Table des matières

Table des matières

Table des matières

FÉLICITATIONS!

Nous vous félicitons pour l'achat de votre nouveau véhicule Mazda. Veuillez prendre le temps de vous familiariser avec votre véhicule en lisant ce guide. Plus vous en saurez sur votre véhicule, plus vous prendrez plaisir à le conduire, et ce, en toute sécurité.

Pour obtenir plus de renseignements à propos de Mazda et de ses produits, visitez le site Web suivant :

- Aux États-Unis : www.mazdausa.com
- au Canada : www.mazda.ca

Des renseignements supplémentaires utiles aux propriétaires de véhicules sont fournis dans d'autres publications.

Ce Guide du propriétaire fournit une description de chaque option et de chaque variante de modèle disponible; par conséquent, certains des articles décrits peuvent ne pas s'appliquer à votre véhicule en particulier. De plus, à cause des cycles d'impression, il est possible que certaines options soient décrites dans le guide avant qu'elles ne soient disponibles.

Rappelez-vous de remettre le Guide du propriétaire au futur propriétaire si vous décidez de vendre votre véhicule puisqu'il est partie intégrante du véhicule.

AVERTISSEMENT : En cas d'accident, l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation coupera automatiquement l'alimentation en carburant qui se rend au moteur. L'interrupteur peut également être activé par une vibration soudaine (par exemple, une collision en garant le véhicule). Pour réenclencher l'interrupteur, consultez la rubrique *Interrupteur automatique de pompe d'alimentation* du chapitre *Dépannage*.

SÉCURITÉ ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

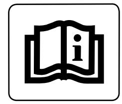
Symboles d'avertissement dans ce guide

Comment réduire au minimum les risques de blessures et lésions corporelles? Comment éviter les dommages à la propriété d'autrui, à votre véhicule et à son équipement?



Dans ce Guide, vous trouverez des réponses à ce genre de questions sous forme de directives mises en évidence par la mention **AVERTISSEMENT** en caractères gras. Ces directives doivent être lues et respectées.

Symboles d'avertissement de votre véhicule



Lorsque vous apercevez ce symbole, il est primordial que vous consultiez la section correspondante du guide avant de toucher ou de tenter de régler quoi que ce soit.

Protection de l'environnement



Nous devons tous contribuer à la protection de l'environnement. Un usage approprié du véhicule ainsi que le respect des normes relatives à la récupération et à l'élimination des liquides de vidange, des lubrifiants et des produits de nettoyage sont des facteurs importants dans la poursuite de cet objectif. L'information relative à ce sujet dans ce guide est mise en évidence par le symbole de l'arbre.

Assurez-vous de toujours prendre toutes les précautions nécessaires ou réglementaires lors de la mise au rebut des liquides de vidange de votre véhicule. Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

RODAGE DE VOTRE VÉHICULE

Il n'existe aucune règle particulière relative au rodage de votre véhicule. Au cours des premiers 1 600 km (1 000 mi), faites varier fréquemment la vitesse du véhicule afin de faciliter l'ajustement des pièces mécaniques entre elles.

AVIS SPÉCIAUX

Garanties offertes

La Garantie limitée de véhicule neuf comprend une garantie intégrale, une garantie sur les dispositifs de retenue et une garantie anticorrosion. De plus, votre véhicule peut être couvert contre les défauts des dispositifs antipollution et le mauvais rendement de ceux-ci. Pour savoir exactement ce qui est couvert et ce qui ne l'est pas, consultez le *Livret de garantie* qui vous a été remis avec votre Guide du propriétaire.

Enregistreur de données d'événement

L'ordinateur de votre véhicule est capable d'enregistrer des données détaillées qui peuvent inclure l'information suivante, sans s'y limiter :

- l'utilisation des dispositifs de protection, incluant les ceintures de sécurité, par le conducteur et les passagers;
- le rendement des divers systèmes et modules du véhicule; et
- les données reliées au moteur, à l'accélérateur, à la direction, au circuit de freinage ou à tout autre statut de système, et qui peuvent fournir des renseignements sur la manière dont le conducteur actionne le véhicule, incluant, sans s'y limiter, la vitesse du véhicule.

Cette information peut être sauvegardée pendant l'utilisation normale du véhicule, de même qu'en cas d'accident ou d'accident évité de justesse. Cette information ainsi sauvegardée peut être lue et utilisée par :

- des ateliers de service et de réparation;
- les autorités policières ou les organismes gouvernementaux;
- le constructeur et le distributeur.

Directives spéciales

Dans le but d'assurer votre sécurité, votre véhicule est doté de commandes électroniques perfectionnées.

AVERTISSEMENT : Veuillez lire la rubrique *Dispositifs de protection supplémentaires* du chapitre *Sièges et dispositifs de retenue.* Si ces avertissements et ces directives ne sont pas respectés, les risques de blessures seront accrus.

AVERTISSEMENT : NE placez JAMAIS un siège d'enfant ou un porte-bébé orienté vers l'arrière devant le sac gonflable du passager avant à moins qu'il soit possible de désactiver le sac gonflable.

Avis aux propriétaires de camionnettes et de véhicules tout terrain

AVERTISSEMENT : Les véhicules utilitaires ont tendance à se renverser nettement plus souvent que les autres types de véhicules.

Avant de prendre le volant, veuillez lire attentivement le présent Guide du propriétaire. Votre véhicule n’est pas une voiture de tourisme. Comme c’est le cas avec ce type de véhicules, le fait de conduire de façon imprudente peut entraîner la perte de la maîtrise du véhicule, son renversement, des blessures ou la mort.

Assurez-vous de lire attentivement la rubrique *Conduite hors route* du chapitre *Conduite.*

Utilisation de votre véhicule comme chasse-neige

AVERTISSEMENT : N’utilisez pas ce véhicule pour le déneigement.

Votre véhicule n’est pas équipé de l’ensemble de déneigement.

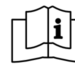
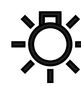
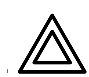
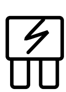
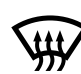
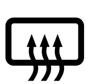
Utilisation de votre véhicule comme ambulance

AVERTISSEMENT : N’utilisez pas votre véhicule comme ambulance.

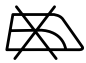
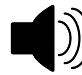
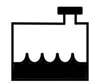
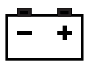
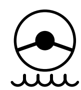
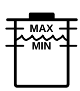
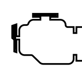
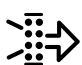
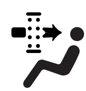
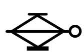
Votre véhicule n’est pas équipé du préaménagement ambulance.

Voici quelques pictogrammes que vous pourriez trouver sur votre véhicule.

Glossaire de symboles automobiles

Avertissement de sécurité		Consultez le Guide du propriétaire	
Protection de l’environnement		Bouclage de la ceinture de sécurité	
Sac gonflable – avant		Sac gonflable – latéral	
Siège d’enfant		Avertissement de pose de siège d’enfant	
Point d’ancrage inférieur pour siège d’enfant		Patte d’ancrage pour siège d’enfant	
Circuit de freinage		Freinage antiblocage	
Liquide de frein – sans produits pétroliers		Commutateur combiné d’éclairage	
Feux de détresse		Phares antibrouillards – avant	
Porte-fusibles		Réenclenchement de la pompe d’alimentation	
Essuie-glace/lave-glace		Dégivrage/désembuage du pare-brise	
Dégivrage/désembuage de la lunette arrière		Glaces à commande électrique	

Glossaire de symboles automobiles

Condamnation des lève-glaces électriques		Fonction d'alarme de détresse	
Huile moteur		Liquide de refroidissement du moteur	
Température du liquide de refroidissement du moteur		Laissez refroidir avant d'ouvrir	
Batterie		Tenez éloigné du tabac allumé, des flammes et des étincelles	
Électrolyte		Gaz explosif	
Avertissement concernant le ventilateur		Liquide de direction assistée	
Maintenez un niveau approprié		Système antipollution	
Filtre à air du moteur		Filtre à air de l'habitacle	
Cric		CHECK FUEL CAP	

AU SUJET DE CE GUIDE

Les informations présentées dans ce guide étaient exactes au moment de mettre sous presse. Mazda peut en changer le contenu sans préavis.

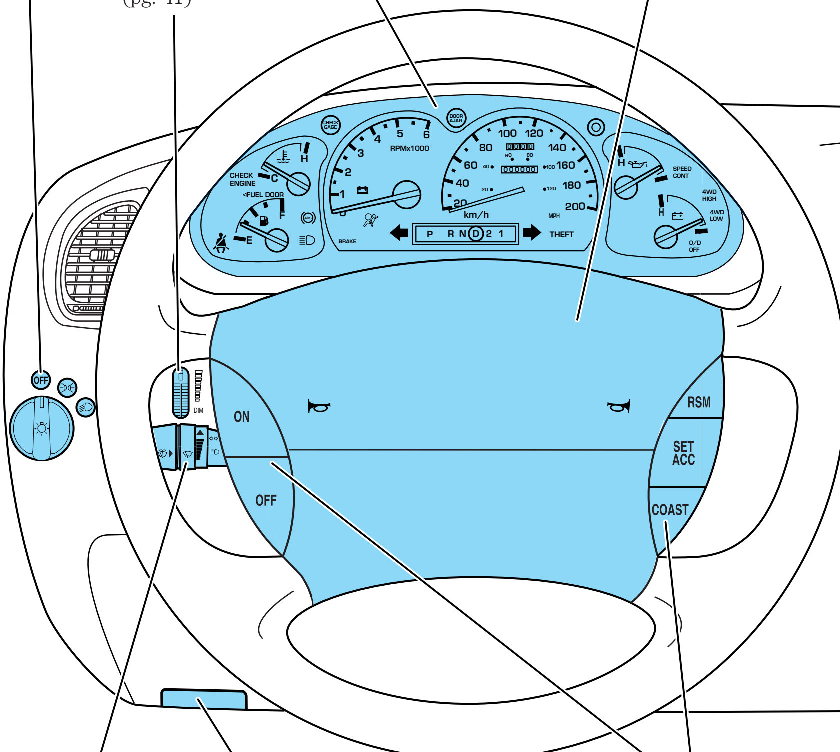
Instruments

Commutateur d'éclairage
(pg. 40)

Instruments
(pg. 12)

Sac gonflable du
conducteur
(pg. 90)

Rhéostat d'éclairage de
la planche de bord et
commande du plafonnier
(pg. 41)



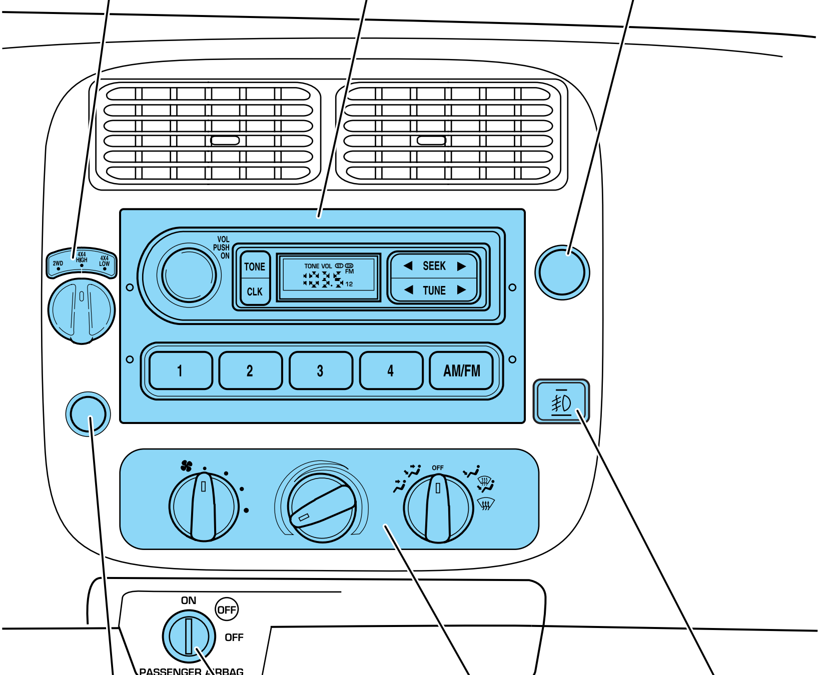
Commande des
clignotants et des
essuie-glace et lave-glace
(pg. 42)

* selon l'équipement

Déverrouillage du frein
de stationnement
(pg. 127)

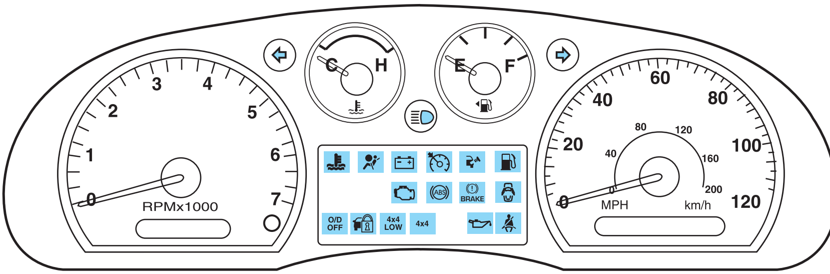
Ouverture du capot
(pg. 216)

Programmateur de
vitesse
(pg. 56)

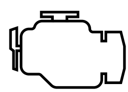


* selon l'équipement

TÉMOINS ET CARILLONS



Les témoins et les indicateurs peuvent vous avertir de la présence d’un problème dans l’un des circuits de votre véhicule, qui peut s’aggraver au point de nécessiter des réparations coûteuses. Un témoin peut s’allumer lorsqu’une des fonctions de votre véhicule pose problème. Plusieurs témoins s’allument lorsque vous démarrez votre véhicule, pour vérifier que les ampoules fonctionnent. Si l’un des témoins demeure allumé après le démarrage du véhicule, faites vérifier le système correspondant immédiatement.



Témoin d’anomalie du moteur : le témoin d’anomalie du moteur *Check Engine* s’allume à l’établissement du contact avant le démarrage du moteur pour permettre de vérifier le bon fonctionnement de l’ampoule. Si le témoin ne s’éteint pas une fois le moteur en marche, cela indique que le circuit d’autodiagnostic embarqué (OBD-II) a détecté une défaillance. Consultez la rubrique *Autodiagnostics embarqués (OBD-II)* dans le chapitre *Entretien et caractéristiques.* Si le témoin clignote, c’est que le moteur produit des ratés pouvant endommager le réacteur catalytique. Conduisez en souplesse (évitez les accélérations et les décélérations brusques) et faites réparer votre véhicule immédiatement.

AVERTISSEMENT : Si le moteur a des ratés, des températures excessives à l’échappement risquent d’endommager le réacteur catalytique, le circuit d’alimentation, le revêtement du plancher du véhicule ou d’autres éléments, et peuvent entraîner des risques d’incendie.



Témoin du bouchon de réservoir de carburant : ce témoin s'allume lorsque le bouchon du réservoir de carburant n'est pas correctement vissé. Si le témoin reste allumé, vérifiez le bouchon de remplissage du réservoir de carburant. La conduite du véhicule avec ce témoin allumé peut entraîner l'activation du témoin d'anomalie du moteur.

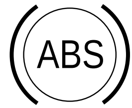
Le système peut mettre un certain temps avant de détecter que le bouchon de remplissage du réservoir de carburant est mal vissé suivant les conditions de conduite et du niveau du carburant dans le réservoir. Consultez la rubrique *Bouchon de remplissage du réservoir de carburant* du chapitre *Entretien et caractéristiques.*



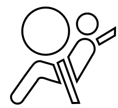
Témoin du circuit de freinage : s'il est fonctionnel, ce témoin s'allume brièvement dans les situations suivantes : lorsque le commutateur d'allumage est placé à la position Contact alors que le moteur ne tourne pas; lorsque le commutateur d'allumage passe de la position Contact à la position Démarrage; ou lorsque le frein de stationnement est serré alors que le commutateur d'allumage est à la position Contact. Si, dans l'une ou l'autre de ces situations, le témoin du circuit de freinage ne s'allume pas, faites vérifier immédiatement votre véhicule chez votre concessionnaire. Si ce témoin reste allumé une fois le frein de stationnement desserré, cela indique que le niveau de liquide de frein est insuffisant ou qu'une défaillance de la distribution du freinage et que le circuit de freinage doit être immédiatement inspecté chez votre concessionnaire.

AVERTISSEMENT : Il peut s'avérer dangereux de conduire le véhicule alors que le témoin du circuit de freinage est allumé. Une diminution marquée du rendement des freins peut survenir et se traduire par une plus longue distance de freinage. Faites immédiatement vérifier le véhicule chez votre concessionnaire.

Témoin de défaillance du freinage antiblocage : si ce témoin demeure allumé ou clignote continuellement, ceci indique la présence d'une défectuosité du système des freins antiblocage; faites réparer celui-ci immédiatement. Le circuit de freinage régulier continue de fonctionner normalement, à moins que le témoin de frein ne soit également allumé.



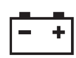
Témoin des sacs gonflables : si ce témoin ne s'allume pas lorsque le contact est établi, s'il clignote continuellement ou demeure allumé, faites immédiatement réparer le circuit des sacs gonflables. Un carillon retentit également lorsqu'une défaillance est décelée parmi les dispositifs de protection supplémentaires.



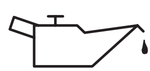
Témoin de ceinture de sécurité : ce témoin s'allume pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité. Un carillon retentit pour vous rappeler de boucler votre ceinture de sécurité. Consultez le chapitre *Sièges et dispositifs de retenue.*



Témoin du circuit de charge : ce témoin s'allume lorsque la batterie ne se charge pas correctement.



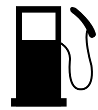
Témoin de pression d'huile moteur : ce témoin s'allume pour indiquer que la pression d'huile moteur est tombée sous le niveau normal; consultez la rubrique *Huile moteur* du chapitre *Entretien et caractéristiques.*



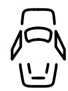
Témoin de température du liquide de refroidissement : ce témoin s'allume lorsque la température du liquide de refroidissement devient excessivement élevée. Arrêtez le véhicule dès que possible, coupez le contact et laissez refroidir le moteur. Consultez la rubrique *Liquide de refroidissement du moteur* du chapitre *Entretien et caractéristiques.*



AVERTISSEMENT : Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.



Témoin de bas niveau d'essence : ce témoin s'allume lorsque le réservoir est vide ou presque vide (consultez la rubrique *Jauge de carburant* de ce chapitre).



Témoin de porte mal fermée : ce témoin s'allume lorsque le contact est établi à l'allumage et qu'une des portes est ouverte.

O/D
OFF

Témoin d'annulation de la surmultipliée (selon l'équipement) : ce témoin s'allume lorsque la fonction de surmultipliée de la boîte de vitesses est hors fonction. Consultez le chapitre *Conduite.* **Si ce témoin ne s'allume pas ou s'il clignote de façon continue, faites réparer votre véhicule le plus tôt possible pour éviter d'endommager la boîte de vitesses.**

4WD
LOW

Témoin du mode 4 roues motrices gamme basse (selon l'équipement) : ce témoin s'allume lorsque le mode 4 roues motrices gamme basse est engagé.

REMARQUE : Si ce témoin continue de clignoter, faites vérifier votre véhicule par un technicien qualifié.

4x4

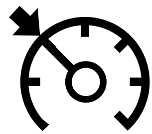
Témoin du mode 4 roues motrices gamme haute (selon l'équipement) : ce témoin s'allume lorsque le mode 4 roues motrices gamme haute est engagé. Il peut également s'allumer lorsque le mode 4 roues motrices gamme basse est engagé; consultez le chapitre *Conduite* pour obtenir de plus amples renseignements.

REMARQUE : Si ce témoin continue de clignoter, faites vérifier votre véhicule par un technicien qualifié.

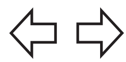
Témoin du système antidémarrage : ce témoin clignote lorsque le système antidémarrage SecuriLock™ est activé.



Témoin du programmateur de vitesse : ce témoin s’allume lorsque le programmateur de vitesse est activé et s’éteint à la désactivation de celui-ci.



Témoins des clignotants : ce témoin s’allume lorsque le clignotant droit ou gauche ou les feux de détresse sont mis en fonction. Si ces témoins restent allumés ou clignotent rapidement, il est possible qu’une ampoule soit grillée.



Témoin des feux de route : ce témoin s’allume lorsque les phares sont allumés en position feux de route.

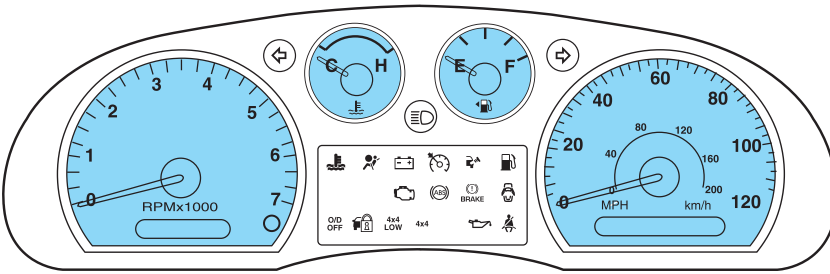


Carillon avertisseur de la clé dans le commutateur d’allumage : ce carillon avertisseur retentit lorsque la clé est laissée dans le commutateur d’allumage avec ce dernier en position Arrêt, Antivol ou Accessoires et que la porte du conducteur est ouverte.

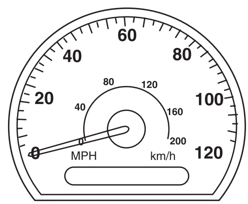
Carillon de rappel des phares allumés : ce carillon retentit lorsque les phares ou les feux de position sont allumés alors que le contact est coupé (lorsque la clé n’est pas dans le commutateur) et que la porte du conducteur est ouverte.

Carillon avertisseur de porte ouverte : ce carillon retentit lorsqu’une des portes est ouverte (ou mal fermée).

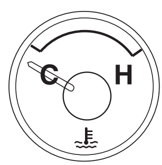
INDICATEURS



Indicateur de vitesse : indique la vitesse actuelle du véhicule.



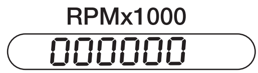
Thermomètre du liquide de refroidissement : indique la température du liquide de refroidissement. À la température normale de fonctionnement, l'aiguille reste dans la plage normale comprise entre « H » et « C ». **Si l'aiguille entre dans la plage rouge, cela indique que le moteur surchauffe. Arrêtez le véhicule dès qu'il est possible et prudent de le faire, coupez le contact et laissez le moteur refroidir.**



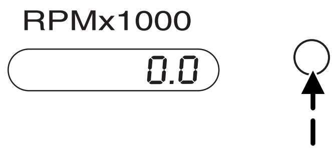
Consultez la rubrique *Liquide de refroidissement du moteur* du chapitre *Entretien et caractéristiques.*

AVERTISSEMENT : Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion ou le bouchon de radiateur lorsque le moteur est chaud ou en marche, car vous pourriez subir de graves brûlures.

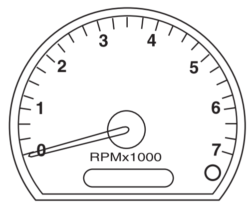
Compteur kilométrique : indique le kilométrage (ou millage) total parcouru par votre véhicule.



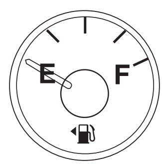
Compteur journalier : indique le kilométrage (ou millage) parcouru pendant un trajet particulier. Pour remettre le compteur à zéro, appuyez sur le bouton de commande.



Compte-tours : indique le régime moteur en tours par minute. Le fait de conduire votre véhicule alors que l'aiguille du compte-tours reste continuellement dans la zone rouge risque d'endommager le moteur.



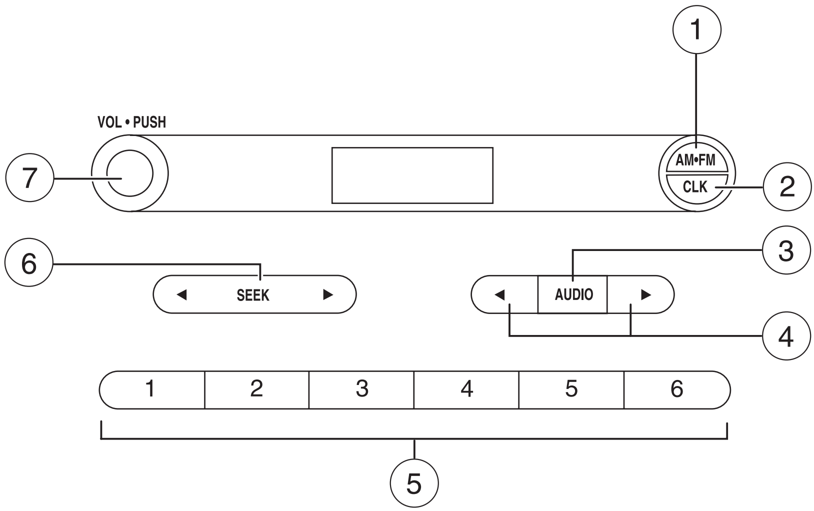
Jauge de carburant : indique le niveau approximatif du carburant dans le réservoir (lorsque le contact est établi à l'allumage). L'indication du niveau de carburant peut varier légèrement lorsque le véhicule se déplace ou roule dans une côte.



REMARQUE : Le pictogramme de carburant et la flèche indiquent de quel côté du véhicule est située la trappe de carburant.

Consultez la rubrique *Remplissage du réservoir de carburant* du chapitre *Entretien et caractéristiques* pour obtenir plus de renseignements à ce sujet.

RADIO AM/FM STÉRÉO (SELON L'ÉQUIPEMENT)



1. **Touche AM/FM :** appuyez sur cette touche pour sélectionner la bande de fréquences AM, FM1 ou FM2.



2. **Touche CLK (montre) :** appuyez sur la touche CLK jusqu'à ce que la mention SELECT HOUR/SELECT MINUTE (sélectionner les heures/sélectionner les minutes) s'affiche. Appuyez sur ◀ AUDIO ▶ pour régler les heures et les minutes. Appuyez sur CLK pour afficher l'heure lorsque le contact est coupé.



3. **Touche AUDIO :** appuyez sur cette touche pour parcourir les modes suivants et sur ◀ ou ▶ pour effectuer des réglages dans les modes.



Touche de réglage des graves : appuyez sur ◀ AUDIO ▶ pour augmenter ou diminuer les tonalités graves.

Touche de réglage des aigus : appuyez sur ◀ AUDIO ▶ pour augmenter ou diminuer les tonalités aiguës.

Touche de balance gauche-droite des haut-parleurs : appuyez sur ◀ AUDIO ▶ pour régler la sortie audio entre les haut-parleurs de gauche et de droite.

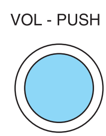
4. **Touche de recherche manuelle :** appuyez sur ◀ ou ▶ en mode radio pour passer manuellement à la fréquence radio précédente ou suivante ou en mode audio pour sélectionner divers réglages.
5. **Touches de présélection :** pour mettre une station en mémoire, sélectionnez la bande de fréquences AM ou FM; syntonisez une station puis appuyez sur une touche de présélection et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le son revienne. Pour choisir une station présélectionnée, appuyez sur la touche de présélection correspondante.



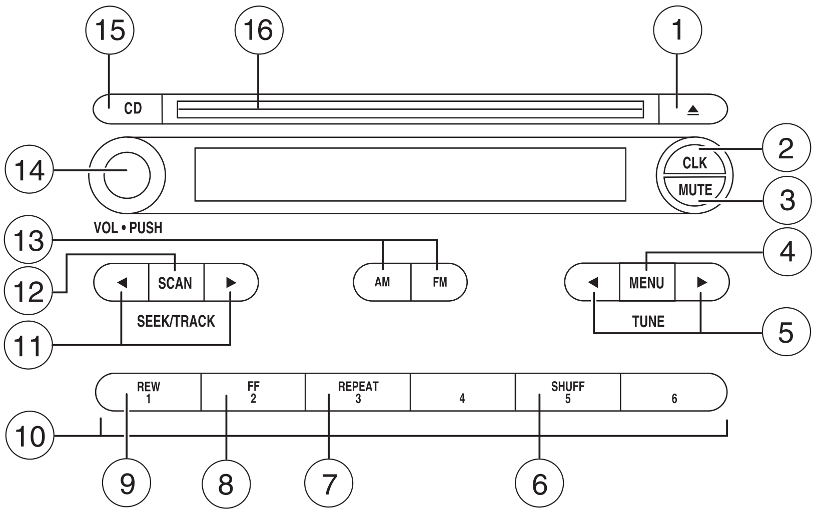
6. **Touche SEEK (recherche automatique) :** appuyez sur ◀ SEEK ▶ pour accéder à la station radio précédente ou suivante. Le système recherche la station suivante ou précédente lorsque cette touche est enfoncée pendant moins de 0,5 seconde.



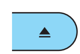
7. **Touche OFF/ON/Volume (marche-arrêt et commande du volume) :** appuyez sur ce bouton pour mettre le dispositif en fonction ou hors fonction. Tournez-le pour augmenter ou réduire le volume.
Si le volume est réglé au-dessus d'un certain niveau et que le contact est coupé, le volume est rétabli à un niveau d'écoute « nominal » lorsque le contact est rétabli.



RADIO AM/FM STÉRÉO AVEC DISQUE COMPACT



1. **Touche d'éjection de disque compact :** appuyez sur cette touche pour éjecter le disque compact.



2. **Touche CLK (Montre) :** appuyez sur la touche CLK (montre) jusqu'à ce que la mention SELECT HOUR (sélectionner les heures) ou SELECT MINUTE (sélectionner les minutes) s'affiche à l'écran. Appuyez sur ◀ TUNE ▶ pour régler les heures ou les minutes. Avec le contact coupé, appuyez sur la touche CLK pour afficher l'heure.



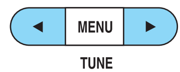
3. **Touche MUTE (mise en sourdine) :** appuyez sur cette touche pour mettre le média en cours d'écoute en sourdine. Appuyez de nouveau sur cette touche pour rétablir le son.



4. **MENU :** appuyez sur la touche MENU à plusieurs reprises pour sélectionner les modes suivants et utilisez ◀ et ▶ pour faire les réglages dans le mode sélectionné.



Touche de programmation provisoire : appuyez sur ◀ MENU ▶ pour sélectionner les stations locales les plus puissantes, sans pour autant effacer les stations mises en mémoire manuellement, pour les bandes AM, FM1 et FM2.



Lorsque les six stations les plus puissantes sont programmées, la station correspondant à la touche 1 est syntonisée. S'il y a moins de six stations assez puissantes, la dernière station mise en mémoire sera assignée à toutes les touches de présélection restantes.

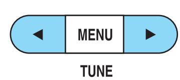
Touche BASS (réglage des graves) : appuyez sur ◀ MENU ▶ pour augmenter ou diminuer le réglage des tonalités graves.

Touche TREB (réglage des aigus) : appuyez sur ◀ MENU ▶ pour augmenter ou diminuer le réglage des tonalités aiguës.

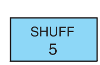
Touche BAL (balance gauche-droite des haut-parleurs) : appuyez sur ◀ MENU ▶ pour régler la sortie audio entre les haut-parleurs de gauche et de droite.

Touche FADE (balance avant-arrière des haut-parleurs) : appuyez sur ◀ MENU ▶ pour régler la sortie audio entre les haut-parleurs avant et arrière.

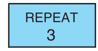
5. **Touche TUNE (recherche manuelle)** : appuyez pour monter ◀ ou descendre ▶ manuellement sur la bande de fréquences et aussi pour sélectionner divers réglages en mode de menu.



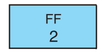
6. **Touche SHUFF (lecture aléatoire) :** appuyez sur cette touche pour écouter les pistes du disque compact en cours dans un ordre aléatoire.



7. **Touche REPEAT (répétition) :** appuyez sur cette touche pour répéter la lecture de la piste de CD en cours.



8. **FF (avance rapide) :** appuyez sur cette touche pour avancer manuellement dans une piste de CD.



9. **Touche REW (rebobinage) :** appuyez sur cette touche pour reculer manuellement dans une piste de CD.

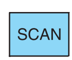


10. **Touches de présélection :** pour mettre une station en mémoire : sélectionnez la bande de fréquences AM ou FM; syntonisez une station puis appuyez sur une touche de présélection et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le son revienne. Pour rappeler une station programmée, appuyez brièvement sur la touche de programmation désirée.

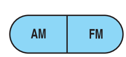


11. **Touche SEEK/TRACK (recherche automatique/recherche de pistes) :** appuyez sur cette touche pour passer à la station de radio précédente ou suivante. En mode lecteur de disques compacts, appuyez sur cette touche pour passer à la piste précédente ou suivante.

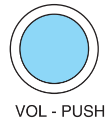
12. **Touche SCAN (balayage automatique) :** appuyez sur cette touche pour basculer entre le balayage en et hors fonction. Une fois activé, le système balaye en ordre croissant et permet l'écoute brève de toutes les stations radio ou pistes sur le disque compact disponibles. Appuyez de nouveau sur la touche pour annuler cette fonction.



13. **Touche AM/FM :** appuyez sur cette touche pour sélectionner la bande de fréquences AM, FM1 ou FM2.



14. **Touche OFF/ON/Volume (marche-arrêt et commande du volume) :** appuyez sur cette touche pour mettre le système en ou hors fonction. Faites tourner la commande pour augmenter ou réduire le volume.



Si le volume est réglé au-dessus d'un certain niveau et que le contact est coupé, le volume est rétabli à un niveau d'écoute « nominal » lorsque le commutateur d'allumage est de nouveau tourné à la position de marche.

15. **Touche CD (lecteur de disques compacts) :** appuyez sur cette touche pour accéder au mode de lecture de disque compact. Si un CD se trouve déjà dans le système, la lecture de ce dernier commence.

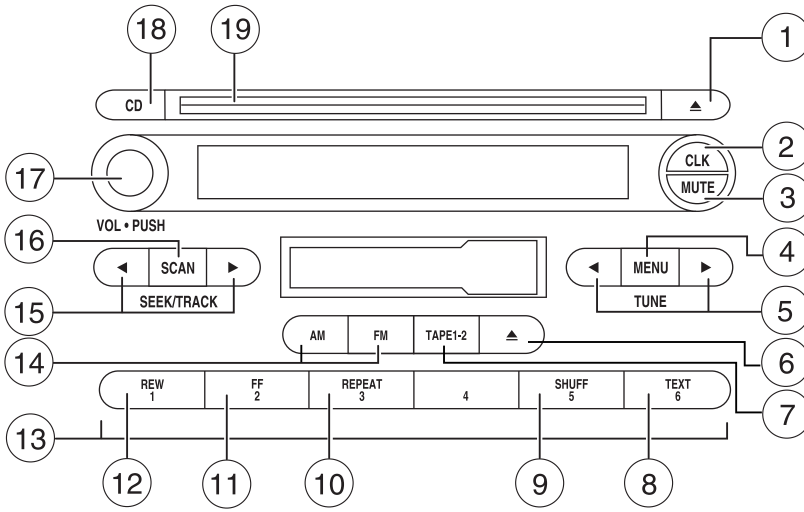


16. **Fente de disque compact :** insérez un disque compact avec le côté étiqueté vers le haut.

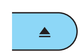


Les lecteurs de disques compacts sont conçus pour faire la lecture des disques compacts audio commerciaux de 12 cm (4,75 po) seulement. En raison d'incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'ils sont insérés dans les lecteurs de disques compacts Mazda. Les disques compacts de forme irrégulière, les disques compacts recouverts d'un film contre les égratignures et les disques compacts avec étiquettes en papier ne doivent pas être insérés dans le lecteur de disques compacts. L'étiquette pourrait se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Il est recommandé d'identifier les disques compacts faits maison avec un feutre indélébile au lieu d'une étiquette. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Consultez votre concessionnaire pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.

RADIO AM/FM LECTEUR DE CASSETTES/DISQUES COMPACTS/MP3 STÉRÉO



1. **Touche d’éjection de disque compact :** appuyez sur cette touche pour éjecter le disque compact.



2. **Touche CLK (montre) :** appuyez sur la touche CLK (montre) jusqu’à ce que la mention SELECT HOUR (sélectionner les heures) ou SELECT MINUTE (sélectionner les minutes) s’affiche à l’écran. Appuyez sur ◀ MENU ▶ pour régler les heures ou les minutes.
   Avec le contact coupé, appuyez sur la touche CLK (montre) pour afficher l’heure.



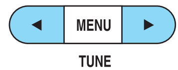
3. **Touche MUTE (mise en sourdine) :** appuyez sur cette touche pour mettre le média en cours d’écoute en sourdine.
   Appuyez de nouveau sur cette touche pour rétablir le son.



4. **MENU :** appuyez sur la touche MENU à plusieurs reprises pour sélectionner les modes suivants et utilisez ◀ et ▶ pour faire les réglages dans le mode sélectionné.



Programmation provisoire : appuyez sur la touche MENU pour accéder au réglage de programmation automatique. Cette fonction permet de sélectionner les stations locales les plus puissantes, sans pour autant effacer les stations mises en mémoire manuellement, pour les bandes AM, FM1 et FM2. Utilisez ◀ MENU ▶ pour faire le réglage.



Lorsque les six stations les plus puissantes sont programmées, la station correspondant à la touche 1 est syntonisée. S'il y a moins de six stations assez puissantes, la dernière station mise en mémoire sera assignée à toutes les touches de présélection restantes. Appuyez de nouveau pour annuler.

Touche BASS (réglage des graves) : appuyez sur ◀ MENU ▶ pour augmenter ou diminuer le niveau des tonalités graves.

Touche TREB (réglage des aigus) : appuyez sur ◀ MENU ▶ pour augmenter ou diminuer le niveau des tonalités aiguës.

Touche BAL (balance gauche-droite des haut-parleurs) : appuyez sur ◀ MENU ▶ pour régler la sortie audio entre les haut-parleurs de gauche et de droite.

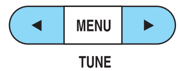
Touche FADE (balance avant-arrière des haut-parleurs) : appuyez sur ◀ MENU ▶ pour régler la sortie audio entre les haut-parleurs avant et arrière.

Répertoire suivant/précédent : en mode lecteur MP3, appuyez sur ◀ MENU ▶ pour passer au répertoire MP3 précédent ou suivant.

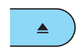
Mode fichier plat/répertoire : appuyez sur ◀ MENU ▶ pour choisir le mode fichier plat ou le mode répertoire.

Numéro de piste/nom du morceau/nom du fichier : en mode lecteur MP3, appuyez sur ◀ MENU ▶ pour afficher le numéro de piste, le nom du morceau ou le nom du fichier.

Dolby : réducteur de bruit Dolby® : ce dispositif réduit les bruits et le sifflement. Appuyez sur ◀ MENU ▶ pour activer ou désactiver la fonction Dolby. Le réducteur de bruit est exploité sous licence accordée par la société Dolby Laboratories Licensing Corporation. Dolby® et le symbole double « D » sont des marques déposées de Dolby Laboratories Licensing Corporation.



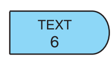
5. **Touche TUNE (recherche manuelle) :** appuyez pour monter ◀ ou descendre ▶ manuellement sur la bande de fréquences et aussi pour sélectionner divers réglages en mode de menu.



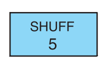
6. **Éjection de la cassette :** appuyez sur cette touche pour éjecter la cassette.



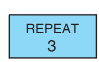
7. **Côté 1–2 :** appuyez sur cette touche pour faire jouer l'autre côté de la cassette.



8. **Touche TEXT (texte) :** en mode lecteur MP3, appuyez sur cette touche pour afficher les 12 caractères suivants du nom du morceau ou du nom du fichier du morceau ou du répertoire MP3 courant.

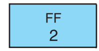


9. **Touche SHUFF (lecture aléatoire) :** en mode lecteur de disques compacts ou lecteur MP3, appuyez sur cette touche pour écouter les pistes sur le disque compact ou MP3 en cours dans un ordre aléatoire. En mode de répertoire MP3, appuyez sur cette touche pour écouter les pistes du répertoire en cours dans un ordre aléatoire.



10. **Touche REPEAT (Répéter) :** appuyez sur cette touche pour répéter la lecture de la piste du disque compact ou MP3 en cours.

11. **Touche FF (avance rapide) :** en mode cassettes, appuyez sur cette touche pour faire avancer rapidement la cassette. En mode lecteur de disques compacts, appuyez sur cette touche pour avancer manuellement dans une piste du disque compact.



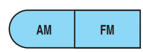
12. **Touche REW (rebobinage) :** en mode cassettes, appuyez sur cette touche pour rembobiner la cassette. En mode lecteur de disques compacts, appuyez sur cette touche pour reculer manuellement dans piste du disque compact.



13. **Touches de présélection :** pour mettre une station en mémoire : sélectionnez la bande de fréquences AM ou FM; syntonisez une station puis appuyez sur une touche de présélection et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le son revienne. Pour sélectionner une station mise en mémoire, appuyez sur la touche de programmation désirée.

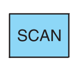


14. **Touche AM/FM :** appuyez sur cette touche pour sélectionner la bande de fréquences AM, FM1 ou FM2.

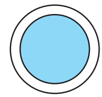


15. **Touche SEEK/TRACK (recherche automatique/recherche de pistes) :** en mode radio, appuyez sur ▶ ou ◀ pour passer à la station de radio précédente ou suivante. En mode lecteur de disques compacts et de dossier plat MP3, appuyez sur cette touche pour accéder à la piste suivante. En mode de répertoire MP3, appuyez sur cette touche pour sélectionner la piste suivante ou précédente du répertoire en cours.

16. **Touche SCAN (balayage automatique) :** en mode radio, appuyez sur cette touche pour faire un balayage des stations disponibles. En mode cassettes, vous pouvez activer ou désactiver le balayage. S'il est activé, le lecteur fera un balayage de la bande et jouera une courte introduction pour chaque morceau. En mode lecteur de disques compacts et de dossier plat MP3, vous pouvez activer ou désactiver le balayage. S'il est activé, le système fera un balayage de chaque piste. En mode de répertoire MP3, vous pouvez activer ou désactiver le balayage. S'il est activé, le système fera un balayage du répertoire en cours.



17. **Touche ON/OFF/Volume (marche-arrêt et commande du volume) :** appuyez sur cette touche pour mettre le système en ou hors fonction. Faites tourner la commande pour augmenter ou réduire le volume.



Si le volume est réglé au-dessus d'un certain niveau et que le contact est coupé, le volume est rétabli à un niveau d'écoute « nominal » lorsque le commutateur d'allumage est de nouveau tourné à la position de marche.

18. **Touche CD (lecteur de disques compacts) :** appuyez sur cette touche pour accéder au mode de lecture de disque compact. Si un disque compact se trouve déjà dans le système, la lecture de ce dernier commence.

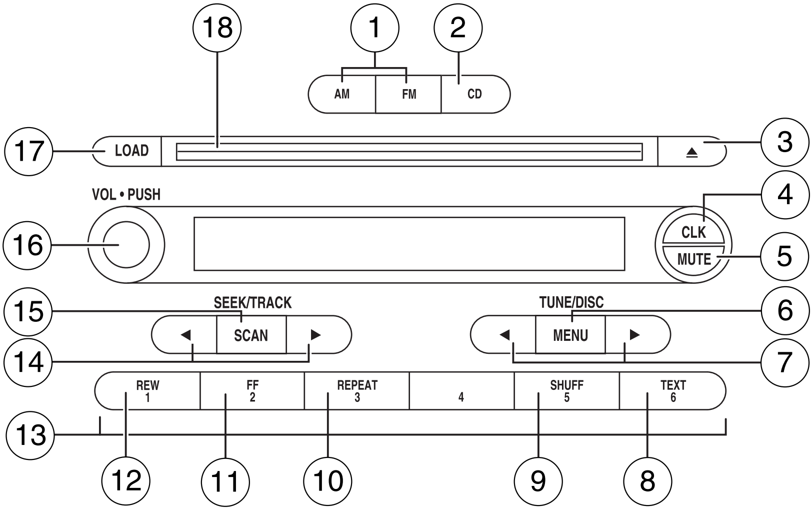


19. **Fente de disque compact :** insérez un disque compact avec le côté étiqueté vers le haut.

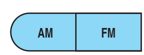


Les lecteurs de disques compacts sont conçus pour faire la lecture des disques compacts audio commerciaux de 12 cm (4,75 po) seulement. En raison d'incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'ils sont insérés dans les lecteurs de disques compacts Mazda. Les disques compacts de forme irrégulière, les disques compacts recouverts d'un film contre les égratignures et les disques compacts avec étiquettes en papier ne doivent pas être insérés dans le lecteur de disques compacts. L'étiquette pourrait se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Il est recommandé d'identifier les disques compacts faits maison avec un feutre indélébile au lieu d'une étiquette. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Consultez votre concessionnaire pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.

CHAÎNE AUDIO AM/FM STÉRÉO HAUT DE GAMME AVEC CHARGEUR DE 6 DISQUES COMPACTS/LECTEUR MP3



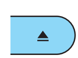
1. **Touche AM/FM :** appuyez sur cette touche pour sélectionner la bande de fréquences AM, FM1 ou FM2.



2. **Touche CD (lecteur de disques compacts) :** appuyez sur cette touche pour accéder au mode de lecture de disque compact. Si un disque compact se trouve déjà dans le système, la lecture de ce dernier commence.



3. **Touche d'éjection de disque compact) :** appuyez sur cette touche pour éjecter le disque compact. Appuyez sur la touche et maintenez-la enfoncée pour éjecter tous les disques.



4. **Touche CLK (montre) :** appuyez sur la touche CLK (montre) jusqu'à ce que la mention SELECT HOUR (sélectionner les heures) ou SELECT MINUTE (sélectionner les minutes) s'affiche à l'écran. Appuyez sur ◀ MENU ▶ pour régler les heures ou les minutes. Avec le contact coupé, appuyez sur la touche CLK pour afficher l'heure.



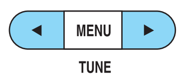
5. **Touche MUTE (mise en sourdine) :** appuyez sur cette touche pour mettre le média en cours d'écoute en sourdine. Appuyez de nouveau sur cette touche pour rétablir le son.



6. **MENU :** appuyez sur la touche MENU à plusieurs reprises pour sélectionner les modes suivants et utilisez ◀ et ▶ pour faire les réglages dans le mode sélectionné.



Programmation provisoire : cette fonction permet de sélectionner les stations locales les plus puissantes, sans pour autant effacer les stations mises en mémoire manuellement, pour les bandes AM, FM1 et FM2. Appuyez sur MENU pour y accéder. Utilisez ◀ MENU ▶ pour faire le réglage.



Lorsque les six stations les plus puissantes sont programmées, la station correspondant à la touche 1 est syntonisée. S'il y a moins de six stations assez puissantes, la dernière station mise en mémoire sera assignée à toutes les touches de présélection restantes.

Touche BASS (réglage des graves) : appuyez sur ◀ MENU ▶ pour augmenter ou diminuer le réglage des tonalités graves.

Touche TREB (réglage des aigus) : appuyez sur ◀ MENU ▶ pour augmenter ou diminuer le réglage des tonalités aiguës.

Touche BAL (balance gauche-droite des haut-parleurs) : appuyez sur ◀ MENU ▶ pour régler la sortie audio entre les haut-parleurs de gauche et de droite.

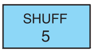
Touche FADE (balance avant-arrière des haut-parleurs) : appuyez sur ◀ MENU ▶ pour régler la sortie audio entre les haut-parleurs avant et arrière.

Répertoire suivant/précédent : en mode lecteur MP3, appuyez sur ◀ MENU ▶ pour passer au répertoire MP3 précédent ou suivant.

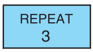
Mode fichier plat/répertoire : en mode lecteur MP3, appuyez sur MENU pour sélectionner cette fonction. Utilisez ◀ MENU ▶ pour sélectionner le mode dossier plat ou le mode répertoire.

Numéro de piste/nom du morceau normal/nom du fichier : appuyez sur la touche MENU pour accéder, puis utilisez ◀ et ▶ pour faire défiler les options d'affichage en MP3 (numéro de piste, nom du morceau normal ou nom du fichier).

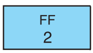
7. **Touche TUNE/DISC (syntonisation/disque compact) :** appuyez pour monter ◀ ou descendre ▶ manuellement sur la bande de fréquences, pour sélectionner le disque compact précédent ou suivant et aussi pour sélectionner divers réglages en mode de menu. En mode de répertoire MP3, appuyez sur ◀ ou ▶ pour accéder au répertoire précédent ou suivant
8. **Touche TEXT (texte) :** en mode nom du morceau normal ou nom du fichier MP3, appuyez sur cette touche pour afficher les 12 caractères suivants du nom du morceau normal ou du nom du fichier MP3 ou du répertoire en cours.
9. **Touche SHUFF (lecture aléatoire) :** appuyez sur cette touche pour écouter les pistes du disque compact ou MP3 en cours dans un ordre aléatoire. En mode de répertoire MP3, appuyez sur cette touche pour écouter les pistes du répertoire en cours dans un ordre aléatoire.



10. **Touche REPEAT (Répéter) :** appuyez sur cette touche pour répéter la lecture de la piste du disque compact ou MP3 en cours.



11. **Touche FF (avance rapide) :** appuyez sur cette touche pour avancer manuellement dans une piste de CD.



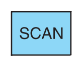
12. **Touche REW (rebobinage) :** appuyez sur cette touche pour reculer manuellement dans une piste de CD.



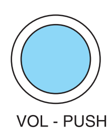
13. **Touches de présélection :** pour mettre une station en mémoire : sélectionnez la bande de fréquences AM ou FM; syntonisez une station puis appuyez sur une touche de présélection et maintenez-la enfoncée jusqu'à ce que le son revienne. Pour sélectionner une station mise en mémoire, appuyez sur la touche de programmation désirée.



14. **Touche SEEK/TRACK (recherche automatique/recherche de pistes) :** en mode radio, lecteur de disques compacts et de dossier plat MP3, appuyez sur ▶ ou ◀ pour passer à la station de radio ou piste précédente ou suivante. En mode de répertoire MP3, appuyez sur cette touche pour sélectionner la piste suivante ou précédente du répertoire en cours.
15. **Touche SCAN (balayage automatique) :** en mode radio, lecteur de disques compacts et de dossier plat MP3, appuyez sur cette touche pour une brève écoute de chaque piste du disque compact ou MP3. En mode de répertoire MP3, appuyez sur cette touche pour une brève écoute de toutes les pistes du répertoire courant. Appuyez de nouveau sur la touche pour annuler cette fonction.



16. **Touche ON/OFF/Volume (marche-arrêt et commande du volume) :** appuyez sur cette touche pour mettre le système en ou hors fonction. Faites tourner la commande pour augmenter ou réduire le volume. Si le volume est réglé au-dessus d'un certain niveau et que le contact est coupé, le volume est rétabli à un niveau d'écoute « nominal » lorsque le commutateur d'allumage est de nouveau tourné à la position de marche.



17. **Touche LOAD (chargement) :** appuyez sur cette touche pour charger un disque compact. Appuyez sur la touche et maintenez-la enfoncée pour charger automatiquement jusqu'à six disques.
18. **Fente de disque compact :** insérez un disque compact avec le côté étiqueté vers le haut.

Les lecteurs de disques compacts sont conçus pour faire la lecture des disques compacts audio commerciaux de 12 cm (4,75 po) seulement. En raison d'incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'ils sont insérés dans les lecteurs de disques compacts Mazda. Les disques compacts de forme irrégulière, les disques compacts recouverts d'un film contre les égratignures et les disques compacts avec étiquettes en papier ne doivent pas être insérés dans le lecteur de disques compacts. L'étiquette pourrait se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Il est recommandé d'identifier les disques compacts faits maison avec un feutre indélébile au lieu d'une étiquette. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Consultez votre concessionnaire pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.

FRÉQUENCES RADIO

Les fréquences radio AM et FM sont déterminées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) et, aux États-Unis, par la « Federal Communications Commission » (FCC). Ces fréquences sont :

AM — 530; 540 à 1 700; 1 710 kHz;

FM — 87,7; 87,9 à 107,7; 107,9 MHz.

FACTEURS POUVANT INFLUENCER LA RÉCEPTION RADIO

Trois facteurs peuvent avoir un impact sur la réception radio :

- distance et puissance de l'émetteur : plus vous vous éloignez d'une station FM, plus le signal, et conséquemment la réception, sont faibles;
- relief : les collines, les immeubles, les lignes de transport d'électricité, les clôtures électriques, les feux de signalisation et les orages peuvent nuire à la réception;
- réception de signaux puissants avec surcharge : lorsque vous roulez dans le voisinage immédiat d'un pylône émetteur, il peut arriver qu'un signal plus puissant interfère avec le signal de la station que vous écoutez; vous entendrez cette fréquence plus puissante, alors que sera affichée la fréquence de la station la plus faible.

SOINS À APPORTER AU LECTEUR DE CASSETTES ET AUX CASSETTES

À faire :

- n'utilisez que des cassettes de 90 minutes ou moins;
- si la bande est détendue, engagez le doigt ou un crayon dans un des trous et tournez jusqu'à ce que la bande soit bien tendue;
- enlevez toute étiquette partiellement décollée avant d'insérer la cassette;
- laissez les cassettes qui ont été soumises à des températures extrêmes et à l'humidité atteindre une température modérée avant la lecture;
- afin d'assurer le meilleur fonctionnement et la meilleure qualité de reproduction sonore, nettoyez la tête magnétique du lecteur de cassettes à l'aide d'une cassette de nettoyage à toutes les dix ou douze heures de fonctionnement.

À ne pas faire :

- exposer les cassettes au soleil, à l'humidité ou à des températures extrêmes;
- laisser une cassette à l'intérieur du lecteur pendant de longues périodes lorsque le lecteur est à l'arrêt.

SOINS À APPORTER AU LECTEUR DE DISQUES COMPACTS ET AUX DISQUES COMPACTS

À faire :

- ne saisissez les disques que par leur pourtour. Ne touchez jamais leur surface d'enregistrement;
- inspecter les disques avant la lecture; n'utiliser qu'un produit approuvé pour nettoyer le disque; essuyer le disque du centre vers le bord.

À ne pas faire :

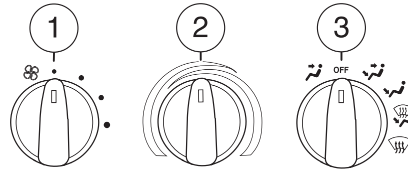
- laisser les disques exposés pendant une longue période à la lumière directe du soleil ou à la chaleur;
- introduire plus d'un disque dans chaque porte-disque du magasin du chargeur de disques compacts;
- nettoyer le disque par un mouvement circulaire.

Les lecteurs de disques compacts sont conçus pour faire la lecture des disques compacts audio commerciaux de 12 cm (4,75 po) seulement. En raison d'incompatibilités techniques, certains disques compacts enregistrables et réenregistrables peuvent ne pas fonctionner correctement lorsqu'ils sont insérés dans les lecteurs de disques compacts Mazda. Les disques compacts de forme irrégulière, les disques compacts recouverts d'un film contre les égratignures et les disques compacts avec étiquettes en papier ne doivent pas être insérés dans le lecteur de disques compacts. L'étiquette pourrait se décoller et coincer le disque compact dans le lecteur. Il est recommandé d'identifier les disques compacts faits maison avec un feutre indélébile au lieu d'une étiquette. Les stylos à bille peuvent endommager les disques compacts. Consultez votre concessionnaire pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.

GARANTIE ET SERVICE APRÈS-VENTE

Consultez le *Guide de garantie* pour obtenir de plus amples renseignements sur la garantie de votre chaîne audio. Si une intervention s'impose, adressez-vous à votre concessionnaire ou à un technicien qualifié.

SYSTÈME DE CHAUFFAGE SEULEMENT (SELON L'ÉQUIPEMENT)



1. **Commande de vitesse du ventilateur :** permet de régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle.
2. **Sélecteur de température :** permet de régler la température de l'air qui circule dans l'habitacle.
3. **Sélecteur de débit d'air :** permet de régler la répartition du débit d'air dans l'habitacle. Consultez les renseignements suivants pour obtenir une brève description de chaque commande.

: répartit l'air extérieur entre les bouches de la planche de bord.

OFF (Arrêt) : coupe l'admission d'air extérieur et arrête le ventilateur.

: répartit l'air extérieur entre les bouches de la planche de bord et celles du plancher.

: répartit l'air extérieur entre les bouches du plancher.

: répartit l'air extérieur entre les bouches de dégivrage du pare-brise et celles du plancher.

: répartit l'air extérieur entre les bouches de dégivrage du pare-brise.

CONSEILS PRATIQUES

- Pour réduire la formation de buée par temps humide, placez le sélecteur de fonction à la position .
- Pour réduire la formation d'humidité dans l'habitacle par temps froid ou chaud, ne conduisez pas avec le sélecteur de fonction à la position OFF.
- Lorsque les conditions météorologiques sont normales, ne laissez pas le sélecteur de fonction à la position OFF lorsque le véhicule est stationné. De cette façon, votre véhicule peut « respirer » par la prise d'admission d'air extérieure.
- Ne placez pas sous les sièges avant des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.
- Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieure située à la base du pare-brise.

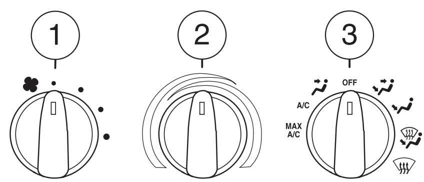
Pour faciliter le dégivrage ou le désembuage des glaces latérales par temps froid :

1. Sélectionnez .
2. Réglez la commande de température à la chaleur maximale.
3. Réglez le ventilateur à haute vitesse (HI).
4. Orientez les bouches d'air situées aux extrémités de la planche de bord vers les glaces latérales.

Pour augmenter le débit d'air dans les bouches d'air situées aux extrémités de la planche de bord, fermez les bouches d'air centrales.

AVERTISSEMENT : Ne placez pas d'objets sur la planche de bord afin d'éviter qu'ils ne se transforment en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque.

SYSTÈME DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION À COMMANDE MANUELLE (SELON L'ÉQUIPEMENT)



1. **Commande de vitesse du ventilateur :** permet de régler le volume d'air qui circule dans l'habitacle.
2. **Sélecteur de température :** permet de régler la température de l'air qui circule dans l'habitacle.
3. **Sélecteur de débit d'air :** permet de régler la répartition du débit d'air dans l'habitacle. Consultez les renseignements suivants pour obtenir une brève description de chaque commande.

Fonction MAX A/C (climatisation maximale) (selon l'équipement) : le compresseur du climatiseur est allumé. La recirculation de l'air est répartie entre les bouches de la planche de bord seulement. La température de l'air n'est pas réglable (froid seulement).

Fonction A/C (selon l'équipement) : le compresseur du climatiseur est allumé. L'air extérieur est réparti entre les bouches de la planche de bord seulement.

: répartit l'air extérieur entre les bouches de la planche de bord seulement. (Le compresseur du climatiseur est éteint).

OFF (Arrêt) : coupe l'admission d'air extérieur et arrête le moteur du ventilateur.

: répartit l'air extérieur entre les bouches de la planche de bord et celles du plancher. (Le compresseur du climatiseur est allumé).

: répartit l'air extérieur entre les bouches du plancher. (Le compresseur du climatiseur est éteint).

: répartit l'air extérieur entre les bouches de dégivrage du pare-brise et celles du plancher. (Le compresseur du climatiseur est allumé).

: répartit l'air extérieur entre les bouches de dégivrage du pare-brise seulement. (Le compresseur du climatiseur est allumé).

CONSEILS PRATIQUES

- Pour réduire la formation de buée par temps humide, placez le sélecteur de fonction à la position .
- Pour réduire la formation d'humidité dans l'habitacle : ne conduisez pas avec la touche de répartition d'air à la position OFF (arrêt).
- En conditions météorologiques normales, ne laissez pas le sélecteur de fonction à MAX A/C ou Arrêt lorsque vous stationnez votre véhicule. De cette façon, votre véhicule peut « respirer » par les bouches d'admission d'air extérieur.
- Ne placez pas, sous les sièges avant, des objets qui pourraient nuire à la circulation de l'air vers les sièges arrière.
- Enlevez toute accumulation de neige, de glace ou de feuilles qui pourrait obstruer la prise d'air extérieure située à la base du pare-brise.

Pour faciliter le dégivrage ou le désembuage des glaces latérales par temps froid :

1. Sélectionnez .
2. Réglez la commande de température selon vos préférences.
3. Réglez le ventilateur à haute vitesse (HI).
4. Orientez les bouches d'air situées aux extrémités de la planche de bord vers les glaces latérales.

Pour augmenter le débit d'air dans les bouches d'air situées aux extrémités de la planche de bord, fermez les bouches d'air centrales.

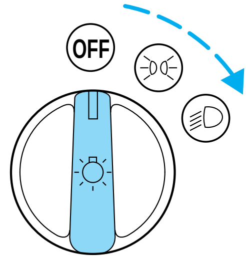
AVERTISSEMENT : Ne placez pas d'objets sur la planche de bord afin d'éviter qu'ils ne se transforment en projectiles en cas d'accident ou d'arrêt brusque.

COMMUTATEUR D'ÉCLAIRAGE

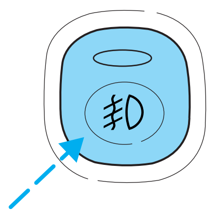
OFF Éteint les phares.

Allume les feux de position, l'éclairage de la planche de bord, l'éclairage de la plaque d'immatriculation et les feux arrière.

Allume les phares.



COMMANDE DES PHARES ANTIBROUILLARDS (SELON L'ÉQUIPEMENT)



Les phares antibrouillards ne peuvent être allumés que si le commutateur d'éclairage se trouve en position feux de croisement.

Pour allumer les phares antibrouillards, appuyez sur la commande. Le témoin des phares antibrouillards s'allume. Lorsque les feux de route sont allumés, les phares antibrouillards ne fonctionnent pas.

Appuyez de nouveau sur la commande pour éteindre les phares antibrouillards.

Feux de jour (selon l'équipement)

Le module des feux de jour allume les phares en intensité réduite.

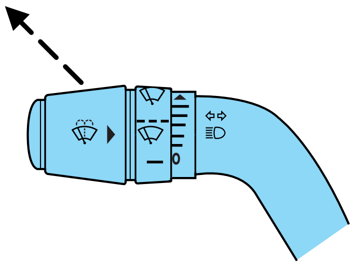
Pour qu'ils fonctionnent :

- le commutateur d'allumage doit être à la position de contact; et
- le commutateur d'éclairage doit être à la position d'arrêt ou de feux de position.

AVERTISSEMENT : N'oubliez pas d'allumer vos phares à la tombée de la nuit ou par mauvais temps. Le dispositif des feux de jour n'allume pas les feux de position ou les feux de position latéraux; il ne fournit pas non plus un éclairage d'intensité suffisante pour de telles conditions. Si les phares ne sont pas allumés dans de telles conditions, vous risquez un accident.

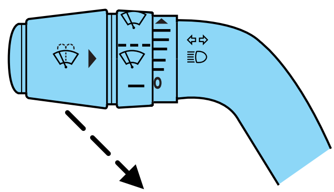
Feux de route

Après avoir allumé les phares, poussez le levier vers la planche de bord pour activer les feux de route. Tirez le levier vers vous pour éteindre.



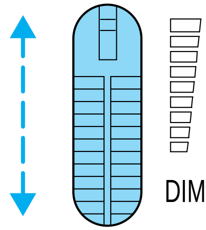
Avertisseur optique

Pour faire un appel de phares, tirez le levier légèrement vers vous. Relâchez-le pour désactiver.



RHÉOSTAT D'ÉCLAIRAGE DE LA PLANCHE DE BORD

Utilisez cette commande pour régler l'intensité d'éclairage de la planche de bord et de tous les commutateurs pertinents du véhicule lorsque les phares et les feux de position sont allumés.



Déplacez la commande vers le haut ou vers le bas pour régler l'intensité d'éclairage du tableau de bord.

Déplacez la molette à fond vers le haut, passé le cran, pour allumer l'éclairage intérieur.

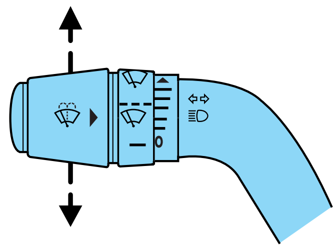
RÉGLAGE DES PHARES

Les phares de votre véhicule ont été correctement réglés à l'usine.

Si votre véhicule a été accidenté, le réglage des phares doit être vérifié par un concessionnaire Mazda autorisé.

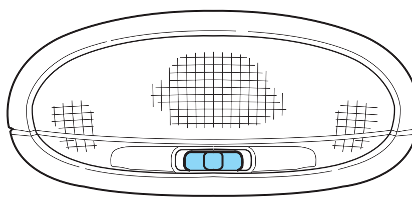
COMMANDE DES CLIGNOTANTS ⇦ ⇨

- Pour activer le clignotant de gauche, poussez le levier vers le bas.
- Pour activer le clignotant de droite, poussez le levier vers le haut.



LAMPES D'ACCUEIL ET DE LECTURE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Les lampes d'accueil s'allument lorsque :



- une des portes est ouverte;
- la molette du rhéostat d'éclairage de la planche de bord est maintenue vers le haut jusqu'à ce que la lampe d'accueil s'allume;
- les touches de la télécommande d'entrée sans clé sont enfoncées alors que le contact est coupé.

Les lampes de lecture peuvent être allumées en déplaçant l'interrupteur sur le plafonnier vers la gauche ou vers la droite.

AMPOULES

Remplacement des ampoules extérieures

Vérifiez de temps en temps le fonctionnement de toutes les ampoules.

Choix des bonnes ampoules

Les ampoules de rechange à utiliser sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les ampoules de phares doivent être identifiées par les lettres « D.O.T. » (Department of Transportation des États-Unis) pour l'Amérique du Nord; cette appellation assure le rendement du phare, l'efficacité du faisceau lumineux et une bonne visibilité.

REMARQUE : Les ampoules appropriées n'endommagent pas le bloc optique, ne risquent pas d'annuler la garantie de celui-ci et procurent un éclairage adéquat de longue durée.

Fonction	Nombre d'ampoules	Numéro commercial
Feux de position avant et clignotants avant	2	3157 AK(ambre)
Phares	2	9003
Feux stop et feux arrière	2	3157K
Clignotants arrière	2	3156K
Éclairage de la plaque d'immatriculation arrière	2	3156K/168
Phares de recul	2	3156K
Feux arrière/clignotants/feux de position latéraux	2	916NA (ambre)
Phares antibrouillards (le cas échéant)	2	899
Lampe d'aire de chargement	1	211-2
Plafonnier	1	912 (906)
Lampe d'accueil de porte avant	1	168
Lampes de lecture	2	168 (T10)
Lampe de cendrier	1	161
Toutes les ampoules sont incolores, sauf indication contraire.		
Faites remplacer toutes les ampoules de la planche de bord par votre concessionnaire.		

Remplacement des ampoules intérieures

Vérifiez fréquemment le fonctionnement des ampoules intérieures suivantes :

- plafonnier
- lampe de lecture

Pour le remplacement des ampoules, consultez un concessionnaire Mazda agréé.

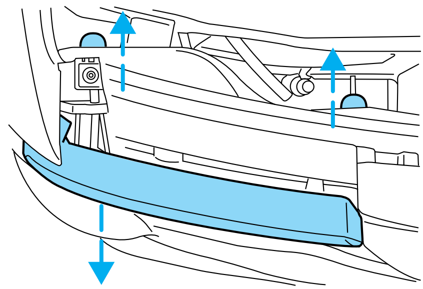
Remplacement des ampoules de phare

REMARQUE : Cette opération peut être difficile. Votre concessionnaire Mazda dispose des outils, de la formation et des pièces appropriés pour accomplir cette tâche. Si vous éprouvez de la difficulté, adressez-vous à votre concessionnaire Mazda local.

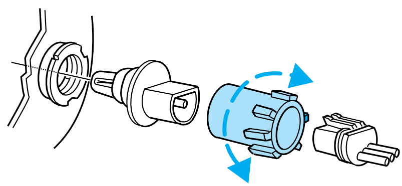
AVERTISSEMENT : Manipulation des ampoules à halogène : Une ampoule à halogène qui se casse représente un danger. En effet, elle contient un gaz sous pression qui fait exploser l'ampoule en petits morceaux pouvant causer de graves blessures. Si vous touchez le verre de l'ampoule, l'huile qui se trouve naturellement sur les mains peut faire surchauffer et exploser l'ampoule lorsqu'elle est allumée. Ne touchez jamais le verre de l'ampoule avec vos mains nues et portez toujours des lunettes de protection lorsque vous manipulez des ampoules à halogène ou que vous travaillez à proximité d'une telle source d'éclairage.
Enfants et ampoules à halogène : Il est dangereux de jouer avec une ampoule à halogène. De graves blessures peuvent être causées par une ampoule à halogène qui se casse en tombant ou d'une autre manière. Gardez toujours les ampoules à halogène hors de la portée des enfants.

Pour enlever l’ampoule de phare, procédez comme suit :

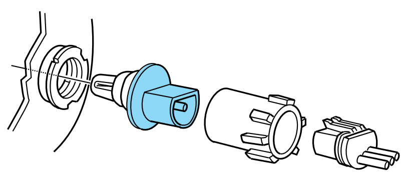
1. Assurez-vous que le commutateur d’éclairage est hors fonction puis ouvrez le capot.
2. Soulevez les deux goupilles de retenue à l’arrière du bloc optique pour libérer celui-ci et tirez le phare vers l’avant.



3. Retirez la bague de retenue de l’ampoule en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d’une montre (vue de l’arrière) pour la libérer de la douille et faites-la ensuite glisser de la base en plastique. Conservez la bague de retenue pour la mise en place de la nouvelle ampoule.



4. Retirez l’ampoule grillée du bloc optique en la tirant doucement, sans la tourner.



Pour poser une ampoule neuve :

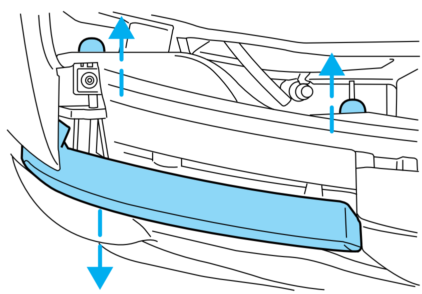
Manipulez les ampoules des phares à halogène avec soin et gardez-les hors de la portée des enfants. Tenez l’ampoule uniquement par sa base de plastique et n’en touchez pas le verre. L’huile qui se trouve naturellement sur vos mains pourrait provoquer le bris de l’ampoule à l’allumage des phares. Portez toujours des lunettes de protection lorsque vous devez manipuler ce type d’ampoule.

REMARQUE: Si vous touchez l'ampoule par inadvertance, essuyez-la avec un chiffon imbibé d'alcool avant de l'utiliser.

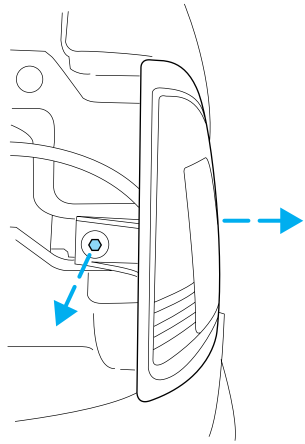
1. Avec le côté plat de la base en plastique de l'ampoule tourné vers le haut, insérez l'extrémité en verre de l'ampoule dans le bloc optique. Il est possible que vous deviez tourner l'ampoule vers la gauche ou vers la droite pour aligner les rainures dans la base en plastique avec les languettes correspondantes du bloc optique. Une fois les rainures alignées, enfoncez l'ampoule dans le bloc optique jusqu'à ce que la base de plastique entre en contact avec l'arrière du bloc optique.
2. Insérez la bague de retenue de l'ampoule sur la base en plastique, en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à la butée, jusqu'à ce qu'elle vienne s'appuyer contre l'arrière de la douille.
3. Installez le connecteur électrique dans la base en plastique jusqu'à ce qu'il s'enclenche et se verrouille en place.
4. Installez le phare sur le véhicule, poussez-le vers l'arrière et fixez-le à l'aide des deux goupilles de retenue.
5. Allumez les phares et assurez-vous qu'ils fonctionnent correctement. Si le phare était correctement réglé avant le remplacement de l'ampoule, il ne devrait pas être nécessaire de le régler à nouveau.

Remplacement des ampoules des feux de position latéraux avant

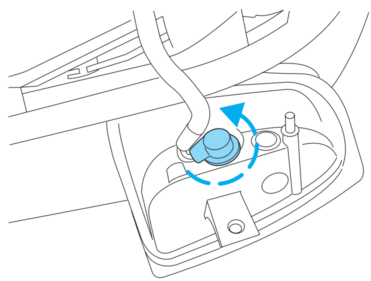
1. Ouvrez le capot.
2. Soulevez les deux goupilles de retenue à l'arrière du bloc optique pour libérer celui-ci et tirez le phare vers l'avant.



3. Enlevez les vis du bloc optique.
4. Dégagez le bloc optique (il s'ajuste par enclenchement).



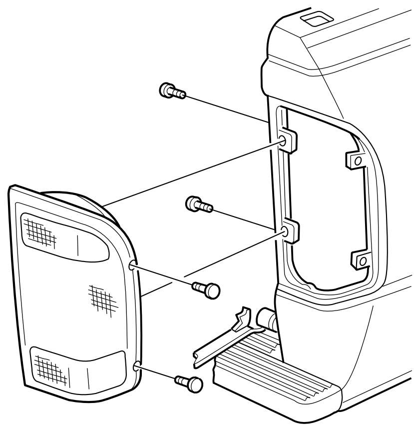
5. Tournez la douille de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc optique.
6. Retirez délicatement l'ampoule de la douille sans la tourner et posez l'ampoule neuve.
7. Installez la douille dans le bloc optique en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.



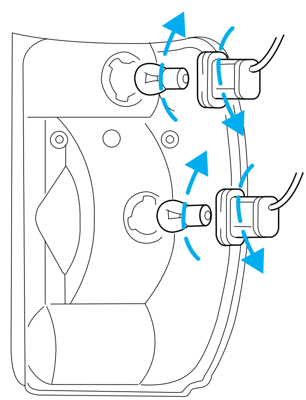
8. Alignez le bloc optique sur le véhicule et poussez-le jusqu'à ce qu'il soit enclenché en position.
9. Posez les vis du bloc optique.
10. Installez le phare sur le véhicule, poussez-le vers l'arrière et fixez-le à l'aide des deux goupilles de retenue.

Remplacement des ampoules des feux arrière et des phares de recul

Les ampoules des feux arrière et des phares de recul se trouvent dans la même partie du bloc optique des feux arrière, l'une sous l'autre. Procédez de la même façon pour remplacer l'une ou l'autre de ces ampoules :

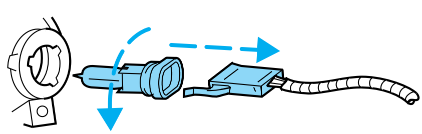


1. Ouvrez le hayon pour accéder aux blocs optiques.
2. Retirez les quatre vis et le bloc optique du véhicule.



3. Tournez la douille de l'ampoule dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la du bloc optique.
4. Retirez l'ampoule grillée de la douille en la tirant doucement sans la tourner et posez l'ampoule neuve.
5. Installez la douille dans le bloc optique en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.
6. Installez et fixez le bloc optique à l'aide des quatre vis.

Remplacement des ampoules des phares antibrouillards



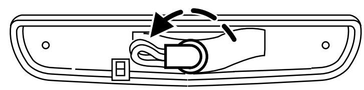
1. Retirez la douille de l'ampoule du phare antibrouillard en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
2. Débranchez le connecteur électrique de l'ampoule du phare antibrouillard.

3. Branchez le connecteur électrique sur l'ampoule de phare antibrouillard neuve.
4. Installez la douille dans le phare antibrouillard en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

Remplacement des ampoules du troisième feu stop et de l'éclairage de l'aire de chargement

La méthode pour le remplacement de l'ampoule du troisième feu stop et de celle de la lampe d'aire de chargement est similaire. La méthode décrite ci-dessous s'applique à l'ampoule du troisième feu stop.

Pour retirer le boîtier du troisième feu stop, procédez comme suit :



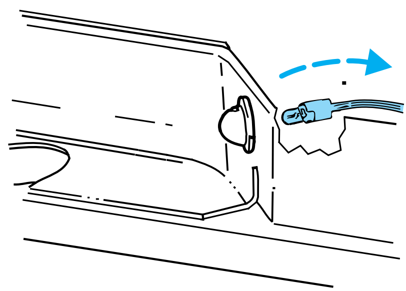
1. Retirez les deux vis et le bloc optique du véhicule.
2. Retirez la douille de l'ampoule du bloc optique en la tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.
3. Retirez délicatement l'ampoule de la douille sans la tourner et posez l'ampoule neuve.

Pour installer le boîtier du troisième feu stop, procédez comme suit :

1. Placez la douille de l'ampoule dans le bloc optique en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.
2. Replacez le bloc optique dans le véhicule et fixez-le avec les deux vis.

Remplacement des ampoules d'éclairage de la plaque d'immatriculation

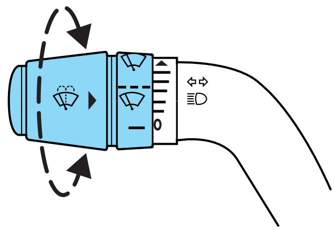
Les ampoules d'éclairage de la plaque d'immatriculation sont situées derrière le pare-chocs arrière. Pour remplacer les ampoules d'éclairage de la plaque d'immatriculation :



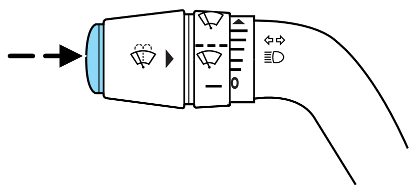
1. Passez la main derrière le pare-chocs arrière pour localiser la douille de l'ampoule.
2. Tournez la douille dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et retirez-la.
3. Retirez la vieille ampoule de la douille et insérez l'ampoule neuve.
4. Installez la douille dans le bloc optique en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.

LEVIER MULTIFONCTION

Essuie-glace : tournez l'extrémité de la commande vers la planche de bord pour augmenter la fréquence de balayage des essuie-glace (de l'intervalle désiré à la position de vitesse lente ou élevée); tournez-la vers vous pour réduire la fréquence de balayage.



Lave-glace de pare-brise : enfoncez l'extrémité du levier :



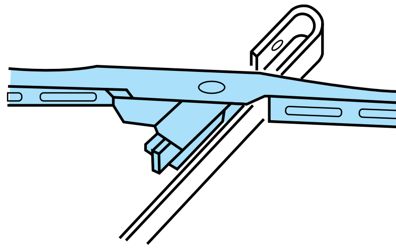
- brièvement : pour un seul balayage des essuie-glace, sans lave-glace;
- rapidement, puis maintenez le levier enfoncé : pour obtenir trois balayages des essuie-glace avec du lave-glace;
- pendant un moment, puis maintenez l'extrémité du levier enfoncé : pour actionner les essuie-glace et le lave-glace pendant dix secondes ou moins.

Balais d'essuie-glace

Si les essuie-glace ne raclent pas adéquatement, nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace à l'aide de liquide de lave-glace non dilué ou d'un détergent doux. Rincez-les à fond avec de l'eau propre. N'utilisez jamais de carburant, de kérosène, de diluant à peinture ou d'autres solvants car ces produits endommageraient les balais d'essuie-glace.

Vérifiez l'usure des balais d'essuie-glace au moins deux fois par an ou dès qu'ils semblent diminuer d'efficacité. Des substances comme la sève des arbres et certaines cires chaudes utilisées dans les lave-autos réduisent l'efficacité des balais d'essuie-glace.

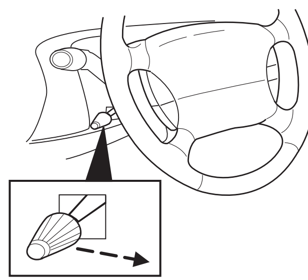
Remplacement des balais d'essuie-glace



1. Éloignez du pare-brise le bras d'essuie-glace. Placez le balai en angle par rapport au bras d'essuie-glace. Poussez manuellement l'agrafe pour dégager le balai et tirez ce dernier vers le bas en direction du pare-brise pour le retirer du bras d'essuie-glace.
2. Fixez le nouvel essuie-glace sur le bras d'essuie-glace et appuyez pour le mettre en place jusqu'à ce que vous entendiez un clic.
3. Remplacez les balais d'essuie-glace tous les six mois pour obtenir un rendement optimal.

VOLANT RÉGLABLE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

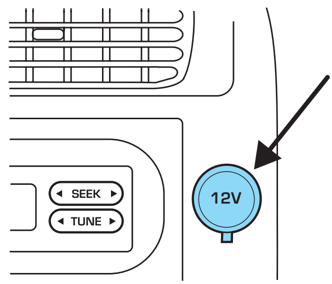
Pour régler le volant :



1. Tirez vers vous la commande de déblocage et maintenez-la dans cette position.
2. Déplacez le volant vers le haut ou vers le bas à la position désirée.
3. Relâchez la commande de déblocage du volant pour immobiliser le volant de direction dans la position choisie.

AVERTISSEMENT : N'effectuez jamais le réglage du volant de direction en conduisant.

PRISE DE COURANT AUXILIAIRE 12V



Les prises de courant sont conçues uniquement pour le branchement d'accessoires. N'y suspendez ni accessoire ni support d'accessoire. L'utilisation inadéquate des prises de courant peut provoquer des dommages non couverts par la garantie.

Les prises de courant auxiliaires sont situées sur le tableau de bord.
Ne branchez pas d'accessoires électriques en option dans l'allume-cigares. Utilisez les prises de courant.

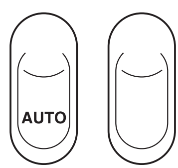
N'utilisez pas les prises de courant pour actionner l'élément de l'allume-cigares.

L'alimentation maximale disponible à chaque prise de courant dépend de l'intensité du fusible. Par exemple : un fusible de 20 A devrait permettre une alimentation maximale de 240 watts, un fusible de 15 A, une alimentation maximale de 180 watts et un fusible de 10 A, une alimentation maximale de 120 watts. Une consommation excédant ces limites peut faire griller le fusible. Consultez la rubrique *Porte-fusibles de l'habitacle* du chapitre *Dépannage* pour connaître l'intensité des fusibles de votre véhicule.

Gardez toujours les chapeaux des prises de courant fermés lorsqu'elles ne sont pas utilisées.

GLACES À COMMANDE ÉLECTRIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

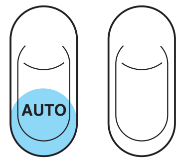
AVERTISSEMENT : Avant de fermer les glaces à commande électrique, assurez-vous que rien ne peut gêner leur fermeture, et que les enfants ou les animaux de compagnie sont éloignés des glaces.



Appuyez sur la portion inférieure du commutateur à bascule et maintenez-la enfoncée pour abaisser la glace. Appuyez sur la portion supérieure du commutateur à bascule et maintenez-la enfoncée pour remonter la glace.

Commande à impulsion

Cette commande permet d'abaisser complètement la glace du conducteur sans avoir à maintenir enfoncée la commande de lève-glace. Appuyez à fond sur la commande AUTO et relâchez-la rapidement. Appuyez de nouveau pour l'arrêter.

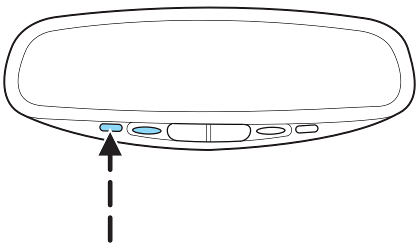


RÉTROVISEUR ANTIÉBLOUISSEMENT À RÉGLAGE AUTOMATIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Lorsque le rétroviseur détecte une lumière éblouissante provenant de l'arrière du véhicule, il s'assombrit automatiquement pour réduire l'éblouissement.

Évitez d'obstruer le champ de détection de la cellule photoélectrique située derrière le rétroviseur, car celui-ci pourrait alors ne pas fonctionner correctement.

Appuyez sur le bouton de gauche situé sur le rétroviseur pour activer ou désactiver la fonction d'antiéblouissement à réglage automatique. Le témoin vert sur la gauche du guichet est allumé lorsque la fonction est active.



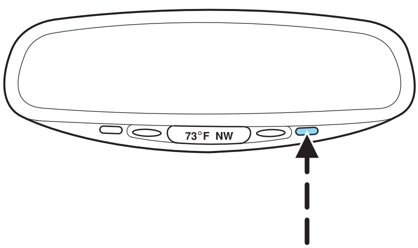
RÉTROVISEUR À ÉLECTROCHROME À BOUSSOLE AVEC AFFICHAGE DE LA TEMPÉRATURE EXTÉRIEURE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

La direction indiquée par la boussole peut être faussée lorsque vous conduisez à proximité de grands immeubles, de ponts, de lignes à haute tension et d'antennes radio puissantes. La lecture de la boussole peut être également modifiée par les objets magnétiques ou métalliques placés sur ou dans le véhicule.

Dans la plupart des cas, si des circonstances faussent la direction indiquée par la boussole, cette dernière se rectifie d'elle-même après quelques jours de fonctionnement du véhicule en conditions normales. Dans le cas contraire, un étalonnage manuel peut être nécessaire. Consultez la rubrique *Étalonnage de la boussole*.

La plupart des zones géographiques ont un nord magnétique quelque peu différent du nord apparaissant sur les cartes géographiques. Cette variation est de quatre degrés entre des zones adjacentes et devient substantielle lorsque le véhicule traverse plusieurs zones. Un réglage de la déclinaison éliminera cette erreur. Consultez la rubrique *Réglage de la déclinaison*.

Température extérieure



Fonctionnement de l'affichage du rétroviseur à boussole :

- appuyez sur le bouton de droite pour commuter l'affichage entre la direction de la boussole et pas d'affichage.

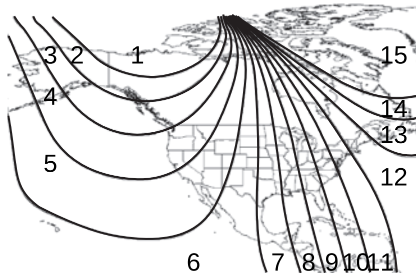
Fonctionnement de l'affichage du rétroviseur à boussole avec lecture de la température extérieure :

- appuyez une fois sur le bouton de droite pour afficher la température en °F et la boussole;
- appuyez deux fois sur le bouton de droite pour afficher la température en °C et la boussole;
- appuyez trois fois sur le bouton de droite pour annuler l'affichage.

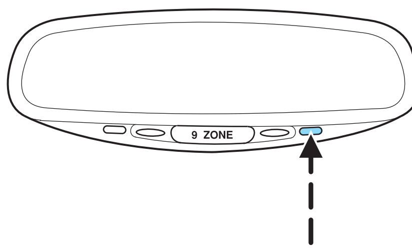
AVERTISSEMENT : L'indicateur de température extérieure n'est pas conçu pour servir de témoin de danger de verglas et ne doit donc pas être utilisé à cette fin. Des températures affichées juste au-dessus du point de congélation ne garantissent pas l'absence de formation de glace sur la route.

Réglage de la déclinaison

1. Déterminez la zone dans laquelle vous vous trouvez en consultant la carte des zones.



2. Tournez le commutateur d'allumage à la position de contact.



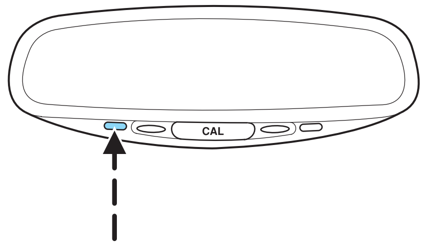
3. Pour changer le réglage de la déclinaison, appuyez sur le bouton de droite et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que la mention ZONE soit affichée au guichet.
4. Appuyez sur le bouton de droite plusieurs fois, jusqu'à ce que le numéro de déclinaison désiré soit affiché. L'affichage au guichet repasse à la direction de la boussole trois secondes après que le bouton a été relâché.

Étalonnage de la boussole

L'étalonnage de la boussole se fait automatiquement pendant la conduite normale du véhicule. Il n'est pas nécessaire de faire un étalonnage manuel de la boussole. Si vous désirez tout de même faire un étalonnage, suivez ces étapes :

1. Faites démarrer le moteur.
2. Pour bénéficier d'un étalonnage optimal, éteignez tous les accessoires électriques et assurez-vous que toutes les portes du véhicule sont fermées.
3. Procédez à ce réglage dans un endroit bien dégagé, exempt de structures en acier et de lignes à haute tension.

4. Appuyez sur le bouton de gauche et maintenez-le enfoncé pendant environ trois secondes, jusqu'à ce que la mention CAL soit affichée au guichet. Relâchez le bouton de gauche pour passer en mode d'étalonnage.

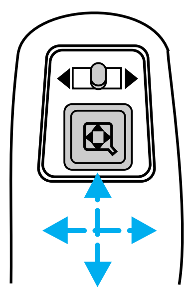


5. Conduisez lentement (moins de 5 km/h [3 mi/h]) en tournant en rond, jusqu'à ce que la mention CAL s'efface (ce qui demande de deux à trois cercles complets).
6. L'étalonnage de la boussole est terminé.

COMMANDE DES RÉTROVISEURS ÉLECTRIQUES (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Pour régler vos rétroviseurs :

1. Sélectionnez ◀ pour régler le rétroviseur gauche ou ▶ pour régler le rétroviseur droit.
2. Déplacez la commande pour orienter le rétroviseur à la position voulue.
3. Replacez la commande au centre pour verrouiller les rétroviseurs à la position choisie.



PROGRAMMATEUR DE VITESSE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

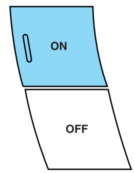
Lorsque le programmateur de vitesse est en fonction, vous pouvez conserver une vitesse égale ou supérieure à 48 km/h (30 mi/h) sans avoir à laisser votre pied sur la pédale d'accélérateur. Le programmateur de vitesse ne fonctionne pas à des vitesses inférieures à 48 km/h (30 mi/h).

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas le programmateur de vitesse en circulation dense ou sur des routes sinueuses, glissantes ou non revêtues. Vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule.

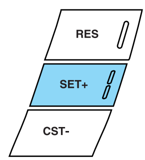
AVERTISSEMENT : Ne passez pas au point mort (N) lorsque le programmateur de vitesse est en fonction. Vous pourriez perdre la maîtrise de votre véhicule ou endommager le moteur.

Réglage du programmateur de vitesse

Pour plus de commodité, les commandes de votre programmateur de vitesse sont situées sur le volant de direction.



1. Appuyez sur la touche ON, puis relâchez-la.
2. Accélérez à la vitesse désirée.
3. Appuyez sur la touche SET +, puis relâchez-la.
4. Relâchez la pédale d'accélérateur.
5. Le témoin  s'allume au tableau de bord.



Remarque :

- La vitesse du véhicule peut varier momentanément lorsque vous roulez sur une pente raide.
- Si la vitesse du véhicule augmente au-delà de la vitesse programmée lorsque vous descendez la pente, serrez les freins pour réduire la vitesse.
- Si la vitesse de votre véhicule chute de plus de 16 km/h (10 mi/h) sous la vitesse programmée lorsque vous montez la pente, le programmateur de vitesse se désactivera automatiquement.
- Si la vitesse de véhicule baisse à 40 km/h (25 mi/h) ou moins, le programmateur de vitesse se désactive.

Désactivation du programmateur de vitesse

Pour désactiver le programmateur de vitesse :

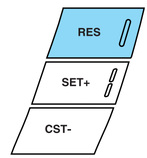
- appuyez sur la pédale de frein; ou
- enfoncez la pédale de débrayage (selon l'équipement).

La vitesse préalablement programmée n'est pas effacée lorsque le programmateur de vitesse est désactivé.

Remarque : Une augmentation passagère du régime du moteur est possible et normale si vous utilisez la pédale d'embrayage pour désactiver le programmateur de vitesse.

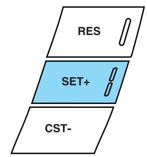
Reprise de la vitesse programmée

Appuyez sur la touche RES (reprise), puis relâchez-la pour ramener automatiquement le véhicule à la vitesse programmée précédemment. La touche RES ne fonctionne pas lorsque la vitesse du véhicule est inférieure à 48 km/h (30 mi/h).



Augmentation de la vitesse avec le programmateur de vitesse en fonction

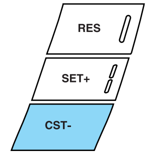
Il existe trois façons de programmer une vitesse supérieure :



- maintenez la touche SET + jusqu'à la vitesse désirée, puis relâchez-la; ou
- appuyez et relâchez la touche SET + pour activer la fonction de « réglage instantané ». Chaque pression sur la touche augmente la vitesse programmée de 1,6 km/h (1 mi/h); ou
- accélérez à la vitesse désirée au moyen de la pédale d'accélérateur. Lorsque le véhicule atteint la vitesse désirée, appuyez et relâchez la touche SET +.

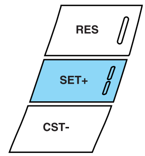
Réduction de la vitesse avec le programmateur de vitesse en fonction

Il existe trois façons de réduire la vitesse programmée :



- appuyez sur la touche CST – jusqu'à la vitesse désirée et relâchez-la; ou
- appuyez et relâchez la touche CST – pour activer la fonction de « réglage instantané ». Chaque pression sur la touche réduit la vitesse programmée de 1,6 km/h (1 mi/h); ou

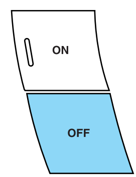
- appuyez sur la pédale de frein ou d'embrayage (selon l'équipement), puis sur la touche SET + lorsque la vitesse désirée est atteinte.



Mise hors fonction du programmateur de vitesse

Il existe trois façons de mettre le programmateur de vitesse hors fonction :

- appuyez sur la pédale de frein ou sur la pédale de débrayage (selon l'équipement). Ceci n'effacera pas la vitesse programmée précédemment;
- appuyez sur la touche OFF du programmateur de vitesse;
- coupez le contact.



Remarque : Lorsque vous mettez le programmateur de vitesse ou le commutateur d'allumage hors fonction, la mémoire de votre programmateur de vitesse est effacée.

Remarque : Le fait d'enfoncer la pédale de débrayage peut entraîner un sursaut du régime du moteur pendant que ce dernier retourne au ralenti. Ceci est normal.

COMMANDE DE SURMULTIPLIÉE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

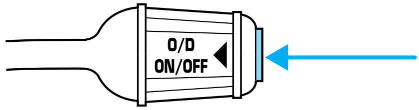
Passage en surmultipliée

D (surmultipliée) est la position normale de conduite pour obtenir la meilleure consommation de carburant possible.

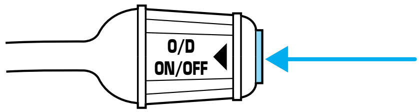
La surmultipliée permet le passage ou la rétrogradation automatique à tous les rapports disponibles.

Annulation de la surmultipliée

Appuyez sur le contacteur d’annulation de surmultipliée, situé à l’extrémité du levier de vitesse. Le témoin d’annulation de surmultipliée (O/D OFF) s’allume au tableau de bord. La boîte de vitesses fonctionne alors à tous les rapports, sauf à la surmultipliée.



Pour reprendre le fonctionnement normal de la surmultipliée, appuyez de nouveau sur le contacteur. Le témoin d’annulation de surmultipliée s’éteint.



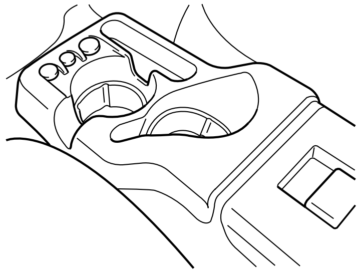
À chaque nouveau démarrage, la boîte de vitesses revient automatiquement en position normale de surmultipliée (D) .

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le levier de vitesse et l’utilisation du contacteur d’annulation de surmultipliée, consultez la rubrique *Fonctionnement de la boîte de vitesses automatique* du chapitre *Conduite*.

CONSOLE CENTRALE (SELON L’ÉQUIPEMENT)

La console centrale de votre véhicule peut comporter plusieurs caractéristiques utiles. Celles-ci comprennent notamment :

- un compartiment de rangement avec logement pour cassettes et disques compacts;
- des porte-gobelets;
- un range-monnaie;
- accoudoir relevable.



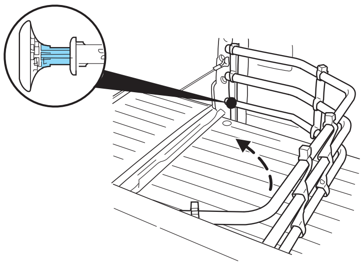
AVERTISSEMENT : Ne placez que des gobelets en matériau souple dans le porte-gobelet. Les objets durs peuvent provoquer des blessures en cas d’accident.

RALLONGE DE PLATEAU (SELON L'ÉQUIPEMENT)

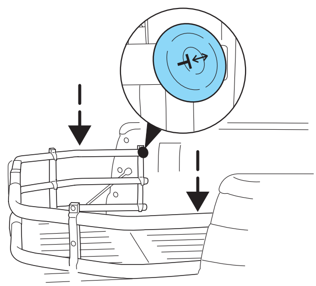
Votre véhicule peut être équipé d'une rallonge de plateau conçue pour agrandir le plateau de pickup sur la longueur afin de pouvoir y déposer des charges plus longues.

Pour déployer la rallonge de plateau :

1. Abaissez le hayon.
2. Tirez les boutons ronds situés de chaque côté de la rallonge pour dégager cette dernière du plateau de pickup.
3. Faites pivoter la rallonge sur le hayon.



4. Exercez une pression uniforme sur la rallonge et poussez sur les boutons ronds de chaque côté pour la verrouiller.



Les repères verts sur l'axe indiquent que le plateau est verrouillé. Les vis de blocage à pince se trouvant sous la barre du milieu peuvent être serrées dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour plus de sécurité.

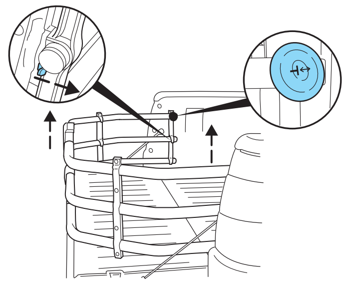
Remarque : Si le repère rouge sur l'axe est visible, la rallonge de plateau n'est pas verrouillée ou est mal fixée.

Pour ranger la rallonge de plateau, suivez les étapes un à quatre dans l'ordre inverse.

La rallonge de plateau peut recevoir des charges allant jusqu'à 46 kg (100 lb) déposées sur le hayon.

Lorsqu'elle n'est pas utilisée, la rallonge de plateau doit toujours demeurer dans sa position de rangement et le hayon doit être fermé.

Pour la conduite hors route, la rallonge de plateau doit être retirée et le hayon doit être fermé.



Pour enlever la rallonge de plateau :

1. Tirez la rallonge.
2. Tirez les boutons ronds situés de chaque côté de la rallonge pour déverrouiller cette dernière.

Assurez-vous que les vis de blocage à pince sont desserrées avant de retirer la rallonge.

3. Appuyez sur les agrafes de blocage se trouvant sous la barre du milieu de chaque côté et soulevez la rallonge de plateau pour la sortir du plateau.

Remarque : Retirez et rangez la rallonge de plateau lorsque vous ne l'utilisez pas.

Pour installer la rallonge de plateau, procédez à l'inverse de l'opération de retrait.

CLÉS

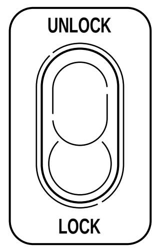
La clé fonctionne dans toutes les serrures du véhicule. En cas de perte, des clés de rechange sont disponibles chez votre concessionnaire.

Vous devriez toujours conserver une deuxième clé avec vous, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas d'urgence.

Consultez la rubrique *Système antidémarrage SecuriLock™* pour obtenir de plus amples renseignements.

VERROUILLAGE ÉLECTRIQUE DES PORTES (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Appuyez sur le haut de la commande pour déverrouiller toutes les portes et sur le bas de celle-ci pour les verrouiller.



SYSTÈME D'ENTRÉE SANS CLÉ À TÉLÉCOMMANDE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Le système d'entrée sans clé à télécommande vous permet de verrouiller et de déverrouiller sans clé toutes les portes du véhicule.

Les fonctions de la télécommande ne peuvent être activées que si le commutateur d'allumage est à la position Antivol.

En cas d'anomalie du système d'entrée sans clé de votre véhicule, assurez-vous d'apporter **TOUTES les télécommandes** chez votre concessionnaire pour que le problème puisse y être diagnostiqué.

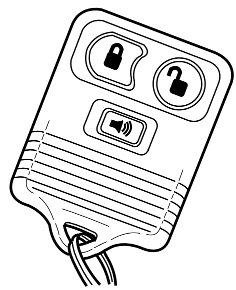
INFORMATIONS D'ORDRE GÉNÉRAL : Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règlements de la FCC des États-Unis et aux normes RS-210 d'Industrie Canada. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : 1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles; et 2) il doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer de façon inopportune. Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut révoquer le droit de l'utilisateur d'en faire usage.

Ce dispositif est conforme aux normes de la section 15 des règlements de la FCC des États-Unis et aux normes RS-210 d'Industrie Canada. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes : 1) ce dispositif ne doit pas causer d'interférences nuisibles, et 2) il doit accepter toutes les interférences, même celles qui pourraient l'activer de façon inopportune.

Tout changement apporté au dispositif sans l'approbation expresse des autorités compétentes peut annuler l'autorisation de l'utiliser.

Votre véhicule est doté d'un système d'entrée sans clé à télécommande qui vous permet de :

- déverrouiller toutes les portes du véhicule sans clé;
- verrouiller toutes les portes du véhicule sans clé;
- déclencher l'alarme de détresse.



En cas d'anomalie du système d'entrée sans clé de votre véhicule, assurez-vous d'apporter **TOUTES les télécommandes** chez votre concessionnaire pour que le problème y soit diagnostiqué.

Déverrouillage des portes

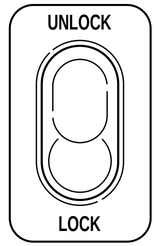
1. Appuyez sur la touche et relâchez-la pour déverrouiller la porte du conducteur. **Remarque :** L'éclairage intérieur s'allume.
2. Appuyez de nouveau sur la touche et relâchez-la dans les trois secondes qui suivent pour déverrouiller toutes les portes.

Verrouillage des portes

- Appuyez sur la touche et relâchez-la pour verrouiller toutes les portes. Les feux de stationnement clignotent une fois pour confirmer le verrouillage; si l'une des portes n'est pas bien fermée, ils ne clignoteront pas.
- Appuyez une seconde fois sur la touche dans les deux secondes et toutes les portes seront verrouillées, les feux de stationnement clignoteront et l'avertisseur sonore se fera entendre une fois pour confirmer le verrouillage.

Désactivation du verrouillage électrique des portes

La fonction de déverrouillage des portes ne peut pas être activée de l'intérieur du véhicule si :



- le commutateur d'allumage est mis à la position Arrêt;
- une période de 20 secondes s'est écoulée après que toutes les portes du véhicule ont été fermées et verrouillées avec la télécommande ou la touche de verrouillage électrique des portes (pendant que la porte associée à cette touche est ouverte).

La fonction de déverrouillage peut être activée de nouveau si :

- une porte a été entrouverte;
- le commutateur d'allumage est mis à la position Contact; ou
- la touche de déverrouillage de la télécommande est enfoncée.

Déclenchement de l'alarme de détresse

Appuyez sur pour activer l'alarme. L'avertisseur sonore retentit pendant 30 secondes au maximum et les feux de position clignotent pendant tout au plus trois minutes. Appuyez de nouveau sur cette touche ou établissez le contact pour désactiver l'alarme, ou attendez que l'alarme s'arrête automatiquement après trois minutes.

Remarque : L'alarme de détresse ne fonctionne que si le commutateur d'allumage est en position Arrêt ou Accessoires.

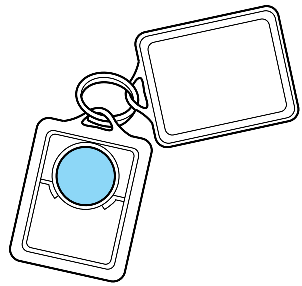
Remplacement de la pile

La télécommande d'entrée sans clé est alimentée par une pile plate au lithium CR2032 de 3 volts ou par une pile équivalente. La portée normale de votre télécommande est d'environ 10 mètres (33 pieds). Une réduction de portée de la télécommande peut être occasionnée par :

- les conditions atmosphériques;
- la proximité d'une station émettrice de radio;
- la présence de structures à proximité du véhicule;

- la présence d’autres véhicules stationnés à proximité du vôtre.

Procédez comme suit pour remplacer la pile :



1. Engagez une pièce de monnaie mince entre les deux moitiés du boîtier près de l’anneau porte-clés. **NE DÉMONTEZ PAS LA PARTIE AVANT DE LA TÉLÉCOMMANDE D’ENTRÉE SANS CLÉ. Une télécommande endommagée risque de ne plus fonctionner.**
2. Retirez la pile.
3. Installez la pile neuve. Consultez le diagramme à l’intérieur de la télécommande pour installer la pile dans le bon sens.
4. Refermez le boîtier.

Remarque : Le remplacement des piles **n’efface pas** la programmation de la télécommande d’entrée sans clé de votre véhicule. Après avoir changé les piles, la télécommande devrait fonctionner normalement.

Remplacement des télécommandes perdues

Si vous désirez acheter des télécommandes supplémentaires ou faire reprogrammer votre télécommande d’entrée sans clé parce que vous en avez perdu une, vous pouvez effectuer la reprogrammation vous-même ou apporter **toutes vos télécommandes** chez votre concessionnaire autorisé pour les faire reprogrammer.

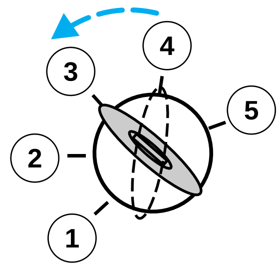
Reprogrammation de vos télécommandes d’entrée sans clé

Assurez-vous d’avoir **toutes vos télécommandes d’entrée sans clé** (pour un maximum de quatre) à portée de la main avant de commencer la procédure.

Pour reprogrammer vos télécommandes d’entrée sans clé :

1. Assurez-vous que le véhicule est déverrouillé électroniquement.
2. Insérez la clé dans le commutateur d’allumage.

3. Tournez la clé de la position Antivol (2) à la position Arrêt (3).



4. Alternez rapidement entre la position Arrêt (3) et la position Contact (4) huit fois de suite dans un délai de dix secondes. **Remarque :** Le huitième cycle doit se terminer avec le commutateur à la position Contact (4). Lorsque le commutateur d'allumage est mis à la position Contact (4), les témoins du tableau de bord s'allument pour vérifier le bon fonctionnement des ampoules.
5. Les portes se verrouillent, puis se déverrouillent, confirmant le passage en mode de programmation.
6. Dans les vingt secondes qui suivent, appuyez sur n'importe quelle touche de la télécommande d'entrée sans clé. **Remarque :** Si vous dépassez le délai de vingt secondes, vous devez recommencer la procédure à partir du début.
7. Les portes se verrouillent, puis se déverrouillent, confirmant la programmation de cette télécommande d'entrée sans clé.
8. Répétez l'étape 6 pour programmer chacune des autres télécommandes d'entrée sans clé.
9. Tournez le commutateur d'allumage à la position Arrêt (3) lorsque vous avez terminé la programmation de toutes vos télécommandes.
10. Les portes se verrouillent, puis se déverrouillent, pour confirmer la fin de la programmation.

Éclairage à l'entrée

L'éclairage intérieur s'allume lorsque le système d'entrée sans clé à télécommande est employé pour déverrouiller les portes ou pour actionner l'alarme de détresse.

Le système d'éclairage à l'entrée éteint les lampes intérieures :

- si le commutateur d'allumage est mis à la position Contact;
- si la touche de verrouillage de la télécommande d'entrée sans clé est enfoncée;

- si celles-ci sont allumées depuis 25 secondes.

Pour que l'éclairage à l'entrée puisse fonctionner, le commutateur du plafonnier (selon l'équipement) **ne doit pas** être réglé à la position OFF (hors fonction).

L'éclairage intérieur ne s'éteint pas si :

- il a été allumé au moyen du rhéostat d'éclairage; ou
- l'une des portes est ouverte.

La protection antidécharge de la batterie éteindra les lampes intérieures 30 minutes après la fermeture de la dernière porte, et ce, même si le rhéostat d'éclairage est en fonction.

SYSTÈME ANTIDÉMARRAGE SECURILOCK™

Le système antidémarrage SecuriLock™ est un dispositif qui interdit le démarrage du moteur de votre véhicule. Ce système est conçu pour empêcher le démarrage du moteur en cas d'utilisation d'une clé autre qu'une **clé à puce** programmée pour votre véhicule.

Le système antidémarrage SecuriLock™ n'est pas compatible avec les dispositifs de démarrage à distance de deuxième monte qui ne sont pas distribués par Mazda. L'emploi de ces télécommandes peut entraîner des difficultés de démarrage et la perte de toute protection contre le vol.

Deux clés à puce vous sont remises avec votre véhicule; vous pouvez acheter des clés supplémentaires chez votre concessionnaire. Les nouvelles clés peuvent être programmées chez votre concessionnaire ou vous pouvez les programmer vous-même. Consultez la rubrique *Programmation de clés supplémentaires* pour savoir comment programmer les clés à puce.

Remarque : Vous pouvez programmer jusqu'à huit clés correspondant au système antidémarrage de votre véhicule.

Remarque : certains articles tels que les gros objets métalliques, les dispositifs électroniques accrochés au porte-clés et utilisés pour l'achat de carburant ou autres objets similaires, ou une autre clé accrochée au même porte-clés que celui où se trouve la clé à puce peuvent entraîner des problèmes de démarrage. Vous devez empêcher ces objets d'entrer en contact avec la clé à puce lors du démarrage du moteur. Bien que ces objets et dispositifs ne puissent pas endommager la clé à puce, ils peuvent toutefois causer des problèmes temporaires s'ils sont trop près de la clé lors du démarrage. Dans un tel cas, coupez le contact et remettez le moteur en marche en prenant soin de tenir éloigné de la clé à puce tout autre objet accroché au porte-clés.

Témoin de l'alarme antivol

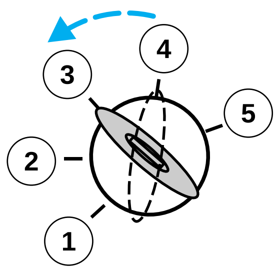
Le témoin de l'alarme antivol se trouve sur le tableau de bord.

- Lorsque le contact est coupé, le témoin clignote à intervalles de deux secondes pour indiquer que le système SecuriLock™ fonctionne comme dispositif antivol.
- Lorsque le commutateur d'allumage est à la position Contact, le témoin s'allume pendant trois secondes puis s'éteint pour indiquer que le système fonctionne normalement.

En cas de problème du système SecuriLock™, le témoin clignote rapidement ou reste alllumé lorsque le contact est établi à l'allumage. Si tel est le cas, faites réparer votre véhicule par un concessionnaire autorisé.

Mise en veille automatique

Le système antidémarrage est immédiatement amorcé lorsque le commutateur d'allumage est à la position Arrêt (3).



Le témoin de l'alarme antivol clignote à intervalle de deux secondes lorsque le système est mis en veille.



Neutralisation automatique

Lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position Contact (4) avec une **clé à puce**, le système antidémarrage est mis hors fonction.

Le témoin antivol s'allume pendant trois secondes puis s'éteint.
Remarque : Si l'indicateur antivol reste allumé pendant une longue période ou clignote rapidement, rendez-vous chez votre concessionnaire pour faire réparer le système.



Remplacement des clés

En cas de perte ou de vol des clés à puce de votre véhicule, si vous n'avez pas de clé supplémentaire, vous devrez faire remorquer votre véhicule chez un concessionnaire. Les codes des clés devront être effacés de la mémoire de votre véhicule et il sera nécessaire de programmer de nouvelles clés à puce.

Le remplacement de clés à puce peut s'avérer très coûteux; il est donc recommandé de garder une clé à puce supplémentaire à l'extérieur du véhicule, dans un endroit sûr, pour pouvoir l'utiliser en cas de perte ou de vol des autres clés. Veuillez vous rendre chez un concessionnaire autorisé pour y acheter des clés de rechange ou des clés supplémentaires.

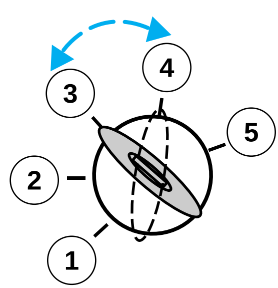
Programmation de clés supplémentaires

Vous pouvez programmer vos clés à puce vous-même. Veuillez lire attentivement toute la procédure avant de commencer.

Conseils :

- vous pouvez programmer jusqu'à huit clés correspondant au système antidémarrage de votre véhicule;
- n'utilisez que des clés Securilock™;
- vous devez avoir à portée de la main les deux clés à puce déjà programmées (dont vous vous servez déjà) et la ou les nouvelles clés non programmées;
- si vous n'avez pas au moins deux clés à puce déjà programmées, présentez-vous chez votre concessionnaire avec votre véhicule pour faire programmer la ou les clés supplémentaires.

1. Insérez une clé déjà programmée dans le commutateur d'allumage.
2. Tournez le commutateur d'allumage de la position Arrêt (3) à la position Contact (4). Gardez le commutateur d'allumage à la position Contact (4) pendant au moins une seconde, mais sans dépasser un délai de dix secondes.



3. Coupez le contact et retirez la clé à puce du commutateur d’allumage.
4. Dans un délai de dix secondes suivant le retrait de la clé, insérez l’autre clé déjà programmée dans le commutateur d’allumage.
5. Tournez le commutateur d’allumage de la position Arrêt (3) à la position Contact (4). Gardez le commutateur d’allumage à la position Contact (4) pendant au moins une seconde, mais sans dépasser un délai de dix secondes.
6. Coupez le contact et retirez la seconde clé à puce du commutateur d’allumage.
7. Dans un délai de vingt secondes suivant le retrait de la clé, insérez la clé non programmée (nouvelle clé ou clé voiturier) dans le commutateur d’allumage.
8. Tournez le commutateur d’allumage de la position Arrêt (3) à la position Contact (4). Gardez le commutateur d’allumage à la position Contact (4) pendant au moins une seconde.
9. Votre nouvelle clé est maintenant programmée.

Si la programmation a réussi, la clé à puce fait démarrer le moteur de votre véhicule et le témoin antivol du tableau de bord s’allume pendant trois secondes, puis s’éteint. Si la programmation a échoué, le moteur du véhicule ne peut pas être démarré et le témoin antivol clignote. En cas de nouvel échec, rendez-vous avec votre véhicule chez votre concessionnaire pour y faire programmer de nouvelles clés.

Si vous désirez programmer des clés supplémentaires, répétez cette procédure à partir de l’étape 1 pour chaque clé.

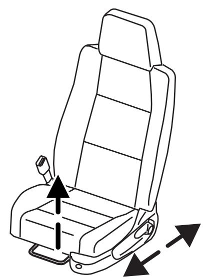
SIÈGES

Ajustement du siège avant à réglage manuel (selon l'équipement)

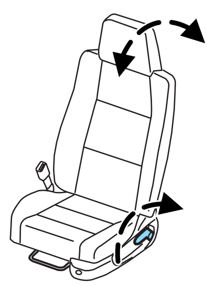
AVERTISSEMENT : Ne réglez jamais le siège du conducteur ou son dossier quand le véhicule est en marche.

AVERTISSEMENT : Lorsque vous conduisez ou prenez place dans un véhicule, assurez-vous que le dossier du siège est bien en position verticale, et la sangle sous-abdominale bien serrée et aussi basse que possible autour des hanches.

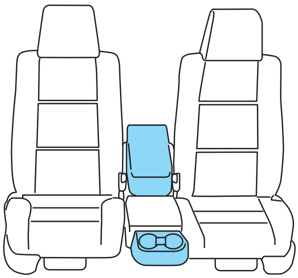
Levez la barre de déblocage pour avancer ou reculer la banquette. Assurez-vous que la banquette est bien bloquée.



Tirez le levier situé sur le côté du coussin du siège vers le haut pour ajuster le dossier.



Siège 60/40 (selon l'équipement)



Pour accéder au bac de rangement de votre accoudoir (selon l'équipement), soulevez le loquet pour ouvrir le couvercle.

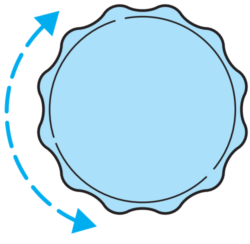
Le porte-gobelets du siège 60/40 (selon l'équipement) peut être retiré pour le nettoyage.

- Saisissez fermement le bas du porte-gobelets et tirez vers le haut.

Pour l'installer :

- Faites glisser le porte-gobelets sur les deux goupilles situées à l'avant du siège du conducteur (côté 60 %).
- Poussez-le vers le bas jusqu'à ce qu'il soit fermement verrouillé en place.

Utilisation du support lombaire à réglage manuel (selon l'équipement)

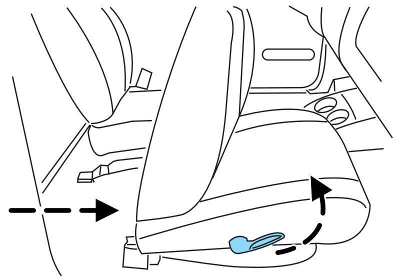


Tournez la commande du support lombaire dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter la fermeté.

Tournez la commande du support lombaire dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour réduire la fermeté.

Accès arrière côté passager (selon l'équipement)

Tirez le levier d'inclinaison. Le siège bascule vers l'avant. Levez la barre de déblocage pour avancer le siège et accéder à l'arrière de la cabine.



Pour ramener le siège à sa position initiale, glissez le coussin de siège vers l'arrière, puis remettez le dossier à la verticale pour le verrouiller. Le siège se verrouillera et vous devrez utiliser la barre de déblocage pour remettre le siège à sa position originale.

SIÈGES ARRIÈRE

Strapontin faisant face vers le centre (cabine allongée à deux portes) (selon l'équipement)

Tirez la poignée du siège vers l'intérieur et vers le bas pour ouvrir le strapontin.

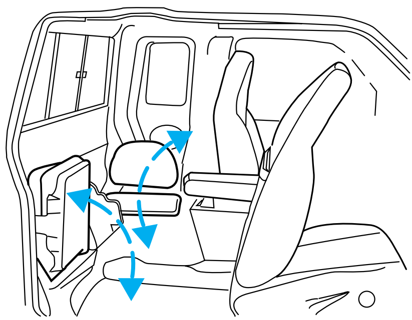
Pour replier le strapontin, relevez le coussin à la verticale.

AVERTISSEMENT : Ne posez jamais un siège de sécurité pour enfant sur un strapontin orienté vers le centre du véhicule.

Strapontin orienté vers le centre (cabine allongée 4 à quatre portes) (selon l'équipement)

Pour ouvrir, tirez le siège vers le bas, et relevez le dossier.

Pour ranger le siège, repliez le dossier et relevez le siège à la position verticale.



AVERTISSEMENT : Ne posez jamais un siège de sécurité pour enfant sur un strapontin orienté vers le centre du véhicule.

DISPOSITIFS DE RETENUE

Précautions concernant les dispositifs de retenue

AVERTISSEMENT : Lorsque vous conduisez ou prenez place dans un véhicule, assurez-vous que le dossier du siège est bien en position verticale, et la sangle sous-abdominale bien serrée et aussi basse que possible autour des hanches.

AVERTISSEMENT : Afin de réduire tout risque de blessures, assurez-vous que les enfants sont assis à un endroit pourvu de dispositifs de retenue adéquats.

AVERTISSEMENT : Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux quand le véhicule est en marche. Un passager ne peut pas protéger un enfant des blessures en cas de collision.

AVERTISSEMENT : Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler leur ceinture, même lorsque la place qu'ils occupent est équipée d'un sac gonflable.

AVERTISSEMENT : Il est extrêmement dangereux pour un passager de prendre place dans l'espace de chargement intérieur ou extérieur du véhicule. Toute personne y prenant place court un plus grand risque de blessures graves, voire mortelles, en cas de collision. Ne laissez personne prendre place ailleurs que sur un siège muni d'une ceinture de sécurité. Assurez-vous que tous les passagers bouclent leur ceinture correctement.

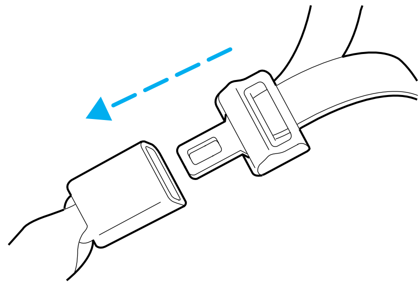
AVERTISSEMENT : En cas de renversement du véhicule, les risques de blessures mortelles sont beaucoup plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte.

AVERTISSEMENT : Chaque siège du véhicule est muni d'une ceinture de sécurité comportant une boucle et une languette qui sont conçues pour fonctionner ensemble. 1) Ne placez le baudrier que sur l'épaule du côté de la portière. Ne portez jamais le baudrier sous le bras. 2) Ne faites jamais passer la ceinture de sécurité autour du cou, du côté intérieur de l'épaule. 3) N'utilisez jamais la même ceinture pour plus d'une personne à la fois.

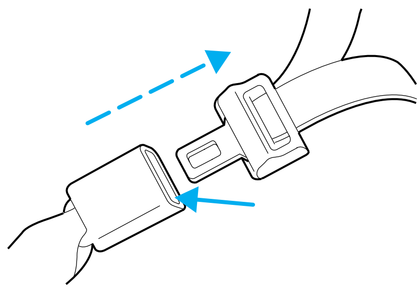
AVERTISSEMENT : Sur les véhicules Cabine allongée 4 à quatre portes, n'ouvrez pas la porte arrière si la ceinture de sécurité arrière est encore bouclée.

Ceintures trois points

1. Pour boucler la ceinture, insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus proche de la direction d'où provient la languette) jusqu'à ce qu'elle s'enclenche et que vous entendiez un déclic. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle.



2. Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton de déblocage et retirez la languette de la boucle.



Les dispositifs de retenue latéraux avant du véhicule sont des ceintures trois points. La ceinture de sécurité du passager latéral avant est dotée de deux modes de blocage dont le fonctionnement est expliqué ci-dessous :

Ceintures de sécurité à absorption d'énergie

- Les sièges du conducteur et du passager avant de droite de ce véhicule sont munis de ceintures de sécurité à absorption d'énergie. Ces ceintures sont conçues pour diminuer davantage les risques de blessures en cas de collision frontale.
- Ce système de ceintures de sécurité à absorption d'énergie est doté d'un enrouleur conçu pour détendre la sangle progressivement et de manière contrôlée afin d'amortir le choc sur la poitrine de l'occupant en cas d'accident.

Mode de blocage par inertie

Ce mode est le mode normal de fonctionnement qui permet le libre mouvement du baudrier mais qui se bloque en réaction aux mouvements du véhicule. Par exemple, en cas de freinage brutal, de virage brusque ou de collision à environ 8 km/h (5 mi/h) ou plus, les ceintures trois points se bloquent pour retenir les occupants.

Mode de blocage automatique (place latérale du passager avant seulement) pour utilisation avec un siège d'enfant

Dans cette position, le baudrier est automatiquement préverrouillé. La ceinture se rétracte tout de même afin d'éliminer tout jeu au niveau de la ceinture diagonale.

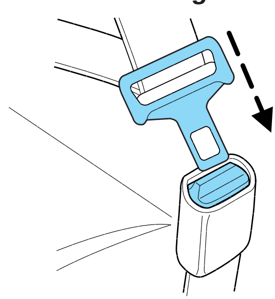
L'enrouleur de la ceinture du conducteur n'a pas de mode de blocage automatique.

Utilisation du mode de blocage automatique

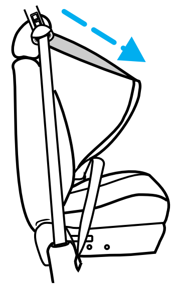
- **Chaque fois** qu'un siège d'enfant est posé sur le siège passager avant. Consultez la rubrique *Dispositifs de retenue pour enfant*, *Sièges de sécurité pour enfant* ou *Contacteur de sac gonflable du passager* plus loin dans ce chapitre.

Mode d'emploi du mode de blocage automatique (place latérale du passager avant seulement) pour utilisation avec un siège d'enfant

- Bouclez la ceinture trois points.



- Saisissez le baudrier et tirez-le vers le bas, jusqu'à ce que la sangle soit complètement sortie de l'enrouleur.



- Laissez la sangle se rétracter. Pendant que la sangle se rétracte, des déclics se font entendre. Ces déclics indiquent que l'enrouleur est en mode de blocage automatique.

Pour sortir du mode de blocage automatique

Débouclez la ceinture trois points et laissez-la se rétracter complètement pour sortir du mode de blocage automatique et revenir au mode normal de blocage par inertie (mode d'urgence).

AVERTISSEMENT : Après une collision, toutes les ceintures de sécurité doivent faire l'objet d'une vérification par un technicien qualifié pour s'assurer qu'elles fonctionnent toujours correctement. Vérifiez que les enrouleurs à blocage automatique de toutes les places latérales fonctionnent correctement. Vérifiez aussi que le « mode de blocage automatique » pour siège d'enfant à la place latérale du passager fonctionne correctement.

AVERTISSEMENT : L'ENSEMBLE DE LA CEINTURE DE SÉCURITÉ ET DE L'ENROULEUR DOIT ÊTRE REMPLACÉ si l'enrouleur à blocage automatique ou toute autre fonction de la ceinture de sécurité s'avèrent défectueux après une vérification menée selon les directives du manuel de réparation.

AVERTISSEMENT : Si vous négligez de remplacer l'ensemble de la ceinture de sécurité et de l'enrouleur, les risques de blessures graves pourraient être plus élevés en cas de collision.

Tendeurs de ceinture de sécurité

Les places du conducteur et du passager de droite avant sont munies de prétendeurs de ceinture de sécurité. Les deux prétendeurs se déclencheront si les sacs gonflables avant se déploient, qu'un occupant ceinturé occupe ou pas l'un des sièges avant côté portes.

Les prétendeurs de ceinture de sécurité sont conçus pour entrer en fonction lors de certaines collisions frontales ou quasi frontales entraînant une décélération longitudinale suffisante. Un prétendeur de ceinture de sécurité est un dispositif qui retient les sangles de la ceinture trois points, de sorte qu'elles soient plus serrées sur le corps de l'occupant.

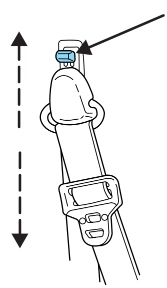
Les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant (y compris les enrouleurs, les boucles, les prétendeurs et les régleurs de dossier et de hauteur) doivent être remplacées en cas de collision entraînant le déclenchement des prétendeurs de ceinture de sécurité. Consultez la rubrique *Entretien des ceintures de sécurité* du présent chapitre.

AVERTISSEMENT : Le fait de ne pas remplacer les ensembles de ceinture de sécurité après un accident pourrait provoquer des blessures corporelles sérieuses en cas de collision.

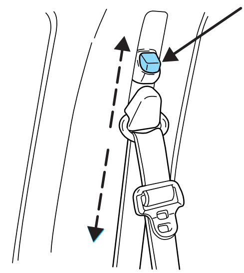
Régleur de hauteur des ceintures de sécurité avant

Les ceintures de sécurité du conducteur et du passager comportent un régleur de hauteur. Réglez la hauteur du baudrier de telle sorte qu'il repose au milieu de l'épaule.

- Cabine simple et cabine allongée à quatre portes



- Cabine allongée à deux portes



Pour abaisser le point d'attache du baudrier, appuyez sur le bouton du régleur et faites glisser ce dernier vers le bas. Pour relever le baudrier, faites glisser le régleur vers le haut. Après le réglage, tirez le régleur vers le bas pour vous assurer qu'il est fermement verrouillé.

AVERTISSEMENT : Placez le régleur du baudrier à la hauteur voulue de sorte que la sangle repose au centre de l'épaule. Si le baudrier n'est pas bien ajusté, l'efficacité de la ceinture diminuera et les risques de blessures graves seront accrus en cas de collision.

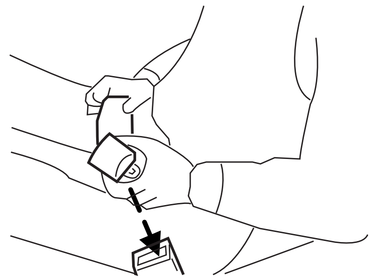
Ceintures sous-abdominales

Réglage des ceintures sous-abdominales

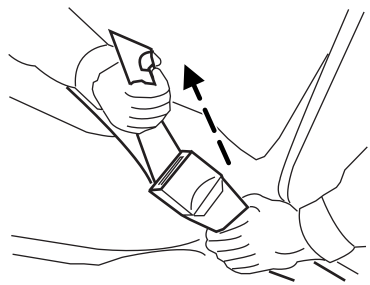
La ceinture sous-abdominale ne se règle pas automatiquement.

AVERTISSEMENT : Les ceintures sous-abdominales doivent être ajustées aussi bas que possible sur les hanches, et non autour de la taille. Une ceinture sous-abdominale mal placée peut entraîner des blessures graves en cas d'accident.

Insérez la languette dans la boucle correspondante (la plus proche de la languette). Pour allonger la sangle, tournez la languette à angle droit par rapport à la sangle et tirez jusqu'à ce qu'elle atteigne la boucle.



Pour serrer la ceinture, tirez sur l'extrémité libre jusqu'à ce que la sangle soit bien ajustée sur les hanches.



Raccourcissez et attachez la ceinture lorsqu'elle n'est pas utilisée pour l'éloigner de la porte et la rendre disponible après le redressement des sièges.

Réglage de la ceinture sous-abdominale du strapontin central faisant face vers l'arrière (selon l'équipement)

La ceinture sous-abdominale du strapontin arrière orienté vers le centre se règle automatiquement. Pour boucler la ceinture, saisissez la languette et tirez pour allonger la sangle jusqu'à ce que la languette atteigne la boucle correspondante. Si la sangle est trop courte pour atteindre la boucle, laissez-la se rétracter complètement et tirez de nouveau pour l'allonger à la longueur souhaitée.

AVERTISSEMENT : Les ceintures sous-abdominales doivent être ajustées aussi bas que possible sur les hanches, et non autour de la taille. Une ceinture sous-abdominale mal placée peut entraîner des blessures graves en cas d'accident.

Si vous devez allonger la ceinture, débouclez-la et répétez la procédure décrite ci-dessus.

Pour déboucler la ceinture, appuyez sur le bouton avant d'ouvrir la porte arrière.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si la ceinture de sécurité est trop courte pour vous, même complètement tendue, il est possible de lui ajouter 20 cm (8 po) au moyen d'une rallonge de ceinture de sécurité. Il est possible de vous procurer celle-ci à votre établissement concessionnaire Mazda autorisé.

N'utilisez qu'une rallonge provenant du même fabricant de la ceinture que vous voulez allonger. Le fabricant est identifié sur une étiquette située à l'extrémité de la sangle. En outre, n'utilisez la rallonge que si la ceinture tirée au maximum est trop courte.

REMARQUE : N'utilisez pas de rallonge pour changer la position du baudrier sur la poitrine.

Témoin et carillon de ceinture de sécurité

Le témoin de ceinture de sécurité s'allume au tableau de bord et le carillon retentit pour rappeler aux occupants de boucler leur ceinture.

Conditions de fonctionnement

Si...	Alors...
La ceinture du conducteur n'est pas bouclée avant de mettre le contact...	Le témoin s'allume pendant une à deux minutes et le carillon retentit pendant quatre à huit secondes.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée pendant que le témoin est allumé et que le carillon avertisseur retentit...	Le témoin s'éteint et le carillon avertisseur cesse de retentir.
La ceinture du conducteur est bouclée avant de mettre le contact...	Le témoin reste éteint et le carillon ne retentit pas.

Rappel de bouclage des ceintures de sécurité BeltMinder

Le rappel de bouclage des ceintures BeltMinder est un avertissement supplémentaire qui s'ajoute à la fonction d'avertissement du port de la ceinture de sécurité. Ce dispositif rappelle au conducteur que la ceinture est débouclée en faisant retentir le carillon par intermittence et en allumant le témoin des ceintures de sécurité au tableau de bord.

Si...	Alors...
La ceinture de sécurité du conducteur n'est pas bouclée alors que le véhicule a atteint une vitesse d'au moins 5 km/h (3 mi/h) et que de une à deux minutes se sont écoulées depuis que le contact a été établi...	Le rappel de bouclage des ceintures BeltMinder se déclenche – le témoin des ceintures de sécurité s'allume et le carillon retentit pendant six secondes toutes les 30 secondes, pour une durée d'environ cinq minutes ou jusqu'à ce que la ceinture du conducteur soit bouclée.
La ceinture du conducteur est bouclée pendant que le témoin des ceintures de sécurité est allumé et que le carillon avertisseur retentit...	Le rappel de bouclage des ceintures BeltMinder ne se déclenche pas.
La ceinture de sécurité du conducteur est bouclée avant d'établir le contact à l'allumage...	Le rappel de bouclage des ceintures BeltMinder ne se déclenche pas.

Les raisons les plus souvent données pour ne pas porter la ceinture de sécurité sont les suivantes (résultats d'enquêtes réalisées aux États-Unis) :

Raisons données...	Considérez les faits suivants...
« Les accidents sont rares. »	**Quelque 36 700 accidents se produisent chaque jour.** Le risque d'être impliqué dans un événement « rare » augmente proportionnellement à la distance parcourue, même pour les bons conducteurs. *Un conducteur sur quatre sera grièvement blessé lors d'un accident au cours de sa vie.*
« Je ne vais pas loin. »	**Trois accidents mortels sur quatre** ont lieu dans un rayon de **40** kilomètres (25 milles) du domicile.
« Les ceintures sont inconfortables. »	Les ceintures de sécurité sont conçues pour améliorer le confort. Si elles ne sont confortables, essayez de changer la position du point d'ancrage supérieur de la ceinture de sécurité et de redresser le dossier du siège au maximum. Ces changements de position peuvent améliorer le confort.
« Je n'avais pas le temps. »	**Une des principales causes d'accident.** Le carillon avertisseur de bouclage des ceintures de sécurité nous avertit que nous n'avons pas pris le temps de boucler notre ceinture.
« Les ceintures de sécurité sont inefficaces. »	**Les ceintures de sécurité,** lorsqu'elles sont utilisées correctement, **réduisent les risques de mort** des passagers avant de **45 % pour les voitures** et de **60 % pour les camionnettes**.

Raisons données...	Considérez les faits suivants...
« Il y a peu de circulation. »	**Un accident mortel sur deux est le résultat d'une perte de la maîtrise du véhicule,** souvent lorsque la voie est complètement libre.
« La ceinture froisse mes vêtements. »	Cela est probable, mais un accident peut causer plus de dégâts que des vêtements froissés, surtout si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité.
« Mes passagers ne portent pas leur ceinture de sécurité. »	Donnez l'exemple : les jeunes gens risquent quatre fois plus de perdre la vie lorsque DEUX occupants ou PLUS ont pris place dans le véhicule. Les enfants et les jeunes frères et sœurs imitent les comportements qu'ils voient.
« J'ai un sac gonflable. »	Les sacs gonflables sont plus efficaces lorsqu'ils sont utilisés en conjonction avec une ceinture de sécurité. Les sacs gonflables avant ne sont pas conçus pour se déployer lors d'un impact arrière ou latéral, ni en cas de capotage du véhicule.
« Je préfère être éjecté du véhicule. »	Ce n'est pas une bonne idée. **Les personnes** qui sont **éjectées du véhicule risquent 40 fois plus de MOURIR**. Les ceintures de sécurité aident à éviter d'être éjecté du véhicule. ON NE CHOISIT PAS SON ACCIDENT.

AVERTISSEMENT : Portez toujours votre ceinture de sécurité. Ne vous asseyez pas sur une ceinture de sécurité bouclée dans le but d'éviter le déclenchement du carillon avertisseur de bouclage des ceintures de sécurité ou de faire croire aux policiers que vous la portez. La ceinture de sécurité et le carillon avertisseur de bouclage des ceintures de sécurité sont conçus pour assurer votre protection.

Désactivation temporaire

Chaque fois que la ceinture est bouclée puis débouclée au cours d'un cycle d'allumage (contact établi), le rappel de bouclage des ceintures BeltMinder est désactivé, mais pour ce cycle d'allumage seulement.

Désactivation/activation du dispositif de rappel de bouclage de ceinture de sécurité BeltMinder

Lisez attentivement les étapes 1 à 9 avant d'activer ou de désactiver le rappel de bouclage de ceinture de sécurité BeltMinder.

Pour activer ou désactiver ce dispositif, procédez comme décrit ci-dessous.

Avant de procéder, assurez-vous des conditions suivantes :

- le frein de stationnement est serré;
- le levier de vitesse est en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou au point mort (boîte de vitesses manuelle);
- le contact est coupé;
- toutes les portes sont fermées;
- la ceinture de sécurité du conducteur est débouclée;
- le commutateur des feux de position/de stationnement est en position d'arrêt (la commande automatique des phares, si le véhicule en est équipé, n'a aucun effet sur cette procédure).

AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures, n'activez ou ne désactivez jamais le dispositif de rappel de bouclage des ceintures de sécurité en conduisant le véhicule.

Méthode de désactivation/activation du dispositif BeltMinder

1. Mettez le contact. (NE METTEZ PAS LE MOTEUR EN MARCHE.)
2. Attendez que le témoin de ceinture de sécurité s'éteigne (environ une à deux minutes).

- Les étapes 3 à 5 doivent être effectuées dans un délai de 60 secondes, sinon la marche à suivre devra être reprise du début.

3. Bouclez et débouclez la ceinture de sécurité trois fois, en terminant la séquence avec la ceinture débouclée. Cette opération peut être effectuée avant ou pendant l'activation du rappel de bouclage de ceinture de sécurité BeltMinder.
4. Allumez et éteignez les feux de position et les phares.
5. Bouclez et débouclez la ceinture de sécurité trois fois, en terminant la séquence avec la ceinture débouclée.

- Après l'étape 5, le témoin de ceinture de sécurité s'allume pendant trois secondes.

6. Lorsque le témoin de ceinture de sécurité s'éteint, dans les sept secondes qui suivent, bouclez et débouclez la ceinture de sécurité.

- Cette action désactive le rappel de bouclage de ceinture de sécurité BeltMinder s'il était activé ou, au contraire, le met en fonction s'il était désactivé.

7. La confirmation de la désactivation du rappel de bouclage des ceintures de sécurité est indiquée par le clignotement du témoin de ceinture de sécurité quatre fois par seconde, durant trois secondes.
8. La confirmation de l'activation du rappel de bouclage des ceintures de sécurité est indiquée par :

- le clignotement du témoin de ceinture de sécurité quatre fois par seconde, durant trois secondes;
- suivi d'une désactivation du témoin de ceinture de sécurité durant trois secondes;
- puis de nouveau, le témoin de ceinture de sécurité clignote quatre fois par seconde, durant trois secondes.

9. Lorsque ces opérations de confirmation ont été effectuées, la désactivation ou l'activation du dispositif est terminée.

Entretien des ceintures de sécurité

Vérifiez périodiquement toutes les ceintures de sécurité pour vous assurer qu'elles fonctionnent normalement et qu'elles ne sont pas endommagées.

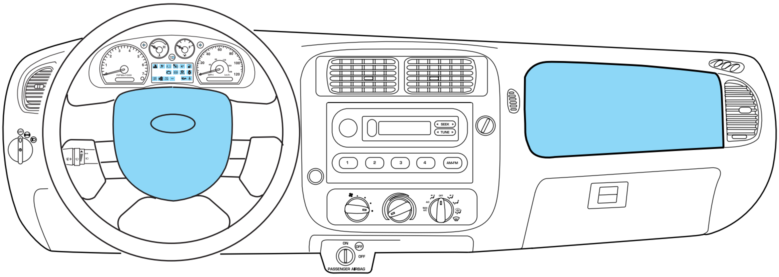
REMARQUE : En cas de doute sur les procédures à suivre, conduisez votre véhicule à un établissement concessionnaire Mazda autorisé pour qu'on y procède à une inspection. Assurez-vous que les ceintures ne sont pas coupées, entaillées ou usées. Remplacez-les au besoin. Vérifiez les enrouleurs à blocage automatique de toutes les places latérales ainsi que le mode de blocage automatique pour siège d'enfant de la ceinture de sécurité du passager avant. Tous les dispositifs de retenue, y compris les enrouleurs, les boucles, les ensembles de boucles des sièges avant, les ensembles de supports de boucle (régleurs coulissants, selon l'équipement), les régleurs de ceinture à baudrier (selon l'équipement), les guides de ceinture sur les dossiers de siège (selon l'équipement), les points d'ancrage pour siège d'enfant (selon l'équipement), les boucles de verrouillage et points d'ancrage inférieurs pour siège d'enfant (selon l'équipement) ainsi que la boulonnerie d'ancrage doivent être vérifiés après une collision. Mazda recommande de remplacer toutes les ceintures de sécurité qui étaient en fonction au moment de la collision. Cependant, si la collision était mineure et qu'un technicien Mazda autorisé détermine que les ceintures sont en bon état et fonctionnent correctement, leur remplacement n'est pas nécessaire. Les ceintures qui n'étaient pas utilisées au moment de la collision doivent quand même être vérifiées et remplacées si elles sont endommagées ou ne fonctionnent pas correctement.

Les fonctions d'absorption d'énergie peuvent avoir été activées au moment de la collision et les dispositifs de retenue doivent être vérifiés; si les sacs gonflables avant se sont déployés, les prétendeurs se sont aussi déployés et ils doivent être remplacés, que le siège du passager ait été occupé ou non lors de la collision.

AVERTISSEMENT : Si vous négligez de remplacer les ceintures de sécurité dans les cas mentionnés ci-dessus, des blessures graves pourraient s'ensuivre en cas de collision.

Consultez la rubrique *Intérieur* du chapitre *Nettoyage*.

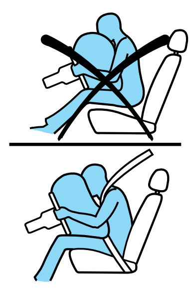
DISPOSITIFS DE PROTECTION SUPPLÉMENTAIRES



Renseignements importants au sujet des dispositifs de protection supplémentaires

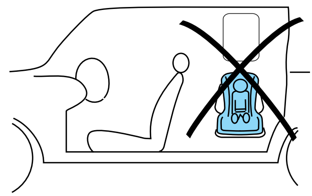
Les dispositifs de protection supplémentaires sont conçus pour être utilisés de concert avec les ceintures de sécurité afin de protéger le conducteur et le passager avant et de réduire la gravité de certaines blessures à la partie supérieure du corps.

AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables NE se déploient PAS lentement ni doucement et le risque de blessures par un sac qui se gonfle augmente à proximité du couvercle du module de sac gonflable. Portez toujours votre ceinture de sécurité.



AVERTISSEMENT : Il a été prouvé qu'un sac gonflable peut blesser et même tuer un enfant installé dans un siège d'enfant orienté vers l'avant. Lorsque vous installez un siège d'enfant à une place avant, y compris à la place centrale (selon l'équipement), vous devez désactiver le sac gonflable du passager après vous être assuré que l'enfant est correctement retenu. Si le siège d'enfant est installé à la place latérale, déplacez le siège du véhicule complètement vers l'arrière.

AVERTISSEMENT : N'installez jamais un siège d'enfant sur un strapontin orienté vers le centre.



AVERTISSEMENT : Les sièges d'enfant orientés vers l'arrière NE doivent JAMAIS être placés sur le siège avant, à moins que le sac gonflable du passager ne soit mis hors fonction. Consultez la rubrique *Interrupteur de neutralisation du sac gonflable du passager* de ce chapitre.



AVERTISSEMENT : Tous les occupants du véhicule, y compris le conducteur, doivent toujours boucler leur ceinture, même lorsque la place qu'ils occupent est équipée d'un sac gonflable.

AVERTISSEMENT : Les autorités en matière de sécurité recommandent de maintenir une distance d'au moins 25 cm (10 pouces) entre la poitrine du passager et le module de sac gonflable.

AVERTISSEMENT : Ne posez jamais les bras ou les pieds sur le module de sac gonflable, car en cas de déploiement, vous pourriez subir de graves fractures au bras ou d'autres blessures.

AVERTISSEMENT : Ne placez jamais de siège d'enfant orienté vers l'arrière sur un siège avant du véhicule à moins que le module de sac gonflable du passager ne soit neutralisé.

Procédez comme suit pour établir une distance convenable entre vous et le sac gonflable :

- reculez votre siège au maximum, sans toutefois compromettre votre confort pour la manœuvre des pédales;
- inclinez légèrement (d'un ou deux degrés) le siège vers l'arrière par rapport à la verticale.

AVERTISSEMENT : Ne posez rien sur le module de sac gonflable, y compris les mains et les pieds. Tout objet posé sur la zone du sac gonflable peut être projeté dans votre visage ou votre torse lors du déploiement du sac gonflable et risquer de vous blesser gravement.

AVERTISSEMENT : Ne tentez jamais de réparer ou de modifier les sacs gonflables de votre véhicule, ou les fusibles de leurs circuits. Consultez plutôt votre concessionnaire Mazda autorisé.

AVERTISSEMENT : Les modifications effectuées à l'avant du véhicule, y compris au châssis, au pare-chocs, au train avant, aux crochets de remorquage et aux chasse-neige peuvent entraver le fonctionnement des détecteurs d'impact des sacs gonflables et conséquemment, accroître le risque de blessures. Ne modifiez pas l'extrémité avant du véhicule.

AVERTISSEMENT : Tout équipement supplémentaire peut entraver le fonctionnement des détecteurs d'impact des sacs gonflables et accroître les risques de blessures. Avant l'installation de tout équipement supplémentaire, renseignez-vous chez votre concessionnaire Mazda autorisé.

AVERTISSEMENT : Le sac gonflable du passager avant n'est pas conçu pour protéger un passager occupant la place centrale avant.

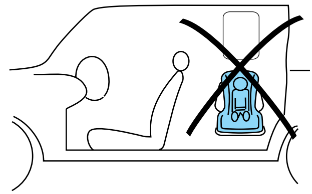
Enfants et sacs gonflables

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la sécurité, veuillez lire en entier les rubriques relatives aux dispositifs de retenue dans le présent guide.



AVERTISSEMENT : Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière devant un dispositif de sac gonflable activé. Il a été prouvé qu'un sac gonflable peut blesser et même tuer un enfant installé dans un siège d'enfant orienté vers l'avant. Lorsque vous installez un siège d'enfant à une place avant (y compris à la place centrale, selon l'équipement), désactivez le sac gonflable latéral du passager après vous être assuré que l'enfant est correctement retenu. Si vous utilisez un siège d'enfant orienté vers l'avant à la place latérale avant, déplacez le siège du véhicule complètement vers l'arrière et désactivez le sac gonflable du passager. Lorsqu'un siège d'enfant orienté vers l'arrière est installé à la place latérale avant, assurez-vous que le sac gonflable du passager est désactivé et avancez le siège du passager complètement jusqu'à ce que le dossier du siège d'enfant soit appuyé contre la planche de bord. Consultez la rubrique *Contacteur de sac gonflable du passager* de ce chapitre.

AVERTISSEMENT : N'installez jamais un siège d'enfant sur un strapontin orienté vers le centre.



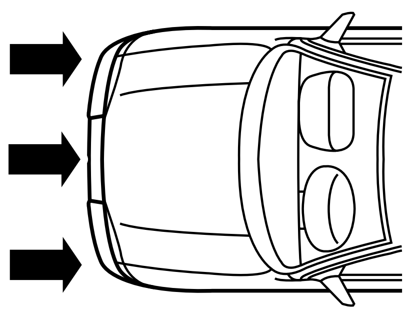
AVERTISSEMENT : Un sac gonflable peut blesser et même tuer un enfant installé dans un siège d'enfant. Les sièges d'enfant ne doivent jamais être placés sur un siège avant, à moins que le sac gonflable du passager n'ait été mis hors fonction. Consultez la rubrique *Contacteur de sac gonflable du passager* de ce chapitre.

AVERTISSEMENT : Les sièges d'enfant orientés vers l'arrière NE doivent JAMAIS être placés sur le siège avant, à moins que le sac gonflable du passager ne soit mis hors fonction.

AVERTISSEMENT : Les sièges rehausseurs doivent seulement être installés aux places équipées d'une ceinture trois points.

AVERTISSEMENT : Pour diminuer les risques de blessures, assurez-vous que les enfants sont assis là où ils peuvent être correctement retenus.

Fonctionnement des dispositifs de protection supplémentaires (sacs gonflables)



Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer lorsque le véhicule subit une décélération longitudinale suffisante.

Si les sacs gonflables ne se déploient pas lors d'une collision, cela n'indique pas nécessairement la présence d'une anomalie du système, mais simplement que l'impact n'était pas suffisant pour déclencher le déploiement. Les sacs gonflables sont prévus pour se déployer en cas d'impact frontal ou quasi frontal, et non en cas de renversement du véhicule ni d'impact latéral ou arrière.

Une fois actionnés, les sacs gonflables se gonflent et se dégonflent rapidement. Après le déploiement, il est normal de remarquer des résidus poudreux ou une odeur de poudre brûlée. Il peut s'agir d'amidon de maïs, de talc (qui sert à lubrifier le sac) ou de composés de sodium (comme le bicarbonate de soude), qui résultent du processus de combustion donnant lieu au gonflage des sacs. Des traces d'hydroxyde de sodium peuvent irriter la peau et les yeux, mais aucun de ces résidus n'est toxique.



Bien que les sacs gonflables soient conçus pour diminuer les risques de blessures graves en cas d'accident, leur déploiement peut provoquer de légères brûlures, des égratignures, des enflures ou une perte d'acuité auditive temporaire. Comme les sacs gonflables doivent se déployer rapidement et avec une force considérable, ils présentent un risque de blessures mortelles ou graves, comme des fractures, des lésions faciales, oculaires ou internes, particulièrement pour les occupants qui ne sont pas bien retenus ou qui n'occupent pas une position normale au moment du déploiement des sacs. C'est pourquoi il est impératif que le conducteur et le passager de droite avant bouclent leur ceinture de sécurité et se tiennent le plus loin possible des modules de sac gonflable, tout en s'assurant, dans le cas du conducteur, d'être assez rapproché des commandes pour bien conserver la maîtrise du véhicule.

AVERTISSEMENT : Plusieurs composants d'un système de sac gonflable sont chauds après le déploiement. Évitez de les toucher car vous pourriez vous brûler.

AVERTISSEMENT : Si le sac gonflable se déploie, il ne peut pas fonctionner à nouveau et doit être remplacé immédiatement. Si le sac gonflable n'est pas remplacé, son compartiment vide augmentera les risques de blessures en cas de collision.

Les dispositifs de protection supplémentaires comprennent les éléments suivants :

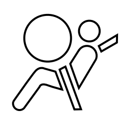
- un module de sac gonflable (comprenant le sac et le gonfleur) pour le conducteur et un pour le passager;
- un contacteur de neutralisation du sac gonflable du passager et un module de commande des dispositifs de protection;
- un témoin et un carillon;
- et le câblage électrique qui relie ces différents éléments.

Le module de commande des dispositifs de protection surveille ses propres circuits internes et le circuit électrique des dispositifs de protection supplémentaires (y compris le contacteur de neutralisation du sac gonflable du passager, le câblage du système, le témoin, l'alimentation électrique d'appoint et les allumeurs).

Évaluation du fonctionnement du circuit

Les dispositifs de protection supplémentaires comportent un témoin au tableau de bord ou un carillon servant à indiquer l'état du système. Consultez la rubrique *Témoin des sacs gonflables* du chapitre *Instruments* ou *Contacteur de neutralisation du sac gonflable du passager* de ce chapitre. Les rideaux gonflables n'exigent aucun entretien périodique.

Une anomalie des dispositifs de protection supplémentaires est indiquée par une ou plusieurs des situations suivantes :



- les témoins clignotent ou restent allumés;
- les témoins ne s'allument pas dès que le contact est établi à l'allumage;
- une série de cinq bips retentit. Cet avertissement sonore est répété périodiquement jusqu'à ce que l'anomalie soit corrigée et le témoin réparé.

Si l'une de ces anomalies se produit, même par intermittence, faites immédiatement vérifier les sacs gonflables à votre établissement concessionnaire Mazda autorisé.

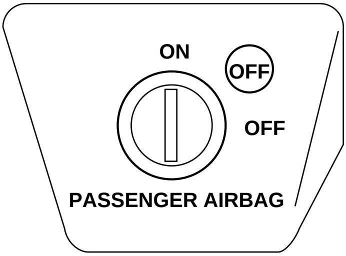
AVERTISSEMENT : Si la réparation n'est pas effectuée, le dispositif peut ne pas fonctionner normalement en cas de collision.

Comment se débarrasser des sacs gonflables ou des véhicules qui en sont équipés (y compris les prétendeurs)

Pour la mise au rebut des prétendeurs de ceinture de sécurité, de sacs gonflables ou de véhicules qui sont équipés de sacs gonflables, consultez le personnel de votre établissement concessionnaire Mazda autorisé ou un technicien qualifié. Cette intervention DOIT ÊTRE effectuée uniquement par du personnel qualifié.

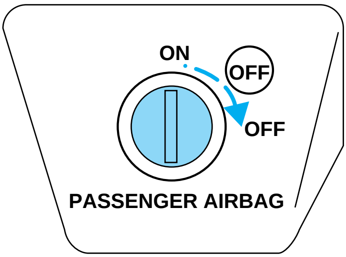
Contacteur de sac gonflable du passager

AVERTISSEMENT : Ce véhicule est équipé d'un contacteur de sac gonflable. Avant de prendre le volant, assurez-vous *à chaque fois* que le contacteur est dans une position conforme à ces directives et avertissements. Si le contacteur n'est pas dans la position appropriée, les risques de blessures graves ou mortelles augmentent en cas de collision.



Neutralisation du sac gonflable du passager

1. Contact coupé.
2. Introduisez la clé de contact dans la fente du contacteur de neutralisation du sac gonflable et tournez-la à la position OFF. Tout en maintenant le contacteur dans cette position, retirez-en la clé.



3. Lorsque le contact est établi à l'allumage, le témoin identifié « OFF » s'allume brièvement, s'éteint et se rallume aussitôt pour confirmer la neutralisation du sac gonflable du passager. N'utilisez pas une seconde clé pour neutraliser le sac gonflable du passager, car la position de neutralisation pourrait être changée.

AVERTISSEMENT : Vous devez désactiver le sac gonflable du côté passager si vous installez un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant du véhicule (la ceinture sous-abdominale centrale des sièges divisés avant ou des sièges arrière orientés vers le centre n'est pas adaptée pour l'installation de sièges d'enfant). Les statistiques révèlent que les enfants de moins de 12 ans sur le siège avant courent un plus grand risque de blessures mineures que les adultes. Si vous devez asseoir un enfant sur le siège du passager avant, asseyez l'enfant le plus grand sur le siège avant, assurez-vous que l'enfant porte la ceinture de sécurité, que le siège du véhicule est reculé au maximum et que le sac gonflable du passager est désactivé. La ceinture sous-abdominale centrale du siège avant ou des sièges arrière orientés vers le centre n'est pas adaptée pour l'installation de sièges d'enfant; il peut ne pas être possible d'asseoir l'enfant le plus grand sur le siège du passager avant si un autre enfant doit être assis dans un siège d'enfant.

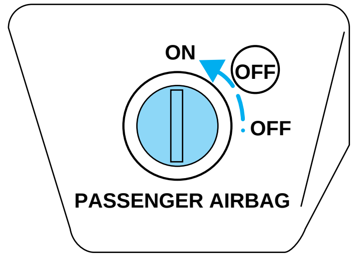
AVERTISSEMENT : Si le témoin « OFF » ne s'allume pas lorsque le contacteur de neutralisation du sac gonflable du côté passager est en position de neutralisation (OFF) et que le contact est établi à l'allumage, faites réparer le contacteur de neutralisation du sac gonflable du côté passager dans les plus brefs délais à votre établissement concessionnaire Mazda autorisé.

AVERTISSEMENT : Retirez toujours la clé du contacteur ON/OFF d'activation/neutralisation du sac gonflable du passager pour éviter l'activation inopinée du contacteur.

Mise en service du sac gonflable du passager

Le sac gonflable du passager reste hors service (OFF) tant qu'il n'est pas remis en service (ON).

1. Introduisez la clé de contact dans la fente du contacteur de neutralisation du sac gonflable et tournez-la à la position « ON ».
2. Le témoin « OFF » s'allume brièvement à l'allumage. Ceci confirme le fonctionnement du sac gonflable du passager.



AVERTISSEMENT : Si le témoin « OFF » s'allume lorsque le contacteur de neutralisation du sac gonflable du passager est en fonction (ON) et que le contact est établi à l'allumage, faites réparer le contacteur de neutralisation du sac gonflable du passager dans les plus brefs délais à votre établissement concessionnaire Mazda autorisé.

Le sac gonflable du passager doit toujours être en service (le témoin « OFF » ne doit *pas* être allumé) sauf pour certaines personnes vulnérables. Référez-vous aux conseils des pages suivantes.

AVERTISSEMENT : Les ceintures de sécurité du conducteur et du passager avant sont conçues pour fonctionner en conjonction avec les sacs gonflables lors de certains types de collision. La neutralisation du sac gonflable annule non seulement la protection offerte par le sac gonflable, mais réduit également l'efficacité des ceintures de sécurité conçues pour fonctionner en conjonction avec le sac gonflable. La plupart des véhicules avec sièges arrière standard n'ont pas de contacteur de neutralisation du sac gonflable du passager, mais Transports Canada et la NHTSA permettent qu'un contacteur de neutralisation soit installé sur demande pour certaines catégories de personnes qui doivent prendre place à l'avant et qu'il y a risque de blessures. Veuillez voir les conseils ci-dessous.

AVERTISSEMENT : Utilisez toujours correctement les ceintures de sécurité et les dispositifs de retenue pour enfants. Si un enfant doit être assis à l'avant dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière, le sac gonflable du passager *doit* être neutralisé, car si le sac gonflable se déploie, le dossier du siège pour enfant se trouve trop près du sac et l'enfant peut être mortellement blessé.

Dans la grande majorité des cas, les sacs gonflables procurent plus de sécurité au conducteur et aux passagers de plus de 12 ans. Pour être efficaces et protéger la vie des passagers, les sacs gonflables doivent se déployer violemment, ce qui peut entraîner, dans certains cas, des blessures mortelles, surtout lorsque l'un des occupants des sièges avant n'a pas bouclé correctement sa ceinture de sécurité. Le meilleur moyen de réduire les risques de blessures causées par le déploiement des sacs gonflables, sans diminuer la sécurité offerte par le véhicule, est de s'assurer que tous les occupants, et particulièrement ceux des sièges avant, ont convenablement bouclé leur ceinture de sécurité. Ainsi, les occupants sont protégés et les sacs gonflables peuvent ainsi procurer la protection additionnelle pour laquelle ils ont été conçus. Si vous choisissez de désactiver votre sac gonflable, vous perdez une part significative des avantages qu'il procure et vous réduisez également l'efficacité des ceintures de sécurité qui, dans les véhicules d'aujourd'hui, sont conçues pour fonctionner de pair avec les sacs gonflables en tant que système de sécurité.

Lisez toutes les étiquettes relatives aux sacs gonflables apposées à l'intérieur du véhicule ainsi que tous les autres avertissements et directives concernant les sacs gonflables dans le présent Guide du propriétaire.

La NHTSA permet d'installer un contacteur de neutralisation du sac gonflable du côté passager selon les critères suivants :

1. **Bébés.** Les bébés de moins d'un an doivent être assis dans un porte-bébé placé sur le siège avant lorsque :

- le véhicule n'a pas de siège arrière;
- la configuration du siège arrière du véhicule ne permet pas la pose d'un porte-bébé orienté vers l'arrière; ou
- selon l'avis d'un médecin, l'état de santé du bébé exige qu'il soit assis à côté du conducteur pour que ce dernier puisse le surveiller.

2. **Enfants âgés d'un à douze ans.** Les enfants d'un à douze ans doivent être assis sur le siège avant lorsque :

- le véhicule n'a pas de siège arrière;
- bien que les enfants d'un à douze ans doivent être assis sur le siège arrière chaque fois qu'il est possible de le faire, ils sont parfois obligés de prendre place sur le siège avant parce qu'il n'y a pas suffisamment de place à l'arrière; ou
- selon l'avis d'un médecin, l'état de santé de l'enfant exige qu'il soit assis à côté du conducteur pour que ce dernier puisse le surveiller.

3. **Raison médicale.** Selon l'avis d'un médecin, l'état de santé du passager :

- rend le déploiement du sac gonflable particulièrement risqué pour cette personne;
- donnerait lieu à des blessures plus graves en cas de déploiement du sac gonflable que celles provoquées éventuellement par le heurt du tableau de bord ou du pare-brise, alors que le sac gonflable est neutralisé et que la ceinture du passager est bouclée.

AVERTISSEMENT : Le siège conducteur et le siège passager de droite avant de ce véhicule sont munis d'une ceinture de sécurité spéciale à absorption d'énergie. Ces ceintures particulières sont conçues spécialement pour fonctionner de pair avec les sacs gonflables afin de réduire les risques de blessures en cas de collision. La sangle de la ceinture à absorption d'énergie est conçue pour se détendre progressivement en cas d'accident afin de diminuer la force exercée sur la poitrine de l'occupant et de réduire ainsi les risques de fractures et de lésions internes. Si le sac gonflable est neutralisé, cette ceinture à absorption d'énergie ne retiendra pas suffisamment le passager lors d'un accident, et ne pourra l'empêcher d'être gravement ou mortellement blessé. Les risques de blessures augmentent avec la violence de l'impact et le poids de l'occupant. Veillez à toujours mettre le sac gonflable en fonction lorsqu'une personne qui ne répond pas aux critères de neutralisation du sac gonflable de la NHTSA prend place sur le siège passager.

Transports Canada permet d'installer un contacteur de neutralisation du sac gonflable du côté passager selon les critères suivants :

1. **Bébés.** Les bébés de moins d'un an doivent être assis dans un porte-bébé placé sur le siège avant lorsque :

- le véhicule n'a pas de siège arrière;
- la configuration du siège arrière du véhicule ne permet pas la pose d'un porte-bébé orienté vers l'arrière; ou
- selon l'avis d'un médecin, l'état de santé du bébé exige qu'il soit assis à côté du conducteur pour que ce dernier puisse le surveiller.

2. **Enfants de moins de douze ans.** Les enfants de moins de douze ans doivent être assis sur le siège avant lorsque :

- le véhicule n'a pas de siège arrière;
- bien que les enfants de moins de douze ans s'assoient sur le siège arrière chaque fois qu'il est possible de le faire, ils sont parfois obligés de prendre place sur le siège avant parce qu'il n'y a pas suffisamment de place à l'arrière; ou
- selon l'avis d'un médecin, l'état de santé de l'enfant exige qu'il soit assis à côté du conducteur pour que ce dernier puisse le surveiller.

3. **Raison médicale.** Selon l'avis d'un médecin, l'état de santé du passager :

- rend le déploiement du sac gonflable particulièrement risqué pour cette personne; et
- donnerait lieu à des blessures plus graves en cas de déploiement du sac que celles encourues éventuellement lors d'un accident, alors que le sac gonflable est neutralisé.

AVERTISSEMENT : Le siège conducteur et le siège passager avant de ce véhicule sont munis d'une ceinture de sécurité spéciale à absorption d'énergie. Ces ceintures particulières sont conçues spécialement pour fonctionner de pair avec les sacs gonflables afin de réduire les risques de blessures en cas de collision. La sangle de la ceinture à absorption d'énergie est conçue pour se détendre progressivement en cas d'accident afin de diminuer la force exercée sur la poitrine de l'occupant et de réduire ainsi les risques de fractures et de lésions internes. Si le sac gonflable est neutralisé, cette ceinture à absorption d'énergie ne retiendra pas suffisamment le passager lors d'un accident, et ne pourra l'empêcher d'être gravement ou mortellement blessé. Les risques de blessures augmentent avec la violence de l'impact et le poids de l'occupant. Veillez à toujours mettre le sac gonflable en fonction lorsqu'une personne qui ne répond pas aux critères de neutralisation du sac gonflable de Transports Canada prend place sur le siège passager.

DISPOSITIFS DE RETENUE POUR ENFANTS

Consultez les rubriques qui suivent pour savoir comment utiliser adéquatement les dispositifs de retenue pour enfants. Consultez également la rubrique *Dispositifs de protection supplémentaires* du présent chapitre pour connaître les directives spéciales d'utilisation des sacs gonflables.

Précautions relatives aux dispositifs de retenue pour enfant

REMARQUE : Au Canada et aux États-Unis, les lois rendent obligatoire l'emploi de dispositifs de retenue pour les enfants. Les lois de plusieurs juridictions exigent l'utilisation de rehausseurs approuvés pour les enfants de moins de huit ans. Consultez les lois en vigueur dans votre région concernant la sécurité des enfants à bord de votre véhicule.

AVERTISSEMENT : Ne laissez jamais un passager tenir un enfant sur ses genoux quand le véhicule est en marche. Un passager ne peut pas protéger un enfant des blessures en cas de collision.

REMARQUE : Respectez soigneusement les directives du fabricant accompagnant le siège d'enfant ou le porte-bébé dont vous équipez votre véhicule.

AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d’enfant. Ne placez jamais un siège d’enfant orienté vers l’arrière devant un dispositif de sac gonflable activé. Si vous devez utiliser un siège d’enfant orienté vers l’avant sur le siège avant, reculez ce dernier au maximum et désactivez le sac gonflable du côté passager.

AVERTISSEMENT : Un sac gonflable peut blesser et même tuer un enfant installé dans un siège d’enfant. Les sièges d’enfant ne devraient jamais être installés à l’avant, à moins que le sac gonflable du passager ne soit mis hors fonction. Consultez la rubrique *Contacteur de sac gonflable du passager*.

AVERTISSEMENT : Les sièges d’enfant orientés vers l’arrière NE doivent JAMAIS être placés sur le siège avant, à moins que le sac gonflable du passager ne soit mis hors fonction. De plus, avancez le siège avant jusqu’à ce que le dossier du siège d’enfant soit appuyé contre le tableau de bord pour assurer un support maximal. (Tous les autres enfants, de même que les sièges d’enfant orientés vers l’avant et les sièges rehausseurs doivent être installés sur les sièges avant reculés au maximum, pour les éloigner le plus possible de la planche de bord.)

AVERTISSEMENT : Ne posez jamais un siège de sécurité pour enfant sur un strapontin orienté vers le centre du véhicule.

Enfants et ceintures de sécurité

Si la taille de l’enfant le permet, il est recommandé de l’attacher dans un siège d’enfant.

Si l’enfant est trop grand pour un siège d’enfant (selon les prescriptions du fabricant du siège), il doit toujours être attaché avec l’une des ceintures de sécurité du véhicule.

Respectez tous les conseils importants sur les dispositifs de retenue et les sacs gonflables qui s’appliquent aux adultes dans votre véhicule.

Si le baudrier de la ceinture peut être positionné de façon à ne pas reposer sur le visage ou sur le cou, attachez l’enfant avec la ceinture

trois points. Le fait de déplacer l'enfant vers le centre du véhicule peut aider à mieux ajuster le baudrier.

AVERTISSEMENT : Ne laissez jamais d'enfants, d'adultes non responsables ou d'animaux seuls dans le véhicule.

AVERTISSEMENT : Installer un enfant de moins de douze ans à l'avant est dangereux. L'enfant pourrait être heurté par un sac gonflable se déployant et être gravement, voire mortellement blessé. N'installez jamais un siège d'enfant sur un strapontin arrière orienté vers le centre. Si vous devez placer un siège d'enfant sur un siège avant, assurez-vous que le sac gonflable du passager est désactivé. Consultez la rubrique *Neutralisation du sac gonflable du passager* dans ce chapitre. N'utilisez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant d'un véhicule équipé de sacs gonflables.

Rehausseur pour enfant

En général, les enfants sont trop grands pour les sièges d'enfant convertibles typiques lorsqu'ils atteignent 18 kg (40 livres) ou qu'ils ont environ 4 ans. Bien que la ceinture trois points fournisse une certaine protection, ces enfants sont encore trop petits pour que la ceinture trois points s'ajuste correctement, ce qui risque d'augmenter les risques de blessures graves.

Afin d'améliorer l'ajustement de la ceinture trois points pour les enfants qui sont trop grands pour utiliser un siège d'enfant, Mazda recommande l'utilisation d'un siège rehausseur.

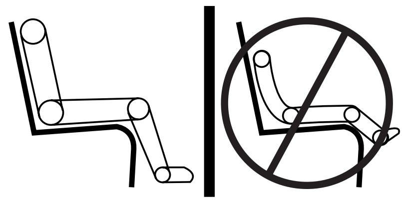
Le rehausseur offre un meilleur ajustement de la ceinture trois points sur l'enfant. L'enfant est assis plus haut, de sorte que la ceinture sous-abdominale passe sur ses hanches et que ses genoux pendent plus confortablement. Le rehausseur améliore aussi l'ajustement du baudrier et le confort de l'enfant qui l'utilise.

Recommandations d'utilisation du rehausseur par les enfants

Les enfants doivent utiliser un rehausseur dès qu'ils sont trop grands pour un siège d'enfant et jusqu'à ce qu'ils soient assez grands pour que la ceinture trois points s'ajuste correctement. En général, la ceinture trois points s'ajuste correctement lorsqu'ils atteignent environ 36 kg (80 lb) (soit environ 8 à 12 ans).

Le rehausseur doit être utilisé jusqu'à ce que vous puissiez répondre « OUI » à TOUTES les questions suivantes :

- L'enfant peut-il s'asseoir le dos contre le dossier du siège tout en gardant les genoux confortablement pliés sur le bord du siège sans être affaissé?



- La ceinture sous-abdominale passe-t-elle bas sur ses hanches?
- Le baudrier passe-t-il au centre de son épaule et de sa poitrine?
- L'enfant peut-il rester assis ainsi pour toute la durée du trajet?

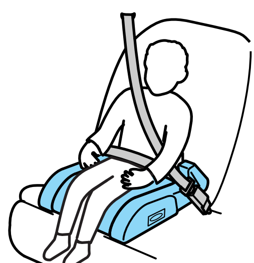
AVERTISSEMENT : Les sièges rehausseurs doivent seulement être installés aux places équipées d'une ceinture trois points.

Types de rehausseur

Il existe deux types de rehausseur :

- Sans dossier.

  Si votre rehausseur sans dossier possède un bouclier amovible, retirez celui-ci et utilisez la ceinture trois points. Si le dossier du siège du véhicule est bas et sans appui-tête, un rehausseur sans dossier peut faire que la tête (au-dessus du niveau des oreilles) de l'enfant soit positionnée plus haut que le siège. Dans un tel cas, utilisez un siège rehausseur à haut dossier.



- Avec dossier.

  Si, lors de l'utilisation d'un rehausseur sans dossier, vous ne pouvez trouver de siège qui supporte adéquatement la tête de l'enfant, un rehausseur à dossier doit alors être utilisé.



Les deux types de rehausseur peuvent être utilisés dans un véhicule sur un siège doté d'une ceinture trois points si l'enfant pèse plus de 18 kg (40 lb).

Le baudrier doit passer sur la poitrine de l'enfant et reposer fermement au centre de son épaule. La ceinture sous-abdominale doit passer et reposer fermement sur ses hanches, jamais sur l'estomac.

Si le rehausseur glisse sur le siège du véhicule, il peut être maintenu en place en installant un filet caoutchouté vendu comme doublure d'étagère ou sous-tapis.

L'importance du baudrier

La tête de l'enfant peut heurter une surface dure lors d'une collision si un rehausseur est utilisé sans baudrier. De ce fait, n'utilisez jamais de rehausseur avec une ceinture sous-abdominale uniquement. Il est recommandé d'utiliser un siège rehausseur en combinaison avec une ceinture trois points.

AVERTISSEMENT : Respectez toutes les directives fournies par le fabricant du rehausseur.

AVERTISSEMENT : Ne faites jamais passer le baudrier sous le bras de l'enfant ou derrière son dos, ce qui annule toute protection au niveau du torse et accroît les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

AVERTISSEMENT : N'asseyez jamais l'enfant sur des coussins, des livres ou des serviettes pour le rehausser. Ceux-ci peuvent glisser et accroître les risques de blessures graves ou mortelles en cas de collision.

SIÈGES DE SÉCURITÉ POUR ENFANT

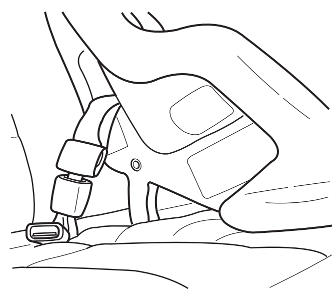


Siège d’enfant ou porte-bébé

Utilisez un siège d’enfant recommandé pour le poids et la taille de l’enfant. Respectez toutes les directives du fabricant du siège d’enfant que vous installez dans votre véhicule. Si le siège d’enfant n’est pas installé convenablement, l’enfant risque d’être blessé en cas d’arrêt brusque ou de collision.

Procédez comme suit pour installer un siège d’enfant :

- lisez et respectez les directives données à la rubrique *Dispositifs de protection supplémentaires* du présent chapitre;



- utilisez la boucle de la ceinture de sécurité qui correspond à la place assise où vous installez le siège d’enfant (la boucle la plus proche de la direction d’où provient la languette);
- insérez la languette dans la boucle correspondante jusqu’à ce que vous entendiez un déclic et assurez-vous que la ceinture est bien bouclée. Assurez-vous que la languette est bloquée dans la boucle;

AVERTISSEMENT : Ne posez jamais un siège de sécurité pour enfant sur un strapontin orienté vers le centre du véhicule.

- tournez le bouton de déblocage de la boucle vers le haut et à l’écart du siège d’enfant, avec la languette entre le siège d’enfant et le bouton, pour éviter que la ceinture se déboucle de façon accidentelle;

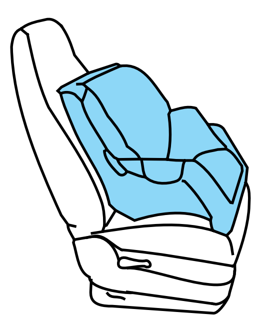
- placez le dossier du siège en position verticale;
- faites passer l'enrouleur en mode de blocage automatique. Consultez la rubrique *Mode de blocage automatique* (siège passager latéral avant);
- des points d'ancrage inférieurs sont recommandés lorsque des enfants jusqu'à 22 kg (48 lb) prennent place dans un siège d'enfant. Les ancrages supérieurs peuvent être utilisés pour des enfants pesant jusqu'à 27 kg (60 lb) prenant place dans un siège d'enfant, et pour fournir une retenue de la partie supérieure du torse pour des enfants jusqu'à 36 kg (80 lb) à l'aide d'un harnais de torse supérieur et d'un rehausseur.

Mazda recommande d'utiliser un siège d'enfant muni d'une sangle de retenue fixée à la partie supérieure du siège. Installez le siège d'enfant à une place assise munie de boucles de verrouillage et d'ancrages. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les sangles de retenue supérieures et les ancrages, consultez la rubrique *Ancrage des sièges d'enfant au moyen d'une sangle de retenue* du présent chapitre. Pour obtenir de plus amples renseignements sur les boucles de verrouillage, consultez la rubrique *Ancrage des sièges d'enfant au moyen de fixations à boucles de verrouillage inférieures et points d'ancrage* du présent chapitre.

AVERTISSEMENT : Ne manquez pas de respecter les directives du fabricant fournies avec le siège afin d'éviter tout risque de blessures à l'enfant en cas de collision ou d'arrêt brutal.

Pose d'un siège de sécurité pour enfant au moyen de la ceinture trois points (siège du passager latéral avant seulement)

1. Placez le siège d'enfant sur un siège muni d'une ceinture trois points.

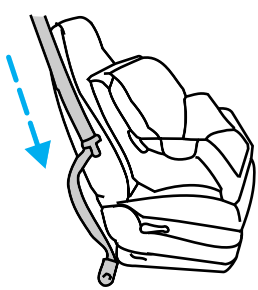


AVERTISSEMENT : Si le siège d'enfant est équipé d'une sangle de retenue, fixez-la à la patte d'ancrage. Consultez la rubrique *Ancrage des sièges de sécurité pour enfant au moyen d'une sangle de retenue* du présent chapitre.

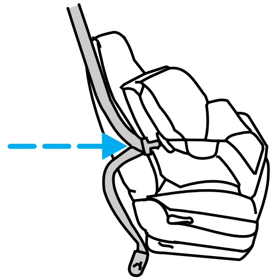
AVERTISSEMENT : Les sacs gonflables peuvent causer des blessures graves, voire mortelles, à un enfant assis dans un siège d'enfant. Ne placez jamais un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant droit, à moins que le sac gonflable du passager n'ait été désactivé. Si vous placez un siège d'enfant orienté vers l'avant sur le siège avant droit, mettez l'interrupteur de neutralisation du sac gonflable du passager hors fonction. Consultez la rubrique *Interrupteur de neutralisation du sac gonflable du passager* de ce chapitre.

AVERTISSEMENT : Les sièges d'enfant orientés vers l'arrière NE doivent JAMAIS être installés sur le siège avant, à moins que le sac gonflable du passager n'ait été désactivé. De plus, avancez le siège avant jusqu'à ce que le dossier du siège d'enfant soit appuyé contre le tableau de bord pour assurer un support maximal. (Tous les autres enfants, de même que les sièges d'enfant orientés vers l'avant et les sièges rehausseurs doivent être installés sur les sièges avant reculés au maximum, pour les éloigner le plus possible de la planche de bord.)

2. Tirez sur le baudrier et saisissez ensemble le baudrier et la ceinture sous-abdominale.



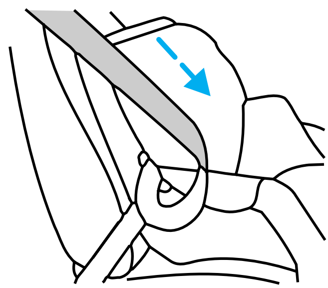
3. Tout en tenant le baudrier et la sangle sous-abdominale ensemble, faites passer la languette à travers le siège d'enfant en respectant les directives du fabricant du siège. Assurez-vous que la sangle n'est pas vrillée.



4. Insérez la languette de la ceinture dans la boucle correspondante (la plus proche de la languette) jusqu'à ce que vous entendiez un déclic. Tirez sur la languette pour vous assurer qu'elle est bien verrouillée.

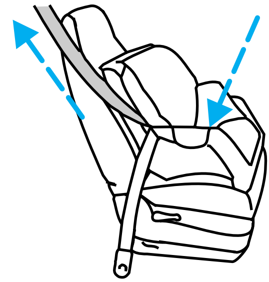


5. Pour placer l'enrouleur en mode de blocage automatique, tirez sur le baudrier jusqu'à ce que la sangle soit entièrement déroulée. Un déclic doit se faire entendre.

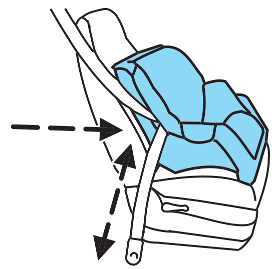


6. Laissez la sangle se rétracter. Un cliquetis se fait entendre pendant que la ceinture se rétracte et indique que l'enrouleur est passé en mode de blocage automatique.

7. Faites passer la ceinture sous-abdominale à travers le siège d'enfant et vers la boucle, puis tirez sur le baudrier, tout en appuyant sur le siège d'enfant avec le genou.



8. Laissez la ceinture de sécurité se rétracter pour la tendre.



9. Avant d'asseoir l'enfant, essayez de faire basculer le siège d'un côté et de l'autre, ou de le tirer vers l'avant pour vous assurer qu'il est bien fixé. Pour vérifier cette condition, empoignez le siège et la courroie et tentez de déplacer le siège latéralement, puis vers l'avant. Si l'installation est adéquate, vous ne devriez pas être en mesure de déplacer le siège sur une distance de plus de 2,5 centmètres (1 pouce).
10. Vérifiez à nouveau que l'enrouleur est bien en mode de blocage automatique en tirant sur la ceinture (la ceinture doit être bien bloquée). Si l'enrouleur n'est pas bloqué, débouclez la ceinture et répétez les étapes 2 à 9.
11. Consultez la rubrique *Ancrage des sièges de sécurité pour enfant au moyen d'une sangle de retenue* du présent chapitre.

Avant chaque utilisation, assurez-vous que le siège d'enfant est bien retenu en place.

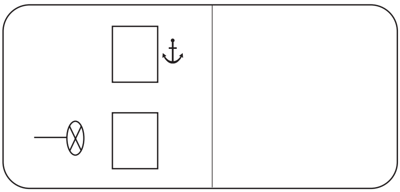
Ancrage des sièges d'enfant au moyen d'une sangle de retenue

La plupart des nouveaux sièges d'enfant orientés vers l'avant comportent une sangle de retenue qui passe par-dessus le dossier du siège et se fixe à un point d'ancrage. Certains fabricants de sièges d'enfant offrent des sangles comme accessoires pour les anciens modèles. Adressez-vous au fabricant du siège que vous voulez utiliser pour obtenir des renseignements à ce sujet.

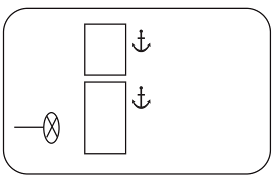
Les pattes d'ancrage de votre véhicule se trouvent à l'arrière du coussin de siège avant.

Les points d'ancrage pour sangle de retenue de votre véhicule se trouvent aux emplacements suivants (vus du haut) :

- **Sièges baquets**



- **Sièges 60/40**

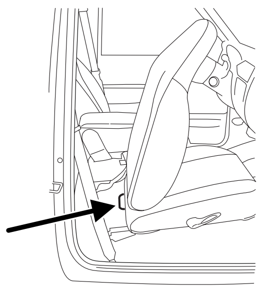


AVERTISSEMENT : Fixez la sangle de retenue uniquement au point d'ancrage approprié, tel qu'indiqué sur l'illustration. La sangle de retenue peut perdre de son efficacité si elle est fixée à un endroit autre que le point d'ancrage prévu.

AVERTISSEMENT : Cette information relative aux ancrages s'applique aux sièges d'enfant équipés de sangles de retenue. Pour des sièges d'enfant équipés de boucles de verrouillage, consultez la rubrique *Ancrage des sièges d'enfant au moyen de fixations à boucles de verrouillage inférieures et points d'ancrage* de ce chapitre.

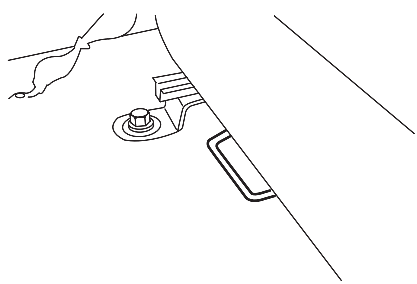
AVERTISSEMENT : Ne fixez jamais deux sangles de retenue de sièges d'enfant à une même patte d'ancrage. En cas d'accident, il est possible qu'un seul point d'ancrage ne soit pas assez solide pour retenir deux sièges d'enfant. Il pourrait se casser et provoquer ainsi des blessures graves ou mortelles.

1. Placez le siège d'enfant sur le coussin du siège avant.
2. Faites passer la sangle de retenue du siège d'enfant par-dessus le dossier du siège.

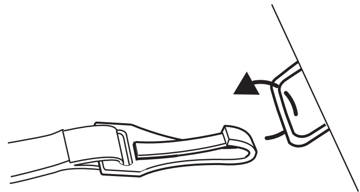


3. Repérez le point d'ancrage conçu pour la position arrière choisie.

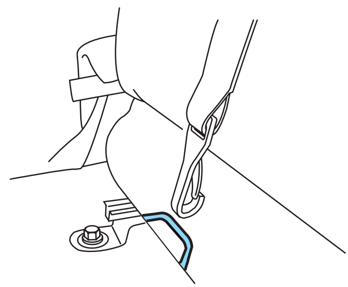
La patte d'ancrage se trouve dans la partie inférieure arrière du siège passager.



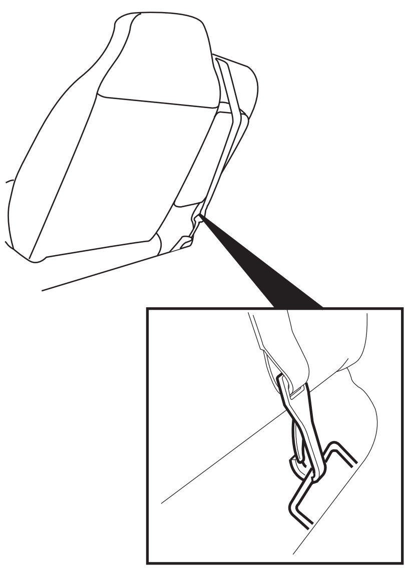
4. Agrafez la sangle de retenue à l’ancrage.



AVERTISSEMENT : Si la sangle de retenue n’est pas fixée correctement, le siège d’enfant risque de se détacher en cas d’accident.



Emplacement à la place centrale des sièges 60/40 avec accoudoir escamotable



Lorsque vous installez un siège d'enfant au centre du siège, faites passer la sangle de retenue sur l'accoudoir central et agrafez-la à l'ancrage central.

Consultez la page suivante pour connaître l'emplacement de la place centrale des sièges 60/40 en vinyle.

AVERTISSEMENT : Si la sangle de retenue n'est pas fixée correctement, le siège d'enfant risque de se détacher en cas d'accident.

AVERTISSEMENT : Si la sangle de retenue n'est pas fixée correctement, le siège d'enfant risque de se détacher en cas d'accident.

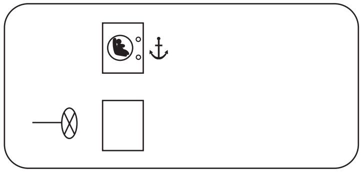
5. Consultez la rubrique *Pose d'un siège d'enfant en utilisant la ceinture trois points* du présent chapitre pour des directives supplémentaires sur l'installation d'un siège d'enfant.
6. Serrez la sangle de retenue du siège d'enfant selon les directives du fabricant.

AVERTISSEMENT : Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques beaucoup plus grands d'être blessé en cas d'accident.

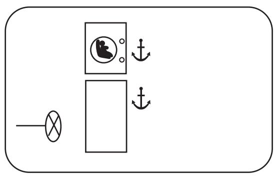
Ancrage des sièges d'enfant au moyen de fixations à boucles de verrouillage inférieures et points d'ancrage

Certains sièges d'enfant comprennent deux fixations rigides ou montées sur sangle qui se raccordent à deux points d'ancrage situés à certaines des places de votre véhicule. Ce type de siège d'enfant élimine le besoin d'utiliser les ceintures de sécurité pour fixer le siège d'enfant. Pour les sièges d'enfant orientés vers l'avant, la sangle de retenue doit également être fixée à la patte d'ancrage correspondante. Consultez la rubrique *Ancrage des sièges de sécurité pour enfant au moyen d'une sangle de retenue* du présent chapitre.

Votre véhicule peut être équipé de points d'ancrage pour l'installation de sièges d'enfant aux places suivantes :



- Sièges baquets



- Sièges 60/40

représente les points d'ancrage à boucles de verrouillage.

représente les points d'ancrage pour sangle de retenue.

Pour améliorer la protection offerte par le siège d'enfant, utilisez la patte d'ancrage lorsque vous installez un siège d'enfant à boucles de verrouillage. Consultez la rubrique *Ancrage des sièges de sécurité pour enfant au moyen d'une sangle de retenue* de ce chapitre.

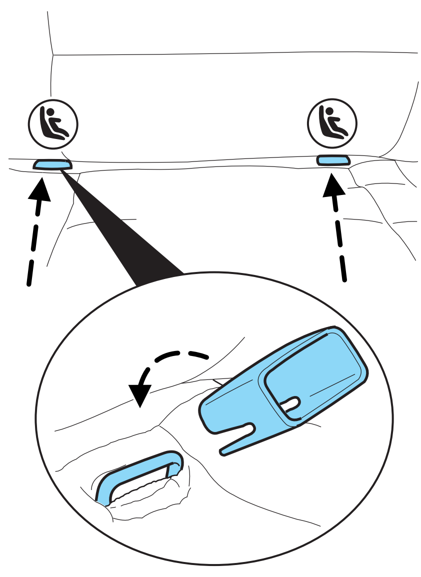
AVERTISSEMENT : Ne fixez jamais deux sièges d'enfant à boucles de verrouillage au même point d'ancrage. En cas d'accident, un seul point d'ancrage peut ne pas être assez solide pour retenir deux sièges d'enfant et pourrait se casser, provoquant ainsi des blessures graves ou la mort.

AVERTISSEMENT : Ne placez pas le siège d'enfant à boucles de verrouillage à la place centrale; cet emplacement n'a qu'un seul point d'ancrage disponible et le siège ne sera pas correctement fixé.

AVERTISSEMENT : Si vous devez installer deux sièges d'enfant à boucles de verrouillage, vous ne pouvez installer qu'un seul de ces sièges au moyen des barres d'ancrage dans ce véhicule. Vous devez installer le second siège au moyen de la ceinture de sécurité centrale en suivant la méthode qui utilise la ceinture sous-abdominale et la sangle de retenue de siège d'enfant (selon l'équipement).

AVERTISSEMENT : Ne fixez pas deux sièges d'enfant à une même barre d'ancrage.

Les points d'ancrage inférieurs destinés à l'installation d'un siège d'enfant sont situés dans la partie postérieure du siège du passager avant, entre le coussin et le dossier du siège. Les points d'ancrage se trouvent sous les pictogrammes situés sur le dossier de siège. Vous pouvez vous procurer deux guides de fixation en plastique chez votre concessionnaire Mazda local (référence de pièce 1F60–57–751). Ces guides s'enclenchent sur les points d'ancrage inférieurs de fixation du véhicule pour faciliter la fixation des boucles de verrouillage du siège. Ils permettent d'écarter la mousse du coussin de l'assise du siège pour rendre le point d'ancrage visible et faciliter le bouclage du siège.



Assurez-vous de fixer la bonne sangle de retenue après avoir fixé les boucles de verrouillage.

AVERTISSEMENT : Si la sangle de retenue n'est pas fixée correctement, le siège d'enfant risque de se détacher en cas d'accident.

Veuillez suivre les instructions du fabricant pour installer correctement le siège d'enfant à boucles de verrouillage.

AVERTISSEMENT : N'installez les fixations inférieures du siège d'enfant qu'aux points d'ancrage illustrés.

Si vous installez un siège d'enfant muni de fixations rigides, ne tendez pas la sangle de retenue au point de soulever le siège lorsque l'enfant y est assis. Serrez la sangle de retenue juste assez pour que l'avant du siège d'enfant ne soit pas soulevé. La meilleure protection en cas d'accident grave est assurée lorsque le siège d'enfant entre à peine en contact avec l'avant du siège.

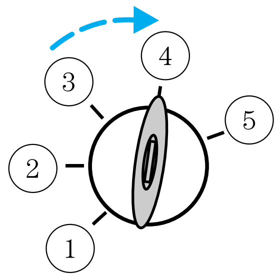
Chaque fois que vous utilisez le siège d'enfant, assurez-vous qu'il est bien fixé aux points d'ancrage inférieurs et à la patte d'ancrage. Essayez de le faire bouger d'un côté et de l'autre et tirez-le aussi vers l'avant pour vous assurer qu'il est convenablement retenu par les boucles de verrouillage.

AVERTISSEMENT : Si le siège d'enfant n'est pas solidement fixé aux points d'ancrage, l'enfant court des risques de blessures nettement plus grands en cas d'accident.

AVERTISSEMENT : Si la sangle de retenue n'est pas fixée correctement, le siège d'enfant risque de se détacher en cas d'accident.

DÉMARRAGE

Positions du commutateur d'allumage



1. La position Accessoires permet le fonctionnement des accessoires électriques, tels que la radio, lorsque le moteur ne tourne pas.
2. La position Antivol bloque le volant et le levier de vitesse (boîte de vitesses automatique) et permet de retirer la clé du commutateur d'allumage.
3. La position Arrêt éteint le moteur et tous les accessoires, sans verrouiller le volant. Cette position permet également au levier de vitesse de la boîte automatique d'être déplacé de la position de stationnement (P) sans que la pédale de frein ne soit enfoncée.

AVERTISSEMENT : Lorsque la clé est dans le commutateur d'allumage et qu'elle est en position Arrêt, le levier de vitesse d'une boîte automatique peut être déplacé de la position de stationnement (P) sans que la pédale de frein ne soit enfoncée. Afin d'éviter tout déplacement inopiné du véhicule, serrez toujours fermement le frein de stationnement.

4. La position Contact met tous les circuits électriques sous tension et allume les témoins. La clé demeure dans cette position pendant la conduite du véhicule.
5. La position Démarrage permet de lancer le moteur. Relâchez la clé dès que le moteur démarre.

Préparation au démarrage

Le démarrage du moteur est commandé par le module de commande du groupe motopropulseur.

Remarque : Ce circuit est conforme à toutes les normes canadiennes relatives aux interférences radioélectriques.

Lors de la mise en marche d'un moteur à injection, n'appuyez pas sur l'accélérateur avant ou durant le démarrage. N'utilisez l'accélérateur que si vous éprouvez de la difficulté à mettre le moteur en marche. Pour

obtenir de plus amples renseignements sur le démarrage, consultez la rubrique *Démarrage* dans le présent chapitre.

AVERTISSEMENT : Le fait de laisser le moteur tourner au ralenti à régime élevé de façon prolongée peut produire des températures très élevées au niveau du moteur et de la tuyauterie d'échappement et ainsi entraîner des risques d'incendie et d'autres dommages au véhicule.

AVERTISSEMENT : Ne stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution ont pour effet d'élever la température du compartiment moteur et de la tuyauterie d'échappement au point de pouvoir provoquer un incendie sur de tels sols.

AVERTISSEMENT : Ne faites jamais démarrer le moteur dans un garage ou autre local fermé, car les gaz d'échappement sont toxiques. Ouvrez toujours la porte du garage avant de démarrer. Consultez la rubrique intitulée *Précautions contre les gaz d'échappement* du présent chapitre.

AVERTISSEMENT : Si vous percevez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier et réparer le véhicule par votre concessionnaire. Ne conduisez pas le véhicule si vous détectez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle.

Consignes de sécurité importantes

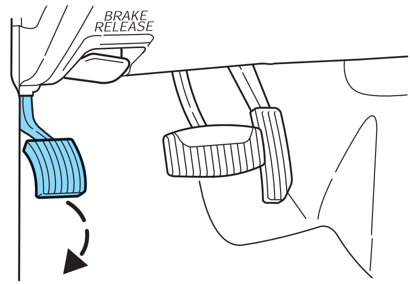
Quand vous faites démarrer le moteur, le régime de ralenti est plus élevé afin de réchauffer le moteur. Si le régime de ralenti du moteur ne diminue pas automatiquement, faites vérifier le véhicule.

Avant le démarrage :

1. Assurez-vous que tous les occupants ont bouclé leur ceinture de sécurité. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'utilisation correcte des ceintures de sécurité, consultez le chapitre *Sièges et dispositifs de retenue.*
2. Assurez-vous que les phares et tous les accessoires du véhicule sont hors fonction.

Démarrage d'un véhicule équipé d'une boîte de vitesses automatique :

- Assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré.

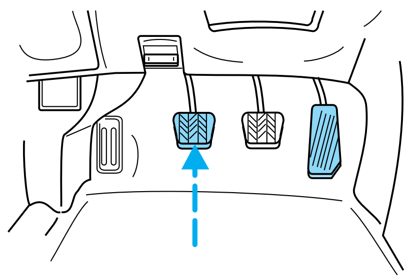


- Assurez-vous que le levier de vitesse est en position de stationnement (P).

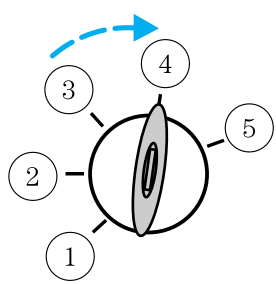


Démarrage d'un véhicule équipé d'une boîte de vitesses manuelle :

1. Assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré.
2. Appuyez à fond sur la pédale de débrayage.



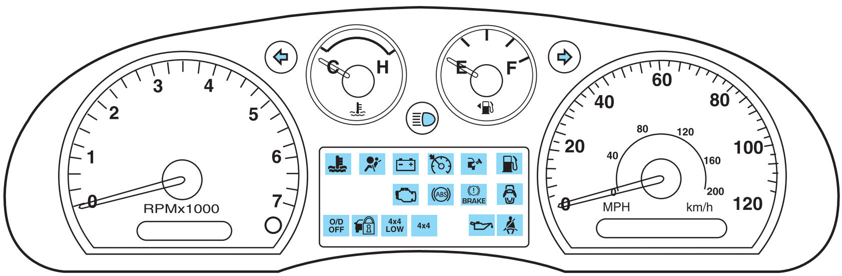
3. Tournez la clé à la position Contact (4) sans atteindre la position Démarrage (5).



Si la clé est difficile à manœuvrer, tournez fermement le volant à gauche et à droite jusqu'à ce que la clé tourne librement. Cette situation peut se produire si :

- les roues avant ne sont pas redressées;

- l’une des roues avant est en contact avec la bordure du trottoir;
- le volant de direction est tourné lorsque le conducteur prend place dans le véhicule ou en sort.



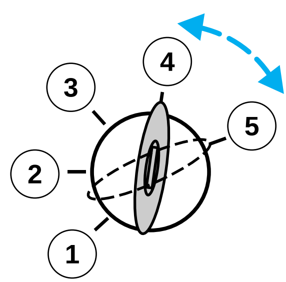
Assurez-vous que les témoins correspondants s’allument ou s’allument brièvement, selon le cas. Si un témoin ne s’allume pas, faites vérifier votre véhicule.

- Si la ceinture de sécurité du conducteur est bouclée, il est possible que le témoin  ne s’allume pas. Consultez le chapitre *Instruments* pour tout renseignement additionnel à ce sujet.

Démarrage du moteur

Remarque : Chaque fois que vous mettez le moteur de votre véhicule en marche, relâchez la clé dès que le moteur démarre. Un lancement prolongé du moteur risque d’endommager le démarreur.

1. Tournez la clé à la position Contact (4) sans atteindre la position Démarrage (5). Si la clé est difficile à manœuvrer, tournez le volant jusqu’à ce que la clé tourne librement. Cette situation peut se produire si :



- les roues avant ne sont pas redressées;
- l’une des roues avant est en contact avec la bordure du trottoir.

Tournez la clé à la position Démarrage (5), puis relâchez-la dès que le moteur démarre. Un lancement prolongé du moteur risque d’endommager le démarreur.

Remarque : Si le moteur ne démarre pas dans les cinq secondes au premier essai, coupez le contact, attendez dix secondes et essayez de nouveau. Si le moteur ne démarre toujours pas, appuyez à fond sur l'accélérateur et essayez de nouveau; ceci permettra de lancer le moteur avec le carburant coupé, dans l'éventualité où le moteur serait noyé.

Démarrage par temps froid (véhicules à carburant mixte seulement)

Par temps froid, les distributeurs de carburant à l'éthanol doivent contenir de l'éthanol ayant un grade adapté aux températures hivernales (E_d85). Si de l'éthanol (E_d85) dont le grade est adapté aux températures estivales est utilisé par temps froid, cela peut occasionner de plus longues périodes de lancement, un ralenti irrégulier ou des hésitations jusqu'à ce que le moteur soit réchauffé. Veuillez consulter votre distributeur de carburant pour déterminer si de l'éthanol (E_d85) dont le grade est adapté aux températures hivernales est disponible. Des mélanges d'éthanol (E_d85) de qualité supérieure dont le grade est adapté aux températures hivernales offriront de bons résultats en ce qui concerne les démarrages et la conduite par temps froid.

La qualité des démarrages par temps froid peut également être améliorée par l'utilisation d'un chauffe-moteur. Vous pouvez vous procurer un chauffe-moteur en option auprès de votre concessionnaire Mazda. Veuillez consulter la section sur le chauffe-moteur pour connaître les directives concernant l'utilisation de celui-ci.

Si des problèmes se produisent lors du démarrage par temps froid avec de l'éthanol (E_d85) et qu'une autre marque d'éthanol (E_d85) ou un chauffe-moteur ne sont pas disponibles, l'ajout de carburant sans plomb dans votre réservoir améliorera la qualité des démarrages par temps froid. Votre véhicule est conçu pour fonctionner avec de l'éthanol (E_d85) pur, du carburant sans plomb pur ou tout mélange des deux.

Si le moteur ne démarre pas lorsque vous avez suivi les instructions qui précèdent (véhicules à carburant mixte seulement)

1. Appuyez sur la pédale d'accélérateur du tiers à la moitié de la distance qui la sépare du plancher et maintenez-la enfoncée, puis démarrez le moteur.
2. Lorsque le moteur démarre, relâchez la clé, puis relâchez graduellement la pédale d'accélérateur à mesure que le régime du moteur augmente. Si le moteur ne démarre toujours pas, répétez l'étape 1.

Utilisation du chauffe-moteur (selon l'équipement)

Le chauffe-moteur est destiné à réchauffer le liquide de refroidissement du moteur, ce qui facilite le démarrage et génère une réponse rapide du dispositif de chauffage et de dégivrage de l'habitacle. L'emploi d'un chauffe-moteur est fortement recommandé si vous habitez une région où la température descend en dessous de -23 °C (-10 °F). Pour obtenir les meilleurs résultats possibles, branchez le chauffe-moteur au moins trois heures avant de faire démarrer votre véhicule. Vous pouvez brancher le chauffe-moteur le soir pour faciliter le démarrage le lendemain matin.

AVERTISSEMENT : Ne branchez pas le chauffe-moteur sur un circuit électrique qui n'est pas mis à la terre ou avec un adaptateur à deux broches pour réduire les risques de chocs électriques.

Précautions contre les gaz d'échappement

L'oxyde de carbone est présent dans les gaz d'échappement. Prenez vos précautions pour en éviter les dangers.

AVERTISSEMENT : Si vous percevez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle, faites immédiatement vérifier et réparer le véhicule par votre concessionnaire. Ne conduisez pas le véhicule si vous détectez une odeur de gaz d'échappement dans l'habitacle.

Renseignements importants relatifs à l'aération de l'habitacle

Si vous laissez le moteur tourner longtemps au ralenti alors que votre véhicule est arrêté, baissez les glaces d'au moins 2,5 cm (1 po) ou réglez les commandes de chauffage et de climatisation pour permettre à de l'air frais de pénétrer dans l'habitacle.

FREINS

Les bruits de freins occasionnels sont normaux. Si un grincement continu résultant d'un contact métallique se fait entendre lors des freinages, cela peut indiquer que les garnitures de frein sont usées. Faites-les vérifier par un technicien qualifié. Si des vibrations ou des secousses sont continuellement ressenties au niveau du volant lors du freinage, il est recommandé de faire vérifier votre véhicule dès que possible par un technicien qualifié.

Consultez la rubrique *Témoin du circuit de freinage* du chapitre *Instruments* pour obtenir de l'information relative à ce témoin.



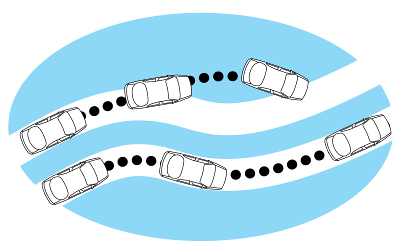
Système de freins antiblocage aux quatre roues (ABS)

Ce véhicule est équipé de freins antiblocage (ABS) et par conséquent, un bruit provenant de la pompe hydraulique peut se faire entendre et une pulsation peut être ressentie au niveau de la pédale lors d'un freinage antiblocage. Des pulsations de la pédale accompagnées de bruit lors du freinage d'urgence ou sur du gravier, sur des bosses, sur des routes mouillées ou enneigées sont normales et indiquent le bon fonctionnement du système de freinage antiblocage.

REMARQUE : Le système de freinage antiblocage effectue un autodiagnostic lorsque le moteur est mis en marche et que vous commencez à conduire.

Un bruit mécanique bref peut se faire entendre pendant cette vérification. Ceci est normal. En cas d'anomalie, le témoin de défaillance du freinage antiblocage s'allume. Si des vibrations ou des secousses continues se produisent pendant le freinage, faites vérifier votre véhicule à un établissement concessionnaire Mazda autorisé.

La fonction antiblocage entre en jeu dès que le module détecte la possibilité de blocage d'une roue lors d'un freinage, en compensant cette tendance. Les freins antiblocage empêchent le blocage des roues, même si les freins sont fermement serrés. L'illustration suivante montre la trajectoire d'un véhicule équipé de freins antiblocage (en bas), comparée à celle d'un véhicule qui n'en est pas équipé (en haut) lors d'un freinage brusque avec perte d'adhérence du système de freinage avant.



AVERTISSEMENT : La fonction antiblocage des freins ne réduit pas le temps requis pour le freinage, ni les distances de freinage dans tous les cas. Prévoyez toujours une distance suffisante entre votre véhicule et celui qui vous précède.

Méthode de freinage avec freins antiblocage (ABS)

Si vous devez faire un freinage d'urgence, appuyez sur la pédale de frein sans la relâcher; ne freinez pas par petits coups successifs car l'efficacité des freins antiblocage s'en trouverait réduite et la distance d'arrêt requise pour le véhicule serait accrue. Le freinage antiblocage entrera immédiatement en jeu pour permettre de conserver la maîtrise de la direction en cas de freinage d'urgence ou de conduite sur chaussée glissante. Veuillez toutefois noter que le freinage antiblocage ne réduit pas la distance de freinage.

Témoin de défaillance du freinage antiblocage ((ABS))

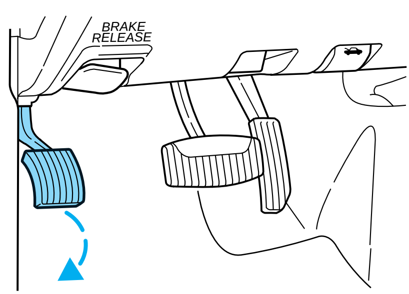
Le témoin ((ABS)) s'allume brièvement au tableau de bord lorsque le commutateur d'allumage est tourné à la position Contact. Si le témoin ne s'allume pas au démarrage, demeure allumé ou clignote, cela peut indiquer que le système de freinage antiblocage ne fonctionne pas et qu'il doit être réparé.

Même si le freinage antiblocage est hors fonction, vous pouvez utiliser le freinage standard. (Si le témoin de frein s'allume une fois le frein de stationnement desserré, faites réparer votre système de freinage immédiatement.)

((!))
BRAKE

Frein de stationnement (P)

Serrez le frein de stationnement chaque fois que vous garez le véhicule. Pour serrer le frein de stationnement, enfoncez la pédale de frein jusqu'à ce qu'elle s'arrête.



Lorsque le contact est établi à l'allumage, le témoin de frein s'allume au tableau de bord et demeure allumé jusqu'à ce que le frein de stationnement soit desserré.

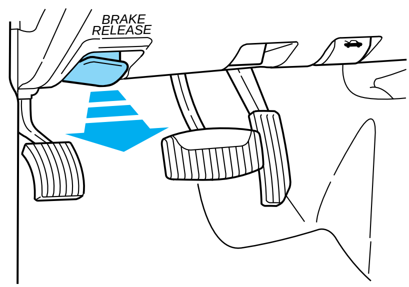
((!))
BRAKE

AVERTISSEMENT : Serrez toujours à fond le frein de stationnement et assurez-vous que le levier sélecteur de vitesse est en position de stationnement P (boîte de vitesses automatique) ou en première (boîte de vitesses manuelle).

REMARQUE : Le frein de stationnement n'est pas destiné à arrêter un véhicule en marche. Toutefois, vous pouvez utiliser le frein de stationnement à titre de frein de secours en cas de panne des freins normaux. Cependant, comme le frein de stationnement n'agit que sur les roues arrière, la distance de freinage sera considérablement accrue, modifiant de façon défavorable le comportement du véhicule.

Pour desserrer le frein, tirez sur le levier de déverrouillage.

La conduite avec le frein de stationnement serré a pour effet d'user rapidement les garnitures de frein et d'augmenter la consommation de carburant.



DIRECTION

Votre véhicule est équipé d'une direction assistée. La direction assistée emprunte l'énergie du moteur afin de réduire l'effort fourni par le conducteur pour diriger le véhicule.

Pour éviter d'endommager la pompe de servodirection :

- ne maintenez jamais le volant de direction tourné vers l'extrême droite ou l'extrême gauche pendant plus de quelques secondes lorsque le moteur tourne;
- ne conduisez pas votre véhicule si le niveau du liquide de la pompe de direction assistée se trouve sous le repère MIN du réservoir.

En cas de panne de la direction assistée (ou si le moteur est arrêté), le volant de direction peut être tourné manuellement, mais l'effort requis est accru.

Si la direction a tendance à dévier ou à tirer, vérifiez la présence des problèmes suivants :

- gonflage insuffisant des pneus d’une ou de plusieurs roues
- répartition inégale du chargement du véhicule
- chaussée fortement bombée en son centre
- forts vents latéraux
- déréglage de la géométrie des roues du véhicule
- éléments de la suspension desserrés ou usés

PONT ARRIÈRE ANTIBLOQUANT ET DIFFÉRENTIEL À GLISSEMENT LIMITÉ (SELON L’ÉQUIPEMENT)

Ce pont améliore l’adhérence sur chaussée glissante, particulièrement lorsqu’une roue patine. Dans des conditions normales de conduite, le fonctionnement du pont antibloquant est identique à celui d’un pont arrière standard.

PRÉPARATIFS AVANT LA CONDUITE

AVERTISSEMENT : Les véhicules utilitaires ont tendance à se renverser nettement plus souvent que les autres types de véhicules.

AVERTISSEMENT : En cas de renversement du véhicule, les risques de blessures mortelles sont beaucoup plus grands pour une personne qui ne porte pas sa ceinture de sécurité que pour une personne qui la porte.

Votre véhicule est équipé de pneus plus larges et sa garde au sol est supérieure. Son centre de gravité est donc plus élevé que celui d’une voiture de tourisme.

AVERTISSEMENT : La conduite des véhicules utilitaires et des véhicules à 4 roues motrices qui ont un centre de gravité élevé est différente de celle des véhicules qui ont un centre de gravité plus bas. Les véhicules utilitaires et les véhicules à 4 roues motrices ne sont pas conçus pour prendre des virages à haute vitesse comme peuvent le faire les voitures de tourisme, au même titre que les voitures de sport surbaissées ne sont pas conçues pour la conduite tout-terrain. Évitez les virages brusques, les vitesses excessives et les manœuvres abruptes avec de tels véhicules. Une conduite dangereuse augmente les risques de perte de maîtrise du véhicule, de renversement ainsi que de blessures graves ou mortelles aux occupants.

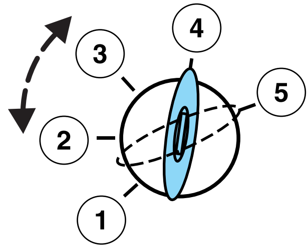
AVERTISSEMENT : Lorsqu'un véhicule à centre de gravité élevé est chargé, ses caractéristiques diffèrent de celles d'un véhicule non chargé. Lors de la conduite d'un véhicule lourdement chargé, prenez des mesures de sécurité exceptionnelles. Conduisez à une vitesse réduite et prévoyez une plus longue distance de freinage.

FONCTIONNEMENT DE LA BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

Interverrouillage du levier sélecteur

Votre véhicule est doté d'un dispositif d'interverrouillage du levier sélecteur qui empêche de désengager celui-ci de la position de stationnement (P) lorsque le contact est établi à l'allumage tant que la pédale de frein n'est pas enfoncée.

Si vous ne pouvez pas dégager le levier de vitesse de la position de stationnement (P) même lorsque le contact est établi à l'allumage et que la pédale de frein est enfoncée, procédez de la façon qui suit.



1. Serrez le frein de stationnement, tournez la clé à la position Antivol, puis retirez-la.
2. Réinsérez la clé et placez-la à la position Arrêt. **Appuyez sur la pédale de frein et placez la boîte de vitesses au point mort (N).**

AVERTISSEMENT : Lorsque la clé est dans le commutateur d'allumage et qu'elle est en position Arrêt, le levier de vitesse d'une boîte automatique peut être déplacé de la position de stationnement (P) sans que la pédale de frein ne soit enfoncée. Afin d'éviter tout déplacement inopiné du véhicule, serrez toujours fermement le frein de stationnement.

3. Faites démarrer le moteur.

Si vous devez avoir recours à la méthode ci-dessus pour déverrouiller le levier de vitesse, il est possible que le fusible de ce circuit soit grillé ou que les feux stop soient défectueux. Consultez la rubrique *Fusibles et relais* du chapitre *Dépannage*.

AVERTISSEMENT : Ne conduisez pas avant d'avoir confirmé le fonctionnement des feux stop.

AVERTISSEMENT : Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier de vitesse est engagé en position de stationnement (P). Tournez la clé de contact en position Antivol et retirez-la du commutateur d'allumage avant de quitter le véhicule.

AVERTISSEMENT : Si le témoin de frein reste allumé alors que le frein de stationnement est complètement desserré, il se peut que les freins soient défectueux. Contactez votre concessionnaire agréé Mazda.

Conduite avec boîte de vitesses automatique à cinq rapports (selon l’équipement)

P R N (D) 2 1

Votre boîte de vitesses est équipée d’une stratégie autoadaptative se trouvant dans l’ordinateur de votre véhicule. Cette fonction est conçue pour en accroître la durabilité et pour procurer des changements de rapport uniformes durant la vie utile du véhicule. Il est donc possible que les changements de rapport d’une boîte de vitesses neuve ou d’un véhicule neuf soient plus ou moins souples. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d’apprentissage autoadaptative réactualisera entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses. De plus, la stratégie doit être apprise de nouveau si la batterie est débranchée ou si une nouvelle batterie est installée.

AVERTISSEMENT : Maintenez la pédale de frein enfoncée pendant que vous déplacez le levier de vitesse de la position de stationnement (P) à une autre position. Si vous ne maintenez pas la pédale de frein enfoncée, votre véhicule peut se déplacer de façon inopinée et blesser quelqu’un.

Stationnement (P)

Cette position bloque la boîte de vitesses et empêche les roues arrière de tourner.

Pour engager un rapport de vitesse :

- faites démarrer le moteur;
- appuyez sur la pédale de frein;
- engagez la boîte de vitesses au rapport choisi.

Pour placer la boîte de vitesses en position de stationnement (P) :

- immobilisez totalement votre véhicule;
- déplacez le levier de vitesse et placez-le en position de stationnement (P) en veillant à ce qu’il soit bien bloqué en place.

AVERTISSEMENT : Serrez toujours fermement le frein de stationnement et assurez-vous que le levier de vitesse est engagé en position de stationnement (P). Tournez la clé de contact en position Antivol et retirez-la du commutateur d'allumage avant de quitter le véhicule.

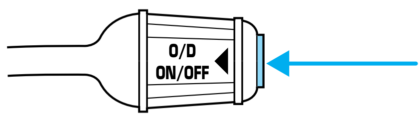
Marche arrière (R)

Lorsque le levier de vitesse est en position de marche arrière (R), le véhicule recule. Immobilisez toujours complètement le véhicule avant de placer le levier de vitesse en position de marche arrière ou de l'en sortir.

Point mort (N)

Lorsque le levier de vitesse est au point mort (N), vous pouvez faire démarrer le moteur et les roues peuvent tourner librement. À cette position, maintenez la pédale de frein enfoncée.

D (Surmultipliée)



Il s'agit de la position normale de conduite pour optimiser la consommation de carburant. La boîte de vitesses monte et descend les rapports de la première à la cinquième vitesse. La surmultipliée D peut être neutralisée en appuyant sur le contacteur d'annulation de la surmultipliée situé sur l'extrémité du levier de vitesse. Ceci activera le témoin d'annulation de la surmultipliée et mettra la marche avant en fonction.

Marche avant (non illustré)

Le témoin de marche avant est activé lorsque le contacteur d'annulation de surmultipliée est enfoncé.

- Cette position permet d'utiliser tous les rapports de marche avant, sauf la surmultipliée.
- Le témoin d'annulation de la surmultipliée s'allume.
- Le frein moteur est disponible.
- Cette position doit être utilisée lorsque les conditions routières occasionnent de trop fréquents changements de vitesse entre la surmultipliée et les autres rapports. Exemples : la circulation en ville, les régions montagneuses, les lourdes charges, le remorquage et lorsque le frein moteur est requis.
- Pour retourner au mode de surmultipliée, appuyez sur le contacteur d'annulation de la surmultipliée. Le témoin d'annulation de la surmultipliée s'éteindra.

- Le retour au mode de surmultipliée s'effectue automatiquement chaque fois que la clé est tournée à la position d'arrêt.

Deuxième imposée (2)

Utilisez la deuxième imposée (2) pour démarrer sur chaussée glissante ou pour accroître le frein moteur en descente.

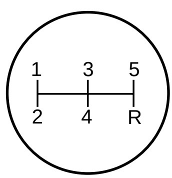
Première imposée (1)

- Procure un frein moteur maximal.
- Permet les passages à des vitesses supérieures par le déplacement du levier de vitesse.
- Ne permet pas la rétrogradation en première (1) à vitesse élevée; permet la rétrogradation en première (1) à basse vitesse seulement.

Rétrogradations forcées

- Permises en position Ⓓ (Surmultipliée) ou en Marche avant.
- Enfoncez totalement l'accélérateur.
- Permet la sélection du rapport approprié sur la boîte de vitesses.

FONCTIONNEMENT DE LA BOÎTE DE VITESSES MANUELLE (SELON L'ÉQUIPEMENT)



Utilisation de l'embrayage

La boîte de vitesses manuelle est dotée d'un dispositif d'interverrouillage du démarreur qui empêche le lancement du moteur si la pédale de débrayage n'est pas complètement enfoncée.

Pour démarrer le moteur :

1. Assurez-vous que le frein de stationnement est bien serré.
2. Appuyez à fond sur la pédale de débrayage, puis mettez le levier de vitesse au point mort.
3. Mettez le moteur en marche, puis appuyez sur la pédale de frein et desserrez le frein de stationnement.

4. Déplacez le levier de vitesse au rapport désiré, puis relâchez la pédale de débrayage lentement, tout en appuyant graduellement sur la pédale d'accélérateur.

Durant chaque passage, la pédale de débrayage doit être totalement enfoncée. Des efforts accrus peuvent être requis pour les passages de vitesses et une usure prématurée des composants de la boîte de vitesses peut survenir si vous n'enfoncez pas totalement la pédale de débrayage. Assurez-vous que le tapis de sol est bien placé afin qu'il n'empêche pas l'enfoncement total de la pédale de débrayage.

Ne conduisez pas en laissant votre pied sur la pédale de débrayage et ne vous servez jamais de cette pédale pour maintenir votre véhicule immobile dans une côte. De telles manœuvres ont pour effet d'user prématurément l'embrayage.

Seuils de passage des vitesses recommandés

Effectuez les rétrogradations de rapports selon les tableaux suivants en fonction de votre combinaison spécifique moteur/organes de transmission :

Passages à un rapport supérieur		
Changement de rapport de :	Position de la boîte de transfert (selon l'équipement)	
	2WD et 4H	4L
1 à 2	16 km/h (10 mi/h)	6 km/h (4 mi/h)
2 à 3	26 km/h (19 mi/h)	10 km/h (8 mi/h)
3 à 4	43 km/h (28 mi/h)	16 km/h (12 mi/h)
4 à 5 (surmultipliée)	68 km/h (40 mi/h)	26 km/h (16 mi/h)
Vitesses de rétrogradation maximales		
Changement de rapport de :	Position de la boîte de transfert (selon l'équipement)	
	2WD et 4H	4L
5 (surmultipliée) à 4	88 km/h (55 mi/h)	34 km/h (22 mi/h)
4 à 3	72 km/h (45 mi/h)	27 km/h (18 mi/h)
3 à 2	56 km/h (35 mi/h)	21 km/h (14 mi/h)
2 à 1	32 km/h (20 mi/h)	11 km/h (8 mi/h)

Marche arrière (R)

1. Assurez-vous que le véhicule est complètement immobilisé avant de placer le levier de vitesse en marche arrière (R). Si cette précaution n'est pas prise, la boîte de vitesses risque d'être endommagée.

2. Déplacez le levier de vitesse au point mort et attendez au moins trois secondes avant de passer en marche arrière (R).

- Le levier de vitesse peut être mis en marche arrière (R) en le déplaçant à la gauche de la position de troisième (3) et de quatrième (4) vitesse avant d'engager la marche arrière (R). Il s'agit d'un dispositif de blocage qui empêche le passage accidentel en marche arrière (R) à partir de la surmultipliée (5).

Stationnement

1. Enfoncez la pédale de frein et placez le levier de vitesse au point mort (N).
2. Serrez le frein de stationnement à fond, puis engagez la première (1).
3. Coupez le contact.

AVERTISSEMENT : Ne stationnez pas avec la boîte de vitesses au point mort, car votre véhicule risquerait de se déplacer inopinément et de blesser quelqu'un. Engagez la première (1) et serrez à fond le frein de stationnement.

Retrait de la clé

Coupez le contact, poussez le levier de dégagement (situé au-dessus du commutateur d'allumage), puis tournez la clé vers vous et retirez-la.



Si votre véhicule reste immobilisé dans la boue ou dans la neige

Si votre véhicule reste immobilisé dans la boue ou dans la neige, il est possible de le dégager en alternant de façon régulière les passages en marche avant et en marche arrière, avec un arrêt entre chaque cycle. Appuyez légèrement sur la pédale d'accélérateur dans chaque rapport.

N'utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n'a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.

Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus d'une minute, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d'être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.

CONDUITE EN MODE QUATRE ROUES MOTRICES (4X4) (SELON L'ÉQUIPEMENT)

AVERTISSEMENT : Des renseignements importants au sujet de l'utilisation en toute sécurité de ce type de véhicule se trouvent à la rubrique Préparatifs avant la conduite du présent chapitre.

Le mode 4 roues motrices procure de la puissance aux quatre roues. Il ne devrait pas être utilisé sur une chaussée sèche puisque ceci pourrait provoquer des dommages à la transmission.

Si votre véhicule est équipé du système quatre roues motrices à embrayage électronique et que le mode 4x4 gamme basse est sélectionné pendant que le véhicule est en mouvement, le système quatre roues motrices ne sera pas enclenché. Il s'agit d'une situation normale qui ne doit pas vous inquiéter. Consultez la rubrique *Passage du/au mode 4L (4 roues motrices gamme basse)* pour connaître son fonctionnement.

Témoins du mode 4 roues motrices de la boîte de transfert

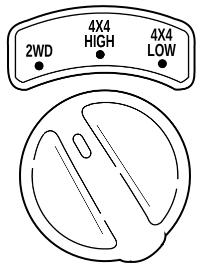
- **4x4** – s'allume brièvement lors du démarrage. Il s'allume lorsque le mode 4H (4 roues motrices gamme haute) est engagé.

  4x4

- **4WD LOW** – s'allume brièvement lors du démarrage. Il s'allume lorsque le mode 4L (4 roues motrices gamme basse) est engagé.

  4WD LOW

Boîte de transfert à commande électrique (selon l'équipement)



2WD (2 roues motrices) – alimente les roues arrière seulement; utilisé pour la conduite sur route et autoroute.

4X4 HIGH (4 roues motrices gamme haute) – utilisé pour obtenir une adhérence supplémentaire pour la conduite sur des routes enneigées ou glacées ou la conduite tout-terrain. Ce mode n'est pas conçu pour une utilisation sur chaussée sèche.

4X4 LOW (4 roues motrices gamme basse) – utilise une plus grande traction pour procurer une puissance maximale aux quatre roues. Ce mode est conçu seulement pour les applications hors route telles que la conduite dans le sable, la descente de pentes raides ou la traction d'objets lourds. Le mode 4 roues motrices gamme basse ne peut pas être engagé lorsque le véhicule est en mouvement; ceci est tout à fait normal et ne doit pas vous inquiéter. Consultez la rubrique *Passage du/au mode 4 roues motrices* pour connaître son fonctionnement.

Passage du mode 2 roues motrices au mode 4 roues motrices gamme haute

- Déplacez le sélecteur de la boîte de transfert de la position 2WD à la position 4X4 HIGH à n'importe quelle vitesse.

Remarque : N'exécutez pas cette opération si les roues arrière patinent.

Passage du/au mode 4 roues motrices gamme basse

1. Immobilisez complètement votre véhicule.
2. Appuyez sur la pédale de frein.
3. Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesse automatique, placez le levier au point mort (N); pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle, appuyez sur la pédale de débrayage.
4. Placez le sélecteur de la boîte de transfert à la position désirée.

- Si vous déplacez le sélecteur à la position 4X4 LOW, attendez que le témoin du mode 4 roues motrices gamme basse **s’allume** au tableau de bord pour indiquer que le déplacement est complété.
- Si vous déplacez le sélecteur de la position 4X4 LOW vers une autre position, attendez que le témoin du mode 4 roues motrices gamme basse **s’éteigne** au tableau de bord pour indiquer que le déplacement est complété.

Conduite tout-terrain en mode 4 roues motrices

Votre véhicule est spécialement équipé pour la conduite sur le sable, dans la neige, dans la boue et sur terrain accidenté. Il comporte des caractéristiques différentes des véhicules classiques, tant en conduite sur route qu’en conduite tout-terrain.

Il est important de garder la maîtrise de la direction, en particulier sur terrain accidenté. Comme les variations de terrain peuvent provoquer de vives réactions de la direction, tenez toujours le volant par le pourtour et non par les rayons.

Conduisez prudemment pour éviter les dommages causés par des obstacles dissimulés, comme les grosses roches ou les souches.

Vous devriez connaître le relief du secteur où vous vous rendez (en étudiant des cartes détaillées au besoin) avant de vous y aventurer. Décidez du trajet à suivre avant le départ. Pour de plus amples renseignements sur la conduite en tout terrain, veuillez lire le supplément intitulé « Véhicules Mazda à quatre roues motrices » qui se trouve dans votre pochette.

Si votre véhicule reste pris

Si votre véhicule reste pris, il est possible de le dégager par mouvement de va-et-vient en passant successivement en marche avant et en marche arrière d’une façon uniforme, avec un arrêt entre chaque cycle. Appuyez légèrement sur la pédale d’accélérateur dans chaque rapport.

N’utilisez pas cette méthode de va-et-vient si le moteur n’a pas atteint sa température normale de fonctionnement, car la boîte de vitesses pourrait alors être endommagée.

Ne continuez pas cette manœuvre pendant plus de quelques minutes, car la boîte de vitesses et les pneus risqueraient d’être endommagés et le moteur pourrait surchauffer.

AVERTISSEMENT : Ne faites pas patiner les roues à plus de 56 km/h (35 mi/h). Les pneus pourraient éclater et infliger des blessures à un passager ou à une personne se trouvant à proximité.

Conduite sur le sable

Si vous conduisez sur du sable, essayez de garder les quatre roues sur les parties les plus fermes de la piste. Ne réduisez pas la pression des pneus. Rétrogradez plutôt et avancez à vitesse régulière. Accélérez lentement et ne faites pas patiner les roues.

Conduite dans l'eau et dans la boue

Si vous devez traverser une nappe d'eau profonde, conduisez lentement car l'adhérence et le freinage peuvent être limités.

Avant de traverser une nappe d'eau, déterminez-en la profondeur. Si possible, évitez de traverser les nappes qui submergeraient les moyeux et conduisez lentement. Si de l'eau atteint le circuit d'allumage, le moteur peut caler.

Après avoir traversé la nappe d'eau, essayez toujours vos freins car des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs. Pour accélérer le séchage des freins, freinez doucement à quelques reprises tout en roulant à basse vitesse.

Après avoir conduit dans la boue, nettoyez les pneus et les arbres de transmission. L'accumulation de boue sur les roues et les pièces rotatives crée un déséquilibre qui est susceptible d'endommager les éléments de la transmission.

Si la boîte de vitesses, la boîte de transfert ou le pont avant ont été submergés dans l'eau, vérifiez-en les liquides et vidangez au besoin.

La conduite dans de l'eau assez profonde pour immerger le tube de mise à l'air libre de la boîte de vitesses peut provoquer de sérieux dégâts internes à celle-ci.

Remplacez l'huile du pont arrière chaque fois que celui-ci a été submergé. Le pont arrière ne requiert normalement aucune vidange pendant toute la durée utile du véhicule. La quantité de lubrifiant pour essieu ne doit normalement pas être vérifiée ou changée, sauf en cas de fuite possible.

Conduite sur terrain vallonné ou en pente

Sur terrain vallonné, évitez de conduire perpendiculairement à la pente ou de tourner sur des pentes très inclinées, car le véhicule risquerait de

perdre son adhérence et de déraper latéralement. Conduisez toujours dans le sens de la pente, en montée ou en descente, ou évitez la pente tout simplement. Ne franchissez pas le sommet d'une crête sans voir de l'autre côté.

Rétrogradez avant d'attaquer une pente très inclinée plutôt que de démarrer dans un rapport élevé de la boîte et devoir rétrograder ensuite. De cette façon, les contraintes imposées au moteur et les risques qu'il cale seront réduits.

Lors de la descente de pentes très inclinées, évitez de freiner brusquement. Rétrogradez à un rapport inférieur pour bénéficier de l'effet du frein moteur.

Si le programmateur de vitesse est en marche et que vous montez une pente abrupte, la vitesse de votre véhicule peut être considérablement réduite, particulièrement si le véhicule est lourdement chargé.

Si la vitesse du véhicule est réduite de plus de 16 km/h (10 mi/h), le programmateur de vitesse sera automatiquement désactivé. Rétablissez la vitesse avec l'accélérateur.

Si le programmateur de vitesse est désactivé lors de la montée d'une côte, rétablissez la vitesse programmée en appuyant sur la touche SET ACCEL et en la maintenant enfoncée (pour rétablir la vitesse du véhicule à plus de 50 km/h [30 mi/h]).

La boîte de vitesses automatique peut fréquemment changer de rapport lors de la montée d'une pente abrupte. Vous pouvez éliminer les passages fréquents de la boîte de vitesses en passant de la surmultipliée (D) à un rapport inférieur.

Conduite sur la neige et sur la glace

Sur la neige et sur la glace, un véhicule à 4 roues motrices est avantagé par rapport à un véhicule à 2 roues motrices. Néanmoins, un véhicule à 4 roues motrices peut déraper comme n'importe quel autre véhicule.

Sur la neige et sur la glace, évitez tout changement brusque de vitesse ou de direction. Pour démarrer lorsque le véhicule est à l'arrêt, appuyez sur la pédale d'accélérateur lentement et graduellement.

Lors du freinage, appuyez sur la pédale de frein comme vous le feriez normalement. Pour assurer un bon fonctionnement des freins antiblocage, maintenez une pression régulière sur la pédale de frein.

Prévoyez toujours une distance suffisante entre le véhicule et celui qui vous précède pour pouvoir vous arrêter sans risque. Conduisez plus lentement qu'à l'habitude et pensez à utiliser un rapport plus bas.

CONDUITE DANS L'EAU

Si la conduite dans une nappe d'eau profonde ne peut être évitée, conduisez très lentement, plus particulièrement si vous ne connaissez pas la profondeur de celle-ci. N'avancez jamais dans l'eau si le niveau dépasse la partie inférieure des moyeux de roue (camions) ou la partie inférieure des jantes de roue (autos). L'adhérence et le freinage peuvent être limités et votre véhicule peut caler. En outre, l'eau pourrait pénétrer dans le circuit d'admission d'air du moteur et causer d'importants dommages.

Une fois le véhicule hors de l'eau, séchez toujours les freins en conduisant votre véhicule lentement tout en appliquant une légère pression sur la pédale de frein. Des freins humides ne sont pas aussi efficaces que des freins secs. **L'immersion du tube de dégazage de la boîte de vitesses ou de la boîte de transfert (véhicules 4x4 seulement) lors de la conduite en eau profonde peut entraîner une pénétration d'eau dans la boîte de vitesses ou de transfert et causer des dommages internes.**

DIRECTIVES SPÉCIALES CONCERNANT LE CHARGEMENT DU VÉHICULE À L'INTENTION DES PROPRIÉTAIRES DE CAMIONNETTES ET DE VÉHICULES UTILITAIRES

AVERTISSEMENT : Des renseignements importants au sujet de l'utilisation en toute sécurité de ce type de véhicule se trouvent à la rubrique *Préparatifs avant la conduite* du présent chapitre.

AVERTISSEMENT : Le comportement routier d'un véhicule chargé peut différer de celui d'un véhicule non chargé. Lors de la conduite d'un véhicule lourdement chargé, prenez des mesures de sécurité exceptionnelles. Conduisez à une vitesse réduite et prévoyez une plus longue distance de freinage.

Votre véhicule peut transporter plus de charge et de passagers que la plupart des voitures de tourisme. Selon le type de charge transportée et son emplacement sur le véhicule, le transport d'une charge ou de passagers peut élever encore plus le centre de gravité du véhicule.

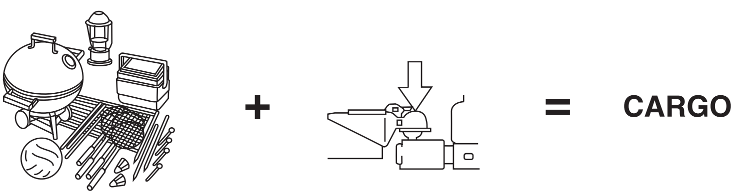
Chargement du véhicule – avec ou sans remorque

Ce chapitre vous indique la bonne façon de charger votre véhicule ou votre remorque, et explique comment ne pas dépasser sa capacité de

charge maximale, avec ou sans remorque. Un véhicule correctement chargé fournira une meilleure performance. Avant de charger votre véhicule, il est important de connaître la signification des termes suivants afin de déterminer la capacité de charge de votre véhicule, avec ou sans remorque, à partir de l'étiquette d'homologation et de l'étiquette des pneus du véhicule :

Poids à vide en ordre de marche – il s'agit du poids du véhicule, y compris un plein de carburant et les équipements de série. Il n'inclut pas le poids des occupants, des bagages ou des équipements proposés en option.

Poids en ordre de marche du véhicule – il s'agit du poids à la livraison du véhicule, et comprend tous les équipements de deuxième monte.



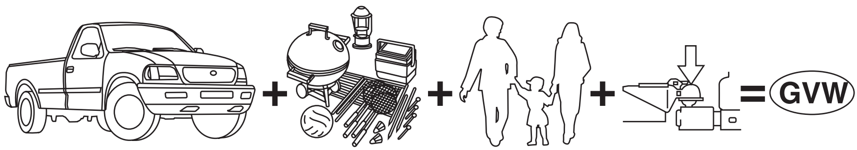
Poids de la charge – comprend le poids ajouté au poids à vide en ordre de marche, y compris la charge et les équipements en option. Si vous tractez, le poids du timon de la remorque ou du pivot d'attelage fait également partie du poids de la charge.

PAE (poids autorisé à l'essieu) – il s'agit du poids total placé sur chaque essieu (avant et arrière) – incluant le poids en ordre de marche du véhicule et toute la charge.

PMAE (poids maximal autorisé à l'essieu) – il s'agit du poids maximal qu'un seul essieu peut supporter (avant ou arrière). **Ces cotes sont stipulées sur l'étiquette d'homologation située sur la porte du conducteur ou sur le pied milieu. La charge totale sur chaque essieu ne doit jamais dépasser le PMAE.**

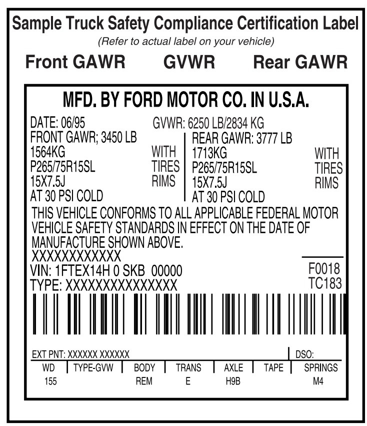
AVERTISSEMENT : Un dépassement de la charge maximale sur essieu indiquée sur l'étiquette d'homologation pourrait sérieusement compromettre la tenue de route et les performances du véhicule, endommager le moteur, la boîte de vitesses ou les composants structurels, et vous risqueriez une perte de maîtrise du véhicule et un accident.

Remarque : Pour obtenir des détails sur la traction d'une remorque, consultez la rubrique *Traction d'une remorque* du présent chapitre, ou procurez-vous le Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque chez votre concessionnaire.

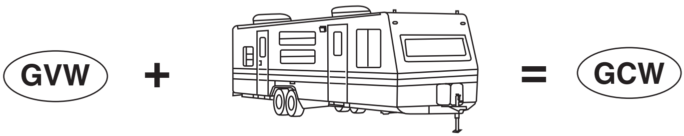


PTR (poids total roulant) – le poids total roulant est le poids en ordre de marche du véhicule additionné de sa charge et de ses occupants.

PTAC (poids total autorisé en charge) – il s'agit du poids maximal permis d'un véhicule complètement chargé (incluant toutes les options, l'équipement, les occupants et la charge). **Le PTAC est stipulé sur l'étiquette d'homologation située sur la porte du conducteur ou le pied milieu. Le PTR ne doit jamais excéder le PTAC.**



AVERTISSEMENT : Un dépassement de la charge maximale sur essieu indiquée sur l'étiquette d'homologation pourrait sérieusement compromettre la tenue de route et les performances du véhicule, endommager le moteur, la boîte de vitesses ou les composants structurels, et vous risqueriez une perte de maîtrise du véhicule et un accident.



PTC (poids total combiné) – le poids total combiné est le poids d'un véhicule chargé y compris le poids de la remorque complètement chargée.

PTCA (poids total combiné autorisé) – il s'agit du poids maximal permis d'un véhicule et d'une remorque complètement chargés – incluant toute la charge et tous les occupants – que le véhicule peut transporter sans risque de dommages. (Important : le système de freinage du véhicule tracteur est conçu en fonction du PTAC, et non du PTCA. Un système de freinage séparé doit être utilisé pour assurer le freinage sécuritaire des véhicules remorqués ou des remorques pesant plus de 680 kg [1 500 lb]). **Le PTC ne doit jamais excéder le PTCA.**

Poids maximal autorisé de la remorque chargée – représente le poids maximal d'une remorque chargée pouvant être tractée par votre véhicule. Cette cote est basée sur un véhicule équipé uniquement des options obligatoires, sans chargement (à l'intérieur ou à l'extérieur), avec un poids au timon équivalent à 10 ou 15 % de la remorque (remorque conventionnelle) ou 15 ou 25 % (avec pivot d'attelage), et le conducteur (68 kg [150 lb]). **Consultez votre concessionnaire (ou le Guide de remorquage de loisir et de traction d'une remorque fourni par votre concessionnaire) pour plus de détails.**

Charge au timon ou poids sur le pivot d'attelage – représente la charge exercée sur l'attelage de remorque du véhicule.

Exemples : pour une remorque conventionnelle de 2 268 kg (5 000 lb), il faut multiplier 5 000 par 0,10 et 0,15 pour obtenir une plage de charge au timon de 227 à 340 kg (500 à 750 lb). Pour une remorque à sellette de 5 216 kg (11 500 lb), il faut multiplier par 0,15 et 0,25 pour obtenir une plage de charge au pivot d'attelage de 782 à 1 304 kg (1 725 à 2 875 lb).

AVERTISSEMENT : Ne dépassez pas le PTAC ou le PMAE stipulé sur l'étiquette d'homologation.

AVERTISSEMENT : N’utilisez pas de pneus de rechange ayant des limites de charge inférieures aux pneus d’origine, car ils peuvent réduire le PTAC ou le PMAE du véhicule. Par contre, le montage de pneus ayant des limites de charge plus élevées que les pneus d’origine n’augmente pas le PTAC ni le PMAE.

AVERTISSEMENT : Si vous ne respectez pas les limites de poids établies pour votre véhicule, vous risquez de vous infliger des blessures graves et de causer des dommages importants au véhicule.

Calcul de la charge pouvant être transportée/tractée par votre véhicule

1. Utilisez le tableau approprié de Poids total combiné autorisé (dans la section de *Traction d’une remorque* du présent chapitre) pour connaître le rapport moteur/pont arrière de votre véhicule.
2. Poids de votre véhicule en l’absence de charge. Pour connaître le poids exact, faites peser le véhicule par une société de transport ou par un poste d’inspection de camions.
3. Soustrayez le poids du véhicule chargé du poids total combiné autorisé (PTCA [sigle anglais GCWR]) indiqué dans le tableau. Il s’agit du poids de remorque maximal que votre véhicule peut tracter. Ce poids doit être inférieur au poids de remorque maximal indiqué dans le tableau.

TRACTION D’UNE REMORQUE

Votre véhicule peut tracter une remorque de catégorie I, II ou III, à condition que le poids maximal de la remorque ne dépasse pas le poids maximal qui figure au tableau de remorquage suivant. Le poids figurant dans cette liste correspond au moteur et au rapport de pont arrière de votre véhicule.

La capacité de charge de votre véhicule est basée sur le poids et non sur le volume. Il est donc possible que vous ne puissiez pas utiliser tout l’espace disponible lors du chargement.

La traction d’une remorque impose des contraintes supplémentaires au moteur, à la boîte de vitesses, au pont, aux freins, aux pneus et à la suspension du véhicule. Après tout remorquage, vous devez vérifier l’état de ces composants avec soin.

4x2 avec boîte de vitesses manuelle				
Moteur	**Rapport de pont arrière**	**PTRA maximal – en kg (en lb)**	**Poids maximal de la remorque – en kg (en lb)**	**Surface frontale maximale de la remorque – en m^2 (en pi^2)**
Cabine simple				
2.3L	tous	2 177 (4 800)	717 (1 580)	Égale à la surface frontale du véhicule
Moteur 3.0L	3,73	2 722 (6 000)	1 207 (2 660)	4,64 (50)
3.0L Dual Sport	4,10	2 722 (6 000)	1 143 (2 520)	4,64 (50)
Cabine allongée/Cabine allongée à 4 portes				
2.3L	tous	2 177 (4 800)	644 (1 420)	Égale à la surface frontale du véhicule
Moteur 3.0L	3,73	2 722 (6 000)	1 125 (2 480)	4,64 (50)
3.0L Dual Sport	4,10	2 722 (6 000)	1 089 (2 400)	4,64 (50)
Moteur 4.0L	tous	3 175 (7 000)	1 542 (3 400)	4,64 (50)
4.0L Dual Sport	tous	3 175 (7 000)	1 506 (3 320)	4,64 (50)
Pour une conduite en haute altitude, réduisez le PTR de 2 % par tranche de 300 mètres (1 000 pi) d'élévation.				
Pour connaître la définition des termes utilisés dans ce tableau, consultez la rubrique *Chargement du véhicule* de ce chapitre.				

4x2 avec boîte de vitesses manuelle				
Moteur	**Rapport de pont arrière**	**PTRA maximal – en kg (en lb)**	**Poids maximal de la remorque – en kg (en lb)**	**Surface frontale maximale de la remorque – en m^2 (en pi^2)**
Pour déterminer le poids maximal de la remorque en fonction de votre véhicule, consultez la rubrique *Calcul de la charge que votre véhicule peut transporter ou tracter* de ce chapitre.				
Le poids maximal de la remorque est indiqué. Le poids total du véhicule (y compris l'attelage, les passagers et le chargement) et de la remorque une fois chargée ne doit pas dépasser le poids total roulant autorisé (PTRA).				

4x4 avec boîte de vitesses manuelle				
Moteur	**Rapport de pont arrière**	**PTRA maximal – en kg (en lb)**	**Poids maximal de la remorque – en kg (en lb)**	**Surface frontale maximale de la remorque – en m^2 (en pi^2)**
Cabine simple				
Moteur 3.0L	tous	2 722 (6 000)	1 061 (2 340)	4,64 (50)
Moteur 4.0L	tous	3 175 (7 000)	1 479 (3 260)	4,64 (50)
Cabine allongée/Cabine allongée à 4 portes				
Moteur 4.0L	tous	3 175 (7 000)	1 406 (3 100)	4,64 (50)
Pour une conduite en haute altitude, réduisez le PTR de 2 % par tranche de 300 mètres (1 000 pieds) d'élévation.				

4x4 avec boîte de vitesses manuelle				
Moteur	**Rapport de pont arrière**	**PTRA maximal – en kg (en lb)**	**Poids maximal de la remorque – en kg (en lb)**	**Surface frontale maximale de la remorque – en m² (en pi²)**
Pour connaître la définition des termes utilisés dans ce tableau, consultez la rubrique *Chargement du véhicule* du présent chapitre.				
Pour déterminer le poids maximal de la remorque en fonction de votre véhicule, consultez la rubrique *Calcul de la charge que votre véhicule peut transporter/tracter* du présent chapitre.				
Le poids maximal de la remorque est indiqué. Le poids total du véhicule (y compris l'attelage, les passagers et le chargement) et de la remorque une fois chargée ne doit pas dépasser le poids total roulant autorisé (PTRA).				

4x2 avec boîte de vitesses automatique				
Moteur	**Rapport de pont arrière**	**PTRA maximal – en kg (en lb)**	**Poids maximal de la remorque – en kg (en lb)**	**Surface frontale maximale de la remorque – en m² (en pi²)**
Cabine simple				
2.3L	tous	2 495 (5 500)	1 016 (2 240)	Égale à la surface frontale du véhicule
Moteur 3.0L	3,73	2 722 (6 000)	1 188 (2 620)	4,64 (50)
3.0L Dual Sport	4,10	2 722 (6 000)	1 125 (2 480)	4,64 (50)

4x2 avec boîte de vitesses automatique				
Moteur	**Rapport de pont arrière**	**PTRA maximal – en kg (en lb)**	**Poids maximal de la remorque – en kg (en lb)**	**Surface frontale maximale de la remorque – en m^2 (en pi^2)**
Cabine allongée/Cabine allongée à 4 portes				
Moteur 3.0L	3,73	2 722 (6 000)	1 107 (2 440)	4,64 (50)
3.0L Dual Sport	4,10	2 722 (6 000)	1 070 (2 360)	4,64 (50)
Moteur 4.0L	tous	4 309 (9 500)	2 658 (5 860)	4,64 (50)
4.0L Dual Sport	tous	4 309 (9 500)	2 604 (5 740)	4,64 (50)
Pour une conduite en haute altitude, réduisez le PTR de 2 % par tranche de 300 mètres (1 000 pi) d'élévation.				
Pour connaître la définition des termes utilisés dans ce tableau, consultez la rubrique *Chargement du véhicule* de ce chapitre.				
Pour déterminer le poids maximal de la remorque en fonction de votre véhicule, consultez la rubrique *Calcul de la charge que votre véhicule peut transporter ou tracter* de ce chapitre.				
Le poids maximal de la remorque est indiqué. Le poids total du véhicule (y compris l'attelage, les passagers et le chargement) et de la remorque une fois chargée ne doit pas dépasser le poids total roulant autorisé (PTRA).				

4x4 avec boîte de vitesses automatique				
Moteur	**Rapport de pont arrière**	**PTRA maximal – en kg (en lb)**	**Poids maximal de la remorque – en kg (en lb)**	**Surface frontale maximale de la remorque – en m^2 (en pi^2)**
Cabine simple				
Moteur 3.0L	3,73	2 722 (6 000)	1 043 (2 300)	4,64 (50)
Moteur 4.0L	tous	4 309 (9 500)	2 595 (5 720)	4,64 (50)
Cabine allongée/Cabine allongée à 4 portes				
Moteur 4.0L	tous	4 309 (9 500)	2 522 (5 560)	4,64 (50)
Pour une conduite en haute altitude, réduisez le PTR de 2 % par tranche de 300 mètres (1 000 pieds) d'élévation.				
Pour connaître la définition des termes utilisés dans ce tableau, consultez la rubrique *Chargement du véhicule* du présent chapitre.				
Pour déterminer le poids maximal de la remorque en fonction de votre véhicule, consultez la rubrique *Calcul de la charge que votre véhicule peut transporter/tracter* du présent chapitre.				
Le poids maximal de la remorque est indiqué. Le poids total du véhicule (y compris l'attelage, les passagers et le chargement) et de la remorque une fois chargée ne doit pas dépasser le poids total roulant autorisé (PTRA).				

AVERTISSEMENT : N'excédez jamais le PTAC (sigle anglais GVWR) ou le PMAE (sigle anglais GAWR) apparaissant sur l'étiquette d'homologation du véhicule.

L'étiquette d'homologation est apposée sur le montant de la porte conducteur.

AVERTISSEMENT : La traction d'une remorque dont le poids dépasse le poids maximal autorisé de la remorque excède les limites du véhicule et peut entraîner des dommages au moteur, à la boîte de vitesses, au châssis, ainsi que des risques de perte de maîtrise ou de renversement du véhicule et de blessures aux occupants.

Préparatifs avant le remorquage

Assurez-vous d'utiliser l'équipement adéquat et d'atteler convenablement la remorque à votre véhicule. Consultez, au besoin, votre concessionnaire ou un détaillant de remorques reconnu.

Attelages

Pour la traction de remorques pesant jusqu'à 907 kg (2 000 lb), utilisez un attelage porteur et une rotule appropriés qui répartissent uniformément le poids au timon de la remorque sur toute la structure inférieure du véhicule. Pour les remorques de plus de 907 kg (2 000 lb), utilisez un attelage répartiteur monté sur le châssis.

N'utilisez pas d'attelage qui se fixe au pare-chocs à l'aide d'une ou plusieurs fixations, ou qui se fixe à l'essieu. Les attelages montés sous le châssis sont acceptables s'ils sont bien posés. Respectez les directives données par l'agence de location de remorques.

Lors du retrait d'un attelage de remorque et de ses fixations, assurez-vous que tous les trous de montage du soubassement sont bien scellés pour éviter que des gaz toxiques ou de l'eau ne pénètrent dans l'habitacle.

Chaînes de sécurité

Accrochez toujours les chaînes de sécurité de la remorque au châssis ou à l'attelage du véhicule. Croisez les chaînes sous le timon de la remorque et laissez-leur suffisamment de jeu pour ne pas gêner dans les virages.

Si vous utilisez une remorque louée, suivez les directives de l'entreprise de location.

Ne fixez pas les chaînes de sécurité au pare-chocs.

Freins de remorque

Vous pouvez utiliser des freins électriques ou des freins à inertie, mécaniques ou automatiques, à condition de les installer correctement et de les régler conformément aux directives du fabricant. Les freins de votre remorque doivent être conformes aux réglementations locale et fédérale.

AVERTISSEMENT : Ne reliez pas le circuit de freinage hydraulique d'une remorque directement à celui du véhicule. La capacité de freinage de votre véhicule en souffrirait et les risques de collision seraient fortement accrus.

Le circuit de freinage de la remorque est conçu en fonction du PTAC et non du PTCA.

Feux de remorque

Des feux de remorque sont requis sur la plupart des véhicules remorqués. Assurez-vous que tous les feux de jour, les feux d'arrêt, les clignotants et les feux de détresse fonctionnent. Pour connaître l'équipement à utiliser et la méthode de branchement des feux de remorque, consultez votre concessionnaire ou l'entreprise de location de remorques.

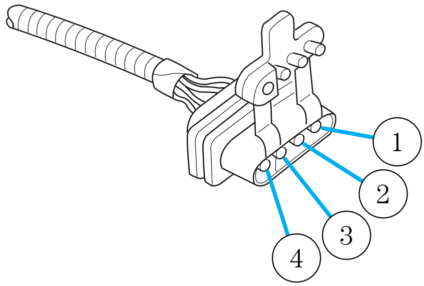
Pare-chocs marchepied

Le pare-chocs marchepied arrière en option de votre véhicule comporte un attelage intégré qui n'exige qu'une rotule avec une tige de 19 mm (3/4 po) de diamètre. Ce pare-chocs peut tracter une remorque de 907 kg (2 000 lb) avec un poids au timon de 91 kg (200 lb).

Les capacités de remorquage avec le pare-chocs monté en usine (telles qu'elles figurent dans ce guide) ne sont valables que si la rotule d'attelage est montée directement dans le trou prévu à cet effet dans le pare-chocs. Le montage de supports supplémentaires pour abaisser la position de la rotule ou prolonger cette rotule vers l'arrière augmente considérablement l'effort imposé au pare-chocs et aux pièces de montage. Une telle pratique peut entraîner des dégâts au pare-chocs ou à ses fixations. L'utilisation d'un prolongateur d'attelage est considérée comme abusive.

Connecteur pour la traction d'une remorque

Le connecteur pour la traction d'une remorque se trouve sous le pare-chocs arrière du côté conducteur.



Consultez le tableau suivant pour obtenir des renseignements concernant le connecteur pour la traction d'une remorque monté en usine :

Connecteur pour la traction d'une remorque		
Couleur	**Fonction**	**Remarques**
1. Vert foncé	Clignotant droit de la remorque	Ce circuit est mis en fonction lorsque la pédale de frein est enfoncée ou que le contact est établi à l'allumage et que le clignotant droit est actionné.
2. Jaune	Clignotant gauche de la remorque	Ce circuit est mis en fonction lorsque la pédale de frein est enfoncée ou que le contact est établi à l'allumage et que le clignotant gauche est actionné.
3. Havane/blanc	Feu arrière	Circuit commandé par relais mis en fonction lorsque les feux de position ou les phares sont allumés.
4. Blanc	Masse	Circuit assorti à celui du véhicule retournant à la masse négative de la batterie.

Conduite avec une remorque

Lors de la traction d'une remorque :

- désactivez le programmateur de vitesse. Il est possible que le programmateur de vitesse se désactive automatiquement lors de la traction d'une remorque sur pente abrupte et prolongée;
- si vous devez tracter une remorque, renseignez-vous sur les règlements du code de la route en vigueur dans votre région;
- pour éviter des changements de rapport fréquents, rétrogradez à un rapport inférieur. Cela facilite aussi le refroidissement de la boîte de vitesses (pour plus de détails, consultez la rubrique *Conduite avec une boîte de vitesses automatique 5 vitesses* du présent chapitre);
- dans des conditions particulièrement rigoureuses, soit par temps très chaud et avec une remorque qui résiste fortement au vent, il est possible que le thermomètre du liquide de refroidissement affiche une température plus élevée qu'à l'habitude. Dans ce cas, réduisez votre vitesse jusqu'à ce que la température du liquide de refroidissement revienne à la normale. Consultez la rubrique *Thermomètre du liquide de refroidissement* du chapitre *Tableau de bord*;
- anticipez les arrêts et freinez graduellement;
- ne dépassez jamais le poids total roulant autorisé (PTRA) de votre véhicule, sinon des dégâts internes peuvent être causés à la boîte de vitesses.

Entretien requis après la traction d'une remorque

Si vous tractez une remorque sur de longues distances, votre véhicule doit être entretenu plus fréquemment. Pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet, consultez le Calendrier d'entretien périodique.

Conseils pour la traction d'une remorque

- Avant de prendre la route, entraînez-vous à tourner, à vous arrêter et à reculer, afin de vous familiariser avec la sensation que procure la combinaison véhicule-remorque. Pour tourner, prenez des virages plus larges, de façon à ce que les roues de la remorque ne heurtent pas le trottoir ou d'autres obstacles.
- Lors de la traction d'une remorque, prévoyez une plus grande distance de freinage.
- Entre 10 % et 15 % du poids de la remorque chargée doivent être portés sur le timon.
- Après avoir parcouru environ 80 km (50 mi), vérifiez soigneusement l'attelage et les branchements électriques de la remorque ainsi que le serrage des écrous de roue de la remorque.

- Si vous devez vous arrêter pendant des périodes prolongées en circulation intense par temps chaud, placez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou au point mort (boîte de vitesses manuelle) dans le but de faciliter le refroidissement du moteur et de la boîte de vitesses, et d'accroître l'efficacité du climatiseur.
- N'arrêtez pas votre véhicule avec une remorque attelée sur un terrain en pente. Néanmoins, si cette manœuvre est indispensable, calez les roues de la remorque.

Mise à flot ou hissage d'un bateau

Débranchez le câblage électrique de la remorque avant de reculer celle-ci dans l'eau. Rebranchez le câblage lorsque la remorque ne se trouve plus dans l'eau.

Lorsque vous reculez en vue de mettre un bateau à l'eau ou de le hisser :

- ne laissez pas le niveau de l'eau atteindre le bord inférieur du pare-chocs arrière;
- ne laissez pas les vagues dépasser de plus de 15 cm (6 po) le bord inférieur du pare-chocs arrière.

Si ces directives ne sont pas respectées, l'eau risque de pénétrer dans certains organes importants du véhicule :

- y causant des dégâts internes,
- et nuisant à la conduite, aux dispositifs antipollution et au bon fonctionnement du véhicule.

Remplacez l'huile du pont arrière chaque fois que celui-ci a été immergé. La quantité d'huile pour pont arrière ne doit normalement pas être vérifiée ou changée, sauf en cas de fuite possible ou en cas de réparations nécessaires.

REMORQUAGE DERRIÈRE UN VÉHICULE DE LOISIR

Respectez ces directives pour le remorquage de loisirs. Un exemple de remorquage de loisir est le remorquage de votre véhicule derrière une autocaravane. Ces directives ont pour but de faire en sorte que votre boîte de vitesses ne soit pas endommagée.

Véhicules 4x2 avec boîte de vitesses manuelle :

Avant le remorquage de votre véhicule :

- desserrez le frein de stationnement;
- placez le levier de vitesse au point mort;

- placez le contact à la position Arrêt (3);
- la vitesse maximale recommandée est de 88 km/h (55 mi/h);
- la distance maximale recommandée est illimitée;
- le véhicule doit être remorqué vers l'avant pour ne pas endommager les éléments internes de la boîte de transfert.

De plus, il est recommandé de suivre les directives du fabricant de l'attelage, le cas échéant.

Véhicules 4x2 avec boîte de vitesses automatique et véhicules 4x4 :

Véhicules 4x2 avec boîte de vitesses automatique ou véhicules 4x4 avec boîte de transfert électronique et boîte de vitesses automatique, suivez ces directives pour le remorquage de loisirs :

- desserrez le frein de stationnement;
- placez le contact à la position Arrêt (3);
- mettez la boîte de vitesses au point mort (N);
- ne roulez pas sur une distance de plus de 80 km (50 mi);
- ne roulez pas à une vitesse supérieure à 56 km/h (35 mi/h);
- le véhicule doit être remorqué vers l'avant pour ne pas endommager les éléments internes de la boîte de transfert.

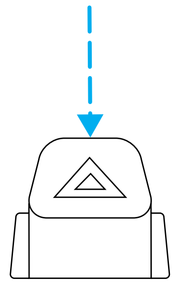
Si vous devez conduire sur une distance de plus de 80 km (50 milles) ou à une vitesse supérieure à 56 km/h (35 mi/h), détachez les arbres de transmission avant (4x4 seulement) et arrière. Mazda recommande que le retrait et la remise en place des arbres de transmission soient effectués uniquement par un technicien qualifié. Pour le retrait et la remise en place de l'arbre de transmission, consultez votre concessionnaire.

Le retrait ou la remise en place incorrects de l'arbre de transmission risquent d'entraîner des fuites d'huile de la boîte de vitesses ou de la boîte de transfert, ainsi que des dommages à l'arbre de transmission et aux pièces internes de la boîte de vitesses et de la boîte de transfert.

CABINES DE CAMPING

Votre camionnette n'est pas recommandée pour le montage de cabines de camping.

FEUX DE DÉTRESSE



La commande des feux de détresse est située sur la colonne de direction, juste derrière le volant. Les feux de détresse fonctionnent dans toutes les positions du commutateur d'allumage. Ils fonctionnent aussi lorsque la clé n'est pas dans le commutateur.

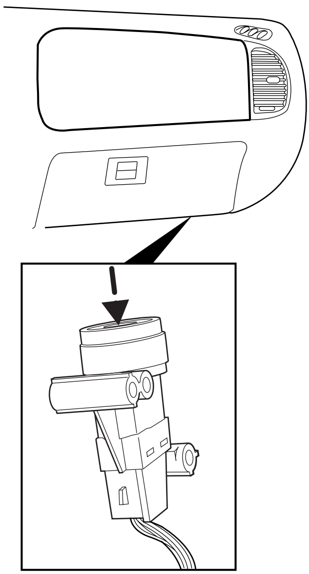
Enfoncez la commande des feux de détresse pour activer tous les feux de détresse avant et arrière. Enfoncez-la de nouveau pour les désactiver. Utilisez cette commande lorsque votre véhicule est en panne et qu'il est immobilisé dans un endroit présentant des risques pour les autres automobilistes.

Remarque : Les feux de détresse peuvent mettre votre batterie à plat s'ils sont activés pendant une période prolongée.

INTERRUPTEUR AUTOMATIQUE DE POMPE D'ALIMENTATION

Ce dispositif empêche la pompe électrique d'envoyer du carburant au moteur lorsque votre véhicule subit une secousse brutale.

Si, après un accident, le moteur de votre véhicule est lancé mais ne démarre pas, il se peut que l'interrupteur automatique de pompe d'alimentation ait été déclenché.



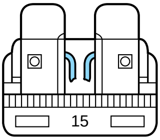
Cet interrupteur est situé sous la partie droite de la boîte à gants, juste au-dessus du tapis.

Pour réinitialiser l'interrupteur :

1. Coupez le contact.
2. Assurez-vous qu'il n'y a pas de fuite de carburant dans le circuit d'alimentation.
3. Si aucune trace de fuite n'est présente, réinitialisez l'interrupteur en enfonçant le bouton de réinitialisation.
4. Mettez le contact.
5. Attendez quelques secondes et coupez de nouveau le contact.
6. Vérifiez de nouveau la présence de fuites.

FUSIBLES ET RELAIS

Fusibles



Si certains accessoires électriques de votre véhicule ne fonctionnent pas, il se peut qu'un fusible soit grillé. Vous pouvez identifier ce problème en regardant à l'intérieur du fusible pour remarquer la présence d'un fil métallique rompu. Avant de remplacer un accessoire électrique quelconque, vérifiez d'abord les fusibles des circuits correspondants.

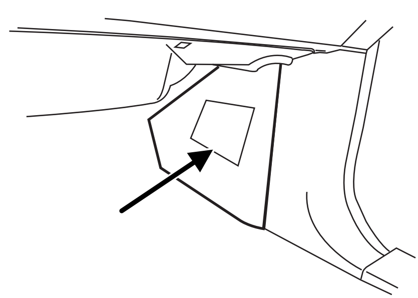
Remarque : Remplacez toujours un fusible usé par un fusible qui possède l'ampérage spécifié. L'utilisation d'un fusible possédant un ampérage supérieur peut causer de graves dommages au câblage et provoquer un incendie.

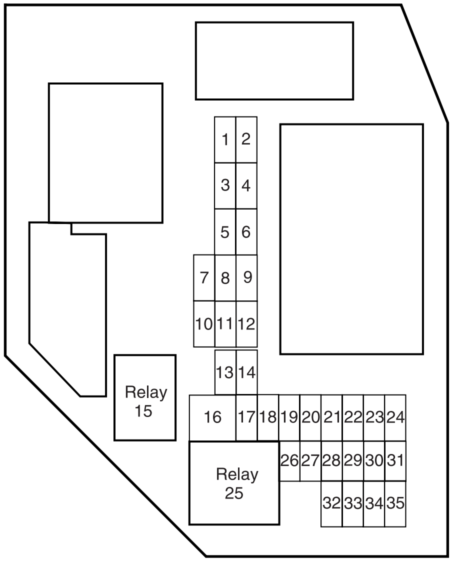
Intensité nominale et couleur de fusible standard

COULEUR					
Intensité	**Fusibles ordinaires**	**Fusibles standard**	**Fusibles à haute intensité**	**Fusibles à cartouche à haute intensité**	**Cartouche de fil fusible**
2 A	Gris	Gris	—	—	—
3 A	Violet	Violet	—	—	—
4 A	Rose	Rose	—	—	—
5 A	Havane	Havane	—	—	—
7,5 A	Brun	Brun	—	—	—
10 A	Rouge	Rouge	—	—	—
15 A	Bleu	Bleu	—	—	—
20 A	Jaune	Jaune	Jaune	Bleu	Bleu
25 A	Beige	Beige	—	—	—
30 A	Vert	Vert	Vert	Rose	Rose
40 A	—	—	Orange	Vert	Vert
50 A	—	—	Rouge	Rouge	Rouge
60 A	—	—	Bleu	—	Jaune
70 A	—	—	Havane	—	Brun
80 A	—	—	Beige	—	Noir

Porte-fusibles de l’habitacle

Le porte-fusibles est situé sous la partie droite de la planche de bord, derrière la garniture de côté d’auvent.





Les fusibles sont identifiés comme suit :

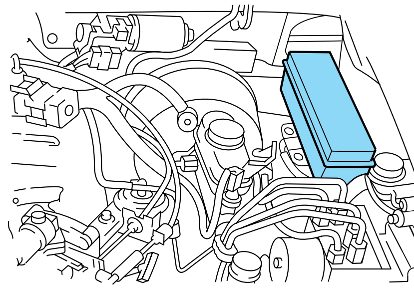
Emplacement du fusible/relais	Intensité	Description du porte-fusibles de l'habitacle
1	5 A	Rhéostat d'éclairage de la planche de bord
2	10 A	Feux de position de remorque
3	10 A	Feu de croisement droit
4	10 A	Feu de croisement gauche
5	30 A	Essuie-glace/lave-glace
6	10 A	Position Contact/Accessoires de la radio
7	5 A	Indicateur de phares allumés

Emplacement du fusible/relais	Intensité	Description du porte-fusibles de l'habitacle
8	10 A	Module de commande des dispositifs de retenue, indicateur de neutralisation du sac gonflable du passager
9	5 A	Témoin des sacs gonflables du tableau de bord
10	10 A	Tableau de bord (position RUN/START), module 4x4 (position RUN/START)
11	10 A	Porte-fusibles de l'habitacle (alimentation logique)
12	—	Inutilisé
13	15 A	Avertisseur sonore, éclairage intérieur
14	15 A	Feux de route, indicateur de feux de route (tableau de bord)
15	—	Relais de commande à impulsion
16	Fusible à cartouche 30 A	Glaces à commande électrique
17	15 A	Clignotants/Feux de détresse
18	—	Inutilisé
19	20 A	Troisième feu stop/feux stop
20	10 A	Module de freins antiblocage, interverrouillage du levier sélecteur, module du programmateur de vitesse, phares de recul, contacteur d'annulation de surmultipliée, centrale clignotante électronique (clignotants/feux de détresse)
21	5 A	Relais du démarreur
22	5 A	Non utilisé

Emplacement du fusible/relais	Intensité	Description du porte-fusibles de l'habitacle
23	30 A	Phares (feux de croisement et feux de route)
24	20 A	Radio
25	—	Relais d'accessoires
26	2A	Manocontact des freins
27	10 A	Relais du ventilateur/volets de mixage du chauffage et de la climatisation, module 4x4
28	15 A	Tension positive de la batterie du module 4x4
29	20 A	Allume-cigares, connecteur d'autodiagnostic embarqué (OBD II)
30	5 A	Rétroviseurs électriques
31	20 A	Feux de stationnement avant, feux de stationnement arrière, éclairages de la plaque d'immatriculation
32	5 A	Contacteur des freins (logique)
33	5 A	Instruments
34	20 A	Une prise de courant.
35	15 A	Verrouillage électrique des portes

Boîtier de distribution électrique

Le boîtier de distribution électrique est situé dans le compartiment moteur. Le boîtier de distribution électrique contient des fusibles haute intensité qui protègent les principaux circuits électriques de votre véhicule contre les surcharges.

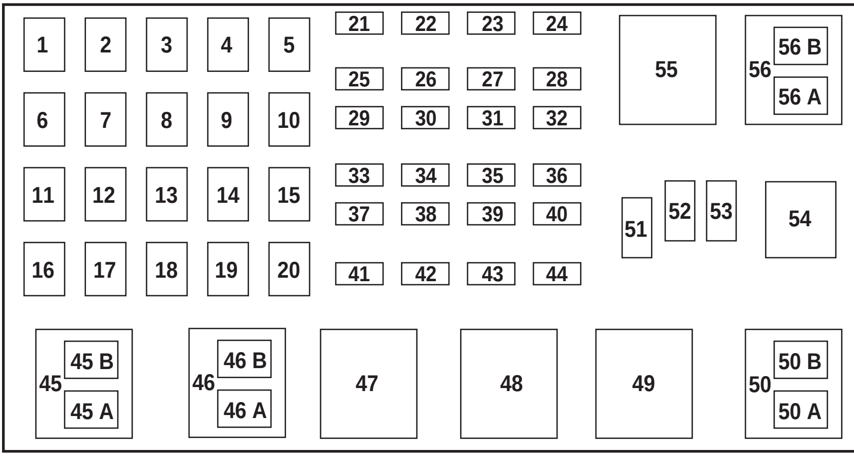


AVERTISSEMENT : Débranchez toujours la batterie avant d'effectuer une intervention sur les fusibles.

AVERTISSEMENT : Pour éviter de prendre le courant, reposez toujours le couvercle du boîtier de distribution électrique avant de rebrancher la batterie ou de remplir les réservoirs de liquide.

Si la batterie a été débranchée et rebranchée, consultez la rubrique *Batterie* du chapitre *Entretien et caractéristiques*.

Moteur 2.3L (selon l'équipement)



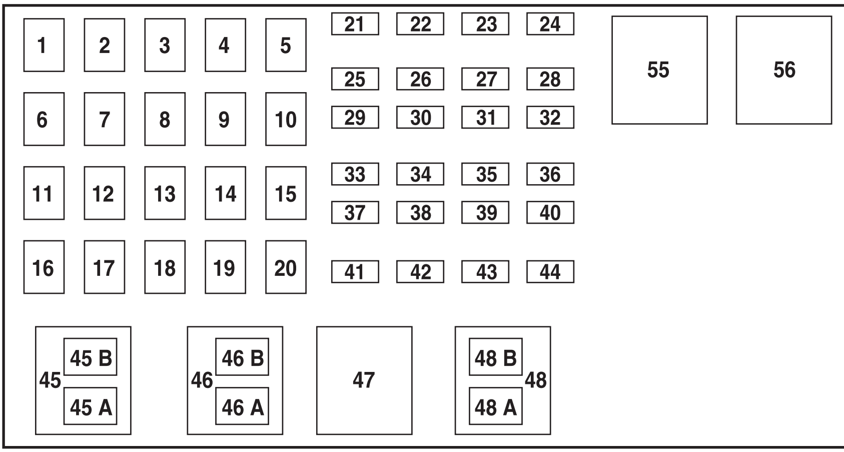
Les fusibles à haute intensité sont identifiés comme suit :

Emplacement du fusible/relais	Intensité	Description du boîtier de distribution électrique
1	50 A**	Porte-fusibles de l'habitacle
2	—	Inutilisé
3	50 A**	Porte-fusibles de l'habitacle
4	—	Inutilisé
5	50 A**	Porte-fusibles de l'habitacle
6	—	Inutilisé
7	40 A**	Fusible de relais de démarreur
8	—	Inutilisé
9	40 A**	Commutateur d'allumage
10	—	Inutilisé
11	30 A**	Module de commande du groupe motopropulseur, capteurs de moteur
12	—	Inutilisé

Emplacement du fusible/relais	Intensité	Description du boîtier de distribution électrique
13	30 A**	Ventilateur (chauffage et climatisation)
14	—	Inutilisé
15	30 A**	Freinage antiblocage (solénoïdes)
16	—	Inutilisé
17	40 A**	Freins antiblocage (moteur)
18	—	Inutilisé
19	20 A**	Motoventilateur de refroidissement de moteur
20	—	Inutilisé
21	10 A*	Module de commande du groupe motopropulseur
22	—	Inutilisé
23	20 A*	Pompe d'alimentation
24	—	Inutilisé
25	10 A*	Électrovanne d'embrayage de climatiseur
26	—	Inutilisé
27	—	Inutilisé
28	—	Inutilisé
29	—	Inutilisé
30	—	Inutilisé
31	—	Inutilisé
32	—	Inutilisé
33	—	Inutilisé
34	—	Inutilisé
35	—	Inutilisé
36	—	Inutilisé
37	—	Inutilisé
38	7,5 A*	Clignotant droit de remorquage
39	—	Inutilisé

Emplacement du fusible/relais	Intensité	Description du boîtier de distribution électrique
40	—	Inutilisé
41	15 A*	Sondes à oxygène chauffantes
42	7,5 A*	Clignotant gauche de remorquage
43	—	Inutilisé
44	—	Inutilisé
45A	—	Relais de vitesse élevée/basse des essuie-glace
45B	—	Relais de marche/arrêt des essuie-glace
46A	—	Relais de la pompe d'alimentation
46B	—	Relais de pompe de lave-glace
47	—	Relais de motoventilateur de refroidissement du moteur
48	—	Relais du démarreur
49	—	Inutilisé
50	—	Inutilisé
51	—	Inutilisé
52	—	Inutilisé
53	—	Inutilisé
54	—	Relais du module de commande du groupe motopropulseur
55	—	Relais du ventilateur
56A	—	Relais de l'électrovanne d'embrayage du climatiseur
56B	—	Inutilisé
* Fusibles ordinaires ** Fusibles à haute intensité		

Moteurs 3.0L et 4.0L (selon l'équipement)



Les fusibles à haute intensité sont identifiés comme suit :

Emplacement du fusible/relais	Intensité	Description du boîtier de distribution électrique
1	50 A**	Porte-fusibles de l'habitacle
2	—	Inutilisé
3	50 A**	Porte-fusibles de l'habitacle
4	—	Inutilisé
5	50 A**	Porte-fusibles de l'habitacle
6	—	Inutilisé
7	40 A**	Fusible de relais de démarreur
8	—	Inutilisé
9	40 A**	Commutateur d'allumage
10	—	Inutilisé
11	30 A**	Relais du module de commande du groupe motopropulseur
12	—	Inutilisé

Emplacement du fusible/relais	Intensité	Description du boîtier de distribution électrique
13	30 A**	Ventilateur (chauffage et climatisation)
14	—	Inutilisé
15	30 A**	Freinage antiblocage (solénoïdes)
16	—	Inutilisé
17	40 A**	Freins antiblocage (moteur)
18	—	Inutilisé
19	—	Inutilisé
20	—	Inutilisé
21	10 A*	Module de commande du groupe motopropulseur
22	—	Inutilisé
23	20 A*	Pompe d’alimentation
24	—	Inutilisé
25	10 A*	Électrovanne d’embrayage de climatiseur
26	—	Inutilisé
27	20 A*	Module 4 roues motrices
28	—	Inutilisé
29	—	Inutilisé
30	—	Inutilisé
31	15 A*	Phares antibrouillards
32	—	Inutilisé
33	—	Inutilisé
34	—	Inutilisé
35	—	Inutilisé
36	—	Inutilisé
37	—	Inutilisé
38	7,5 A*	Clignotant droit de remorquage
39	—	Inutilisé
40	—	Inutilisé

Emplacement du fusible/relais	Intensité	Description du boîtier de distribution électrique
41	15 A*	Sondes à oxygène chauffantes
42	7,5 A*	Clignotant gauche de remorquage
43	—	Inutilisé
44	—	Inutilisé
45A	—	Relais de vitesse élevée/basse des essuie-glace
45B	—	Relais de marche/arrêt des essuie-glace
46A	—	Électrovanne d'embrayage de climatiseur
46B	—	Relais de pompe de lave-glace
47	—	Relais du module de commande du groupe motopropulseur
48A	—	Relais de la pompe d'alimentation
48B	—	Relais des phares antibrouillards
51	—	Inutilisé
52	—	Inutilisé
53	—	Inutilisé
54	—	Inutilisé
55	—	Relais du ventilateur
56	—	Relais du démarreur
* Fusibles ordinaires ** Fusibles à haute intensité		

SURCHAUFFE

Si le thermomètre du liquide de refroidissement indique une surchauffe et que vous remarquez une perte de puissance ou entendez un bruit prononcé de cognement ou de cliquetis, le moteur est probablement trop chaud.

Dans un tel cas :

1. Dirigez-vous avec prudence vers l'accotement et immobilisez votre véhicule dans un endroit sécuritaire.
2. Placez le levier de vitesse en position de stationnement (P) ou mettez la boîte de vitesses manuelle au point mort et serrez le frein de stationnement.

3. Éteignez le climatiseur.

AVERTISSEMENT : La vapeur se dégageant d'un moteur qui surchauffe est dangereuse et pourrait vous causer de graves brûlures. N'ouvrez le capot que lorsque la vapeur a cessé de s'échapper du moteur.

4. Vérifiez si du liquide de refroidissement ou de la vapeur s'échappe du capot ou du compartiment moteur.

- **Si de la vapeur s'échappe du compartiment moteur :** ne vous tenez pas près de l'avant du véhicule. Coupez le moteur, puis établissez le contact à l'allumage sans mettre le moteur en marche. Les motoventilateurs de refroidissement du radiateur se mettent en marche pour refroidir le moteur.
- **Si aucune trace de liquide de refroidissement ou de vapeur ne s'échappe :** ouvrez le capot et faites tourner le moteur au ralenti jusqu'à ce qu'il se refroidisse. Si la température ne baisse pas, coupez le moteur et laissez-le se refroidir.

5. Vérifiez le niveau du liquide de refroidissement du moteur. Si le niveau est bas, vérifiez s'il y a des fuites au niveau des durites et des raccords du radiateur, des durites et des raccords du chauffage, du radiateur et de la pompe à eau.

Si vous détectez une fuite ou remarquez tout autre dommage, ou si du liquide de refroidissement fuit toujours, coupez le moteur et contactez un concessionnaire Mazda autorisé.

Consultez la rubrique *Ajout de liquide de refroidissement* du chapitre *Entretien et caractéristiques.* Si aucun problème n'est découvert, si le moteur s'est refroidi et si aucune fuite n'est décelée, versez avec soin du liquide de refroidissement dans le réservoir, au besoin.

AVERTISSEMENT : Lorsque le moteur et le radiateur sont chauds, du liquide de refroidissement bouillant et de la vapeur peuvent jaillir sous pression du vase d'expansion et causer de graves blessures. Ne retirez pas le bouchon du circuit de refroidissement si le moteur et le radiateur sont chauds.

Remarque : Si le moteur continue de surchauffer ou surchauffe fréquemment, faites vérifier le circuit de refroidissement. Le moteur pourrait subir des dommages importants si le problème n'est pas réparé.

REMPLACEMENT D'UN PNEU CREVÉ

Si une crevaison se produit pendant que vous conduisez, ne freinez pas brusquement. Freinez plutôt graduellement pour ralentir. Tenez fermement le volant et dirigez-vous lentement et avec prudence sur l'accotement.

AVERTISSEMENT : L'utilisation d'agents de scellement pour les pneus peut endommager les pneus de votre véhicule.

Renseignements concernant la roue de secours temporaire (selon l'équipement)

Votre véhicule peut être équipé d'une roue de secours qui peut être d'une taille différente (plus petit diamètre et plus étroite) des autres roues montées sur le véhicule. Dans ce cas, votre roue de secours est considérée comme étant « temporaire » et sera identifiée comme telle sur la jante de la roue de secours. Remplacez le plus tôt possible ce pneu par un pneu de mêmes dimensions, limites de vitesse et de même charge que les autres pneus sur le véhicule.

La conduite en mode quatre roues motrices avec une roue de secours temporaire (de dimensions différentes) n'est pas recommandée. Si vous devez passer en mode 4 roues motrices, ne dépassez pas une vitesse de 16 km/h (10 mi/h) et une distance de 80 km (50 mi).

AVERTISSEMENT : Si vous utilisez continuellement la roue de secours provisoire, ou si vous n'observez pas les consignes de sécurité données ci-dessous, il pourrait en résulter une défaillance du pneu qui entraînerait une perte de maîtrise du véhicule et des blessures.

Prenez les précautions suivantes lorsque vous conduisez **avec une roue de secours temporaire :**

- ne dépassez en aucun cas une vitesse de 80 km/h (50 mi/h) ou une distance de plus de 3 200 km (2 000 mi);
- ne dépassez pas la charge maximale indiquée sur l'étiquette d'homologation;
- ne tractez pas une remorque;
- n'utilisez jamais plus d'une roue de secours temporaire à la fois.

L'utilisation d'une roue de secours temporaire à l'un ou l'autre des emplacements de roue peut avoir un impact sur les points suivants :

- la tenue de route, la stabilité et les performances de freinage;
- le confort et le bruit;
- la garde au sol et le stationnement le long d’un trottoir;
- la conduite en hiver.

Renseignements concernant la roue de secours classique (selon l’équipement)

Si vous avez une roue de secours classique, vous pouvez l’utiliser comme roue de secours ou comme roue normale. La roue de secours est identique aux autres pneus de votre véhicule, même s’il est possible qu’elle soit d’un aspect différent.

Emplacement de la roue de secours et des outils

La roue de secours et les outils de votre véhicule sont rangés aux endroits suivants :

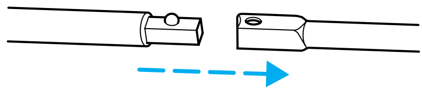
Outil	Emplacement
Roue de secours	Sous le véhicule, devant le pare-chocs arrière.
Cric, levier de manœuvre du cric, démonte-roue	Cabine simple : derrière les sièges et sous le couvercle du cric et des outils.
	Cabine allongée : du côté passager, dans le compartiment arrière de la cabine ou derrière le strapontin, dans un sac à outils distinct.
	Cabine allongée à quatre portes : derrière les sièges avant, entre les strapontins et sous le couvercle du cric et des outils.
Clé, antivol de roue de secours (selon l’équipement) :	Dans la boîte à gants.

Pour enlever la roue de secours

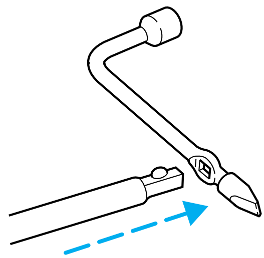
1. Assemblez le levier de manœuvre du cric et le démonte-roue comme le montrent les illustrations.

Pour le montage du levier de manœuvre du cric, assemblez les éléments suivants :

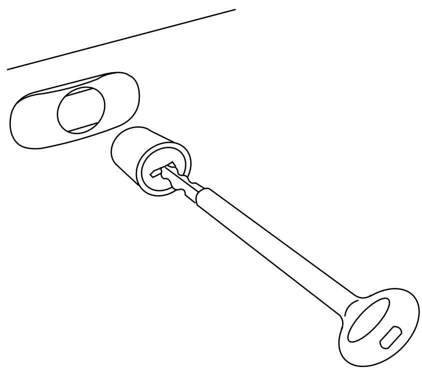
- une rallonge à poignée et une rallonge classique. Pour assembler, faites coulisser les pièces l'une dans l'autre. Pour désassembler, appuyez sur le bouton et tirez sur les pièces pour les séparer;



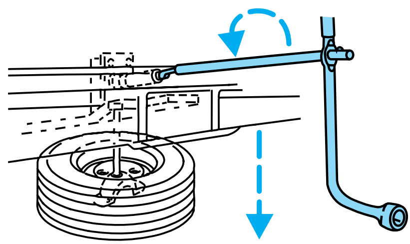
- un démonte-roue. Appuyez sur le bouton et faites coulisser les pièces l'une dans l'autre.



2. Le cas échéant, déverrouillez et enlevez l'antivol de roue de secours à partir du trou de visite arrière, situé juste au-dessus du pare-chocs arrière et au-dessous du hayon.



3. Insérez l'extrémité droite du levier de manœuvre du cric dans le trou de visite arrière, situé juste au-dessus du pare-chocs arrière et au-dessous du hayon.

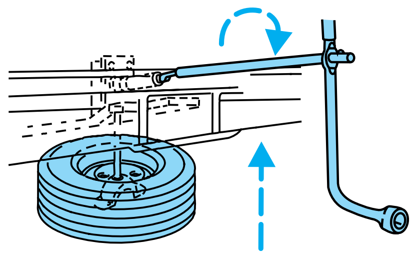


Le mouvement vers l'avant s'arrêtera et de la résistance au tournage se fera sentir une fois bien engagé.

4. Tournez le levier de manœuvre de la roue de secours dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, jusqu'à ce que la roue touche le sol et que le câble soit détendu.
5. Enlevez la fixation de la roue de secours.

Rangement de la roue de secours

1. Placez la roue sur le sol avec le corps de valve vers le haut.
2. Placez la bride dans le centre du pneu et glissez la roue sous le véhicule.



3. Tournez le levier de manœuvre de la roue de secours dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue soit remontée à sa position originale sous le véhicule. Le mécanisme du levier cliquette au fur et à mesure que la roue de secours monte à sa position de rangement. Un serrage excessif est impossible.
4. Si votre véhicule est équipé de pneus P265/75 R15 AT, ne placez pas un tel pneu, qu'il soit à plat ou gonflé, à l'emplacement de rangement de la roue de secours. Le pneu doit être placé et arrimé dans la caisse du véhicule, jusqu'à ce qu'il puisse être réparé.
5. Si l'antivol de roue de secours a été retiré, installez-le sur le trou de visite, au-dessus du pare-chocs.

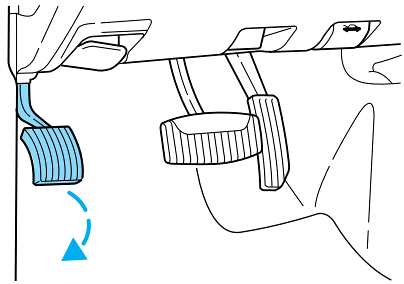
Méthode de remplacement d'une roue

AVERTISSEMENT : Lorsque l'une des roues avant est soulevée, le véhicule peut se déplacer, même si le levier de vitesse est placé en position de stationnement (P) (boîte automatique) ou en marche arrière (R) (boîte manuelle).

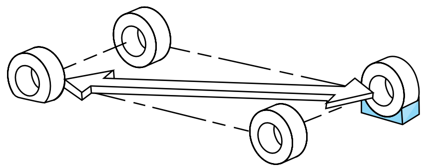
AVERTISSEMENT : Pour assurer l'immobilisation du véhicule lorsque vous changez une roue, vérifiez si le frein de stationnement est serré, puis calez (à l'avant et à l'arrière) la roue diagonalement opposée (de l'autre côté du véhicule) à celle changée.

AVERTISSEMENT : Si le véhicule venait à glisser du cric, quelqu'un pourrait être grièvement blessé.

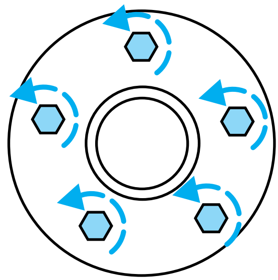
1. Stationnez le véhicule sur une surface plane, allumez les feux de détresse et engagez la boîte de vitesses en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou en première (1) (boîte de vitesses manuelle).



2. Serrez le frein de stationnement et arrêtez le moteur.
3. Bloquez la roue diagonalement opposée à la roue qui doit être remplacée.

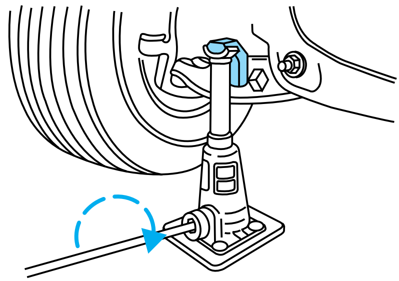


4. Insérez l'extrémité conique du démonte-roue derrière les enjoliveurs pour les enlever.

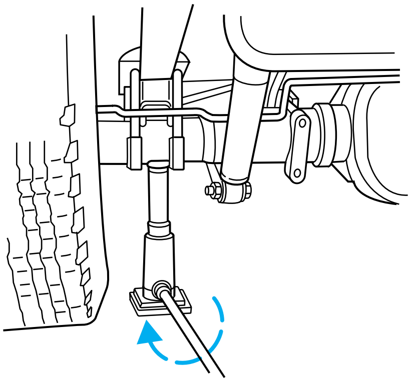


5. Desserrez les écrous de roue d'un demi-tour dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, mais ne les enlevez pas avant d'avoir soulevé la roue du sol.
6. Placez le cric comme illustré et tournez la poignée du levier de manœuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'à ce que la roue soit à un maximum de 25 mm (1 po) du sol.

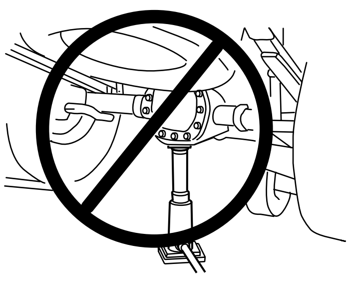
AVERTISSEMENT : Pour réduire les risques de blessures, ne placez aucune partie du corps sous le véhicule pour remplacer une roue. Ne mettez pas le moteur en marche lorsque le véhicule est sur le cric. Le cric n'est prévu que pour remplacer une roue.



- Avant
- Arrière

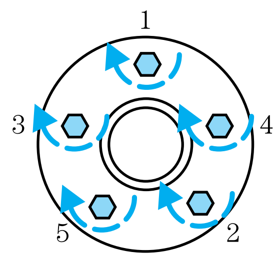


N'utilisez jamais le différentiel comme point de levage. Le véhicule pourrait facilement basculer ou glisser et vous risqueriez d'être sérieusement blessé.



7. Retirez les écrous de roue à l'aide du démonte-roue.

8. Remplacez le pneu à plat par la roue de secours, en vous assurant que le corps de la valve est orienté vers l'extérieur. Remettez en place les écrous de roue et vissez-les jusqu'à ce que la roue soit bien appuyée contre le moyeu. Ne serrez pas complètement les écrous de roue tant que vous n'avez pas abaissé le véhicule.
9. Abaissez le véhicule en tournant le levier de manœuvre du cric dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.
10. Retirez le cric et serrez complètement les écrous de roue à 135 N·m (100 lb-pi), dans l'ordre indiqué sur l'illustration. Notez que ces couples de serrage s'appliquent à des boulons et des écrous dont les filets sont propres et sans rouille. N'utilisez que la boulonnerie préconisée par Mazda (1/2-20).



11. Rangez la roue enlevée. Consultez la rubrique *Rangement de la roue de secours*.
12. Rangez le cric et le démonte-roue. Assurez-vous de bien fixer le cric pour qu'il ne fasse pas de bruit pendant la conduite.
13. Retirez les cales des roues.

Rangement du pneu crevé ou de la roue de secours

Remarque : Le câblage pourrait être endommagé et vous pourriez perdre la roue de secours si vous ne respectez pas les directives de rangement de la roue de secours.

1. Placez la roue sur le sol avec le corps de valve vers le haut.
2. Faites glisser la roue partiellement sous le véhicule et installez le câble et la fixation au centre de la roue.
3. Tournez le levier de manœuvre du cric dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la roue s'élève à sa position d'origine sous le véhicule. L'effort requis pour tourner le levier de manœuvre du cric augmente de manière significative lorsque le pneu entre en contact avec le châssis. Le support de rangement de la roue de secours cliquette lorsque la roue de secours atteint sa position de rangement. Le mécanisme est doté d'une fonction à cran qui rend un serrage excessif impossible. Si le support de rangement de la roue de secours cliquette alors que vous tournez le levier sans effort, faites vérifier le véhicule par votre concessionnaire dès que possible.

4. Assurez-vous que la roue de secours repose bien à plat contre le châssis. Poussez sur le pneu pour vous assurer qu'il est bien en place sous le véhicule. Desserrez et resserrez-la, au besoin. Une défaillance du câble du treuil et la perte de la roue de secours peuvent survenir si celle-ci n'est pas correctement rangée.
5. Testez de nouveau le serrage lors de la vérification de la pression de gonflage de la roue de secours (tous les six mois, selon le Calendrier d'entretien périodique), ou chaque fois que la roue de secours est déplacée lors de la réparation d'autres composants.
6. Installez l'antivol de roue de secours (selon l'équipement) dans le trou de visite, au-dessus du pare-chocs arrière, à l'aide de la clé d'antivol de roue de secours (selon l'équipement) et du levier de manœuvre du cric.

Caractéristiques de couple de serrage des écrous de roue

Resserrez les écrous de roue au couple indiqué 800 km (500 mi) après tout changement de pneu (permutation, pneu à plat, retrait, etc.).

Taille de boulon	Couple de serrage de l'écrou de roue*	
	N·m	lb-pi
½ x 20	113-153	84-114
* Ces couples de serrage sont pour des boulons et des écrous dont les filets sont propres et sans rouille. Utilisez seulement des éléments de fixation de rechange recommandés par Mazda.		

AVERTISSEMENT : Lors de l'installation d'une roue, enlevez toujours la corrosion, la saleté ou les corps étrangers qui pourraient se trouver sur les surfaces de montage de la roue ou sur les surfaces de l'ensemble moyeu et disque du frein avant qui entrent en contact avec la roue. L'installation de roues dont le contact métal à métal sur les surfaces de montage est déficient peut entraîner un desserrage des écrous de roue suivi de la perte d'une roue alors que le véhicule est en mouvement, ce qui provoquerait la perte de la maîtrise du véhicule.

DÉMARRAGE-SECOURS DU VÉHICULE

AVERTISSEMENT : N'approchez jamais une flamme, des étincelles ou du tabac allumé près d'une batterie car les gaz que dégage la batterie pourraient exploser et entraîner des blessures ou des dégâts.

AVERTISSEMENT : Les batteries contiennent de l'acide sulfurique susceptible de brûler la peau, les yeux et les vêtements s'il y a contact.

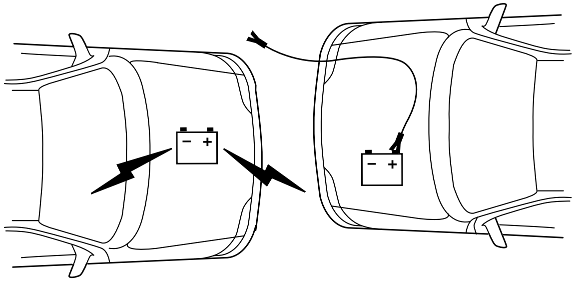
Ne poussez pas votre véhicule pour le faire démarrer. Les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique ne sont pas conçus pour le démarrage par poussée. De plus, cette manœuvre pourrait endommager le convertisseur catalytique.

Préparation du véhicule

Lorsque la batterie est débranchée ou remplacée, la boîte de vitesses doit réapprendre sa stratégie de passage des vitesses. Il se peut donc que les changements de rapport de la boîte de vitesses soient plus souples ou moins souples qu'auparavant. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie d'apprentissage autoadaptative réactualisera entièrement le fonctionnement de la boîte de vitesses.

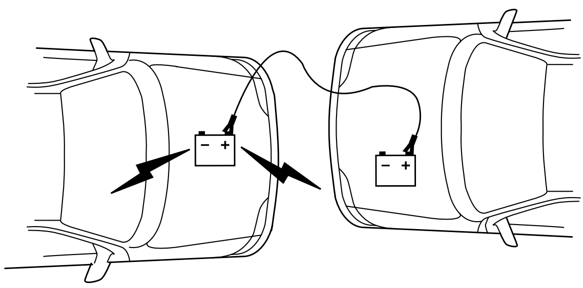
1. **N'utilisez qu'une alimentation de 12 volts pour faire démarrer le moteur.**
2. Ne débranchez pas la batterie déchargée de votre véhicule. Vous pourriez endommager le circuit électrique du véhicule.
3. Placez le véhicule de secours près du capot du véhicule en panne, en veillant à ce que les deux véhicules **ne** se touchent **pas**. Serrez le frein de stationnement des deux véhicules et tenez-vous à l'écart du motoventilateur de refroidissement et de toute pièce mobile du moteur.
4. Vérifiez toutes les bornes des batteries et éliminez-en la corrosion avant de brancher les câbles volants. Veillez à ce que les rampes de bouchons des batteries soient toutes au niveau et bien serrées.
5. Mettez en marche le ventilateur de l'habitacle des deux véhicules pour ne prendre aucun risque en cas de pointe de tension. Éteignez tous les autres accessoires.

Branchement des câbles volants

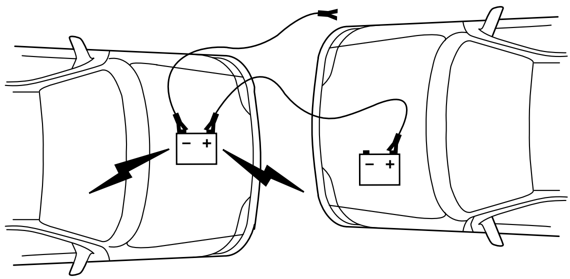


1. Branchez le câble volant positif (+) à la borne positive (+) de la batterie déchargée.

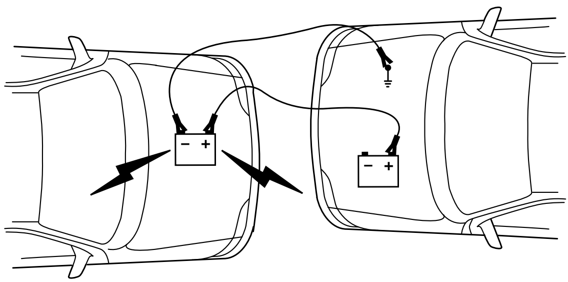
Remarque : Dans les illustrations, les *éclairs* désignent la batterie d'appoint.



2. Branchez l'autre extrémité du câble positif (+) à la borne positive (+) de la batterie d'appoint.



3. Branchez le câble négatif (-) à la borne négative (-) de la batterie d'appoint.



4. Branchez l'autre extrémité du câble négatif (-) à une surface métallique exposée du moteur du véhicule en panne, à l'écart de la batterie et du circuit d'alimentation en carburant. **N'utilisez pas** les canalisations de carburant, les cache-culbuteurs ou le collecteur d'admission du moteur comme points de *mise à la masse*.

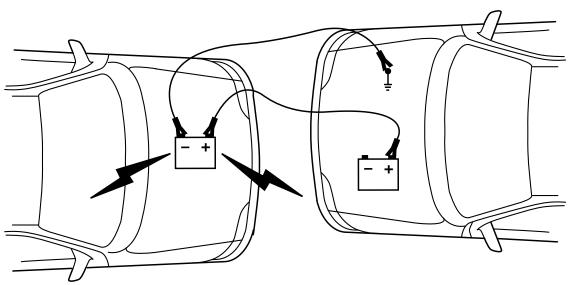
AVERTISSEMENT : Ne branchez pas l'extrémité du deuxième câble à la borne négative (-) de la batterie déchargée, car une étincelle pourrait facilement provoquer une explosion des gaz qui se dégagent normalement d'une batterie.

5. Assurez-vous que les câbles volants sont éloignés des pales du ventilateur, des courroies, de toute pièce mobile des deux moteurs et de tout élément du circuit d'alimentation.

Démarrage-secours

1. Faites démarrer le moteur du véhicule de secours et faites-le tourner à régime modéré.
2. Faites démarrer le moteur du véhicule en panne.
3. Une fois le moteur du véhicule en panne en marche, faites tourner les deux moteurs pendant environ trois minutes avant de retirer les câbles volants.

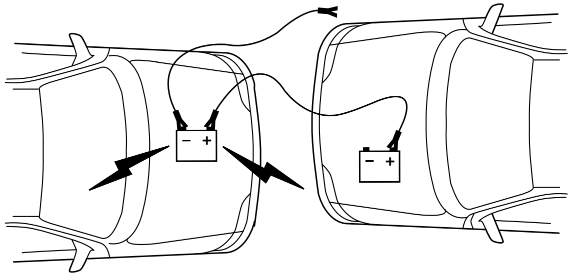
Débranchement des câbles volants



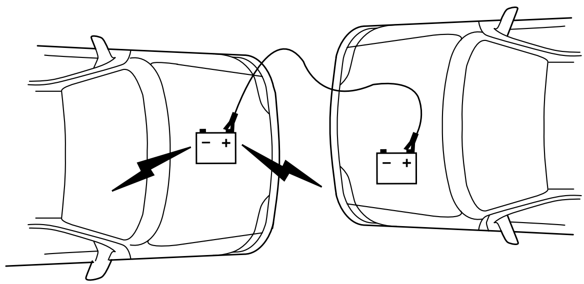
Débranchez les câbles volants dans l’ordre inverse de leur branchement.

1. Débranchez d’abord le câble volant de la surface métallique utilisée pour la mise *à la masse*.

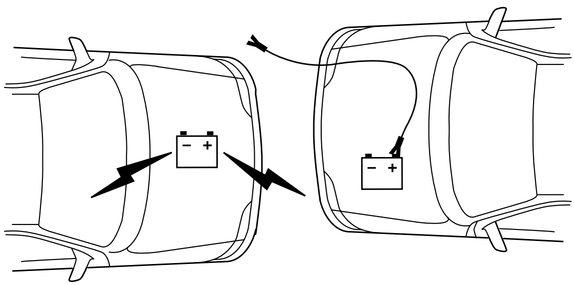
Remarque : Dans les illustrations, les *éclairs* désignent la batterie d’appoint.



2. Débranchez le câble volant de la borne négative (-) de la batterie d’appoint.



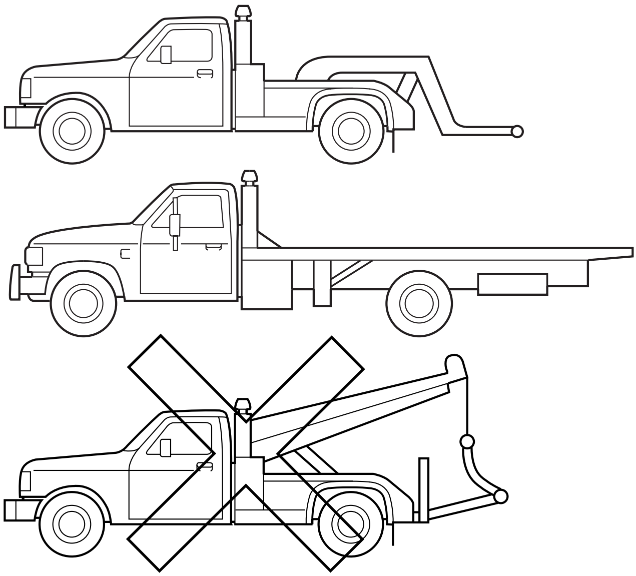
3. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie d'appoint.



4. Débranchez le câble volant de la borne positive (+) de la batterie qui était déchargée.

Une fois le moteur en marche et les câbles volants retirés, laissez le moteur tourner au ralenti pendant quelques minutes pour lui permettre de *réapprendre* ses paramètres de fonctionnement au ralenti.

REMORQUAGE DE VOTRE VÉHICULE



Si vous devez faire remorquer votre véhicule, faites appel à un service professionnel de remorquage ou appelez le Programme d'assistance dépannage si vous y êtes abonné.

Nous vous recommandons de faire remorquer votre véhicule avec un lève-roues ou de le faire transporter sur le plateau d'une dépanneuse. Ne faites pas remorquer votre véhicule au moyen d'une sangle de levage. La procédure de remorquage au moyen d'une sangle de levage n'est pas approuvée par Mazda.

Dans le cas des véhicules 4x2, il est possible de remorquer le véhicule avec les roues avant au sol et les roues arrière soulevées du sol.

Il est recommandé de faire remorquer les **véhicules à 4 roues motrices** avec les quatre roues soulevées du sol, à l'aide d'un chariot porte-roues ou sur le plateau d'une dépanneuse.

Si le véhicule est remorqué par d'autres moyens ou d'une manière incorrecte, des dommages peuvent s'ensuivre.

ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE (ÉTATS-UNIS)

Notre objectif est de vous satisfaire totalement et en tout temps. Nous sommes là pour vous servir. Tous les concessionnaires Mazda autorisés ont les connaissances et l'outillage nécessaires pour garder votre véhicule Mazda en parfait état.

Pour toute question, ou pour recommander des améliorations au sujet du service apporté à votre véhicule Mazda, nous vous conseillons de procéder comme suit :

ÉTAPE 1 : Communiquez avec votre concessionnaire Mazda.

Abordez la question avec un concessionnaire Mazda autorisé. C'est le moyen le plus sûr et le plus rapide pour résoudre le problème. Si votre problème n'a pas été résolu par le DIRECTEUR DES RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE, le DIRECTEUR DU SERVICE DES VENTES, le DIRECTEUR DU SERVICE TECHNIQUE ou le DIRECTEUR DU SERVICE DES PIÈCES, communiquez avec le DIRECTEUR GÉNÉRAL ou le PROPRIÉTAIRE de l'établissement concessionnaire.

ÉTAPE 2 : Contactez Mazda Canada

Si vous estimez avoir besoin d'assistance supplémentaire après avoir communiqué avec la direction de votre établissement concessionnaire, appelez Mazda Canada en utilisant l'une des méthodes suivantes :

Connectez-vous à : www.mazdausa.com
Vous y trouverez les réponses à une multitude de questions, incluant comment trouver ou contacter un établissement concessionnaire Mazda local aux États-Unis.

Par téléphone au : 1 800 222-5500

Par courrier à :

À l'attention de : Assistance à la clientèle
Mazda North American Operations
7755 Irvine Center Drive
Irvine, CA 92618–2922, USA
P.O. Box 19734
Irvine, CA 92623–9734, USA

Quelle que soit la méthode utilisée pour nous contacter, aidez-nous à vous servir plus efficacement en nous fournissant les informations suivantes :

1. Vos nom, adresse et numéro de téléphone.
2. L'année et le modèle de votre véhicule.
3. Le numéro d'identification du véhicule (le numéro à 17 chiffres qui figure sur votre carte d'immatriculation ou sur une plaquette dans le coin supérieur gauche de la planche de bord).

4. La date d'achat et le kilométrage au compteur.
5. La raison sociale et l'adresse de votre concessionnaire.
6. Vos questions.

Si vous vivez à l'extérieur des États-Unis, veuillez communiquer avec le distributeur Mazda le plus proche.

ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE (CANADA)

Notre objectif est de vous satisfaire totalement et en tout temps. Nous sommes là pour vous servir. Tous les concessionnaires Mazda autorisés ont les connaissances et l'outillage nécessaires pour garder votre véhicule Mazda en parfait état.

D'après notre expérience, les questions, problèmes ou plaintes concernant le fonctionnement de votre véhicule Mazda ou toute autre transaction de service en général sont le plus efficacement réglés par votre concessionnaire. Si les procédures normales du concessionnaire ne suffisent pas à vous donner satisfaction, nous vous recommandons de suivre les étapes suivantes :

ÉTAPE 1 : Communiquez avec votre concessionnaire Mazda.

Expliquez votre problème à un membre de la direction de l'établissement concessionnaire. Si le problème a déjà été présenté au directeur du service technique, entrez en contact avec le propriétaire ou le directeur général de l'établissement concessionnaire.

ÉTAPE 2 : appelez le bureau régional Mazda.

Si vous avez encore besoin d'aide, demandez au directeur du service technique du concessionnaire de vous mettre en contact avec le représentant local de Mazda pour le service. Ou contactez le bureau régional de Mazda Canada inc. pour de tels arrangements.

ÉTAPE 3 : communiquez avec le Département des relations avec la clientèle de Mazda.

Si vous n'êtes pas complètement satisfait, communiquez avec le Département des relations avec la clientèle, Mazda Canada inc., 305, Milner Avenue, Bureau 400, Scarborough (Ontario) M1B 3V4 CANADA, Tél. : 1 800 263–4680.

Donnez-leur les renseignements suivants :

1. Vos nom, adresse et numéro de téléphone.
2. L'année et le modèle de votre véhicule.
3. Le numéro d'identification du véhicule (NIV). Consultez la page « Étiquettes d'information sur le véhicule » à la section 10 de ce manuel pour connaître l'emplacement du NIV.

4. La date d'achat.
5. Le kilométrage au compteur.
6. La raison sociale et l'adresse de votre concessionnaire.
7. La nature de votre problème et la cause de votre insatisfaction.

Le Département, en collaboration avec le représentant local de Mazda pour le service, examinera le cas pour déterminer si toutes les mesures possibles ont été prises pour vous donner satisfaction.

Vous devez néanmoins reconnaître que pour résoudre des problèmes au niveau du service, il faut recourir dans la plupart des cas aux installations, au personnel et à l'outillage de votre concessionnaire Mazda. Nous vous prions donc de suivre, dans l'ordre indiqué, les trois étapes mentionnées ci-dessus de manière à obtenir les meilleurs résultats possibles.

PROGRAMME DE MÉDIATION/ARBITRAGE

Dans certains cas le problème du client ne peut pas être résolu par le Processus de révision « satisfaction-client » de Mazda. Si, après avoir suivi toutes les étapes mentionnées ci-dessus, votre problème n'est toujours pas résolu, vous avez un autre recours.

Mazda Canada inc. participe à un programme d'arbitrage géré par le Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC). Le PAVAC vous indiquera comment votre problème pourra être examiné et résolu par un tiers indépendant qui rendra un arbitrage exécutoire.

Votre entière satisfaction est le but de Mazda Canada inc. et de nos concessionnaires. La participation de Mazda au PAVAC constitue une contribution importante à l'atteinte de ce but. Il n'y a aucun frais reliés à l'utilisation du PAVAC. Les résultats du PAVAC sont rapides, équitables et définitifs et la décision, de par sa nature irrévocable, vous liera ainsi que Mazda Canada Inc.

PROGRAMME D’ARBITRAGE POUR LES VÉHICULES AUTOMOBILES DU CANADA (PAVAC)

Si un point spécifique d’un différend se présente et qu’une solution ne peut pas être trouvée par le propriétaire, Mazda ou un de ses concessionnaires (que toutes les parties concernées ne peuvent pas accepter), le propriétaire voudra peut-être bénéficier des services offerts par le Programme d’arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada (PAVAC).

Le PAVAC utilise les services d’administrateurs provinciaux afin d’aider les clients à fixer la date et à se préparer à leurs auditions. Cependant, avant de pouvoir procéder avec PAVAC vous devez suivre le Processus de révision « satisfaction-client » de Mazda indiqué ci-dessus.

Le PAVAC est présent et actif dans toutes les provinces et territoires. Les clients qui désirent obtenir plus d’informations sur le Programme d’arbitrage peuvent obtenir un livret d’information auprès de leur concessionnaire, de l’administrateur provincial ou au bureau du Programme d’arbitrage pour les véhicules automobiles du Canada à l’adresse et au numéro de téléphone suivants.

Canadian Motor Vehicle Arbitration Office
235, Yorkland Boulevard, bureau 300
North York (Ontario)
M2J 4Y8
1 800 207–0685

Les administrateurs provinciaux peuvent être contactés aux numéros indiqués ci-dessous :	
Province/Territoire	Numéro du PAVAC
Colombie-Britannique et Yukon	(604) 681–0312
Alberta et Territoires du Nord-Ouest	(403) 426–0650
Saskatchewan	(306) 352–9259
Manitoba	(204) 942–7166
Ontario	(416) 596–8824
Canada atlantique	(902) 422–5413
Québec	(418) 649–1330

BUREAUX RÉGIONAUX

Bureaux régionaux	Régions desservies
Mazda Canada inc. Région de l'Ouest 8171, Ackroyd Road Bureau 2000 Richmond (Colombie-Britannique) V6X 3K1 (604) 303–5670	Alberta, Colombie-Britannique, Manitoba, Saskatchewan, Yukon
Mazda Canada inc. Région centrale/atlantique 305, Milner Avenue Bureau 400 Scarborough (Ontario) M1B 3V4 1 800 263-4680	Ontario, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard, Terre-Neuve
Mazda Canada inc. Région du Québec 6111, route Trans canadienne Pointe-Claire (Québec) H9R 5A5 (514) 694–6390	Québec

ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE (PUERTO RICO)

Notre objectif est d'assurer en permanence votre entière satisfaction. C'est pourquoi tous les concessionnaires Mazda autorisés ont les connaissances et l'outillage nécessaires pour garder votre véhicule Mazda en parfait état.

Pour toute question, ou pour recommander des améliorations au sujet du service apporté à votre véhicule Mazda, nous vous conseillons de procéder comme suit :

ÉTAPE 1

Abordez la question avec un concessionnaire Mazda autorisé. C'est le meilleur moyen et le plus rapide pour résoudre le problème. Si votre problème n'a pas été résolu par le DIRECTEUR DES RELATIONS AVEC LA CLIENTÈLE, le DIRECTEUR DU SERVICE DES VENTES, le DIRECTEUR DU SERVICE TECHNIQUE ou le DIRECTEUR DU SERVICE DES PIÈCES, communiquez avec le DIRECTEUR GÉNÉRAL ou le PROPRIÉTAIRE de l'établissement concessionnaire.

ÉTAPE 2

Si, après l'étape 1, vous estimez avoir besoin d'assistance supplémentaire, communiquez avec votre représentant régional Mazda (indiqué sur la page suivante).

Pour nous permettre de vous aider efficacement, veuillez nous fournir les informations suivantes :

1. Vos nom, adresse et numéro de téléphone.
2. L'année et le modèle de votre véhicule.
3. Le numéro d'identification du véhicule (le numéro à 17 chiffres qui figure sur votre carte d'immatriculation ou sur une plaquette dans le coin supérieur gauche de la planche de bord).
4. La date d'achat et le kilométrage au compteur.
5. La raison sociale et l'adresse de votre concessionnaire.
6. Vos questions.

Si vous désirez communiquer par écrit, faites parvenir la lettre à l'adresse suivante : Centre d'assistance à la clientèle

Plaza Motors Corp.

Mazda de Puerto Rico
P.O. Box 362722
San Juan PUERTO RICO
00936–2722
Tél. : (787) 788–9300

De cette façon, nous pourrons vous répondre le plus efficacement possible. Tel est notre objectif.

Si vous résidez à l'extérieur des États-Unis, veuillez communiquer avec votre distributeur Mazda le plus proche.

IMPORTATEURS/DISTRIBUTEURS MAZDA

ÉTATS-UNIS (Importateur/Distributeur)

Mazda North American Operations
7755 Irvine Center Drive
Irvine, CA 92618–2922, USA
P.O. Box 19734
Irvine, CA 92623–9734, USA
Tél. : 1 800 222–5500 (aux États-Unis)
(949) 727–1990 (de l'extérieur des États-Unis)

(Distributeurs régionaux)

CANADA

Mazda Canada inc.
305, Milner Avenue, bureau 400
Scarborough (Ontario) M1B 3V4 CANADA
Tél. : 1 800 263–4680 (au Canada)
(416) 609–9909 (de l'extérieur du Canada)

PUERTO RICO

Plaza Motors Corp. (Mazda de Puerto Rico)
P.O. Box 362722, San Juan PUERTO RICO 00936–2722
Tél. : (787) 788–9300

GUAM

(d.b.a. Triple J. Enterprises, Inc.)
P.O. Box 6066 Tamuning GUAM
Tél. : (671) 646–9216

SAIPAN

Pacific International Marianas, Inc.
(d.b.a. Midway Motors)
P.O. Box 887 SAIPAN MP 96950
Tél. : (670) 234–7524

Triple J Saipan, Inc.
(d.b.a. Triple J Motors)
Beach Road
Chalan LauLau
Saipan, MP 96950
Tél. : (670) 235–4868

SAMOA AMÉRICAINES

Polynesia Motors, Inc.
P.O. Box 1120, Pago Pago AMERICAN SAMOA 96799
Tél. : (684) 699–1854

ACCESSOIRES ET PIÈCES DE DEUXIÈME MONTE ET NON D'ORIGINE

Des accessoires et pièces non d'origine pour véhicules Mazda se trouvent dans le commerce. Ils peuvent faire sur votre véhicule, mais ils ne sont pas approuvés par le fabricant pour une utilisation sur les véhicules Mazda. Si vous installez des accessoires ou pièces de deuxième monte non d'origine, ces derniers pourraient affecter les performances ou le système de sécurité de votre véhicule; la garantie du fabricant ne couvre pas de tels problèmes. Avant d'installer tout accessoire ou pièce de deuxième monte non d'origine, consultez un concessionnaire Mazda autorisé.

AVERTISSEMENT : Installation d'accessoires ou pièces de deuxième monte non d'origine :
L'installation d'accessoires et pièces de deuxième monte non d'origine peut être dangereuse. Les pièces ou accessoires mal conçus peuvent gravement affecter les performances ou le système de sécurité de votre véhicule. Ceci peut entraîner un accident ou augmenter vos risques de blessures en cas d'accident. Consultez toujours un concessionnaire Mazda autorisé avant d'installer des accessoires ou pièces de deuxième monte non d'origine.

AVERTISSEMENT : Équipement électrique ou électronique de deuxième monte :
L'équipement électrique ou électronique non adéquat ou installé incorrectement peut être dangereux. Certains systèmes essentiels peuvent être endommagés, entraînant le calage du moteur, l'activation accidentelle des sacs gonflables, la mise hors fonction des freins antiblocage (ABS) ou un incendie dans le véhicule. Faites très attention lors de la sélection et de l'installation d'équipement électrique de deuxième monte, tels que les téléphones mobiles, les émetteurs-récepteurs radio, les chaînes audio et les systèmes d'alarme de véhicule.

Mazda n'assume aucune responsabilité en cas de mort, blessures ou dépenses qui peuvent résulter de l'installation d'accessoires et pièces de deuxième monte non d'origine.

GARANTIES DE VOTRE VÉHICULE MAZDA

- Garantie limitée de véhicule neuf
- Garantie limitée sur les dispositifs de retenue
- Garantie limitée contre la perforation
- Garantie fédérale sur les dispositifs antipollution
  – Garantie contre les défauts des dispositifs antipollution
  – Garantie contre le mauvais rendement des dispositifs antipollution
- Garantie californienne sur les dispositifs antipollution (le cas échéant)
- Garantie limitée sur les pièces de rechange et les accessoires
- Garantie des pneus

REMARQUE : Des renseignements détaillés sur les garanties sont inclus dans votre porte-documents Mazda.

À L'EXTÉRIEUR DES ÉTATS-UNIS

Les lois gouvernementales des États-Unis exigent que les automobiles soient conformes aux lois sur les dispositifs antipollution ainsi qu'aux normes de sécurité. C'est pourquoi les véhicules conçus pour une utilisation aux États-Unis peuvent différer des véhicules vendus dans d'autres pays.

Il peut donc s'avérer difficile, voire impossible pour vous de recevoir un service satisfaisant dans d'autres pays. Nous vous conseillons donc fortement de NE PAS sortir des États-Unis avec votre véhicule Mazda. Toutefois, si vous devez vous établir au Canada de façon permanente, les véhicules Mazda construits pour une utilisation aux États-Unis peuvent être admissibles à une exportation vers le Canada une fois que les modifications visant le respect des Normes de sécurité des véhicules automobiles du Canada sont apportées.

Remarque spéciale : l'élément stipulé ci-dessus concerne plus spécifiquement les situations d'importation/d'exportation permanentes et ne s'applique pas aux vacanciers.

Vous pouvez rencontrer les problèmes suivants si vous sortez des États-Unis avec votre véhicule :

- impossibilité d'obtenir le carburant recommandé. Une essence au plomb ou avec un indice d'octane trop bas nuira au rendement du moteur et endommagera le moteur et les dispositifs antipollution;
- impossibilité de trouver des ateliers de réparation, de l'outillage, de l'équipement de contrôle et des pièces de rechange appropriés.

Veuillez consulter le guide de garantie du constructeur pour obtenir plus d'information.

À L'EXTÉRIEUR DU CANADA

Les lois gouvernementales du Canada exigent que les automobiles soient conformes aux lois sur les dispositifs antipollution ainsi qu'aux normes de sécurité. C'est pourquoi les véhicules conçus pour une utilisation au Canada peuvent différer des véhicules vendus dans d'autres pays.

Il peut donc s'avérer difficile, voire impossible pour vous de recevoir un service satisfaisant dans d'autres pays. Nous vous conseillons donc fortement de NE PAS sortir du Canada avec votre véhicule Mazda. Toutefois, si vous devez vous établir aux États-Unis de façon permanente, les véhicules Mazda construits pour une utilisation au Canada peuvent être admissibles à une exportation vers les États-Unis une fois que les modifications visant le respect des normes du United States Federal Motor Vehicle Safety (sécurité des véhicules automobiles des Etats-Unis) auront été apportées.

Remarque spéciale : l'élément stipulé ci-dessus concerne plus spécifiquement les situations d'importation/d'exportation permanentes et ne s'applique pas aux vacanciers.

Vous pouvez rencontrer les problèmes suivants si vous sortez du Canada avec votre véhicule :

- impossibilité d'obtenir le carburant recommandé. Une essence au plomb ou avec un indice d'octane trop bas nuira au rendement du moteur et endommagera le moteur et les dispositifs antipollution;
- impossibilité de trouver des ateliers de réparation, de l'outillage, de l'équipement de contrôle et des pièces de rechange appropriés.

Veuillez consulter le guide de garantie du constructeur pour obtenir plus d'information.

DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ

Si vous croyez que votre véhicule présente une défectuosité qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez-en immédiatement la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et votre importateur/distributeur Mazda.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de réparation lorsqu'elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et l'importateur/le distributeur Mazda.

Pour communiquer avec la NHTSA, vous pouvez téléphoner à la ligne directe de sécurité automobile au 1 800 424-9393 (ou au 366-0123 dans la région de Washington, D.C.) ou écrire à : NHTSA, U.S. Department of Transportation Washington, D.C. 20590. La ligne directe permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

(Remarque)
Si vous vivez aux États-Unis, écrivez à :

Mazda North American Operations
7755 Irvine Center Drive
Irvine, CA 92618–2922
P.O. Box 19734
Irvine, CA 92623–9734
Customer Assistance Center
ou téléphonez sans frais au 1 800 222-5500

Si vous vivez à l'extérieur des États-Unis, veuillez communiquer avec le distributeur Mazda le plus proche. (Consultez la rubrique *Importateurs et distributeurs Mazda* du présent guide).

PUBLICATIONS RELATIVES AU SERVICE

Les publications relatives au service autorisé en usine de Mazda sont disponibles pour les propriétaires qui désirent effectuer eux-mêmes l'entretien et les réparations de leur véhicule.

Pour commander de telles publications par le biais de votre concessionnaire autorisé Mazda, consultez le tableau ci-dessous.

Si les publications désirées ne sont pas disponibles chez votre concessionnaire autorisé, ce dernier peut vous les commander.

NUMÉRO DE COMMANDE DE PUBLICATION	DESCRIPTION DE LA PUBLICATION
9999 95 022B 04	MANUEL DE RÉPARATION
9999 95 020G 04	MANUEL DES SCHÉMAS ÉLECTRIQUES
9999 95 023C 04	GUIDE DU PROPRIÉTAIRE

MANUEL DE RÉPARATION :

Ce manuel donne les directives d'entretien et de réparation des organes de transmission, de la carrosserie et du châssis.

MANUEL DES SCHÉMAS ÉLECTRIQUES :

Ce manuel présente les schémas électriques ainsi que l'emplacement de chacun des composants du circuit électrique de votre véhicule.

GUIDE DU PROPRIÉTAIRE :

Ce guide contient tous les renseignements concernant l'utilisation et l'entretien appropriés de votre véhicule. Il ne s'agit pas d'un manuel destiné aux techniciens.

N'oubliez pas que votre établissement concessionnaire autorisé Mazda dispose de techniciens qualifiés ainsi que de l'outillage spécial nécessaire à la réparation et à l'entretien adéquats et sûrs des véhicules Mazda.

DÉFAUTS COMPROMETTANT LA SÉCURITÉ (É.-U. SEULEMENT)

Si vous soupçonnez que votre véhicule a un défaut qui pourrait causer un accident ou des blessures graves ou mortelles, informez-en immédiatement la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) et Mazda Corporation.

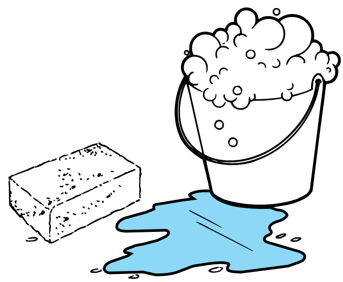
Si la NHTSA reçoit des plaintes similaires, elle peut ouvrir une enquête et ordonner le lancement d'une campagne de rappel et de service si elle détermine qu'un défaut compromettant la sécurité touche un groupe de véhicules. Toutefois, la NHTSA ne peut pas intervenir dans le cas d'un différend entre le client, son concessionnaire et Mazda Corporation.

Pour communiquer avec la NHTSA, vous pouvez téléphoner à la ligne directe de sécurité automobile au 1 800 424-9393 ([202] 366-0123 dans la région de Washington D.C.) ou écrire à :

NHTSA
U.S. Department of Transportation
400 Seventh Street
Washington D.C. 20590
USA.

La ligne directe permet également d'obtenir d'autres renseignements relatifs à la sécurité automobile.

LAVAGE DE VOTRE VÉHICULE



Lavez régulièrement l'extérieur de votre véhicule à l'eau froide ou tiède. Utilisez du savon ou du détergent doux. Si votre véhicule est très sale, utilisez un produit de lavage pour auto de bonne qualité. Pour de meilleurs résultats, utilisez toujours une éponge propre, un gant de lavage ou des accessoires similaires et beaucoup d'eau. Pour prévenir l'apparition de taches, évitez de laver votre véhicule lorsque le capot est encore chaud ou lorsque le véhicule est exposé aux rayons du soleil ou qu'il vient de l'être.

Pendant les mois d'hiver et en particulier dans les régions où il y a de la neige et de la glace, il est particulièrement important de laver régulièrement la carrosserie. Il est difficile d'enlever les grandes quantités de résidus ou de sel et elles peuvent endommager la carrosserie.

L'essence déversée sur le véhicule ou les dépôts comme les fientes d'oiseau doivent être nettoyés le plus tôt possible. Les dépôts qui ne sont pas enlevés rapidement peuvent endommager la peinture du véhicule.

Enlevez tous les accessoires extérieurs, comme les antennes, avant d'entrer dans un lave-auto automatique. Si vous faites appliquer de la cire sur votre véhicule dans un lave-auto, nettoyez ensuite les essuie-glace et le pare-brise, comme indiqué à la rubrique *Nettoyage des balais d'essuie-glace, du pare-brise et de la lunette arrière.*

Après le lavage, quelques freinages successifs accéléreront le séchage des freins.

APPLICATION DE CIRE SUR LA CARROSSERIE

Le fait de cirer régulièrement votre véhicule aide à réduire les égratignures et à garder la peinture en bon état.

Cirez le véhicule dès que l'eau ne perle plus sur la carrosserie, en général, au bout de trois à quatre mois; cette période peut varier selon les conditions dans lesquelles vous utilisez votre véhicule.

N’utilisez qu’une cire de carnauba ou une cire synthétique. Utilisez un produit de nettoyage et un chiffon propre pour enlever tous les insectes avant de cirer votre véhicule. Utilisez un dégoudronneur pour enlever le goudron.

Évitez de mettre de la cire sur le pare-brise ou sur les surfaces rugueuses ou non lisses. Si vous faites appliquer de la cire sur votre véhicule dans un lave-auto, nettoyez ensuite les essuie-glace et le pare-brise comme indiqué à la rubrique *Nettoyage des essuie-glace, du pare-brise et de la lunette arrière.*

RÉPARATION DE LA PEINTURE ÉCAILLÉE

Les petites rayures et les petits éclats dus aux débris routiers peuvent être réparés avec de la peinture de retouche Mazda d’origine. Respectez les directives d’application des produits.

Enlevez sans tarder les matières comme les fientes d’oiseau, la sève d’arbre, les restes d’insectes, les taches de goudron, le sel et les retombées industrielles.

NETTOYAGE DES ROUES

Nettoyez les roues avec le même détergent que vous utilisez pour la carrosserie de votre véhicule. N’utilisez pas de nettoyant pour roues à base d’acide ou d’alcool, de laine d’acier, d’essence ou de détergent puissant. N’utilisez jamais d’abrasifs qui endommageraient le fini spécial des roues. Utilisez un dégoudronneur pour enlever la graisse et le goudron.

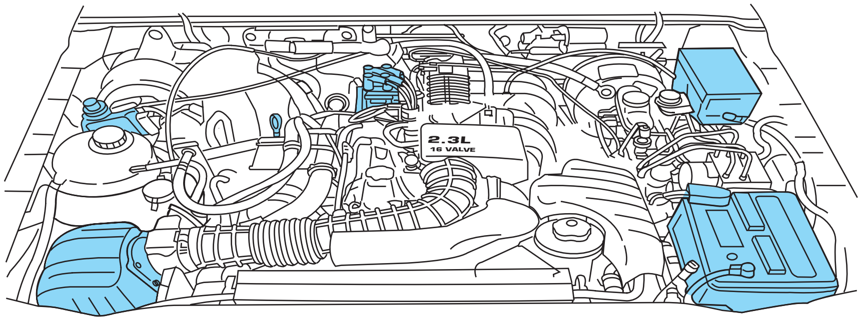
Les brosses utilisées dans certains lave-autos automatiques peuvent endommager le fini de vos roues. Avant d’entrer dans un lave-auto automatique, assurez-vous que les brosses ne sont pas abrasives.

MOTEUR

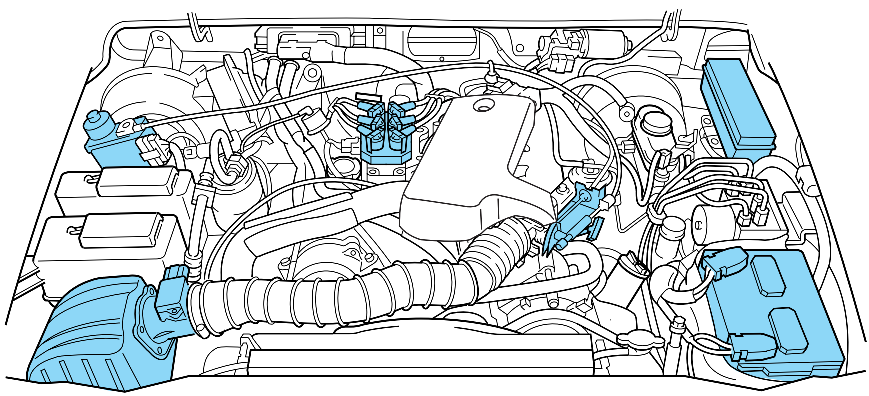
Un moteur propre fournit un meilleur rendement. En effet, les accumulations de graisse et de poussière agissent comme un isolant qui empêche le refroidissement du moteur. Lors du nettoyage du moteur :

- faites preuve de prudence lors de l’utilisation d’un appareil de lavage à pression pour nettoyer le moteur. Le liquide à haute pression peut pénétrer dans les pièces scellées et causer des dommages;
- ne pulvérisez jamais d’eau sur le moteur ni sur aucun composant du moteur. L’eau pourrait les endommager;
- pulvérisez le Shampooing et dégraissant pour moteur, disponible chez votre concessionnaire Mazda autorisé, sur toutes les pièces qui nécessitent un nettoyage et rincez avec de l’eau sous pression;

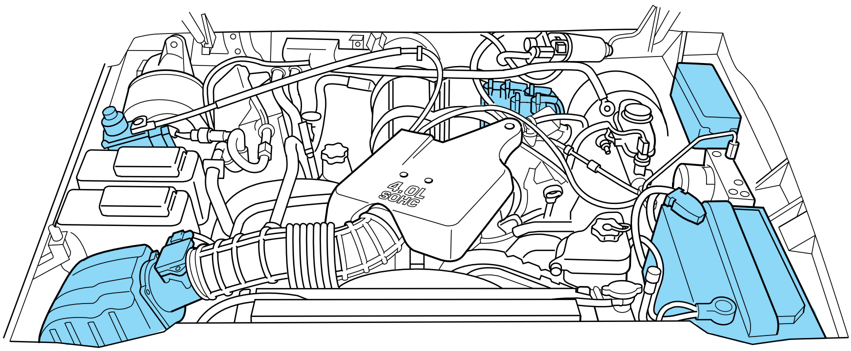
- pour éviter les dommages causés par l'eau lors du nettoyage du moteur, couvrez les éléments ombrés;
- **Moteur 2.3L**



- **Moteur 3.0L**



- **Moteur 4.0L**



- ne lavez et ne rincez jamais un moteur en marche. L'infiltration d'eau dans le moteur pourrait causer des dommages internes.

NETTOYAGE DES PIÈCES EXTÉRIEURES EN PLASTIQUE NON PEINTES

Pour l'entretien courant, utilisez un nettoyant pour vinyle. Nettoyez avec un dissolvant de goudron au besoin. Ne nettoyez pas les pièces en plastique avec des diluants, des solvants ou des nettoyants à base de produit pétrolier.

NETTOYAGE DES RÉTROVISEURS

Ne nettoyez pas vos rétroviseurs avec un chiffon sec ou avec des substances abrasives. Utilisez un chiffon doux et humidifié d'eau savonneuse. Lorsque vous retirez le givre des rétroviseurs extérieurs, faites attention de ne pas endommager la surface réfléchissante.

NETTOYAGE DES FEUX EXTÉRIEURS

Nettoyez avec le même détergent que vous utilisez pour la surface extérieure de votre véhicule. Au besoin, utilisez un dégoudronneur.

Pour éviter de rayer les feux, n'utilisez pas de serviette en papier sèche, de solvants ou de nettoyants abrasifs.

NETTOYAGE DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE, DU PARE-BRISE ET DE LA LUNETTE ARRIÈRE

Si les essuie-glace raclent mal, nettoyez le pare-brise et les balais d'essuie-glace à l'aide de liquide de lave-glace non dilué ou d'un détergent doux. N'utilisez jamais de carburant, de kérosène, de diluant à peinture ou d'autres solvants, car ces produits endommageraient les balais d'essuie-glace.

La sève des arbres et certaines cires chaudes utilisées dans les lave-autos, en se déposant sur le pare-brise et la lunette arrière, réduisent l'efficacité des balais d'essuie-glace. Nettoyez l'extérieur du pare-brise ou de la lunette arrière avec un nettoyant non abrasif. **N'utilisez pas** de produits abrasifs sur les glaces, car elles seraient rayées. Le pare-brise et la lunette arrière sont propres si l'eau ne perle pas dessus lorsque vous les rincez. Lavez régulièrement le pare-brise, la lunette arrière et les essuie-glace et remplacez les balais et les pièces en caoutchouc lorsqu'ils sont usés.

NETTOYAGE DE LA PLANCHE DE BORD

Nettoyez la planche de bord à l'aide d'un chiffon humide, puis essuyez-la avec un chiffon sec.

Évitez les nettoyants ou les produits de lustrage qui augmentent le lustre de la partie supérieure de la planche de bord. Le fini mat de cette zone aide à protéger le conducteur des reflets nuisibles du pare-brise.

Les surfaces peintes des commandes et des dispositifs de votre véhicule sont particulièrement vulnérables à certains produits tels que les lotions insectifuges et les laits solaires. Si vous avez utilisé un de ces produits, assurez-vous d'avoir les mains propres et sèches avant d'actionner les diverses commandes et touches pour éviter d'endommager les surfaces peintes du véhicule.

AVERTISSEMENT : N'utilisez pas de solvants chimiques ni de détergents puissants pour nettoyer le volant ou la planche de bord afin d'éviter de contaminer le système de sacs gonflables.

NETTOYAGE DES LENTILLES DU TABLEAU DE BORD

Nettoyez avec un chiffon humide, puis essuyez avec un chiffon sec.

N'utilisez pas de produit de nettoyage domestique ni de nettoyant à vitre, car ils peuvent endommager le verre des indicateurs.

HABITACLE

Pour garnitures intérieures, tapis, sièges en tissu et ceintures de sécurité :

- enlevez la poussière et la saleté au moyen d'un aspirateur;
- pour enlever les taches légères et les saletés, utilisez le Nettoyant ultrapuissant pour tissus, disponible chez votre concessionnaire Mazda autorisé;
- si le tissu est taché de graisse ou de goudron, nettoyez d'abord la zone souillée avec le Détachant, disponible chez votre concessionnaire Mazda autorisé;
- n'imprégnez jamais les revêtements de sièges d'une solution nettoyante;
- n'utilisez pas de produits nettoyants domestiques ou de nettoyants à vitre puisqu'ils risquent de tacher et de décolorer les tissus et de réduire les propriétés ignifuges du revêtement des sièges.

NETTOYAGE DE L'INTÉRIEUR DES SURFACES VITRÉES

Utilisez un nettoie-vitre pour l'intérieur des glaces lorsqu'elles sont embuées.

SOUBASSEMENT

Rincez fréquemment la totalité du dessous du véhicule. Gardez les orifices d'évacuation de la carrosserie libres de tout débris. Vérifiez la présence de dommages routiers.

PRODUITS D'ENTRETIEN MAZDA

Vous pouvez vous procurer, auprès de votre concessionnaire Mazda, une vaste sélection de produits de nettoyage et de produits de protection pour le fini de votre véhicule. Ces produits de qualité ont été spécialement conçus pour répondre aux besoins des automobilistes et pour s'harmoniser parfaitement au style et aux lignes de votre véhicule. Chaque produit est fabriqué avec des matériaux de première qualité qui sont conformes ou dépassent les normes les plus strictes. Pour obtenir de meilleurs résultats, utilisez ces produits ou des produits de qualité équivalente. Ces produits sont disponibles auprès de votre concessionnaire Mazda autorisé.

INTRODUCTION

Usez d'extrême prudence lors de l'utilisation du présent manuel à des fins d'inspection et d'entretien pour éviter toute blessure et des dégâts au véhicule.

En cas de doute au sujet d'une procédure, nous vous recommandons fortement de faire effectuer le travail par les techniciens d'un atelier d'entretien qualifié et fiable, de préférence un concessionnaire Mazda autorisé.

Les techniciens Mazda formés à l'usine et les pièces d'origine Mazda sont ce qu'il y a de mieux pour votre véhicule. Des réparations effectuées par des techniciens qui n'ont pas les connaissances requises et à l'aide de pièces qui ne sont pas conçues spécialement pour votre véhicule Mazda seront inadéquates, incomplètes, insuffisantes et peuvent engendrer des problèmes susceptibles d'endommager le véhicule ou encore de provoquer un accident et des blessures.

Pour obtenir l'avis d'une personne compétente et un service de qualité, consultez un concessionnaire Mazda autorisé.

Le propriétaire doit conserver la preuve démontrant qu'un entretien approprié de son véhicule a été effectué tel que prescrit.

Les réclamations de garantie effectuées pour des problèmes engendrés par un entretien inapproprié, et non par des pièces défectueuses ou suite à des travaux effectués chez un concessionnaire autorisé Mazda, ne seront pas acceptées.

Tout atelier de réparation utilisant des pièces équivalentes aux pièces d'origine Mazda peut effectuer l'entretien de votre véhicule. **Nous recommandons toutefois de toujours le faire chez un concessionnaire Mazda autorisé qui utilise des pièces Mazda d'origine.**

ENTRETIEN PÉRIODIQUE

Programme I – Conditions de conduite normales/dispositifs antipollution

Suivez le programme I si le véhicule est conduit sans qu'aucune des conditions suivantes ne s'applique. Si une des conditions s'applique, suivez le programme 2.

- Conduite répétée sur de courtes distances
- Conduite dans des conditions poussiéreuses
- Traction d'une remorque

- Conduite par temps très chaud, pendant les heures de pointe, lorsque le trafic nécessite des arrêts et des démarrages fréquents
- Périodes prolongées de fonctionnement du moteur au ralenti ou à faible vitesse
- Conduite à haute vitesse avec un véhicule chargé au maximum
- Conduite hors route.

REMARQUE : Après la période décrite, continuez à suivre le programme d'entretien décrit aux intervalles recommandés.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

I : inspectez et, au besoin, corrigez, nettoyez ou remplacez
A : réglez
R : remplacez
L : lubrifiez
Intervalles d'entretien dans des conditions de conduite normales : exécutez l'entretien selon la fréquence mensuelle ou le kilométrage parcouru indiqué, à la première échéance.

Élément d'entretien	Intervalles d'entretien (nombre de mois ou de km [mi], à la première échéance)												
	Mois	4	8	12	16	20	24	28	32	36	40	44	48
	x 1 000 milles	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60
	(x 1 000 km)	(8)	(16)	(24)	(32)	(40)	(48)	(56)	(64)	(72)	(80)	(88)	(96)
MOTEUR													
Huile moteur – tous les 6 mois		R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Filtre à huile – tous les 6 mois		R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Clapet RGC													
FILTRE À AIR													
Filtre à air							R						R
SYSTÈME D'ALLUMAGE													
Bougies	*4												
CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT													
Liquide de refroidissement du moteur (vert)		Vidangez après 72 000 km (45 000 mi) ou après 36 mois; ensuite, vidangez tous les 48 000 km (30 000 mi) ou tous les 24 mois											

Élément d'entretien	Intervalles d'entretien (nombre de mois ou de km [mi], à la première échéance)											
	Mois	4	8	12	16	20	24	28	32	36	40	44	48
	x 1 000 milles	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60
	(x 1 000 km)	(8)	(16)	(24)	(32)	(40)	(48)	(56)	(64)	(72)	(80)	(88)	(96)
Liquide de refroidissement du moteur (jaune)	Remplacer après 160 000 km (100 000 mi) ou aux 60 mois; ensuite, remplacer tous les 80 000 km (50 000 mi) ou aux 36 mois											
Vérification et protection du liquide de refroidissement, des tuyaux et des colliers – une fois par an – avant l'hiver, tous les 12 mois				I			I			I			I
CHÂSSIS ET CARROSSERIE													
Couple de serrage de l'écrou de roue *1		I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I
Vérifiez les pneus pour déceler l'usure éventuelle et permutez-les (X = intervalle recommandé pour une durée de vie optimale des pneus)		I	X	I	X	X	I	X	X	I	X	X	I
Niveau du liquide du réservoir d'embrayage		I		I		I		I		I		I	
Roulements des roues avant (4x2)													L
Freins à disque				I			I			I			I
Glissières d'étrier				L			L			L			L
Freins à tambour, conduites et flexibles				I			I			I			I
Système d'échappement pour déceler les dommages, fuites et desserrages							I						I
Huile pour boîte de vitesses manuelle													R
Huile pour boîte de vitesses automatique *2							I						I
Blindage du système d'échappement (pour déceler tout matériau coincé)							I						I
Cardans d'arbre de transmission (s'ils sont équipés de graisseurs)		L		L		L		L		L		L	

Élément d'entretien	Intervalles d'entretien (nombre de mois ou de km [mi], à la première échéance)												
	Mois	4	8	12	16	20	24	28	32	36	40	44	48
	x 1 000 milles	5	10	15	20	25	30	35	40	45	50	55	60
	(x 1 000 km)	(8)	(16)	(24)	(32)	(40)	(48)	(56)	(64)	(72)	(80)	(88)	(96)
Frein de stationnement (pour déceler tout dommage et vérifier le fonctionnement)				I			I			I			I
Rotules (4x2)				I/L			I/L			I/L			I/L
Liquide de boîte de transfert (4x4)		Remplacez tous les 240 000 km (150 000 mi)											
Huile pour pont arrière		Ne pas vidanger, sauf si le pont arrière a été submergé dans l'eau											
Courroies d'entraînement des accessoires													
Filtre à carburant	*5						R						R
Timonerie de direction, rotules, suspension et arbre de transmission				I			I			I			I

*1 Les écrous de roue doivent être resserrés selon les spécifications appropriées après 800 km (500 mi) si le véhicule est neuf, à chaque remplacement de roue ou chaque fois que les écrous de roue sont desserrés.

*2 Vidangez tous les 240 000 km (150 000 mi), sauf s'il a été submergé dans l'eau.

*3 Le concessionnaire doit remplacer gratuitement le clapet RGC une fois que votre véhicule a franchi le cap des 96 000 km (60 000 mi); les véhicules canadiens ou californiens ne sont toutefois pas couverts pour cette intervention.

*4 Consultez l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule pour vous renseigner sur les normes relatives aux bougies et à l'écartement des électrodes.

*5 Le California Air Resources Board a décidé que le fait de ne pas effectuer ce point d'entretien n'annulait pas la garantie du dispositif antipollution et ne limitait pas la responsabilité relative au rappel tant que la durée de vie utile du véhicule n'était pas complètement écoulée.

Programme I (suite)

Élément d'entretien	Intervalles d'entretien (nombre de mois ou de km [mi], à la première échéance)											
	Mois	52	56	60	64	68	72	76	80	84	88	92	96
	x 1 000 milles	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120
	(x 1 000 km)	(104)	(112)	(121)	(128)	(136)	(144)	(152)	(160)	(168)	(176)	(184)	(192)
MOTEUR													
Huile moteur – tous les 6 mois		R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Filtre à huile – tous les 6 mois		R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R	R
Clapet RGC									R				
FILTRE À AIR													
Filtre à air							R						R
SYSTÈME D'ALLUMAGE													
Bougies *4									R				
CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT													
Liquide de refroidissement du moteur (vert)		Vidangez après 72 000 km (45 000 mi) ou après 36 mois; ensuite, vidangez tous les 48 000 km (30 000 mi) ou tous les 24 mois											
Liquide de refroidissement du moteur (jaune)		Remplacer après 160 000 km (100 000 mi) ou aux 60 mois; ensuite, remplacer tous les 80 000 km (50 000 mi) ou aux 36 mois											
Vérification et protection du liquide de refroidissement, des tuyaux et des colliers – une fois par an – avant l'hiver, tous les 12 mois				I			I			I			I
CHÂSSIS ET CARROSSERIE													
Couple de serrage de l'écrou de roue *1		I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I	I
Vérifiez les pneus pour déceler l'usure éventuelle et permutez-les (X = intervalle recommandé pour une durée de vie optimale des pneus)		X	X	I	X	X	I	X	X	I	X	X	I
Niveau du liquide du réservoir d'embrayage		I		I		I		I		I		I	

Élément d'entretien	Intervalles d'entretien (nombre de mois ou de km [mi], à la première échéance)												
	Mois	52	56	60	64	68	72	76	80	84	88	92	96
	x 1 000 milles	65	70	75	80	85	90	95	100	105	110	115	120
	(x 1 000 km)	(104)	(112)	(121)	(128)	(136)	(144)	(152)	(160)	(168)	(176)	(184)	(192)
Roulements des roues avant (4x2)													L
Freins à disque				I			I			I			I
Glissières d'étrier				L			L			L			L
Freins à tambour, conduites et flexibles				I			I			I			I
Système d'échappement pour déceler les dommages, fuites et desserrages							I						I
Huile pour boîte de vitesses manuelle													R
Huile pour boîte de vitesses automatique *2							I						I
Blindage du système d'échappement (pour déceler tout matériau coincé)							I						I
Cardans d'arbre de transmission (s'ils sont équipés de graisseurs)		L		L		L		L		L		L	
Frein de stationnement (pour déceler tout dommage et vérifier le fonctionnement)				I			I			I			I
Rotules (4x2)				I/L			I/L			I/L			I/L
Liquide de boîte de transfert (4x4)		Remplacez tous les 240 000 km (150 000 mi)											
Huile pour pont arrière		Ne pas vidanger, sauf si le pont arrière a été submergé dans l'eau											
Courroies d'entraînement des accessoires									I				
Filtre à carburant *5							R						R
Timonerie de direction, rotules, suspension et arbre de transmission				I			I			I			I

*1 Les écrous de roue doivent être resserrés selon les spécifications appropriées après 800 km (500 mi) si le véhicule est neuf, à chaque remplacement de roue ou chaque fois que les écrous de roue sont desserrés.

*2 Vidangez tous les 240 000 km (150 000 mi), sauf s'il a été submergé dans l'eau.

*3 Le concessionnaire doit remplacer gratuitement le clapet RGC une fois que votre véhicule a franchi le cap des 96 000 km (60 000 mi); les véhicules canadiens ou californiens ne sont toutefois pas couverts pour cette intervention.

*4 Consultez l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule pour vous renseigner sur les normes relatives aux bougies et à l'écartement des électrodes.

*5 Le California Air Resources Board a décidé que le fait de ne pas effectuer ce point d'entretien n'annulait pas la garantie du dispositif antipollution et ne limitait pas la responsabilité relative au rappel tant que la durée de vie utile du véhicule n'était pas complètement écoulée.

PROGRAMME II – CONDITIONS DE CONDUITE EXCEPTIONNELLES

Si vous conduisez **FRÉQUEMMENT** selon l'une ou plusieurs des conditions suivantes :

- courts trajets de moins de 16 km (10 mi) tandis que la température extérieure demeure sous le point de congélation;
- traction d'une remorque ou transport de charges maximales;
- conduite dans des conditions très poussiéreuses;
- conduite par **temps très chaud** à l'heure de pointe, avec arrêts et départs rapprochés et fréquents;

- moteur tournant très souvent au ralenti (p. ex., véhicules de police, taxis ou service de livraison porte-à-porte);
- conduite à haute vitesse avec un véhicule chargé au maximum (PTR maximal);
- conduite tout-terrain.

Vidangez l'HUILE MOTEUR et changez le FILTRE À HUILE tous les trois mois ou tous les 4 800 km (3 000 mi), à la première échéance.

REMARQUE : Si le moteur tourne au ralenti pendant des périodes prolongées, le nombre d'heures d'utilisation du véhicule est en fait plus élevé que celui actuellement indiqué par le compteur. Conséquemment, l'indication du compteur kilométrique peut prêter à confusion lorsque l'on détermine le moment approprié de la vidange de l'huile moteur et du remplacement du filtre. Si vous utilisez votre véhicule de sorte qu'il est immobilisé pendant des périodes prolongées tandis que le moteur tourne (livraison porte-à-porte, taxi, police, camions des services publics ou autres véhicules de ce type), Mazda recommande de vidanger l'huile et de remplacer le filtre à huile dès que le MOTEUR A TOURNÉ PENDANT 200 HEURES. Comme de nombreux véhicules ne sont pas équipés de compteur horaire, il peut se révéler utile d'évaluer le temps pendant lequel le moteur de votre véhicule tourne au ralenti et de prévoir les vidanges d'huile et les remplacements de filtre à air en conséquence.

Conditions de conduite exceptionnelles	Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre	Vérifiez le système de freinage	Remplacez le filtre à carburant	Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique	Remplacez les bougies	Remplacez le filtre à air du moteur	Vidangez l'huile pour boîte de vitesses automatique	Vérifiez et graissez les joints de cardan	Graissez les roulements des roues avant (4x2)	Vidangez le liquide de boîte de transfert (4x4)
Intervalles d'entretien conseillés	**4 500 km (8 000 mi) ou 3 mois**	**8 000 km (5 000 mi)**	**24 000 km (15 000 mi)**	**48 000 km (30 000 mi)**	**96 000 km (60 000 mi)**	**Au besoin**	**Au besoin**	**Au besoin**	**48 000 km (30 000 mi)**	**96 000 km (60 000 mi)**
Traction d'une remorque ou utilisation d'une cabine de camping ou d'une galerie porte-bagages au toit	X			X		X	X			
Moteur tournant souvent au ralenti ou conduite à faible vitesse pendant de longs trajets, comme c'est le cas pour les véhicules utilisés à des fins commerciales (livraison, taxi) ou pour les voitures de patrouille	X	X	X	X	X				X	X
Conduite dans des conditions poussiéreuses, p. ex., sur des routes non revêtues ou dégageant de la poussière	X		X	X		X				
Conduite hors route				X				X		X

Pour obtenir des conseils particuliers, adressez-vous à votre concessionnaire Mazda autorisé ou à un professionnel de l'entretien.

ENTRETIEN EFFECTUÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE

Calendrier de l'entretien effectué par le propriétaire

Le propriétaire ou un technicien d'entretien qualifié devrait effectuer ces vérifications de véhicule aux intervalles indiqués afin d'assurer une conduite fiable et sans danger.

Rapportez dès que possible tout problème à un concessionnaire Mazda autorisé ou à un technicien d'entretien qualifié.

Pendant la conduite :

- notez tout changement relatif au bruit du dispositif antipollution, toute odeur, ou encore, les fumées d'échappement que vous pourriez détecter dans le véhicule;
- soyez à l'affût de toute vibration du volant. Notez si la direction est plus « dure » ou si vous remarquez une souplesse excessive du volant ou encore, un changement de la position droit devant;
- notez si, constamment, votre véhicule tourne ou « tire » légèrement vers un côté tandis que vous roulez sur un revêtement lisse et de niveau;
- lorsque vous arrêtez le véhicule, vérifiez si le moteur produit des bruits bizarres, si le véhicule tire d'un côté, si la course de la pédale de frein a augmenté ou si elle est plus « dure »;
- en cas de patinage ou de changement perçu dans le fonctionnement de la transmission, vérifiez le niveau d'huile de la boîte de vitesses;
- vérifiez la position de stationnement (P) de la boîte de vitesses automatique;
- vérifiez le frein de stationnement.

Au moins une fois par mois :

- vérifiez le fonctionnement de tous les éclairages intérieurs et extérieurs;
- vérifiez les pneus (pour en déceler l'usure) et la pression d'air;
- vérifiez le niveau d'huile moteur;
- vérifiez le niveau de liquide de refroidissement dans le vase d'expansion;
- vérifiez le niveau du liquide de lave-glace.

Au moins deux fois par an (par exemple, une fois au printemps et une fois à l'automne) :

- vérifiez le niveau du liquide de direction assistée;
- vérifiez le niveau du liquide d'embrayage (selon l'équipement);
- vérifiez et nettoyez la carrosserie et les orifices d'évacuation des portes;
- vérifiez et graissez les charnières, les loquets et les serrures extérieures;
- vérifiez et graissez les bourrelets d'étanchéité des portes;
- vérifiez si le frein de stationnement fonctionne correctement;
- vérifiez le fonctionnement des ceintures trois points ainsi que des dispositifs de fixation de siège pour en déceler l'usure éventuelle;
- vérifiez la pression d'air du pneu de secours;
- vérifiez le fonctionnement du pulvériseur de lave-glace et des essuie-glace. Nettoyez les balais d'essuie-glace à l'aide d'un chiffon propre trempé dans du liquide de lave-glace;
- vérifiez le fonctionnement des témoins (freins, freins antiblocage, sacs gonflables, ceintures de sécurité);
- vérifiez le niveau du liquide de refroidissement et que la concentration du liquide de refroidissement est correcte pour l'été ou l'hiver;
- vérifiez le niveau d'eau de la batterie (entretien requis);
- vérifiez les connexions de la batterie et nettoyez-les au besoin.

RECOMMANDATIONS D'ENTRETIEN

Pour vous aider à entretenir votre véhicule :

- nous avons surligné, pour en faciliter le repérage, les éléments du compartiment moteur dont vous pouvez effectuer l'entretien vous-même;
- nous fournissons une rubrique « Programme d'entretien », qui vous permet de repérer facilement les opérations d'entretien périodique prescrites pour votre véhicule.

Si vous devez faire réparer votre véhicule par un professionnel, votre établissement concessionnaire peut vous fournir les pièces et la main-d'œuvre dont vous avez besoin. Consultez les renseignements sur les garanties pour déterminer quelles pièces et quelles interventions sont couvertes.

N'utilisez que les carburants, graisses, huiles, liquides et pièces de rechange conformes aux normes prescrites. Les pièces Mazda d'origine sont conçues pour assurer le rendement optimal de votre véhicule.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS D'UNE INTERVENTION

- Ne travaillez jamais sur un moteur chaud.
- Assurez-vous que rien n'entre en contact avec les pièces qui sont en mouvement.
- Ne travaillez pas sur un véhicule dont le moteur est en marche dans un local fermé, à moins d'être certain que le local est suffisamment aéré.
- N'approchez jamais de flamme ni d'objet allumé près de la batterie ou des éléments du circuit d'alimentation.

Si vous travaillez alors que le moteur est arrêté

- Boîte de vitesses automatique :
  1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesse en position de stationnement (P).
  2. Arrêtez le moteur et retirez la clé du commutateur d'allumage.
  3. Bloquez les roues.
- Boîte de vitesses manuelle :
  1. Serrez le frein de stationnement, enfoncez la pédale de débrayage et mettez le levier de vitesse en première (1).
  2. Arrêtez le moteur et retirez la clé du commutateur d'allumage.
  3. Bloquez les roues.

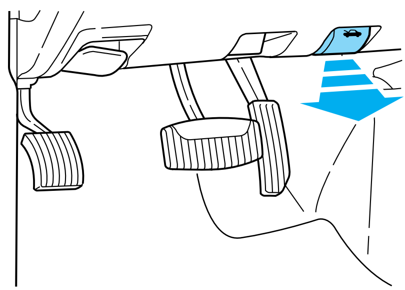
Si vous travaillez alors que le moteur tourne

- Boîte de vitesses automatique :
  1. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesse en position de stationnement (P).
  2. Bloquez les roues.
- Boîte de vitesses manuelle :
  1. Serrez le frein de stationnement, enfoncez la pédale de débrayage et mettez le levier de vitesse au point mort (N).
  2. Bloquez les roues.

Remarque : Ne mettez jamais le moteur en marche lorsque le filtre à air est retiré et ne retirez jamais ce dernier pendant que le moteur tourne.

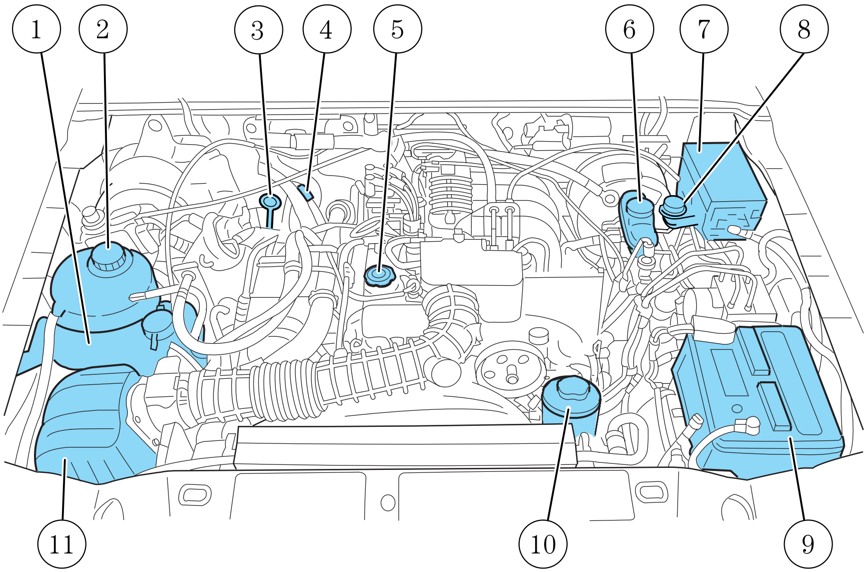
OUVERTURE DU CAPOT

1. Tirez la manette d'ouverture de capot, située sous la planche de bord près de la colonne de direction, dans l'habitacle.
2. Placez-vous devant le véhicule et dégagez le loquet auxiliaire qui se trouve à l'avant, au centre, sous le capot.
3. Levez le capot et maintenez-le ouvert avec la béquille.



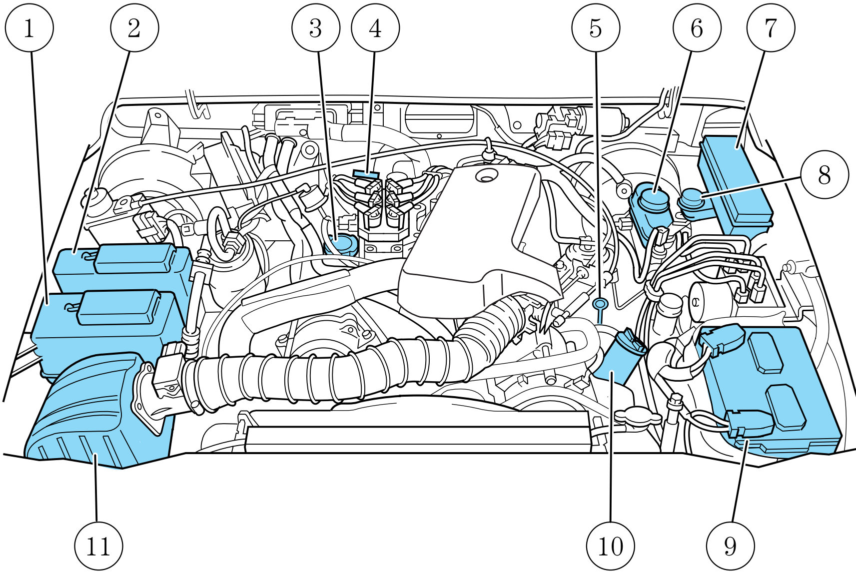
IDENTIFICATION DES ÉLÉMENTS DU COMPARTIMENT MOTEUR

Moteur 2.3L I4



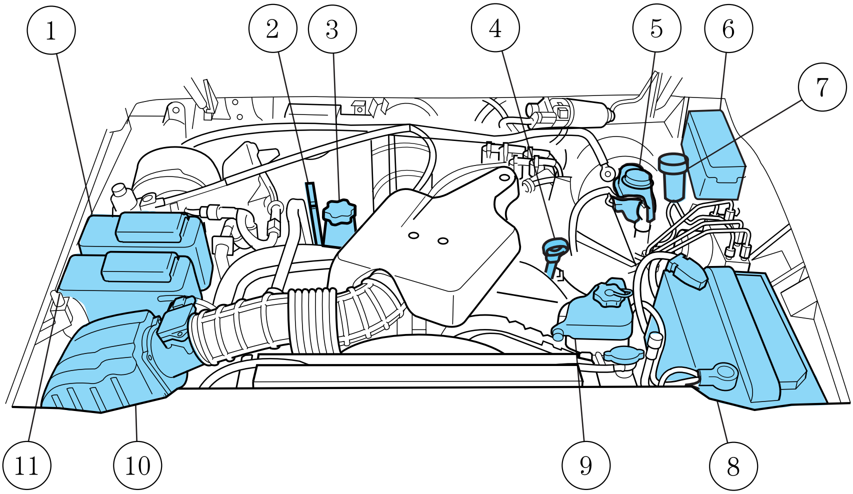
1. Réservoir de liquide de lave-glace
2. Vase d'expansion
3. Jauge d'huile moteur
4. Jauge d'huile de la boîte de vitesses (boîte de vitesses automatique)
5. Bouchon de remplissage d'huile moteur
6. Réservoir de liquide de frein
7. Boîtier de distribution électrique
8. Réservoir de liquide d'embrayage (boîte de vitesses manuelle)
9. Batterie
10. Réservoir de liquide de direction assistée
11. Ensemble de filtre à air

Moteur 3.0L V6



1. Vase d'expansion
2. Réservoir de liquide de lave-glace
3. Bouchon de remplissage d'huile moteur
4. Jauge d'huile de la boîte de vitesses (boîte de vitesses automatique)
5. Jauge d'huile moteur
6. Réservoir de liquide de frein
7. Boîtier de distribution électrique
8. Réservoir de liquide d'embrayage (boîte de vitesses manuelle)
9. Batterie
10. Réservoir de liquide de direction assistée
11. Ensemble de filtre à air

Moteur 4.0L V6 à simple arbre à cames en tête

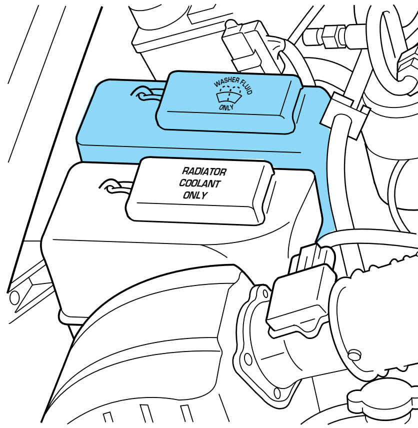


1. Réservoir de liquide de lave-glace
2. Jauge d'huile de la boîte de vitesses (boîte de vitesses automatique)
3. Bouchon de remplissage d'huile moteur
4. Jauge d'huile moteur
5. Réservoir de liquide de frein
6. Boîtier de distribution électrique
7. Réservoir de liquide d'embrayage (boîte de vitesses manuelle)
8. Batterie
9. Réservoir de liquide de direction assistée
10. Ensemble de filtre à air
11. Vase d'expansion

LIQUIDE DE LAVE-GLACE

Liquide de lave-glace

Remplissez le réservoir de liquide de lave-glace lorsque le niveau est bas. Par temps très froid, ne remplissez pas le réservoir à ras bord.



N'utilisez qu'un liquide de lave-glace conforme aux normes Mazda. Consultez la rubrique *Lubrifiants prescrits* du présent chapitre.

Il se peut que des règlements relatifs aux composés organiques volatils, applicables dans votre région ou dans votre province, restreignent l'usage du méthanol, qui est un antigel de lave-glace couramment utilisé. Les liquides de lave-glace contenant des antigels sans additifs à base de méthanol ne doivent être utilisés que s'ils sont efficaces par temps froid et s'ils ne causent pas de dommages au fini de la peinture, aux balais d'essuie-glace ou au dispositif de lave-glace.

AVERTISSEMENT : Si vous utilisez votre véhicule par des températures inférieures à 4,5 °C (40 °F), utilisez du liquide de lave-glace avec protection antigel. Si vous omettez d'utiliser ce type de liquide de lave-glace par temps froid, la visibilité du pare-brise en sera affectée et les risques de blessures ou d'accident seront accrus.

Remarque : Ne versez jamais de liquide de lave-glace dans le vase d'expansion. L'ajout de liquide de lave-glace au circuit de refroidissement risque de causer des dégâts au moteur et aux éléments du circuit de refroidissement.

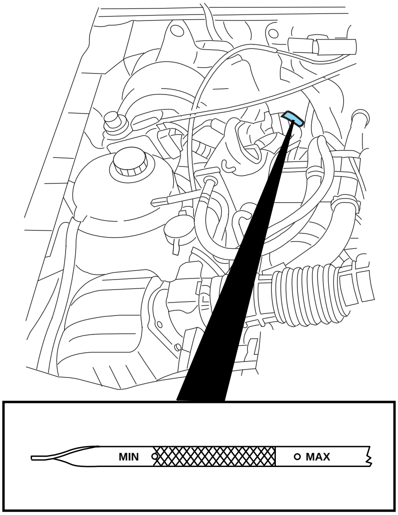
HUILE MOTEUR

Vérification du niveau d'huile moteur

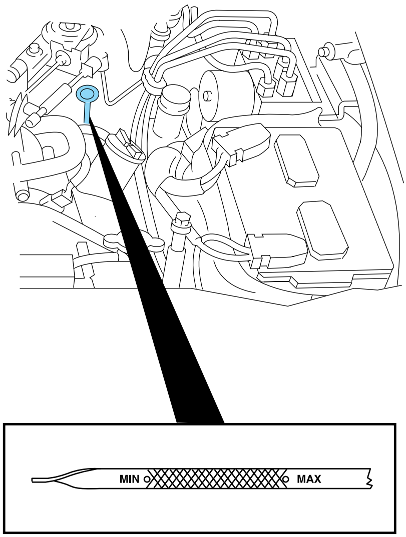
Consultez le Calendrier d'entretien périodique pour connaître les intervalles prescrits de vérification du niveau d'huile moteur.

1. Stationnez le véhicule sur une surface plane.
2. Coupez le contact et attendez quelques minutes, le temps que l'huile se dépose dans le carter inférieur.
3. Serrez le frein de stationnement et placez le levier de vitesse en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou en première (1) (boîte de vitesses manuelle).
4. Ouvrez le capot. Protégez-vous de la chaleur du moteur.
5. Repérez la jauge d'huile moteur et retirez-la avec précaution.

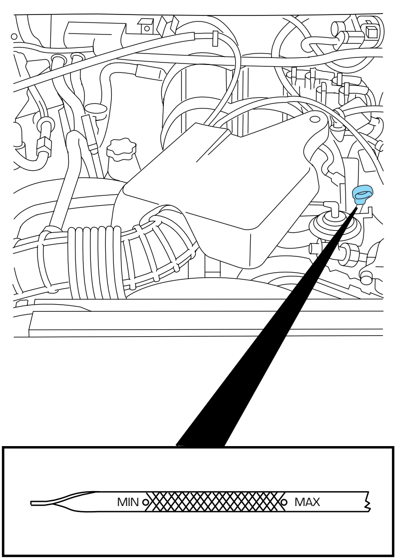
- Moteur 2.3L I4



• Moteur 3.0L V6

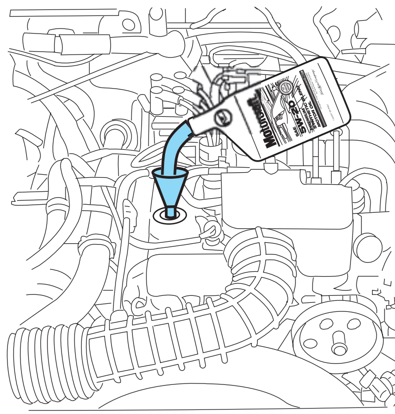


• Moteur 4.0L V6 à simple arbre à cames en tête

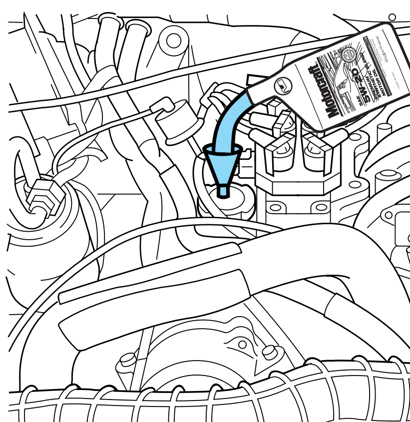


6. Essuyez la jauge. Engagez-la à fond dans son tube et retirez-la de nouveau.

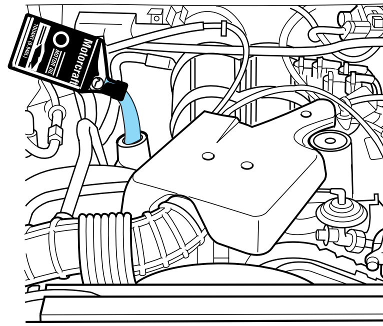
- Si le niveau se situe **entre les repères MIN et MAX,** le niveau est bon, **N’AJOUTEZ PAS D’HUILE.**
- Si le niveau d’huile n’atteint pas le repère MIN, ajoutez la quantité d’huile nécessaire pour qu’il se situe entre les repères MIN et MAX.
- Moteur 2.3L I4
  SAE 5W-20



- Moteur 3.0L V6
  SAE 5W-20



- Moteur 4.0L à simple arbre à cames en tête V6
SAE 5W-30



- Si le niveau d'huile dépasse le repère MAX, le moteur risque de subir des dégâts. L'excès d'huile doit être vidangé par un technicien qualifié.

7. Replacez la jauge et assurez-vous qu'elle repose à fond dans son tube.

Ajout d'huile moteur

1. Vérifiez le niveau d'huile moteur. Pour des directives à ce sujet, consultez la rubrique *Vérification du niveau d'huile moteur* du présent chapitre.
2. Si le niveau n'est pas dans la plage normale, n'ajoutez que de l'huile moteur homologuée et de viscosité recommandée. Retirez le bouchon de remplissage d'huile moteur et versez l'huile par l'orifice de remplissage à l'aide d'un entonnoir.
3. Vérifiez à nouveau le niveau de l'huile. Assurez-vous que le niveau de l'huile ne dépasse pas le repère MAX ou la lettre « F » du repère FULL de la jauge.
4. Replacez la jauge et assurez-vous qu'elle repose au fond du tube.
5. Installez le bouchon de remplissage d'huile moteur correctement, en le tournant de 1/4 tour jusqu'à ce qu'il soit bien serré.

Pour éviter les pertes d'huile, NE conduisez PAS lorsque le bouchon de remplissage d'huile moteur ou la jauge sont retirés.

Huile moteur recommandée

Moteurs 2.3L et 3.0L

Recherchez cette étiquette d'homologation.

L'huile moteur SAE 5W-20 est recommandée.

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Utilisez une huile correspondant aux normes Mazda. **L'huile SAE 5W-20 permet de réaliser des économies de carburant optimales et garantit une durabilité qui répond aux exigences du moteur de votre véhicule**.

Vidangez l'huile moteur et remplacez le filtre aux intervalles recommandés dans le Section entretien.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires ni de produits de traitement de l'huile ou du moteur. Ces produits sont inutiles et peuvent, dans certains cas, entraîner des dégâts au moteur qui ne seraient pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Moteur 4.0L

Recherchez cette étiquette d'homologation.

L'huile moteur SAE 5W-30 est recommandée.

Utilisez uniquement une huile moteur homologuée pour les moteurs à essence par l'American Petroleum Institute (API). Utilisez un produit qui correspond aux normes Mazda.

N'utilisez pas d'additifs supplémentaires ni de produits de traitement de l'huile ou du moteur. Ces produits sont inutiles et peuvent, dans certains cas, entraîner des dégâts au moteur qui ne seraient pas couverts par la garantie de votre véhicule.

Vidangez l'huile moteur aux intervalles recommandés dans le Section entretien.

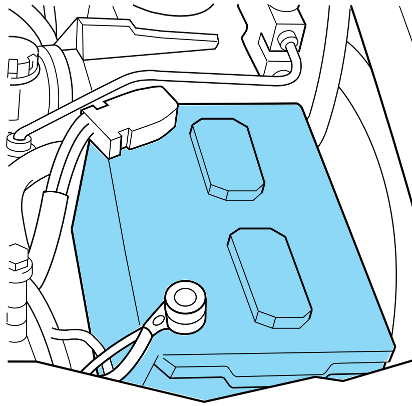
Filtre à huile recommandé

Remplacez le filtre à huile aux intervalles recommandés dans le Section entretien. Les filtres à huile Mazda montés en usine, et ceux de deuxième monte (Mazda), sont conçus pour assurer une protection supérieure et de longue durée. L'emploi d'un filtre à huile autre que les filtres préconisés par Mazda peut provoquer des bruits du moteur ou des cliquetis au démarrage.

Pour la protection du moteur de votre véhicule, nous recommandons l'emploi de filtres à huile Mazda (ou toute autre marque conforme aux normes Mazda).

BATTERIE

La batterie sans entretien Mazda de votre véhicule n'exige normalement aucun ajout d'eau pendant toute sa durée de vie utile.



Toutefois, dans des conditions très rigoureuses, ou par temps très chaud, vérifiez le niveau de l'électrolyte. Consultez le Section entretien pour connaître les intervalles d'entretien requis.

Maintenez le niveau de l'électrolyte de chaque élément au repère. Ne remplissez pas les éléments de batterie excessivement.

Si possible, il est préférable d'utiliser de l'eau distillée. Si le niveau de l'électrolyte doit être ajusté fréquemment, faites vérifier le circuit de charge.

Si votre batterie est munie d'un couvercle protecteur, assurez-vous de le remettre en place après avoir nettoyé ou remplacé la batterie.

Pour prolonger la vie utile de la batterie, veillez à ce que le dessus du boîtier soit toujours propre et sec. De plus, assurez-vous que les câbles sont toujours fermement serrés sur les bornes de la batterie.

En cas de corrosion sur la batterie ou sur les bornes de celle-ci, débranchez les câbles, et nettoyez les câbles et les bornes à l'aide d'une brosse métallique. Neutralisez l'électrolyte avec une solution de bicarbonate de soude et d'eau.

AVERTISSEMENT : Les batteries dégagent des gaz explosifs qui peuvent causer des blessures. N'approchez donc jamais de flamme, d'étincelle ou une substance allumée près d'une batterie. Protégez-vous toujours le visage et les yeux lorsque vous travaillez près d'une batterie. Assurez-vous que le local est bien aéré en tout temps.

AVERTISSEMENT : Lorsque vous devez soulever une batterie dont le bac est en plastique, une pression excessive sur les parois peut faire gicler l'électrolyte par la rampe de bouchons et provoquer aussi bien des blessures ainsi que des dégâts au véhicule ou à la batterie. Utilisez un porte-batterie ou saisissez le bac par les coins diagonalement opposés.

AVERTISSEMENT : Gardez les batteries hors de portée des enfants. Les batteries contiennent de l'acide sulfurique qui peut brûler la peau, les yeux et les vêtements. Protégez-vous les yeux quand vous effectuez une intervention à proximité d'une batterie. En cas d'éclaboussures d'électrolyte sur la peau ou dans les yeux, rincez immédiatement à grande eau pendant au moins quinze minutes et consultez un médecin dans les plus brefs délais. En cas d'ingestion d'électrolyte, consultez un médecin immédiatement.

AVERTISSEMENT : Les bornes de batterie, les cosses de câble et les accessoires connexes contiennent du plomb et des composés de plomb. Lavez-vous les mains après avoir manipulé de telles pièces.

Étant donné que le moteur de votre véhicule est commandé par un processeur électronique, certains régimes de commande font appel à l'alimentation électrique provenant de la batterie. Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, le moteur doit réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti et sa stratégie d'alimentation avant de retrouver son rendement optimal. Pour amorcer ce nouvel apprentissage :

1. Arrêtez complètement le véhicule et serrez le frein de stationnement.

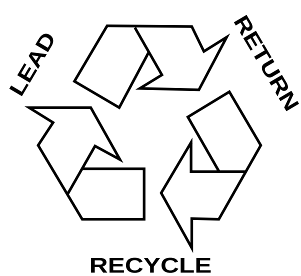
2. Placez le levier de vitesse en position de stationnement (P); éteignez tous les accessoires et faites démarrer le moteur.
3. Laissez le moteur tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement.
4. Laissez le moteur tourner au ralenti pendant au moins une minute.
5. Mettez la climatisation en fonction et faites tourner le moteur au ralenti pendant au moins une minute.
6. Conduisez le véhicule pour compléter le processus de réapprentissage.

- Vous devrez peut-être conduire le véhicule pour qu'il réapprenne ses paramètres de fonctionnement au ralenti et de stratégie d'alimentation.
- **Si vous ne permettez pas au moteur de réapprendre ses paramètres de fonctionnement au ralenti, la qualité du ralenti en sera compromise jusqu'à son réapprentissage éventuel.**

Lorsque la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, la boîte de vitesses doit réapprendre sa stratégie autoadaptative. Pour cette raison, il se peut que le passage des vitesses manque de souplesse au début. Cette situation est normale et ne nuit ni au fonctionnement ni à la longévité de la boîte de vitesses. Avec le temps, la stratégie autoadaptative permettra à la boîte de vitesses de retrouver sa souplesse de fonctionnement.

Si la batterie est débranchée ou qu'une nouvelle batterie est installée, la montre et les stations de radio mises en mémoire doivent être reprogrammées après le rebranchement de la batterie.

- La mise au rebut des batteries d'automobile doit toujours être effectuée de manière responsable. Respectez les règlements en vigueur dans votre région. Adressez-vous à votre centre de recyclage local pour obtenir de plus amples renseignements concernant le recyclage des batteries d'automobile.



LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

Vérification du liquide de refroidissement du moteur

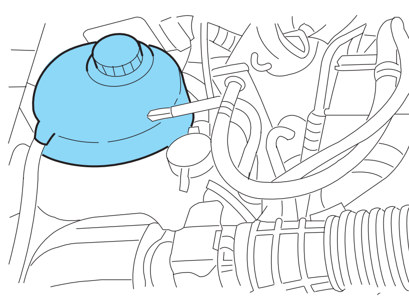
Le système de refroidissement de votre moteur a été rempli à l'usine d'un mélange à parts égales d'eau distillée et de liquide de refroidissement du moteur Mazda, ou d'un produit équivalent de qualité supérieure répondant aux normes Mazda.

Un mélange **à parts égales** d'eau distillée et de liquide de refroidissement de haute qualité Mazda **offre :**

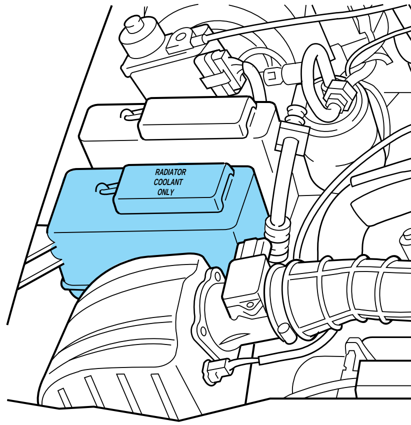
- **une efficacité maximale du circuit de refroidissement;**
- **une protection antigel jusqu'à -36 °C (-34 °F);**
- **une protection contre l'ébullition jusqu'à 129 °C (265 °F);**
- **une protection contre la rouille et les autres formes de corrosion;**
- **une lecture précise de la jauge de liquide de refroidissement.**

Pour assurer l'efficacité du liquide de refroidissement, le niveau et la concentration du mélange ne doivent pas changer. Si le niveau et la concentration du liquide de refroidissement ne sont pas adéquatement maintenus, des dommages pourraient survenir au moteur et au circuit de refroidissement.

- Moteur 2.3L



- Moteurs 3.0L et 4.0L



Une fois le moteur refroidi, vérifiez le niveau du liquide de refroidissement dans le vase d'expansion.

- Le liquide de refroidissement doit atteindre le repère « cold fill » (niveau à froid) ou être dans la plage de niveau indiquée sur le vase d'expansion (selon la configuration).
- Vérifiez la couleur et le type du liquide de refroidissement avant de faire l'appoint, pour éviter de mélanger des produits incompatibles.
- Consultez le Section entretien pour connaître les intervalles d'entretien requis.
- Lisez attentivement la rubrique *Précautions à prendre lors d'une intervention* de ce chapitre.

Si vous ne vérifiez pas le niveau du liquide de refroidissement aux intervalles recommandés, le vase d'expansion peut finir par se vider. Si le niveau est bas ou que le vase d'expansion est vide, ajoutez-y du liquide de refroidissement. Consultez la rubrique *Ajout de liquide de refroidissement* de ce chapitre.

AVERTISSEMENT : Les liquides pour véhicules automobiles ne sont pas interchangeables. Il ne faut jamais utiliser de liquide de refroidissement, d'antigel ou de liquide de lave-glace pour un usage autre que celui auquel il est destiné.

Ajout de liquide de refroidissement

N'utilisez que du liquide de refroidissement du moteur Mazda ou un produit équivalent de haute qualité répondant aux normes Mazda.

- **N'UTILISEZ PAS de liquide de refroidissement du moteur longue durée (de couleur orange).**
- **N'UTILISEZ PAS de liquide de refroidissement du moteur DEX-COOL® ou un liquide de refroidissement du moteur équivalent.**
- **N'UTILISEZ PAS de liquide de refroidissement à base d'alcool ou de méthanol, ou un liquide de refroidissement mélangé à de tels produits.**
- **N'UTILISEZ PAS d'additifs de liquide de refroidissement dans votre véhicule. Ces produits pourraient endommager le circuit de refroidissement du moteur de votre véhicule.**
- **NE MÉLANGEZ PAS différentes couleurs ou différents types de liquide de refroidissement dans votre véhicule. Assurez-vous que le liquide de refroidissement adéquat est utilisé.**
- **NE MÉLANGEZ PAS du liquide de refroidissement recyclé avec du liquide de refroidissement ordinaire dans votre véhicule. L'utilisation d'un tel mélange pourrait endommager le circuit de refroidissement de votre moteur.**
- **L'utilisation d'un liquide de refroidissement inadéquat peut endommager le moteur et le circuit de refroidissement, ce qui annulerait la garantie du circuit de refroidissement du moteur de votre véhicule. Si vous n'êtes pas certain du type de liquide de refroidissement à utiliser, communiquez avec votre concessionnaire.**

AVERTISSEMENT : Ne versez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir du liquide de lave-glace. Si du liquide de refroidissement est projeté sur le pare-brise, la visibilité risque d'être grandement réduite.

Une fois le moteur refroidi, ajoutez un mélange **à parts égales** d'eau distillée et de liquide de refroidissement dans le réservoir, jusqu'à ce que le niveau atteigne le repère de niveau à froid (« cold fill ») ou la plage indiquée sur le réservoir (selon la configuration).

- **ne dépassez JAMAIS une concentration de 60 %;**
- **n'utilisez JAMAIS de liquide de refroidissement dont la concentration est inférieure à 40 %;**
- **un liquide de refroidissement dont la concentration est supérieure à 60 % ou inférieure à 40 % perd son efficacité de protection contre le gel et peut endommager le moteur.**

En cas d'urgence, vous pouvez ajouter de l'eau du robinet mais elle **doit** être remplacée dès que possible par un mélange à parts égales de liquide de refroidissement et d'eau distillée.

À quelques reprises par la suite, vérifiez le niveau de liquide de refroidissement dans le réservoir avant d'utiliser votre véhicule (lorsque le moteur est froid). Ajoutez au besoin un **mélange à parts égales** d'eau distillée et de liquide de refroidissement dans le vase d'expansion, jusqu'à ce que le niveau atteigne le repère de niveau à froid (« cold fill ») ou la plage indiquée sur le vase d'expansion (selon la configuration).

Demandez à votre concessionnaire de rechercher des fuites du circuit de refroidissement si vous devez ajouter plus d'un litre (1 pinte US) par mois dans le réservoir.

AVERTISSEMENT : Pour éviter que de la vapeur ou du liquide de refroidissement brûlants ne jaillissent du circuit de refroidissement, ne retirez jamais le bouchon du radiateur lorsque le moteur tourne ou qu'il est chaud. Si vous ne respectez pas ces directives, le circuit de refroidissement risque d'être endommagé et vous pourriez être sérieusement blessé.

Si vous devez retirer le bouchon du réservoir de liquide de refroidissement, suivez ces étapes pour éviter toute blessure :

1. Avant de retirer le bouchon, arrêtez le moteur et laissez-le refroidir.
2. Une fois le moteur refroidi, enveloppez le bouchon dans un chiffon épais et tournez-le lentement dans le sens inverse des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que la pression commence à se dissiper.
3. Écartez-vous et laissez la pression se dissiper.
4. Lorsque vous êtes certain que la pression est dissipée, saisissez le bouchon, toujours enveloppé du chiffon, et continuez de le tourner dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour l'enlever.

Liquide de refroidissement recyclé du moteur

Les méthodes de recyclage du liquide de refroidissement ne produisent pas toutes un liquide répondant aux normes Mazda. L'utilisation d'un liquide de refroidissement recyclé qui ne répond pas aux normes Mazda peut endommager le moteur et les composants du circuit de refroidissement.

Prenez toujours toutes les précautions nécessaires ou réglementaires avant de vous débarrasser des liquides de vidange de votre véhicule. Consultez les centres locaux de recyclage pour tout renseignement sur le recyclage et la récupération de ces liquides.

Contenance du circuit de refroidissement

Pour connaître la contenance en liquide du circuit de refroidissement de votre véhicule, consultez la rubrique *Contenances* du présent chapitre.

Remplissez le vase d'expansion de votre véhicule selon les directives fournies dans la rubrique *Ajout de liquide de refroidissement* de ce chapitre.

Conditions climatiques rigoureuses

Si vous conduisez lors de températures très froides (inférieures à -36 °C [-34 °F]) :

- **il se peut qu'il soit nécessaire d'augmenter la concentration de liquide de refroidissement à plus de 50 %;**
- **ne dépassez JAMAIS une concentration de 60 %;**
- **une concentration du liquide de refroidissement supérieure à 60 % diminuera les caractéristiques de protection par le liquide de refroidissement contre la surchauffe du moteur et peut causer des dommages au moteur;**
- **consultez le tableau figurant sur le contenant du liquide de refroidissement pour vous assurer que la concentration de liquide utilisée dans votre véhicule le protègera du gel aux températures par lesquelles vous conduisez en hiver.**

Si vous conduisez par temps très chaud :

- **il est quand même nécessaire de maintenir la concentration du liquide de refroidissement à plus de 40 %;**
- **n'utilisez JAMAIS de liquide de refroidissement dont la concentration est inférieure à 40 %;**
- **le fait de diminuer la concentration du liquide de refroidissement à moins de 40 % réduira les caractéristiques de protection par le liquide de refroidissement contre la corrosion du moteur et peut endommager le moteur;**
- **le fait de diminuer la concentration du liquide de refroidissement à moins de 40 % réduira les caractéristiques de protection par le liquide de refroidissement contre le gel et peut endommager le moteur;**

- **consultez le tableau figurant sur le contenant du liquide de refroidissement pour vous assurer que la concentration de liquide utilisée dans votre véhicule le protègera correctement aux températures par lesquelles vous conduisez.**

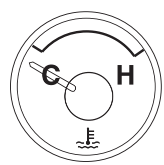
Les véhicules conduits toute l'année dans des climats tempérés devraient être remplis d'un mélange à parts égales de liquide de refroidissement du moteur et d'eau distillée pour obtenir une protection optimale du système de refroidissement et du moteur.

Informations sur la caractéristique de mise en sécurité du circuit de refroidissement (moteurs 2.3L I4 seulement)

Ce dispositif permet de conduire jusqu'à un endroit sécuritaire dans le cas où le liquide de refroidissement viendrait à s'épuiser. La distance dépend de la température ambiante, de la charge du véhicule et des conditions de la route, et si le moteur passe à ce mode, cela est dû à une surchauffe et vous devez faire attention pour éviter qu'il ne s'arrête.

Fonctionnement de la caractéristique de mise en sécurité

Si le moteur surchauffe :



- l'aiguille du thermomètre du liquide de refroidissement passe dans l'arc rouge;
- le symbole s'allume;
- le témoin d'anomalie du moteur s'allume.

Si le moteur atteint une température prédéterminée, il passe automatiquement à un mode de fonctionnement avec alternance des cylindres. Chaque cylindre inopérant agit alors comme une pompe à air et refroidit le moteur.

Dans un tel cas, le véhicule peut tout de même être conduit. Toutefois :

- la puissance du moteur est réduite;
- le climatiseur est désactivé.

Ce système vous avertit à l'avance de dommages potentiels au moteur et vous devez conduire immédiatement jusqu'à un endroit sécuritaire où le moteur peut être refroidi ou le véhicule remorqué jusqu'à un atelier de réparation. Le fait de continuer de conduire en mode de mise en sécurité du circuit de refroidissement fera augmenter la température du moteur, augmentant ainsi les risques de dommages au moteur, et :

- le moteur arrêtera de tourner;

- l'effort à exercer pour faire tourner le volant et freiner augmentera.

Si vous décidez de ne pas faire remorquer le véhicule, et lorsque la température du moteur a baissé, essayez de le redémarrer; s'il semble fonctionner normalement, rendez-vous directement à un atelier de réparation pour trouver la cause de la surchauffe et éviter tout autre dommage au moteur.

Si le mode de mise en sécurité du circuit de refroidissement est activé

En mode de mise en sécurité, la puissance du moteur est limitée et il est donc important de conduire avec précaution. Le véhicule ne pourra pas maintenir une vitesse élevée et le fonctionnement du moteur sera irrégulier. N'oubliez pas que le moteur peut s'arrêter complètement pour éviter les dégâts. Par conséquent :

1. Quittez la route dès qu'il est possible et prudent de le faire et arrêtez le moteur.
2. Faites remorquer votre véhicule jusqu'à l'atelier de réparation le plus proche.
3. Si ce n'est pas possible, laissez le moteur se refroidir.
4. Lorsque le moteur s'est refroidi, vérifiez d'abord le niveau du liquide de refroidissement. S'il est bas, utilisez un chiffon pour tourner avec précaution le bouchon dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour éviter les brûlures provoquées par la vapeur. Lorsque la vapeur ne s'échappe plus, retirez le bouchon en gardant votre visage le plus éloigné possible, puis faites l'appoint de liquide de refroidissement jusqu'à la ligne de niveau plein.

AVERTISSEMENT : Ne retirez jamais le bouchon du vase d'expansion lorsque le moteur tourne ou est encore chaud.

5. Installez le bouchon et si le moteur démarre et fonctionne normalement, conduisez le véhicule jusqu'à un atelier de réparation, sous charge réduite et avec la climatisation coupée. S'il passe de nouveau rapidement en mode de mise en sécurité, coupez le moteur dans un endroit sécuritaire et faites remorquer le véhicule pour réparations.

CARBURANTS POUR VÉHICULES AUTOMOBILES

Consignes de sécurité importantes

AVERTISSEMENT : Ne remplissez pas le réservoir excessivement, car la pression risquerait d'entraîner une fuite ou une giclée de carburant et des risques d'incendie.

AVERTISSEMENT : Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si le bouchon du réservoir laisse échapper des vapeurs ou si vous entendez un sifflement pendant que vous le dévissez, laissez les vapeurs se dissiper avant de l'enlever complètement. Si ces directives ne sont pas suivies, le carburant peut gicler et causer des blessures.

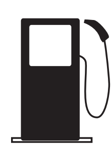
AVERTISSEMENT : L'emploi d'un bouchon de réservoir de carburant autre que celui prévu pour votre véhicule peut provoquer, par une surpression ou par une dépression créée dans le réservoir, des dégâts au circuit d'alimentation ou la perte du bouchon en cas de collision, ce qui pourrait entraîner des blessures.

AVERTISSEMENT : Les carburants destinés aux véhicules automobiles peuvent présenter des risques de blessures graves, voire mortelles, si les précautions nécessaires ne sont pas prises.

AVERTISSEMENT : Le carburant à l'éthanol et l'essence peuvent contenir du benzène, qui est un produit cancérigène.

Respectez les consignes suivantes lors de la manipulation de carburant automobile :

- éteignez toute flamme ou article de fumeur allumé avant de faire le plein;
- coupez toujours le contact avant de faire le plein;



- l'ingestion de carburant automobile peut présenter des risques graves, voire mortels. Les carburants comme l'essence et l'éthanol sont extrêmement toxiques et peuvent, en cas d'ingestion, entraîner la mort ou causer des lésions permanentes. En cas d'ingestion, consultez tout de suite un médecin, même si les effets ne sont pas immédiatement apparents. Les effets toxiques du carburant peuvent prendre plusieurs heures avant de se manifester;
- évitez d'inhaler des vapeurs de carburant. Cela peut provoquer l'irritation des yeux et des voies respiratoires. L'exposition prolongée à des vapeurs de carburant peut provoquer des malaises graves et des lésions permanentes;
- faites attention à ne pas recevoir de carburant dans les yeux. En cas d'éclaboussures dans les yeux, retirez vos verres de contact si vous en portez, rincez-vous les yeux à grande eau pendant 15 minutes et consultez un médecin. Si ces directives ne sont pas suivies, vous courez des risques de lésions permanentes;
- les carburants peuvent également être nocifs lorsqu'ils sont absorbés par la peau. En cas d'éclaboussures sur la peau ou sur les vêtements, enlevez les vêtements souillés; lavez immédiatement à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. Le contact répété ou prolongé du carburant ou de ses vapeurs avec la peau peut provoquer de l'irritation;
- les personnes qui sont traitées pour l'alcoolisme et qui prennent des médicaments comme « Antabuse » ou d'autres formes de disulfiram doivent être particulièrement prudentes. L'inhalation de vapeurs d'essence ou d'éthanol ou le contact avec la peau peut provoquer des effets secondaires. Chez les personnes sensibles, il y a risque de lésions ou malaises graves. En cas d'éclaboussures sur la peau, lavez immédiatement à l'eau et au savon la partie du corps atteinte. En cas d'effets indésirables, consultez immédiatement un médecin;
- les réservoirs des véhicules à carburant mixte peuvent contenir de 0 à 85 % d'éthanol. Tout mélange de carburant contenant de l'essence et de l'éthanol doit être manipulé comme du carburant à l'éthanol. Pour savoir si votre véhicule est conçu pour consommer un carburant mixte, vérifiez le numéro d'identification du véhicule (NIV) ou l'autocollant apposé à l'intérieur de la trappe de carburant. Lors de la vérification du NIV, recherchez le caractère d'identification du type de moteur (le huitième caractère). S'il s'agit d'un véhicule à carburant mixte, le caractère identifiant ce type de véhicule est un « V ».

Éthanol

L'éthanol pur est l'agent enivrant contenu dans les alcools, la bière et le vin. Il est distillé à partir de la fermentation de plantes telles que le maïs

cultivé et la canne à sucre. Lorsque l'éthanol entre dans la composition des carburants pour moteur, une faible quantité de produit chimique au goût désagréable est ajoutée au mélange pour dissuader ceux qui seraient tentés d'en boire. Le carburant ainsi obtenu est désigné par les caractères E_d100, qui signifient éthanol pur à 100 % dilué par 2 à 5 % d'essence en guise d'agent « dénaturant ».

Le carburant à l'éthanol(mélange estival$_d$) est ensuite fabriqué en ajoutant 15 % de plus d'essence sans plomb. Le carburant ainsi obtenu présente un indice d'octane plus élevé que l'essence sans plomb ordinaire et possède d'autres propriétés qui permettent la conception de moteurs plus performants et plus puissants.

Les mélanges destinés aux températures hivernales peuvent contenir jusqu'à 30 % d'essence sans plomb (E70) (25 %, plus le dénaturant), ce qui facilite le démarrage à froid du moteur. Par temps très froid, il est parfois nécessaire d'avoir recours à d'autres méthodes pour que le moteur puisse démarrer sans problème. Consultez la rubrique *Démarrage par temps froid* du chapitre *Conduite*.

L'éthanol est chimiquement plus actif que l'essence. Il attaque certains métaux et fait gonfler certains composants en plastique ou en caoutchouc ou les rend cassants et les fissure, surtout lorsqu'il est mélangé à de l'essence. Certains matériaux et procédures ont été spécialement élaborés pour les véhicules à carburant mixte et pour les pompes distributrices des fournisseurs de carburant à l'éthanol.

AVERTISSEMENT : Les composants d'un système à carburant mixte et d'un système à essence sans plomb standard ne sont pas interchangeables. Si l'entretien de votre véhicule n'est pas effectué conformément aux procédures relatives aux véhicules à carburant mixte, des dégâts peuvent se produire et votre garantie pourrait être annulée.

AVERTISSEMENT : Lorsque vous faites le plein, arrêtez toujours le moteur et tenez éloignée du goulot de remplissage toute source possible d'étincelles ou de flammes. Ne fumez jamais pendant que vous faites le plein. Dans certaines conditions, les vapeurs de carburant peuvent être extrêmement dangereuses. Évitez le plus possible d'inhaler des vapeurs de carburant.

AVERTISSEMENT : L'écoulement de carburant dans un pistolet de distribution d'essence peut créer de l'électricité statique. Cette électricité statique peut provoquer un incendie lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas à la masse.

Pour éviter la présence d'électricité statique lors du remplissage d'un contenant qui n'est pas à la masse, procédez comme suit :



- placez le contenant à carburant (un contenant approuvé) sur le sol;
- NE REMPLISSEZ JAMAIS le contenant si celui-ci se trouve dans le véhicule (y compris dans l'aire de chargement ou le plateau arrière);
- lors du remplissage, gardez le pistolet de distribution d'essence en contact avec le contenant;
- N'UTILISEZ PAS d'objet pour bloquer la gâchette du pistolet du distributeur d'essence en position de remplissage.

Bouchon de réservoir de carburant

Le bouchon du réservoir de carburant est conçu pour s'ouvrir et se fermer en un quart de tour.

Pour remplir le réservoir de votre véhicule :

1. Coupez le contact.
2. Tournez avec précaution le bouchon du réservoir d'un quart de tour dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, jusqu'à la butée.
3. Tirez pour retirer le bouchon du tuyau de remplissage.
4. Pour remettre en place le bouchon du réservoir, alignez les onglets du bouchon avec les encoches du tuyau de remplissage.
5. Tournez le bouchon d'un quart de tour dans le sens des aiguilles d'une montre, jusqu'à la butée.

Le témoin « Check Fuel Cap » s'allume lorsque le contact est établi à l'allumage pour vérifier que l'ampoule fonctionne. Lorsque ce témoin s'allume, vérifiez le bouchon de remplissage du réservoir de carburant. Le fait de continuer à utiliser le véhicule pendant que le témoin de vérification du bouchon de réservoir de carburant est allumé peut actionner le témoin d'anomalie du moteur. Une fois le bouchon de

remplissage du réservoir de carburant bien vissé, le témoin s'éteint après une période de conduite normale. **Le système peut mettre un certain temps avant de détecter que le bouchon de remplissage du réservoir de carburant est mal vissé.**

Si vous devez remplacer le bouchon de réservoir de carburant, remplacez-le par un bouchon conçu pour votre véhicule. L'emploi d'un bouchon autre qu'un bouchon Mazda d'origine peut entraîner l'annulation de la garantie en cas de dommages causés au réservoir ou au circuit d'alimentation.

AVERTISSEMENT : Le circuit d'alimentation peut être sous pression. Si le bouchon du réservoir laisse échapper des vapeurs ou si vous entendez un sifflement pendant que vous le dévissez, laissez les vapeurs se dissiper avant de l'enlever complètement. Si ces directives ne sont pas suivies, le carburant peut gicler et causer des blessures.

AVERTISSEMENT : L'emploi d'un bouchon de réservoir de carburant autre que celui prévu pour votre véhicule peut provoquer, par une surpression ou par une dépression créée dans le réservoir, des dégâts au circuit d'alimentation ou la perte du bouchon en cas de collision, ce qui pourrait entraîner des blessures.

Choix du carburant approprié

N'utilisez que du carburant SANS PLOMB. L'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi et pourrait endommager votre véhicule.

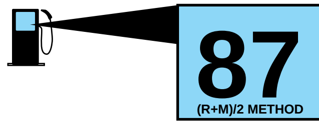
Si votre véhicule consomme du carburant mixte, utilisez seulement de l'ESSENCE SANS PLOMB et du CARBURANT À L'ÉTHANOL (E85). L'utilisation de carburants au plomb est interdite par la loi et pourrait endommager votre véhicule.

N'utilisez pas de carburant contenant du méthanol. Son usage peut endommager des éléments essentiels du circuit d'alimentation.

Votre véhicule n'est pas conçu pour consommer du carburant ou des additifs contenant des éléments métalliques, y compris les additifs à base de manganèse.

Les réparations occasionnées par l'emploi d'un carburant non approprié peuvent ne pas être couvertes par la garantie.

Indice d'octane recommandé



Vous n'avez aucune raison de vous inquiéter d'un léger cliquetis occasionnel du moteur. Toutefois, si le moteur cogne sans cesse alors que vous employez un carburant à l'indice d'octane recommandé, et ce, quelles que soient les conditions de conduite, contactez votre concessionnaire agréé Mazda afin de prévenir des dommages au moteur.

Moteurs à essence sans plomb

Votre véhicule est conçu pour consommer de l'essence « ordinaire » sans plomb ayant un indice d'octane (R+M)/2 de 87. Dans certaines régions de haute altitude, l'essence ordinaire peut avoir un indice d'octane de 86 ou moins, et Mazda en déconseille l'utilisation.

Moteur de véhicules à carburant mixte (selon l'équipement)

Votre véhicule est conçu pour consommer du carburant à l'éthanol (E85), de l'essence « ordinaire » sans plomb ou un mélange quelconque de ces deux types de carburant.

Les règlements en vigueur aux États-Unis exigent que les distributeurs de carburant à l'éthanol comportent une petite étiquette carrée, orange et noire, portant l'abréviation ou le pourcentage correspondant au carburant vendu dans la région. L'utilisation d'autres types de carburant, comme du carburant au méthanol, peut endommager le groupe motopropulseur, réduire les performances du véhicule et entraîner l'annulation de votre garantie.

Qualité du carburant

La plupart des constructeurs mondiaux de véhicules approuvent la Charte mondiale des carburants, qui détermine les normes de l'essence pour assurer un meilleur rendement de votre véhicule et la meilleure protection contre la pollution atmosphérique. Mazda recommande d'employer une essence conforme aux normes de la Charte mondiale des carburants si cette essence est disponible dans votre région. Renseignez-vous auprès de votre station-service pour obtenir plus de détails sur l'essence conforme aux normes de la Charte mondiale des carburants.

Si vous utilisez un carburant de bonne qualité, à l'indice d'octane recommandé, vous n'avez pas à ajouter d'additifs vendus sur le marché. Ces produits risquent d'endommager le circuit d'alimentation de votre

véhicule. Les réparations destinées à remédier aux problèmes causés par l'utilisation de ces produits risquent de ne pas être couvertes par votre garantie.

Moteurs à essence sans plomb

Si vous éprouvez des difficultés au démarrage, si le régime de ralenti du moteur est irrégulier ou si le moteur hésite à l'accélération, essayez une autre marque d'essence sans plomb « ordinaire ». Le supercarburant sans plomb est déconseillé (en particulier aux États-Unis), car il pourrait aggraver ces problèmes. Si les problèmes persistent, contactez votre concessionnaire agréé Mazda.

Moteur de véhicules à carburant mixte (selon l'équipement)

Votre véhicule à carburant mixte fonctionne bien avec de l'essence sans plomb « ordinaire », mais seul un carburant à l'éthanol de la plus haute qualité procurera le même niveau de protection et de performance. Pour savoir si votre véhicule est conçu pour consommer un carburant mixte, vérifiez le numéro d'identification du véhicule (NIV) ou l'autocollant apposé à l'intérieur de la trappe de carburant. Lors de la vérification du NIV, recherchez le caractère d'identification du type de moteur (le huitième caractère). S'il s'agit d'un véhicule à carburant mixte, le caractère identifiant ce type de véhicule est un « V ».

Si vous faites fonctionner votre véhicule la moitié du temps ou davantage à l'éthanol, vous devez suivre un Calendrier d'entretien différent. Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez le *Guide d'entretien périodique*.

Si le régime de ralenti est irrégulier ou alternant après le démarrage lorsque la température extérieure se situe au-dessus de 27 °C (80 °F), cette situation devrait s'améliorer après dix à trente secondes. Si les problèmes persistent en dessous de cette température, contactez votre concessionnaire agréé Mazda.

Amélioration de la qualité de l'air

Mazda appuie l'utilisation d'essence à combustion propre reformulée pour améliorer la qualité de l'air.

Panne sèche

Évitez de tomber en panne sèche car cela risque de nuire aux éléments du groupe motopropulseur.

En cas de panne sèche :

- une fois que vous aurez fait le plein, il est possible que vous ayez besoin de lancer le moteur à plusieurs reprises avant que le circuit d'alimentation ne commence à pomper le carburant du réservoir vers le moteur;
- le témoin d'anomalie du moteur (« Check Engine ») peut s'allumer. Pour obtenir de plus amples renseignements sur le témoin d'anomalie du moteur, consultez le chapitre *Instruments*.

Filtre à carburant

Contactez votre concessionnaire agréé Mazda pour le remplacement de ce filtre. Consultez le Section entretien pour connaître les intervalles requis.

Remplacez ce filtre uniquement par un filtre Mazda d'origine, sinon la garantie risque d'être annulée en cas de dégâts au circuit d'alimentation de votre véhicule.

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION DE CARBURANT

Méthodes de calcul

C'est vous, le conducteur, qui êtes le mieux placé pour estimer la consommation de carburant de votre véhicule. La tenue régulière d'un registre le plus juste possible est le meilleur moyen d'obtenir de bons résultats. Le prix du carburant, les dates de remplissage du réservoir ou les lectures de la jauge NE sont PAS aussi efficaces pour calculer la consommation. Durant la période de rodage, c'est-à-dire durant les premiers 1 600 km (1 000 mi), le calcul de la consommation de carburant n'est pas recommandé. Vous obtiendrez des résultats plus précis après avoir parcouru entre 3 000 et 5 000 km (2 000 à 3 000 mi).

Plein de carburant

La contenance publiée du réservoir de carburant de votre véhicule est égale à la contenance nominale indiquée à la rubrique *Contenances* de ce chapitre.

Cette contenance publiée représente la contenance utile du réservoir telle que la jauge l'indique, plus la réserve de carburant qui subsiste lorsque la jauge indique que le réservoir est vide. La contenance utile représente la différence entre la contenance d'un réservoir plein et sa contenance lorsque la jauge indique que le réservoir est vide. La réserve à vide est le faible volume de carburant restant lorsque la jauge indique que le réservoir est vide.

Le volume de carburant utilisable de la réserve à vide varie et celui-ci ne doit pas être considéré suffisant pour augmenter

l'autonomie. Lorsque la jauge indique vide, il se peut qu'il soit impossible de remplir le réservoir avec un volume de carburant égal à sa contenance publiée, en raison de cette réserve qui reste dans le réservoir.

Pour obtenir des résultats constants lorsque vous faites le plein de carburant :

- placez le commutateur d'allumage à la position d'arrêt avant de faire le plein. Si le moteur reste en marche, la lecture sera erronée;
- remplissez le réservoir au même débit de remplissage (lent - moyen - rapide) chaque fois que vous faites le plein;
- lors du remplissage, limitez à deux le nombre de déclenchements du pistolet;
- utilisez toujours une essence ayant l'indice d'octane préconisé;
- utilisez une essence de bonne qualité, de préférence une marque nationale réputée;
- faites toujours le plein de carburant du même côté de la pompe, avec le véhicule orienté dans la même direction;
- le véhicule doit également être dans les mêmes conditions de poids, avec la charge répartie de la même manière.

C'est la régularité dans la manière de faire le plein qui donne les meilleurs résultats.

Calcul de la consommation de carburant

1. Remplissez complètement le réservoir de carburant et notez le kilométrage (ou le millage) au compteur.
2. Chaque fois que vous faites le plein, notez la quantité de carburant ajoutée au réservoir (en litres ou en gallons US).
3. Après avoir fait le plein au moins trois à cinq fois, refaites le plein et notez le kilométrage.
4. Soustrayez le kilométrage initial au compteur du kilométrage courant.
5. Calculez votre consommation à l'aide de l'une des formules suivantes :

Calcul 1 : **litres consommés x 100 ÷ total des kilomètres parcourus.**

Calcul 2 : **total des milles parcourus ÷ total des gallons US consommés.**

Tenez un registre de votre kilométrage et de vos achats de carburant pendant au moins un mois en notant le type de conduite (en ville ou sur autoroute). Ceci vous fournira une estimation plus précise de la consommation dans les conditions de conduite courantes. De plus, la tenue d'un registre durant l'été et durant l'hiver vous donnera une idée de l'effet de la température sur la consommation. En général, la consommation augmente lorsque la température est basse.

Conduite – bonnes habitudes de conduite et réduction de la consommation

Lisez attentivement les conseils qui suivent pour acquérir de bonnes habitudes de conduite et réduire votre consommation de carburant.

Habitudes de conduite

- Une conduite sans heurts et régulière peut améliorer la consommation de carburant jusqu'à 10 %.
- Une vitesse régulière et soutenue, sans arrêts, donne toujours une meilleure consommation.
- Le fonctionnement du moteur au ralenti durant de longues périodes (plus d'une minute) a pour effet de gaspiller le carburant.
- Essayez de prévoir à temps vos arrêts. Le fait de ralentir peut, dans certains cas, éliminer le besoin de vous arrêter.
- Les accélérations brutales peuvent gaspiller le carburant.
- Ralentissez graduellement.
- Ne faites pas d'excès de vitesse (la conduite à 105 km/h [65 mi/h] augmente la consommation de 15 % par rapport à la conduite à 88 km/h [55 mi/h]).
- L'emballement du moteur avant son arrêt peut gaspiller du carburant.
- L'utilisation du climatiseur et du dégivreur peut augmenter la consommation.
- Il est recommandé de désactiver le programmateur de vitesse lors de la conduite sur route vallonnée, car le passage entre la quatrième (4) et la cinquième (5) vitesse peut augmenter la consommation.
- Le réchauffement du moteur par temps froid avant le départ n'est pas nécessaire et peut augmenter la consommation.
- Laisser le pied sur la pédale de frein pendant la conduite peut augmenter la consommation de carburant.
- Groupez vos sorties pour faire vos courses et, dans la mesure du possible, évitez la conduite exigeant des arrêts fréquents.

Entretien

- Maintenez les pneus gonflés à la pression préconisée et n'utilisez que des pneus de dimensions appropriées.
- La conduite d'un véhicule qui présente un alignement déréglé augmente la consommation.
- Utilisez l'huile moteur préconisée. Consultez la rubrique *Lubrifiants prescrits* de ce chapitre.
- Faites effectuer les interventions d'entretien conformément aux intervalles prescrits. Effectuez toutes les opérations d'entretien périodique telles que prescrites par le Calendrier d'entretien périodique fourni avec votre véhicule.

Conditions de conduite

- Le chargement d'un véhicule ou la traction d'une remorque, quelle que soit la vitesse, augmentent la consommation de carburant.
- Le transport d'une charge non nécessaire augmente la consommation (l'autonomie diminue d'environ 0,4 km/L [1 mi/g US] pour chaque charge de 180 kg [400 lb] transportée).
- La pose d'accessoires sur le véhicule (pare-insectes, arceaux de sécurité ou bandeau lumineux, marchepieds, porte-skis ou porte-bagages) augmente la consommation.
- L'utilisation d'un carburant mélangé à de l'alcool augmente la consommation.
- La consommation augmente durant les douze à seize premiers kilomètres (8 à 10 milles) de conduite par basse température.
- Il est plus économique de conduire sur des routes plates que sur des routes vallonnées.
- Les boîtes de vitesses contribuent à une meilleure consommation lorsqu'elles sont dans le rapport le plus élevé avec une pression constante sur la pédale d'accélérateur.
- La conduite en mode 4 roues motrices (selon l'équipement) est moins économique que la conduite en mode 2 roues motrices.
- Relevez les glaces lors de la conduite à grande vitesse.

DISPOSITIFS ANTIPOLLUTION

Votre véhicule est équipé de divers dispositifs antipollution et d'un réacteur catalytique qui permettent d'assurer la conformité de votre véhicule aux normes antipollution en vigueur. Pour assurer le bon fonctionnement du réacteur catalytique et des dispositifs antipollution, respectez les conseils suivants :

- n'utilisez que le type de carburant préconisé;
- évitez de tomber en panne sèche;
- ne coupez pas le contact pendant que le véhicule roule, surtout si vous roulez à haute vitesse;
- faites effectuer les interventions d'entretien aux intervalles prescrits dans le Calendrier d'entretien périodique.

Les interventions prescrites par le Calendrier d'entretien périodique sont essentielles pour assurer la longévité et le bon rendement de votre véhicule et de ses dispositifs antipollution.

Si des pièces autres que des pièces homologuées par Mazda sont utilisées pour le remplacement ou la réparation d'éléments impliquant les dispositifs antipollution, ces pièces doivent être équivalentes aux pièces d'origine Mazda en ce qui a trait au rendement et à la durabilité.

AVERTISSEMENT : Ne stationnez pas, ne faites pas tourner le moteur au ralenti et ne conduisez pas votre véhicule sur du gazon sec ou tout autre revêtement de sol sec. Les dispositifs antipollution ont pour effet d'élever la température du compartiment moteur et de la tuyauterie d'échappement au point de pouvoir provoquer un incendie sur de tels sols.

Des fuites, des odeurs insolites, de la fumée, une perte de puissance du moteur ou l'allumage des témoins CHECK ENGINE , du circuit de charge ou de température du moteur peuvent indiquer une anomalie des dispositifs antipollution.

AVERTISSEMENT : Des fuites d'échappement peuvent entraîner la pénétration de gaz nocifs, voire mortels, dans l'habitacle.

N'apportez aucune modification non autorisée au véhicule ou au moteur. La loi interdit à quiconque possède, construit, répare, entretient, vend, loue, échange des véhicules ou exploite un parc automobile d'enlever sciemment un dispositif antipollution ou de l'empêcher de fonctionner. Les renseignements sur les dispositifs antipollution de votre véhicule figurent sur l'étiquette de contrôle des émissions du véhicule, apposée sur le moteur ou à proximité. Cette étiquette indique la cylindrée et fournit certaines caractéristiques nécessaires à la mise au point du moteur.

Consultez votre « Guide de garantie » pour obtenir de plus amples renseignements sur la garantie des dispositifs antipollution.

Préparation pour les contrôles d'inspection et d'entretien

Dans certaines régions, la loi peut exiger un contrôle d'inspection et d'entretien du circuit de diagnostic embarqué. Si le témoin d'anomalie du moteur s'allume, consultez la description de ce témoin dans la rubrique *Témoins et carillons* du chapitre *Instruments.* Votre véhicule risque d'échouer aux contrôles de vérification et d'entretien si le témoin d'anomalie du moteur est allumé.

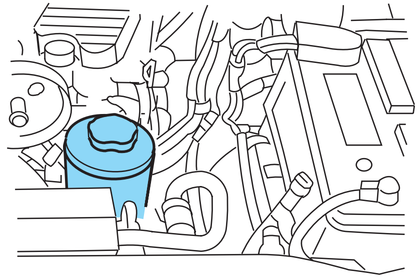
Après une intervention sur le groupe motopropulseur ou sur la batterie, le circuit de diagnostic embarqué n'est pas immédiatement en état de subir un contrôle d'inspection et d'entretien. La durée de conduite minimale pour rétablir les fonctions du circuit de diagnostic embarqué en vue d'un tel contrôle est d'environ trente minutes en cycle urbain et sur autoroute, comme indiqué ci-dessous :

- tout d'abord, au moins dix minutes de conduite sur autoroute;
- ensuite, au moins vingt minutes de conduite avec arrêts fréquents en cycle urbain au cours desquels vous laisserez le moteur tourner au ralenti à au moins quatre reprises.

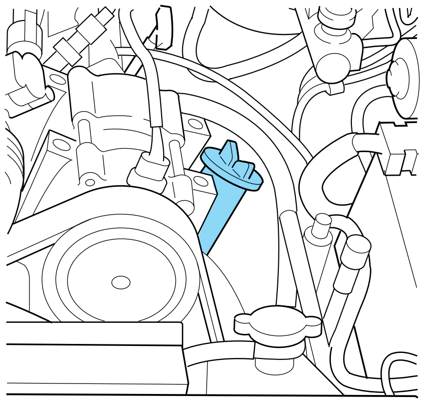
Laissez reposer le véhicule au moins huit heures avec le moteur arrêté. Mettez ensuite le moteur en marche et effectuez le cycle de conduite décrit ci-dessus. Le moteur doit se réchauffer jusqu'à sa température de fonctionnement normale. N'arrêtez pas le moteur avant d'avoir terminé le cycle de conduite décrit ci-dessus.

VÉRIFICATION ET AJOUT DE LIQUIDE DE DIRECTION ASSISTÉE

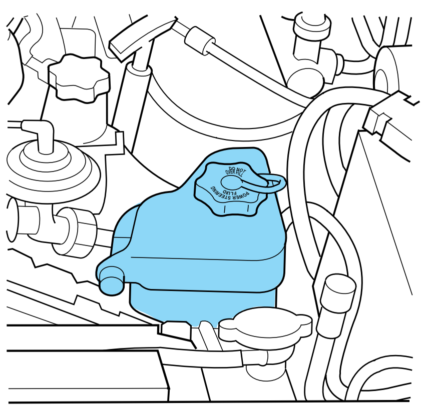
- Moteur 2.3L I4



- Moteur 3.0L V6



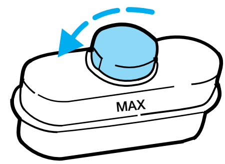
- Moteur 4.0L V6



Vérifiez le niveau du liquide de direction assistée. Consultez le Calendrier d'entretien périodique pour connaître les intervalles d'entretien requis. Si l'ajout de liquide est nécessaire, ajoutez uniquement de l'huile pour boîte de vitesses automatique MERCON®.

1. Mettez le moteur en marche et laissez-le tourner jusqu'à ce qu'il atteigne sa température normale de fonctionnement (l'aiguille du thermomètre du liquide de refroidissement approchera le centre de la plage normale entre « H » et « C »).
2. Pendant que le moteur tourne au ralenti, tournez le volant plusieurs fois à gauche et à droite.
3. Coupez le contact.
4. **Si votre véhicule est équipé d'un moteur 3.0L V6,** vérifiez le niveau du liquide sur la jauge. Il devrait se situer dans la plage FULL HOT. N'ajoutez pas de liquide si le niveau se situe dans cette plage.
5. **Si votre véhicule est équipé d'un moteur 4.0L V6 à simple arbre à cames en tête ou 2.3L I4,** vérifiez le niveau du liquide dans le réservoir. Il devrait se situer entre les repères MIN et MAX. N'ajoutez pas de liquide si le niveau se situe dans cette plage.
6. Si le niveau du liquide est insuffisant, ajoutez du liquide par petites quantités, en vérifiant le niveau à chaque fois, jusqu'à ce qu'il se trouve dans la plage FULL HOT. Assurez-vous de réinsérer la jauge dans le réservoir.

RÉSERVOIR DE LIQUIDE DE FREIN



Le niveau du liquide diminue au fur et à mesure que les freins s'usent, et remonte lorsque les éléments du circuit de freinage sont remplacés. Un niveau de liquide sous le repère « MAX » qui n'allume pas le témoin de frein est dans la plage normale et il n'est pas nécessaire d'ajouter du liquide. Si le niveau du liquide est hors de la plage normale, les performances de freinage peuvent être compromises; faites vérifier le véhicule immédiatement par votre concessionnaire Mazda.

AVERTISSEMENT : Le liquide de frein est un produit toxique. En cas de contact du liquide de frein avec les yeux, lavez-les à grande eau pendant 15 minutes. Si l'irritation des yeux persiste, consultez un médecin. En cas d'ingestion, faites boire de l'eau à la victime et faites-la vomir. Consultez immédiatement un médecin.

AVERTISSEMENT : L'utilisation d'un liquide de frein non conforme à la norme DOT 3 causera des dégâts permanents au circuit de freinage.

AVERTISSEMENT : Ne laissez jamais le niveau de liquide baisser jusqu'à ce que le réservoir du maître-cylindre soit à sec, car cela pourrait entraîner une panne des freins.

LIQUIDE D'EMBRAYAGE (SELON L'ÉQUIPEMENT)

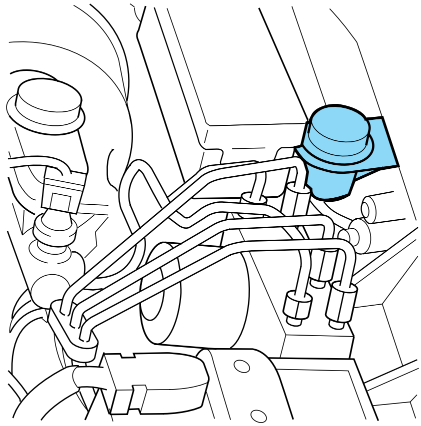
Vérifiez le niveau d'huile. Consultez le Calendrier d'entretien périodique pour connaître les intervalles d'entretien requis.

Dans des conditions de fonctionnement normal, le niveau de liquide d'embrayage devrait demeurer constant. Si ce niveau baisse, ajoutez du liquide jusqu'au repère sur le réservoir.

N'utilisez qu'un liquide de frein DOT 3 conforme aux normes Mazda. Consultez la rubrique *Lubrifiants prescrits* du présent chapitre.

AVERTISSEMENT : Le liquide de frein est un produit toxique. En cas de contact du liquide de frein avec les yeux, lavez-les à grande eau pendant 15 minutes. Si l'irritation des yeux persiste, consultez un médecin. En cas d'ingestion, faites boire de l'eau à la victime et faites-la vomir. Consultez immédiatement un médecin.

1. Avant de retirer le bouchon du réservoir, nettoyez-le pour éliminer les corps étrangers et l'eau qui pourraient pénétrer dans le réservoir.
2. Retirez le bouchon et le diaphragme en caoutchouc du réservoir.
3. Ajoutez du liquide jusqu'à ce que le niveau atteigne le repère sur le réservoir.
4. Remettez en place le diaphragme et le bouchon sur le réservoir.



HUILE POUR BOÎTE DE VITESSES

Vérification de l'huile pour boîte de vitesses automatique (selon l'équipement)

Consultez le Calendrier d'entretien périodique pour connaître les intervalles de vérification du niveau d'huile et de vidange requis. Le fonctionnement de la boîte de vitesses n'entraîne pas de consommation d'huile. Le niveau d'huile doit toutefois être vérifié si la boîte de vitesses ne fonctionne pas correctement, c'est-à-dire si elle patine, si le passage des vitesses est lent ou si vous remarquez des traces de fuite.

L'huile de la boîte de vitesses se dilate à la chaleur. Pour obtenir une lecture précise, il est préférable de vérifier le niveau d'huile de la boîte de vitesses à sa température normale de fonctionnement, soit après environ 30 km (20 mi) de conduite. Si votre véhicule vient d'être conduit à haute vitesse pendant un certain temps ou dans la circulation urbaine par temps chaud, ou encore, s'il a été utilisé pour la traction d'une remorque, attendez environ trente minutes pour permettre à l'huile de refroidir avant d'en vérifier le niveau.

- Respectez les intervalles de vérification et de vidange d'huile indiqués dans le *Calendrier d'entretien périodique.*
- Le fonctionnement de la boîte de vitesses n'entraîne pas de consommation d'huile.
- Vérifiez le niveau d'huile si la boîte de vitesses ne fonctionne pas correctement ou si vous décelez la présence de fuites.

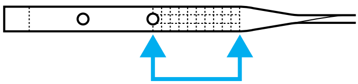
- Le niveau d'huile de la boîte de vitesses doit être vérifié à sa température de fonctionnement normale, soit après 30 km (20 milles) de conduite.
- N'AJOUTEZ PAS d'huile si la boîte de vitesses n'est pas à sa température de fonctionnement normale, sinon, vous risquez d'ajouter une trop grande quantité d'huile.

Pour vérifier l'huile et en ajouter :

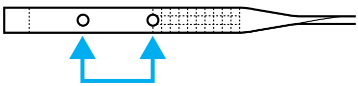
1. Conduisez sur environ 30 km (20 mi) pour permettre à l'huile d'atteindre sa température normale de fonctionnement.

- Si vous conduisez par temps chaud, en circulation urbaine ou que votre véhicule tracte une remorque, laissez la boîte de vitesses refroidir pendant trente minutes avant de procéder à une vérification du niveau d'huile.

2. Serrez le frein de stationnement et mettez le moteur en marche.
3. Appuyez sur la pédale de frein et déplacez lentement le levier de vitesse d'un rapport à l'autre.
4. Placez le levier de vitesse à la position de stationnement (P) et laissez le moteur tourner.
5. Retirez la jauge et essuyez-la avec un linge propre, sec et non pelucheux.
6. Remettez la jauge à fond dans son tube.
7. Retirez-la de nouveau pour examiner le niveau du liquide. Le niveau doit se situer dans la plage hachurée.

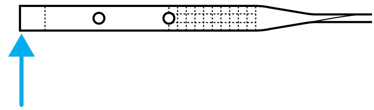


8. Au besoin, à la température de fonctionnement normale, versez 250 ml (1/2 chopine US) d'huile à la fois, par le tube de remplissage, jusqu'à ce que le liquide atteigne le niveau approprié. Consultez la rubrique *Lubrifiants prescrits* de ce chapitre pour connaître le type de liquide approprié à utiliser.



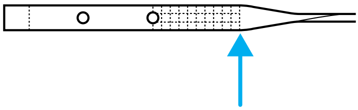
- L'utilisation d'une huile non approuvée peut provoquer des dommages aux composantes internes de la boîte de vitesses.
- N'AJOUTEZ PAS d'huile si la boîte de vitesses n'est pas à sa température de fonctionnement normale, sinon, vous risquez d'ajouter une trop grande quantité d'huile.

Niveau d'huile trop bas



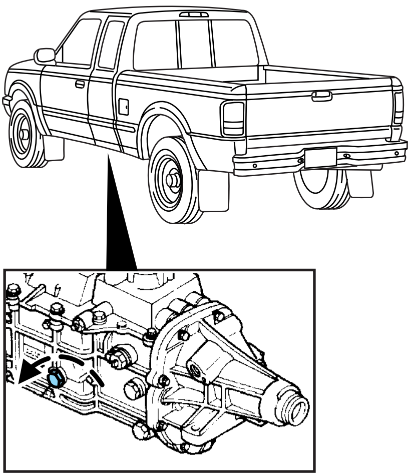
Ne conduisez pas votre véhicule si l'huile se trouve à un niveau égal ou inférieur au repère indiqué sur la jauge.

Niveau d'huile trop élevé



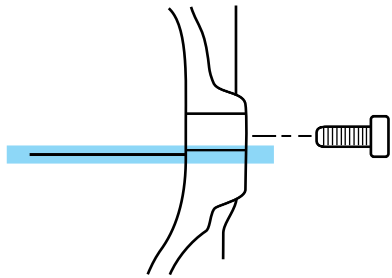
Un niveau de liquide supérieur à la plage spécifiée peut causer une surchauffe, des problèmes de passage ou d'engagement des vitesses et des dommages aux composantes internes de la boîte de vitesses. Si le niveau d'huile dépasse le repère supérieur de la jauge, faites vidanger l'excès d'huile par un technicien qualifié.

Vérification et ajout d'huile pour boîte-pont manuelle (selon l'équipement)



1. Garez votre véhicule sur une surface plane.
2. Serrez le frein de stationnement à fond; engagez la première (1).
3. Assurez-vous que le véhicule ne peut pas se déplacer.
4. Nettoyez le bouchon de remplissage.
5. Enlevez le bouchon de remplissage et vérifiez le niveau d'huile.

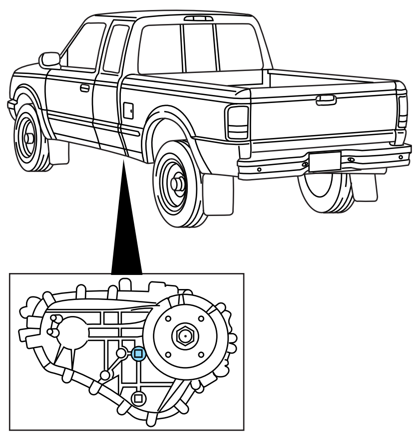
6. Le niveau doit être au bas de l'orifice de remplissage.
7. Ajoutez suffisamment d'huile pour que le niveau se situe au bas de l'orifice de remplissage.
8. Remettez le bouchon de remplissage en place et serrez-le à fond.



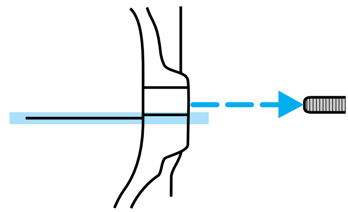
Utilisez uniquement une huile conforme aux normes Mazda. Consultez la rubrique *Lubrifiants prescrits* du présent chapitre.

Vérification et ajout d'huile à la boîte de transfert (selon l'équipement)

1. Garez votre véhicule sur une surface plane.
2. Serrez le frein de stationnement à fond; engagez la première (1).
3. Assurez-vous que le véhicule ne peut pas se déplacer.
4. Nettoyez le bouchon de remplissage.
5. Enlevez le bouchon de remplissage et vérifiez le niveau d'huile.



6. Le niveau doit être au bas de l'orifice de remplissage.
7. Ajoutez suffisamment d'huile pour que le niveau se situe au bas de l'orifice de remplissage.
8. Remettez le bouchon de remplissage en place et serrez-le à fond.



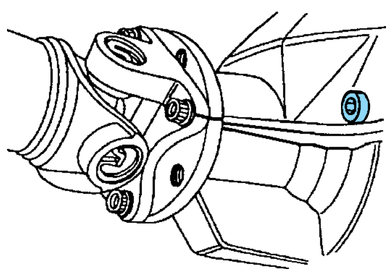
Utilisez uniquement une huile conforme aux normes Mazda. Consultez la rubrique *Lubrifiants prescrits* du présent chapitre.

JOINT DE CARDAN ET FOURCHE COULISSANTE DE TRANSMISSION

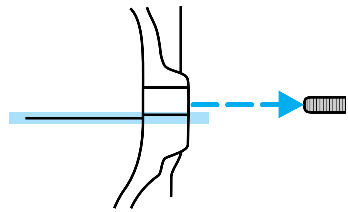
Il est possible que votre véhicule soit doté de joints de cardan dont le graissage est nécessaire. Si les joints de cardan d'origine sont remplacés par des joints dotés de graisseurs, leur graissage doit également être effectué.

VÉRIFICATION ET AJOUT D'HUILE DE DIFFÉRENTIEL ARRIÈRE

1. Garez votre véhicule sur une surface plane.
2. Serrez le frein de stationnement à fond; engagez la première (1).
3. Assurez-vous que le véhicule ne peut pas se déplacer.
4. Nettoyez le bouchon de remplissage.
5. Enlevez le bouchon de remplissage et vérifiez le niveau d'huile.



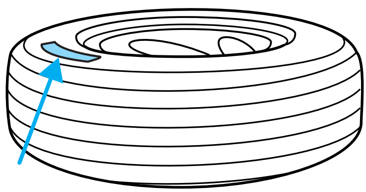
6. Le niveau doit être au bas de l'orifice de remplissage.
7. Ajoutez suffisamment d'huile pour que le niveau se situe au bas de l'orifice de remplissage.
8. Remettez le bouchon de remplissage en place et serrez-le à fond.



Utilisez uniquement une huile conforme aux normes Mazda. Consultez la rubrique *Lubrifiants prescrits* de ce chapitre.

INFORMATION SUR L'INDICE DE QUALITÉ UNIFORME DES PNEUS

Les véhicules neufs sont équipés de pneus sur lesquels est inscrit un indice de qualité. L'indice de qualité se trouve, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximale. Par exemple :



- **indicateur d'usure 200 Adhérence AA Température A**

Ces indices de qualité sont conformes à des normes établies par le United States Department of Transportation.

Les indices de qualité ne concernent que les pneus neufs montés sur les voitures de tourisme. Ces indices ne concernent pas les pneus à sculptures profondes, les pneus d'hiver, les pneus de secours gagne-place ou temporaires, les pneus avec un diamètre nominal de jante de 25 à 30 centimètres (10 à 12 pouces) ou les pneus de production limitée, définis selon la réglementation américaine pertinente.

Indices de qualité établis par le U.S. Department of Transportation : Le U.S. Department of Transportation exige de Mazda qu'il fournisse aux acheteurs les données suivantes que nous reproduisons ici.

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu dont l'indice d'usure est de 150 dure une fois et demie (1,5) plus longtemps qu'un pneu d'indice 100 lors d'essais sur piste gouvernementale. Le rendement relatif d'un pneu dépend des conditions réelles d'utilisation, qui peuvent différer des conditions fixées par la norme en raison des habitudes de conduite, de l'entretien, de l'état des routes et du climat.

Adhérence AA A B C

Les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ils représentent l'aptitude d'un pneu à s'arrêter sur une chaussée mouillée. Cette aptitude a été évaluée lors d'essais en conditions contrôlées par le gouvernement sur des surfaces d'essai spécifiques d'asphalte ou de béton. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.

REMARQUE : L'indice d'adhérence d'un pneu est basé sur des essais de freinage effectués en ligne droite et ne se rapporte aucunement à l'adhérence en accélération, en virage, en cas d'aquaplanage ou lors de conditions d'adhérence exceptionnelles.

Température A B C

Les indices de température sont A (le meilleur), B et C, et représentent l'aptitude d'un pneu à résister à l'échauffement et à dissiper la chaleur lors d'essais effectués sous diverses conditions en laboratoire. Une utilisation continue à haute température peut entraîner la détérioration du pneu et en réduire la durée, tandis qu'une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. L'indice C correspond à un niveau de rendement auquel tous les pneus de voitures de tourisme doivent se conformer en vertu de la norme fédérale américaine no 109 sur la sécurité des véhicules automobiles. Les indices A et B indiquent qu'un pneu a fourni un meilleur rendement lors d'essais en laboratoire que le minimum exigé par la loi.

AVERTISSEMENT : La plage de température de ce pneu est établie en fonction d'un pneu suffisamment gonflé et dont la charge n'est pas excessive. La conduite à haute vitesse, le gonflage insuffisant des pneus ou une charge excessive (tous ces facteurs pris ensemble ou individuellement), peuvent entraîner un échauffement excessif et l'éclatement du pneu.

PNEUS

Les pneus de votre véhicule sont conçus pour vous offrir plusieurs années de services pourvu qu'ils reçoivent l'attention nécessaire.

Terminologie du pneu

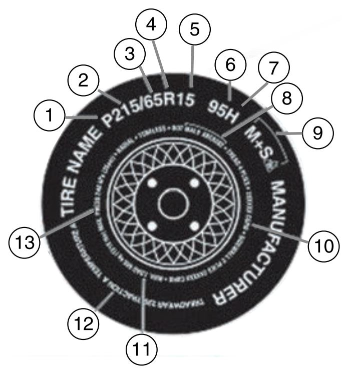
- **Étiquette des pneus :** étiquette qui renseigne sur la taille des pneus de première monte, la pression de gonflage préconisée et la charge maximale que le véhicule peut transporter.
- **Numéro d'identification du pneu :** numéro moulé sur le flanc du pneu qui fournit les renseignements concernant la marque du pneu, sa provenance, sa taille et sa date de fabrication.
- **Pression de gonflage du pneu :** mesure de la pression d'air du pneu.
- **Standard load (capacité de charge normale) :** pneu de classe P-metric ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale lorsque gonflé à 35 lb/po^2 [37 lb/po^2 (2,5 bars) pour les pneus métriques]. Une augmentation de la pression de gonflage n'augmentera pas la capacité de charge du pneu.
- **Extra load (capacité de charge supérieure) :** pneu de classe P-metric ou pneu métrique conçu pour transporter une charge maximale lorsque gonflé à 41 lb/po^2 [43 lb/po^2 (2,9 bars) pour les pneus métriques]. Une augmentation de la pression de gonflage n'augmentera pas la capacité de charge du pneu.
- **kPa :** kilopascal, unité de mesure de pression d'air métrique.
- **PSI (lb/po^2) :** livre par pouce carré, unité de mesure de pression d'air anglo-saxonne.
- **Pied milieu :** élément structurel latéral du véhicule, situé derrière la porte avant.
- **Talon du pneu :** partie du pneu en contact avec la jante.
- **Flanc du pneu :** partie du pneu entre le talon et la semelle.
- **Sculptures du pneu :** zone du pneu au contact de la route lorsque monté sur le véhicule.
- **Jante :** support métallique (roue) du pneu ou du pneu/chambre à air sur lequel prend place le talon.

RENSEIGNEMENTS MOULÉS SUR LE FLANC DU PNEU

La réglementation fédérale exige que le fabricant de pneus inscrive des renseignements normalisés sur le flanc du pneu. Ces renseignements identifient et décrivent les caractéristiques du pneu en plus de fournir un numéro d'identification relatif aux normes de sécurité, lequel peut être utilisé en cas de rappel du pneu.

Renseignements sur les pneus de type « P »

Prenons par exemple un pneu de taille, de capacité de charge et de code de vitesse P215/65R15 95H. La signification de ces caractères est donnée ci-après. (La taille, la capacité de charge et le code de vitesse des pneus de votre véhicule peuvent différer de cet exemple.)



1. **P :** indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu peut être utilisé sur une voiture de tourisme, un VUS, une fourgonnette ou une camionnette.

Remarque : Si le marquage de vos pneus ne débute pas par une lettre, sa désignation pourrait être celle de la European Tire and Rim Technical Organization (ETRTO) ou de la Japan Tire Manufacturing Association (JATMA).

2. **215 :** indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est important, plus la section du pneu est large.
3. **65 :** indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur.
4. **R :** indique un pneu de type radial.
5. **15 :** indique le diamètre de la jante en pouces. Si vous remplacez vos jantes par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.
6. **95 :** indique la capacité de charge du pneu. Cet indice renseigne sur la charge qu'un pneu peut transporter. Vous trouverez ces renseignements dans votre Guide du propriétaire. Sinon, vous pouvez consulter votre détaillant de pneus.

Remarque : Ces renseignements, n'étant pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

7. **H :** indique le code de vitesse du pneu. Le code de vitesse donne la vitesse à laquelle le pneu peut rouler sur une période prolongée, sous des conditions de charge et pressions de gonflage normales. Les pneus de votre véhicule peuvent rencontrer des conditions de charge et pressions de gonflage différentes. Ces valeurs peuvent être ajustées en fonction des différentes conditions d'utilisation. Les vitesses varient entre 159 km/h (99 mi/h) et 299 km/h (186 mi/h). Les différents codes de vitesse figurent dans le tableau qui suit.

Remarque : Ces renseignements, n'étant pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

Code de vitesse	Vitesse maximale - km/h (mi/h)
Q	159 km/h (99 mi/h)
R	171 km/h (106 mi/h)
S	180 km/h (112 mi/h)
T	190 km/h (118 mi/h)
U	200 km/h (124 mi/h)
H	210 km/h (130 mi/h)
V	240 km/h (149 mi/h)
W	270 km/h (168 mi/h)
Y	299 km/h (186 mi/h)

Remarque : Les pneus dotés d'un code de vitesse de plus de 240 km/h (149 mi/h) peuvent aussi porter la mention ZR. Les pneus dotés d'un code de vitesse de plus de 299 km/h (186 mi/h) portent toujours la mention ZR.

8. **M+S ou M/S :** Boue et neige ou
   AT : Tout terrain ou
   AS : Toutes saisons

9. **Inscription DOT (U.S. DOT Tire Identification Number) :** cette inscription débute par les lettres « DOT » et indique que le pneu est conforme aux normes fédérales. Les deux caractères suivants représentent le code de l'usine de fabrication, les deux autres donnent la taille du pneu, et les quatre derniers chiffres représentent la semaine et l'année de fabrication. Par exemple, le nombre 317 représente la 31e semaine de l'année 1997. À partir de l'an 2000, le code utilise quatre chiffres. Par exemple, le nombre 2501 représente la 25e semaine de l'année 2001. Les nombres intermédiaires sont des codes de ventes et peuvent varier en fonction du fabricant. Ces données sont utilisées pour contacter un client en cas de rappel du pneu.

10. **Type de construction et matériaux de fabrication :** indique le nombre de plis ou le nombre de couches de tissus imprégnés de caoutchouc de la bande de roulement et des flancs. Le fabricant doit également préciser le type de matériau utilisé pour fabriquer les plis de la carcasse et des flancs, par exemple l'acier, le nylon, le polyester, etc.
11. **Charge maximale :** indique la charge maximale en kilogrammes ou en livres que le pneu peut supporter. Pour connaître la pression de gonflage de vos pneus, consultez l'étiquette des pneus ou l'étiquette d'homologation située sur le pied milieu ou sur la porte du conducteur.
12. **Indices d'usure, d'adhérence et de température**

- **Indice d'usure :** l'indice d'usure de la bande de roulement est une cote comparative qui indique le taux d'usure d'un pneu obtenu lors d'essais sur piste, sous contrôle gouvernemental. Par exemple, un pneu d'indice 150 doit s'user une fois et demie moins vite qu'un pneu d'indice 100 sur ce circuit.
- **Indice d'adhérence :** les indices d'adhérence, du plus élevé au plus bas, sont AA, A, B et C. Ces indices représentent la capacité du pneu de s'arrêter sur une chaussée mouillée dans des conditions contrôlées sur des surfaces d'essai d'asphalte et de béton. Un pneu avec un indice C peut avoir une faible adhérence.
- **Indice de température :** les indices de température A (le plus élevé), B et C représentent la résistance du pneu à produire de la chaleur et sa capacité à la dissiper dans le cadre de tests effectués dans des conditions contrôlées dans un laboratoire intérieur particulier à l'aide d'une roue témoin.

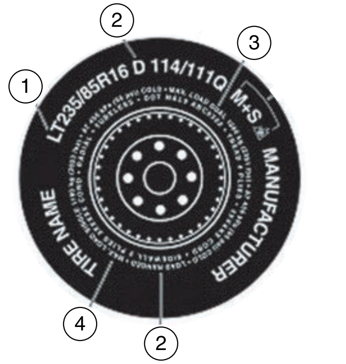
13. **Pression maximale autorisée :** pression maximale stipulée par le fabricant et pression correspondant à la charge maximale du pneu. Cette valeur est habituellement plus élevée que la pression de gonflage à froid des pneus, laquelle se trouve sur l'étiquette des pneus ou sur l'étiquette d'homologation apposée sur la porte du conducteur, ou sur la partie arrière du pied milieu. La pression de gonflage à froid ne doit jamais être inférieure à la pression préconisée sur l'étiquette.

Remarque : Ces renseignements, n'étant pas régis par la loi fédérale, peuvent ne pas figurer sur tous les pneus.

Le fabricant peut fournir d'autres marquages, remarques ou avertissements concernant la charge normale du pneu, le type de carcasse radiale sans chambre, etc.

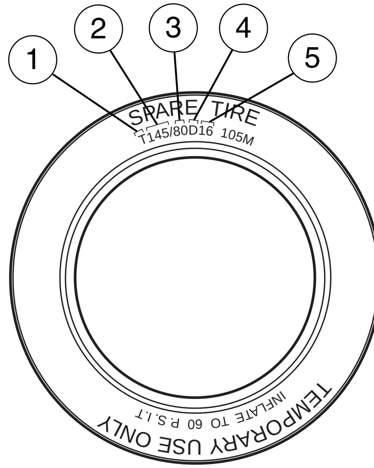
Autres renseignements sur le flanc du pneu relatifs au type « LT ».

Les pneus de type « LT » comportent des renseignements additionnels par rapport aux pneus de type « P ». Ces renseignements sont donnés ci-après :



1. **LT :** indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu est conçu pour une camionnette.
2. **Limites de charge/pression de gonflage :** indique les limites de charge et de pression de gonflage des pneus.
3. **Charge maximale pour utilisation sur roues jumelées, exprimée en kg (lb), pression en kPa (psi) :** indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues jumelées, ce qui signifie quatre pneus sur un même essieu (total de six pneus ou plus sur le véhicule).
4. **Charge maximale pour utilisation sur un essieu simple, exprimée en kg (lb), pression en kPa (psi) :** indique la charge maximale et la pression de gonflage pour des roues simples, ce qui signifie deux pneus (total) sur l'essieu arrière.

Renseignements sur les pneus de type « T »



Prenons par exemple un pneu de taille T145/80D16.

Remarque : La taille du pneu de la roue de secours temporaire de votre véhicule peut différer de l'exemple donné.

1. **T :** indique, selon la Tire and Rim Association (TRA), que ce pneu peut être utilisé pour un usage temporaire sur une voiture de tourisme, un VUS, une fourgonnette ou une camionnette.
2. **145 :** indique la largeur nominale du pneu en millimètres, d'un rebord de flanc à l'autre. En général, plus le nombre est important, plus la section du pneu est large.
3. **80 :** indique le rapport de section entre la hauteur et la largeur. Les nombres 70 ou moins indiquent une hauteur de flanc plus basse.
4. **D :** indique un pneu de type à carcasse « diagonale ».
   R : indique un pneu de type à carcasse « radiale ».
5. **16 :** indique le diamètre de la roue ou de la jante en pouces. Si vous remplacez votre jante par un modèle d'un autre diamètre, vous devrez vous procurer de nouveaux pneus qui correspondent à ce diamètre.

Emplacement de l'étiquette des pneus

Vous trouverez l'étiquette des pneus sur le pied milieu ou sur la porte du conducteur; elle fournit les pressions de gonflage par taille de pneu ainsi que d'autres renseignements pertinents.

ENTRETIEN DES PNEUS

Un entretien mal effectué ou inadéquat peut causer l'usure inégale des pneus. Voici quelques points importants concernant l'entretien.

Pression de gonflage des pneus

Utilisez un manomètre pour pneus afin de contrôler la pression de vos pneus, sans oublier le pneu de secours, au moins une fois par mois et avant un long trajet. Il est fortement conseillé de vous procurer un manomètre pour pneus précis, car les manomètres utilisés dans une station service sont souvent imprécis.

Observez la pression de gonflage à froid préconisée afin d'assurer le rendement et la longévité que vous attendez de vos pneus. Un gonflage insuffisant ou excessif peut causer une usure inégale de la bande de roulement.

REMARQUE : si vous conduisez le véhicule à sa charge maximale, assurez-vous que la pression de gonflage des pneus est correcte selon la charge sur les pneus.

AVERTISSEMENT : Un gonflage insuffisant apparaît comme la cause la plus fréquente de défaillance d'un pneu. En effet, cet état peut provoquer de graves fissures, une séparation de la semelle ou l'éclatement du pneu, ce qui risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer de graves blessures. Le sous-gonflage augmente le fléchissement des flancs et la résistance de roulement; ces facteurs élèvent la température du pneu et provoquent des dommages internes. Le sous-gonflage fatigue inutilement le pneu et engendre une usure irrégulière. Il risque d'entraîner une perte de maîtrise du véhicule et de causer un accident. La pression d'un pneu peut chuter de moitié sans qu'il paraisse à plat!

La pression des pneus varie également selon la température ambiante. Un écart de température de 10 degrés peut faire chuter la pression de 7 kPa (1 lb/po2). Contrôler fréquemment la pression de vos pneus et réglez celle-ci selon la valeur stipulée sur l'étiquette des pneus ou l'étiquette d'homologation.

Si vous contrôlez la pression de vos pneus lorsqu'ils sont chauds (par exemple, après avoir roulé sur plus de 1,6 km [1 mille]), ne réduisez jamais la pression d'air. Après avoir roulé, les pneus se sont échauffés et il est normal que la pression augmente au-delà des pressions de gonflage préconisées. Un pneu chaud qui affiche une pression de gonflage normale ou sous la normale risque d'être sous-gonflé de manière significative.

Pour contrôler la pression de vos pneus :

1. Assurez-vous que les pneus ne sont pas chauds, ou qu'ils ne se sont pas échauffés après 1,6 km (1 mille) de conduite.

Remarque : Si vous devez rouler une certaine distance pour atteindre une station service, notez la pression de vos pneus avant de partir, et n'ajoutez que le volume d'air nécessaire à la pompe. Il est normal que les pneus s'échauffent et que la pression augmente lorsque vous roulez. Il ne faut pas jamais réduire la pression des pneus lorsqu'ils sont chauds.

2. Retirez le bouchon de valve de l'un des pneus, et enfoncez bien le manomètre sur la valve.
3. Ajoutez de l'air selon la pression de gonflage préconisée.

Remarque : Si vous ajoutez trop d'air, libérez la surpression en enfonçant la petite tige métallique au centre de la valve. Recontrôlez la pression de vos pneus à l'aide de votre propre manomètre.

4. Remettez le bouchon de valve en place.
5. Répétez ces opérations pour chaque pneu, sans oublier la roue de secours.

Remarque : Certaines roues de secours nécessitent une pression de gonflage supérieure aux autres pneus du véhicule.

6. Faites un contrôle visuel des pneus, pour s'assurer de l'absence de clous ou autres objets logés dans le pneu, et qui pourraient causer une fuite d'air.
7. Vérifiez aussi les flancs : recherchez des entailles, coupures, gonflements ou autres défauts possibles.

Réglage de la géométrie des roues

Le fait de heurter une bordure de trottoir ou un nid de poule secoue le train avant et peut fausser la géométrie des roues ou endommager les pneus. Si votre véhicule semble « tirer » d'un côté, qu'il vibre ou que vous ressentez des secousses en conduisant, la géométrie des roues pourrait être faussée. Faites appel à un technicien qualifié au service d'une firme réputée pour faire vérifier régulièrement la géométrie des roues de votre véhicule.

Un train avant ou arrière mal aligné peut causer une usure prématurée de vos pneus et doit être réaligné par un technicien qualifié au service d'un atelier de réparation réputé. Les véhicules à traction avant et dotés d'une suspension avant indépendante doivent faire l'objet d'un réglage au niveau des quatre roues.

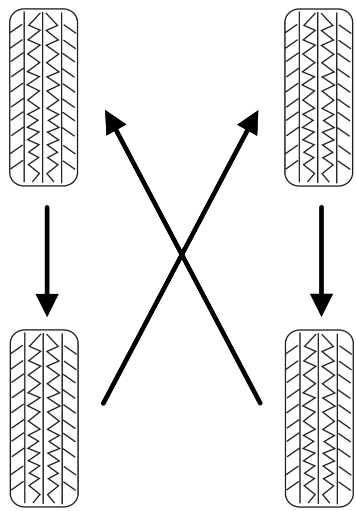
De plus, les pneus doivent être rééquilibrés régulièrement. Une roue mal équilibrée peut occasionner une usure inégale du pneu.

REMARQUE : lorsque vous remplacez les pneus avant par des neufs, le moment est idéal pour effectuer un alignement. Les pneus neufs devraient être équilibrés lorsqu'ils sont installés.

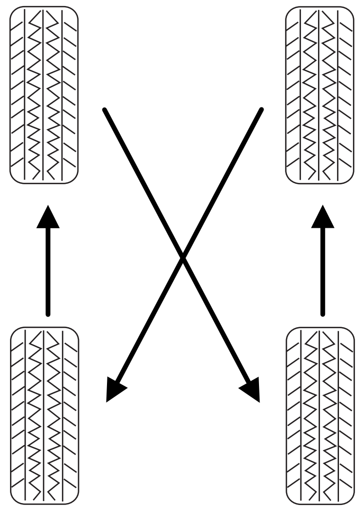
Permutation des pneus

Le fait de permuter vos pneus tel que préconisé (consultez le Section entretien de votre véhicule) peut aider à répartir l'usure de vos pneus et augmenter leur rendement et leur durée de vie. À moins d'indications contraires, faites permuter vos pneus tous les 8 000 km (5 000 mi).

- Véhicules à traction avant (pneus avant illustré en haut)



- Véhicules à propulsion/à quatre roues motrice (pneus avant illustré en haut)

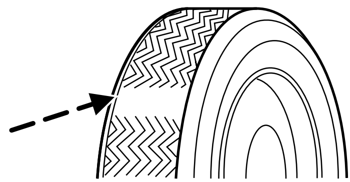


La permutation des pneus peut quelquefois corriger une condition d'usure irrégulière.

Remarque : Si vos pneus présentent une usure irrégulière, consultez un technicien qualifié au service d'un atelier de réparation réputé pour contrôler et rectifier la géométrie des roues, pour faire équilibrer vos pneus ou régler tout autre problème mécanique avant de procéder à la permutation des pneus.

Usure des pneus

Contrôler la profondeur et l'état des sculptures de façon régulière. L'usure prématurée ou inégale des pneus réduit l'adhérence sur la chaussée en conditions difficiles (pluie, neige, etc.). Faites un contrôle visuel de vos pneus, recherchez des points haut et bas sur la sculpture, ou encore des zones qui apparaissent plus polies. Recherchez également des signes de détérioration.



Lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 4 mm (1/16 po), les pneus doivent être remplacés pour réduire les possibilités de dérapage ou d'aquaplanage. Des indicateurs d'usure de la bande de roulement, ou bandes d'usure, qui se trouvent dans les rainures de la bande de roulement, apparaissent lorsque la profondeur des sculptures atteint le minimum de 4 mm (1/16 po). Lorsque vous pouvez apercevoir ces bandes d'usure, le pneu est usé et doit être remplacé.

Contrôlez fréquemment l'état de vos pneus et recherchez les conditions anormales suivantes :

- apparition du tissu à travers l'enveloppe de caoutchouc
- gonflement au niveau de la semelle ou des flancs
- fissures ou entailles sur les flancs
- fissures au niveau de la sculpture
- dommages causés par un impact
- séparation de la semelle
- séparation des flancs
- usure par frottement importante des flancs

Si votre véhicule a une fuite à l'échappement, l'un des pneus (ou celui de la roue de secours) peut avoir été soumis aux gaz d'échappement très chauds, ce qui nécessiterait son remplacement.

Mesures de sécurité

Vos habitudes de conduite influencent grandement la durée de vie de vos pneus et votre sécurité.

- Respectez les limites de vitesse sur les panneaux routiers.
- Évitez les démarrages, arrêts et virages inutilement brusques.
- Contournez les nids de poule ou autres obstacles présents sur la route.
- Ne heurtez pas de bordure de trottoir ou de butoir en vous stationnant.

Si votre véhicule s'enlise dans la neige, la boue, le sable, etc., **ne** faites **pas** patiner rapidement les pneus, ce qui pourrait les faire éclater. Un pneu peut éclater en l'espace de trois à cinq secondes.

AVERTISSEMENT : L'éclatement d'un pneu peut causer la mort, des blessures ou des dommages matériels importants. Ne laissez personne s'approcher du véhicule lorsqu'une roue patine.

AVERTISSEMENT : Ne faites jamais patiner les roues à plus de 55 km/h (35 mi/h), tel qu'affiché à l'indicateur de vitesse.

Dangers potentiels sur autoroute

Peu importe la prudence exercée sur autoroute, la possibilité d'une crevaison à haute vitesse ne peut être écartée. Roulez doucement vers une zone sécuritaire, à l'écart de la circulation. Vous devez assurer votre sécurité, malgré le risque d'endommager le pneu crevé.

Si vous ressentez une vibration soudaine ou une condition anormale de conduite, ou si vous croyez que l'un de vos pneus ou que le véhicule a subi des dommages, réduisez votre vitesse sur-le-champ. Roulez prudemment jusqu'à ce que vous puissiez quitter la chaussée. Immobilisez le véhicule et contrôlez l'état de vos pneus. Si l'un des pneus est sous-gonflé ou endommagé, dégonflez-le et remplacez la roue en question par la roue de secours. Si vous ne pouvez pas déterminer la cause de l'anomalie, faites remorquer votre véhicule chez un concessionnaire ou un détaillant de pneus le plus proche afin de faire inspecter votre véhicule.

PNEUS D'HIVER ET CHAÎNES ANTIDÉRAPANTES

AVERTISSEMENT : Le dépassement des vitesses prudentes entraîne le risque de perte de maîtrise du véhicule et de blessures. La conduite soutenue à très haute vitesse peut également provoquer des dégâts au véhicule.

REMARQUE : Les pneus d'hiver doivent être de même dimension et posséder le même indice de qualité que les pneus actuellement sur le véhicule.

Les pneus de votre véhicule comportent une bande de roulement toutes saisons qui assure une bonne adhérence, qu'il pleuve ou qu'il neige. Cependant, dans certaines régions, des pneus d'hiver et des chaînes antidérapantes peuvent s'avérer nécessaires. Si vous devez utiliser des pneus d'hiver et des chaînes antidérapantes, nous vous recommandons d'utiliser des roues en acier de la même taille et conformes aux mêmes normes que celles d'origine.

Respectez les consignes suivantes lorsque vous utilisez des pneus d'hiver et des chaînes antidérapantes :

- ne montez pas de chaînes antidérapantes sur des roues à jante en aluminium. Les chaînes pourraient endommager les jantes;
- n'utilisez que des chaînes antidérapantes SAE de catégorie « S »;
- posez les chaînes antidérapantes de façon à ce qu'elles soient maintenues en toute sécurité et ne risquent pas de toucher le câblage électrique ou les canalisations de frein ou de carburant;

Conduisez prudemment. Si vous entendez les câbles ou les chaînes frotter ou cogner contre la carrosserie, arrêtez le véhicule et resserrez les câbles. S'ils continuent de frotter ou de cogner, retirez-les pour éviter tout dommage au véhicule;

- dans la mesure du possible, évitez de charger votre véhicule au maximum;
- retirez les chaînes antidérapantes dès qu'elles ne sont plus nécessaires. N'utilisez pas de chaînes antidérapantes sur un revêtement sec;
- les isolants et les butées de suspension contribuent à éviter les dommages au véhicule. Ne retirez jamais ces éléments lorsque vous utilisez des pneus d'hiver ou des chaînes antidérapantes sur votre véhicule.

CONTENANCES

Liquide	Désignation Mazda	Usage	Contenance
Huile moteur (avec changement de filtre)	Huile moteur Premium Mazda SAE 5W-20	Moteur 2.3L	3,8 L (4 pintes US)
		Moteur 3.0L V6	4,3 L (4,5 pintes US)
	Huile moteur Premium Mazda SAE 5W-30	Moteur 4.0L V6	4,7 L (5 pintes US)
Liquide de frein	Liquide de frein DOT 3	tous	Remplir jusqu'au repère du réservoir[6]

Liquide	Désignation Mazda	Usage	Contenance
Liquide de direction assistée	Huile pour boîte de vitesses automatique Mazda MERCON®	tous	Remplissez jusqu'à la plage figurant sur la jauge
Huile pour boîte de vitesses[1]	Huile pour boîte de vitesses automatique Mazda MERCON®	Boîte manuelle à cinq rapports	2,65 L (2,8 pintes US)[2]
	Huile pour boîte de vitesses automatique Mazda MERCON®V	Véhicules 4x2 avec boîte automatique et moteur 2.3L I4	9,4 L (9,9 pintes US)[3]
		Véhicules 4x2 avec boîte automatique et moteur 3.0L ou 4.0L	9,5 L (10 pintes US) [3]
		Véhicules 4x4 avec boîte automatique et moteur 3.0L ou 4.0L	9,8 L (10, 3 pintes US)[3]

Liquide	Désignation Mazda	Usage	Contenance
Liquide de refroidissement du moteur[4]	Antigel de haute qualité	Moteur 2.3L I4 avec boîte manuelle	10,0 L (10,5 pintes US)
		Moteur 2.3L I4 avec boîte automatique	9,7 L (10,2 pintes US)
		Moteur 3.0L V6 avec boîte manuelle	14,3 L (15,1 pintes US)
		Moteur 3.0L V6 avec boîte automatique	14,0 L (14,8 pintes US)
		Moteur 4.0L V6 avec boîte manuelle	13,0 L (13,7 pintes US)
		Moteur 4.0L V6 avec boîte automatique	12,5 L (13,2 pintes US)
Réservoir de carburant	S.O.	Cabine simple (empattement court)	64,4 L (16, 5 gallons US)
		Cabine double	73,8 L (19, 5 gallons US)
Liquide de boîte de transfert	Huile pour boîte de vitesses automatique Mazda MERCON®	Véhicules 4x4	1,2 L (1,25 pinte US)
Lubrifiant pour pont avant	Lubrifiant de pont arrière Premium Mazda SAE 80W-90	Véhicules 4x4	1,7 L (3, 6 chopines US)

Liquide	Désignation Mazda	Usage	Contenance
Lubrifiant pour pont arrière[5]	Lubrifiant de pont arrière Premium Mazda SAE 80W-90	tous	2,4 à 2,5 L (5 à 5, 3 chopines US)
Liquide de lave-glace	Concentré de liquide de lave-glace Ultra-Clear	tous	2,6 L (2,75 pintes US)

[1] Assurez-vous d'utiliser l'huile pour boîte de vitesses appropriée. Les indications relatives à l'huile pour boîte de vitesses figurent sur la jauge ou sur la poignée de celle-ci. Les huiles MERCON® et MERCON® V ne sont pas interchangeables. NE MÉLANGEZ JAMAIS les huiles MERCON® et MERCON® V. Pour connaître les intervalles de vérification et de vidange, consultez le Section entretien.

[2] La contenance est déterminée en remplissant la boîte de vitesses jusqu'au bord inférieur de l'orifice de remplissage lorsque le véhicule est stationné sur une surface horizontale.

[3] Indique la contenance approximative à vide. Cette contenance peut varier en fonction de la taille du refroidisseur et de la présence ou non d'un refroidisseur intégré au réservoir. La quantité et le niveau d'huile de la boîte de vitesses doivent être déterminés à l'aide de la plage de fonctionnement normal indiquée sur la jauge.

[4] Ajoutez le type de liquide de refroidissement d'origine de votre véhicule. NE MÉLANGEZ PAS différentes couleurs ou différents types de liquide de refroidissement. N'UTILISEZ PAS de liquide de refroidissement du moteur longue durée (de couleur orange). Consultez la rubrique *Ajout de liquide de refroidissement* de ce chapitre.

[5] Pour les ponts autobloquants, utilisez de 2,2 à 2,4 L (de 4,75 à 5 chopines US) de lubrifiant pour pont arrière. Ajoutez 118 ml (4 oz) d'additif modificateur de friction conforme aux normes Mazda pour remplir complètement les ponts autobloquants. Les contenances de remplissage d'entretien sont déterminées en remplissant le pont arrière jusqu'à un niveau de 6 mm à 14 mm (1/4 pouce à 9/16 pouce) sous le bas du goulot de remplissage.

[6] Le niveau du liquide diminue au fur et à mesure que les freins s'usent, et remonte lorsque les éléments du circuit de freinage sont remplacés. Un niveau de liquide sous le repère MAX qui n'allume pas le témoin de frein est dans la plage normale et il n'est pas nécessaire d'ajouter du liquide. Si le niveau du liquide est hors de la plage normale, les performances de freinage peuvent être compromises; faites vérifier le véhicule immédiatement par votre concessionnaire Mazda local.

LUBRIFIANTS PRESCRITS

Pièce	Désignation Mazda ou équivalent
Pont avant (4x4)	Lubrifiant de pont arrière Premium SAE 80W-90
Pont arrière	Lubrifiant de pont arrière Premium SAE 80W-90[1]
Liquide de frein et d'embrayage (selon l'équipement)	Liquide de frein haut rendement DOT 3[4]
Bourrelets d'étanchéité des portes	Lubrifiant aux silicones
Liquide de refroidissement du moteur	Liquide de refroidissement de qualité supérieure Mazda[3]
Huile moteur pour moteurs 2.3L I4 et pour moteurs 3.0L V6	Mélange d'huile moteur SAE 5W-20
Huile moteur pour moteurs 4.0L V6	Huile moteur SAE 5W-30
Charnières, arrêts de porte, loquets, supports de gâche, charnière de trappe de carburant et glissières de siège	Graisse universelle
Tringleries et pivots de boîte de vitesses/direction/frein de stationnement, axe de pédale de frein et de débrayage, roulement pilote d'embrayage et cannelure d'arbre primaire (boîte de vitesses manuelle)	Graisse longue durée Premium

Pièce	Désignation Mazda ou équivalent
Liquide de direction assistée, liquide de boîte de transfert (4x4) et huile pour boîte de vitesses (manuelle)	Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON®
Boîte de vitesses automatique (5R44E et 5R55E)	Huile pour boîte de vitesses automatique MERCON® V[2]
Liquide de lave-glace	Concentré de liquide de lave-glace Ultra-Clear

[1] Ajoutez 118 ml (4 oz US) d'additif modificateur de friction conforme aux normes Mazda pour le remplissage complet des ponts autobloquants. Si le pont arrière est submergé dans l'eau, le lubrifiant de pont arrière doit être remplacé.

[2] Assurez-vous d'utiliser l'huile pour boîte de vitesses appropriée. Les indications relatives à l'huile pour boîte de vitesses figurent sur la jauge ou sur la poignée de celle-ci. Les huiles MERCON® et MERCON® V ne sont pas interchangeables. NE MÉLANGEZ JAMAIS les huiles MERCON® et MERCON® V. Pour connaître les intervalles d'entretien appropriés, consultez le Section entretien.

[3] Ne mélangez pas différentes couleurs ou différents types de liquide de refroidissement.

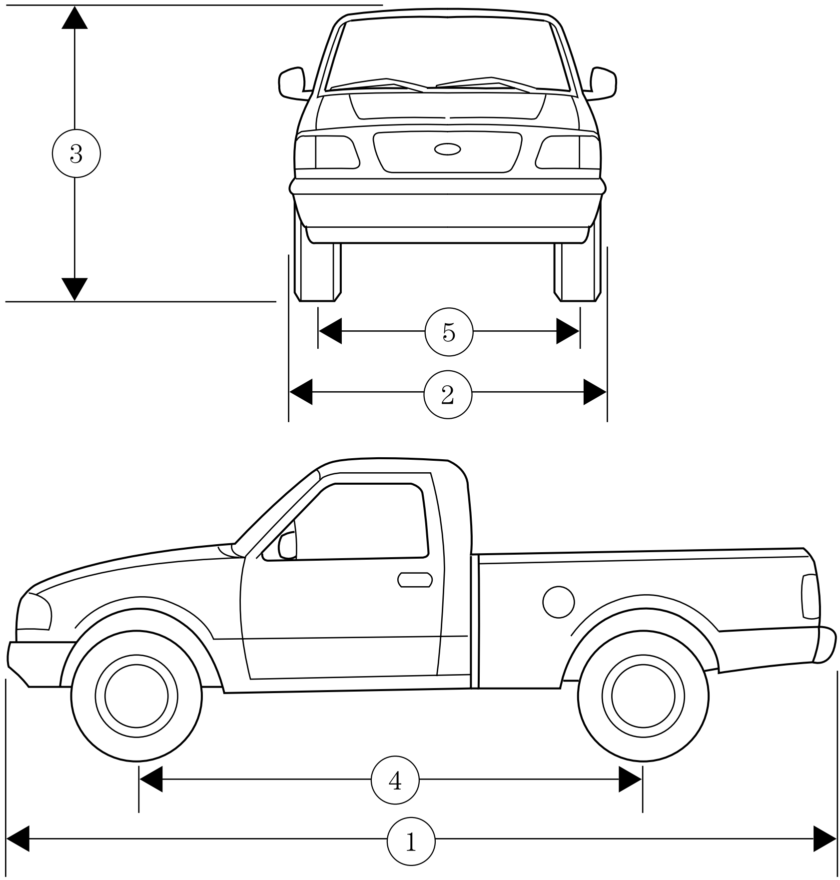
[4] Le niveau du liquide diminue au fur et à mesure que les freins s'usent, et remonte lorsque les éléments du circuit de freinage sont remplacés. Un niveau de liquide sous le repère MAX qui n'allume pas le témoin de frein est dans la plage normale et il n'est pas nécessaire d'ajouter du liquide. Si le niveau du liquide est hors de la plage normale, les performances de freinage peuvent être compromises; faites vérifier le véhicule immédiatement par votre concessionnaire Mazda local.

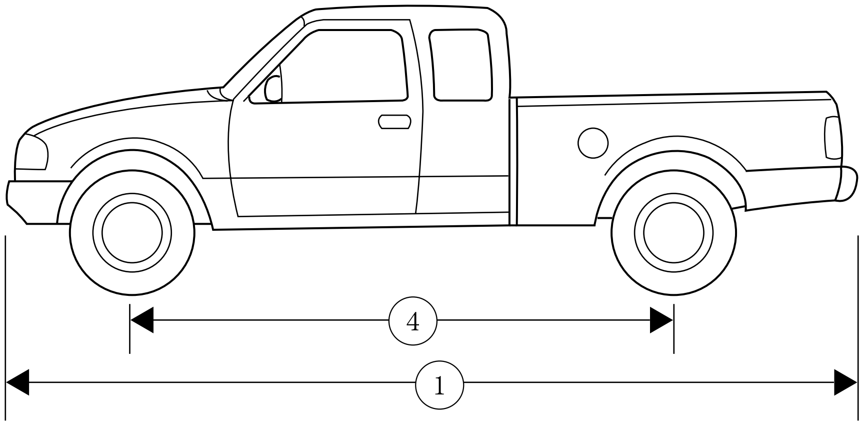
CARACTÉRISTIQUES DU MOTEUR

Moteur	Moteur 2.3L I4	Moteur 3.0L V6	Moteur 4.0L V6
Cylindrée	138	182	245
Carburant requis	Indice d'octane de 87	Indice d'octane de 87	Indice d'octane de 87
Ordre d'allumage	1-3-4-2	1-4-2-5-3-6	1-4-2-5-3-6
Écartement des électrodes	1,04 à 1,19 mm (0,041 à 0, 047 po)	1,07 à 1,17 mm (0,042 à 0, 046 po)	1,3 à 1,4 mm (0,052 à 0, 056 po)
Système d'allumage	Allumage électronique statique	Allumage électronique statique	Allumage électronique statique
Rapport volumétrique	9,7 à 1	9,14 à 1	9,7 à 1

DIMENSIONS DU VÉHICULE

Dimensions du véhicule	Cabine simple en mm (en po)	Cabine double en mm (en po)
(1) Longueur hors-tout	4 786 (188,4)	5 168 (203,4)
(2) Largeur hors-tout	1 785 (70,3)	1 785 (70,3)
(3) Hauteur hors-tout 4x2/4x4	1 651 (65,0) / 1 727 (68,0)	1 651 (65,0) / 1 727 (68,0)
(4) Empattement	2 831 (111,4)	3 192 (125,7)
(5) Voie – avant	1 486 (58,5)	1 485 (58,5)
(5) Voie – arrière	1 455 (57,3)	1 455 (57,3)


3
5
2
4
1



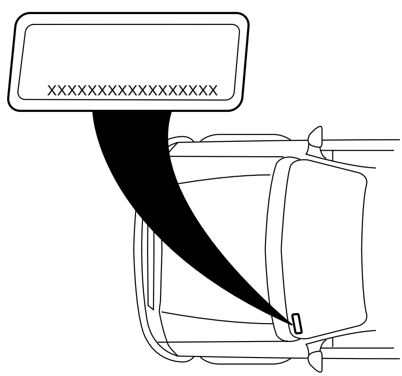
IDENTIFICATION DE VOTRE VÉHICULE

Étiquette d'homologation du véhicule

La loi exige que chaque véhicule soit pourvu d'une étiquette d'homologation et prescrit également l'emplacement de cette étiquette. L'étiquette d'homologation est apposée sur le montant de pare-brise avant, du côté conducteur.

Numéro d'identification du véhicule (NIV)

Le numéro d'identification de votre véhicule figure sur une plaquette métallique située sur la planche de bord, côté conducteur. (Sur l'illustration, XXXX représente le numéro d'identification de votre véhicule.)



Numéro de série du moteur

Le numéro de série du moteur (les huit derniers chiffres du numéro d'identification du véhicule) est gravé sur le bloc-cylindres, la boîte de vitesses, le châssis et la boîte de transfert (selon l'équipement).

TÉLÉPHONES CELLULAIRES

Utilisation d'un téléphone cellulaire ou d'un autre appareil par le conducteur :

AVERTISSEMENT : Le conducteur ne doit en aucun cas faire usage d'appareils comme un téléphone cellulaire, un ordinateur, une radio portative, un dispositif de navigation ou d'autres dispositifs similaires pendant qu'il conduit, puisque leur utilisation peut compromettre la sécurité des occupants du véhicule. La composition d'un numéro sur un téléphone cellulaire pendant la conduite occupe aussi les mains du conducteur. L'utilisation de ces appareils cause une perte de concentration du conducteur et peut causer un accident grave. Si un passager ne peut utiliser l'appareil, garez-vous dans un endroit sécuritaire avant l'utilisation. Si l'utilisation d'un téléphone cellulaire est absolument nécessaire malgré cet avertissement, utilisez un système mains-libres afin d'avoir les mains disponibles pour la conduite du véhicule. N'utilisez jamais de téléphone cellulaire ni aucun autre appareil électrique pendant que vous conduisez; concentrez-vous plutôt sur la route car la conduite du véhicule requiert toute votre attention.

De plus, les distributeurs de carburant affichent une mise en garde concernant l'utilisation des téléphones cellulaires au moment de faire le plein, en raison des risques d'incendie susceptibles d'être déclenchés par l'électricité statique présente dans l'aire des pompes libre-service.

Index